

DIRECTION RÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 1



PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale
des affaires culturelles

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

2011

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2012

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Basse-Normandie>

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions, au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches menées dans la région.

Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations.

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :
Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :
Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Réalisation et impression :
La forme et le fond
53 bis, Place Edmond Paillaud
14480 CREULLY
Tél. 06 87 57 60 82
www.laformeetlefond.fr

Photographie de couverture :
GOULET (Orne), le Mont.
Couverture : vue d'ensemble du bâtiment circulaire néolithique en fin de fouille (cliché Cyrille BILLARD, Service régional de l'archéologie).
Au dos : vue du site (photo par avion Guillaume HULIN, INRAP) : le tracé de l'enceinte néolithique a été fouillé à l'emplacement de l'autoroute.

ISSN 1240-8603 © 2012

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Avant-propos	9
Bilan et orientations de la recherche archéologique	11
Résultats scientifiques significatifs	13
Tableau de présentation générale des opérations	17
Travaux et recherches archéologiques de terrain	18

CALVADOS

18

Carte des opérations	18
Tableau des opérations	19
Archéologie du paysage de la Plaine de CAEN	23
AUTHIE - Résidence Saint-Louet II, diagnostic	25
AUTHIE - Résidence Saint-Louet II, fouille préventive	26
BANVILLE - La Burette	28
BANVILLE - Rue de la Kaize, les Jardins de Banville II	29
BASLY - La Campagne (parcelle B 677)	29
BASLY - La Campagne (parcelle B 678)	31
BAVENT - Parcelle AK 6	32
BAYEUX - 8 rue Tardif	33
BAYEUX - 10 rue Franche	34
BAYEUX - 13 rue de Nesmond	35
BAYEUX - Place du Québec et 6 rue aux Coqs	36
BÉNOUVILLE - Parcelle B 360	37
BIÉVILLE-BEUVILLE - Ensemble sportif	38
BIÉVILLE-BEUVILLE - La Haie du Coq	39
BLAINVILLE-SUR-ORNE - Basse vallée du Dan	41
BOURGUÉBUS - La Main Delle, phase III	42
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Le Bas des Prés, diagnostic	44
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Le Bas des Prés, fouille préventive	44
CABOURG - Avenue Guillaume le Conquérant et avenue de la Divette	47
CAEN - 8 rue Vaubenard	47
CAEN - 93 rue Caponière	47

CAEN - 102-104 rue Basse	48
CAEN - Le Château	48
CAEN - Place Saint-Sauveur	50
CAEN - Presqu'île portuaire	52
CAMBES-EN-PLAINE - RD 79	52
COLOMBELLES - Le Village de Colombelles, rue Hippolyte Monin	52
CORMELLES-LE-ROYAL - Les Callouins	52
COURSEULLES-SUR-MER - Le Meslier	53
DÉMOUVILLE - Le Clos Neuf	53
DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - Domaine de la Baronnie	54
FALAISE - Le Château, front sud	55
FONTENAY-LE-MARMION - La Dîme, RD 235	60
GOUSTRANVILLE - Le Plain Lugan	61
HÉROUVILLETTE - 47 rue de Verdun	62
LA POMMERAYE - Château Ganne	63
LE FRESNE CAMILLY - Le Clos de l'Avenue	64
LESSARD ET LE CHÊNE - Le Bois Sauvage	64
MATHIEU - Le Clos des Châtaigniers	66
RN 13 - Déviation de LOUCELLES	67
SAINT-ARNOULT - Ancienne église paroissiale	68
SAINT-GATIEN-DES-BOIS / TOUQUES - Déviation de la RD 74 (diagnostic)	69
SAINT-GATIEN-DES-BOIS / TOUQUES - Déviation de la RD 74 (fouille préventive)	70
SAINT-LAURENT-DE-CONDEL - Rue Nationale	71
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES - Aménagement de la RD 40	72
THAON - Eglise Saint-Pierre	72
THAON - Ensemble sportif	74
TILLY-LA-CAMPAGNE - Rue de Castine	75
VERSON - ZAC Ecoquartier, tranche 2	75
VIEUX - Le forum	76
VIEUX - Maison à la cour en U	76
VIEUX - Rue des Gables	77
VIEUX - Rue du Jardin Poulain, rue de la Fontaine et venelle Besnard	78
VIRE - Rue de la Mercerie	78

MANCHE

80

Carte des opérations	80
Tableau des opérations	81
Architecture civile médiévale de l'ancien diocèse d'AVRANCHES	83
BRICQUEVILLE-SUR-MER - Extension de la mairie	84
Caractérisation des ateliers de bronziers protohistoriques	85
COLOMBY - La Perruque	85
COSQUEVILLE - RD 116	86
ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE - Rue Dubost	86
FLOTTEMANVILLE-HAGUE - La Croix Saussey	87
HAMBYE - Abbaye Notre-Dame	88
LE MONT-SAINT-MICHEL - Tour Denis et tour de la Liberté	89
LE ROZEL - Le Pou	91
LES PIEUX - ZAC de la Lande et du Siquet, pôle petite enfance	92
LES VEYS - Rue de l'Eglise, le Haut de Delasse (diagnostic)	92
LES VEYS - Rue de l'Eglise, le Haut de Delasse (fouille préventive)	92
MONTAIGU-LA-BRISSETTE - Le Hameau Dorey	93
NORD-COTENTIN - Prospections diachroniques	94
OMONVILLE-LA-ROGUE - Fort de Led Heu	95
PONTAUBAULT - Résidence des Vignes, la Motaisière	96
PORTBAIL - Genestel	96
RD 62 - Aménagement entre SOTTEVAST et VALOGNES	97
SAINT-FROMOND - Le Porribet	97
SAINT-PAIR-SUR-MER - La Lande de Pucy	97
SAINT-PELLERIN et LES VEYS - RN 174 / RN 13	98
TOLLEVAST - Construction magasin LEROY MERLIN	99
TRÉAUVILLE - Port Diélette, Mont-Saint-Gilles	99
URVILLE-NACQUEVILLE - Les Dunes	100
VALOGNES - La Victoire	102
VALOGNES - Place du Château	102

Carte des opérations	104
Tableau des opérations	105
ARGENTAN - <i>Lotissement les Portes d'Argentan</i>	107
ESSAY - <i>Le Petit Hameau</i>	109
FONTAINE-LES-BASSETS - <i>Le Peyré</i>	109
GOULET - <i>Le Mont</i>	112
<i>Massif forestier Perche - Trappe</i>	115
MORTAGNE-AU-PERCHE - <i>Le Fort Toussaint</i>	116
NONANT-LE-PIN - <i>Le Plessis</i>	117
<i>Occupations rurales antiques de la plaine d'ARGENTAN</i>	118
PACÉ - <i>RN 12, déviation de SAINT-DENIS-SUR-SARTHON</i>	119
RÂNES - <i>Le Bois du Parc</i>	120
RD 924 - <i>Mise à 2 x 2 voies entre FLERS et LANDIGOU, 1^{ère} tranche</i>	121
RD 924 - <i>Mise à 2 x 2 voies ARGENTAN et FLERS - Section SEVRAI - FONTENAI-SUR-ORNE</i>	122
SARCEAUX - <i>Plateforme logistique AGRIAL</i>	123
SÉES - <i>Lotissement du Grand Séminaire</i>	124
SÉRIGNY - <i>L'Echauffour</i>	124
TOUROUVRE - <i>Le trésor double de Tourouvre, bijoux et monnaies de Domitien à Victorin</i>	125

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

126

Tableau des opérations	126
AUNAY-SUR-ODON (14) et MÂLE (61) - <i>Études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes</i>	127
<i>Cantons de FALAISE nord et sud (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)</i>	129
<i>L'Antiquité en Basse-Normandie</i>	130
<i>L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie</i>	131
<i>L'origine des hématites oolithiques exploitées durant la préhistoire récente</i>	132
<i>Les lames de haches taillées et polies néolithiques en roches tenaces de Basse-Normandie</i>	133
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	136
<i>Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand</i>	138

Bibliographie régionale

140

Liste des programmes de recherches nationaux

150

Liste des abréviations

151

Personnel du Service régional de l'archéologie

152

BASSE-NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

L'archéologie attire, étonne, émerveille, par ses enquêtes menées au cœur de l'histoire de l'homme, ici questionnant ses premiers pas, là découvrant des œuvres d'art ayant bravé l'usure des temps, ailleurs se penchant sur la tombe pour questionner le rapport complexe et sensible que le vivant a entretenu avec la Mort. Elle peut aussi être source de désaccords, de critiques, de contentieux. La valeur patrimoniale est souvent considérée comme allant de soi pour les pyramides du Caire, les cités disparues du Mexique ou plus près de nous pour les alignements de Carnac. Mais en quoi chez nous ces maçonneries enfouies sous la parcelle, objet par ailleurs d'un projet d'aménagement, peuvent-elles être source d'intérêt et venir se mesurer aux enjeux du développement, surtout en période de crise ?

Rappeler que le patrimoine est affaire de tous, qu'il appartient à notre passé commun et est souvent en lien avec nos racines, comme il est le témoin sensible de la construction de nos paysages et des villes, ne peut souvent suffire face à des intérêts parfois bien contradictoires. C'est que le patrimoine archéologique est une richesse fragile, non renouvelable, souvent seul et dernier témoignage de comportements humains qui n'ont pas laissé de traces ou si peu dans les textes ou même pour les faits plus récents dans les sources iconographiques.

Ce constat a été repris par la plupart de nos interlocuteurs, élus comme aménageurs qui ont intégré ici protection, étude et valorisation du patrimoine dans leurs projets de développement économique, ailleurs considèrent dorénavant la prise en compte de celui-ci comme un volet indispensable sinon évident de leur projet d'aménagement. Le bilan scientifique régional témoigne de l'engagement de tous pour trouver cet équilibre nécessaire entre la prise en compte du patrimoine et le développement économique.

Kléber ARHOUL
Directeur régional des affaires culturelles

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Bilan et orientations de la recherche archéologique

La Basse-Normandie est une région au potentiel patrimonial important, avec près de 18 000 sites archéologiques recensés, englobant un vaste ensemble depuis les premiers témoins de l'occupation humaine vers 320 000 av. comme les vestiges du dernier grand conflit mondial. Ce potentiel et le fait que les plaines limoneuses accueillent tout à la fois les plus grandes densités de vestiges et les principaux dossiers d'aménagements comme les principales villes, expliquent une situation particulière. L'archéologie préventive reste ainsi soutenue bien que très sensible à l'évolution de la crise économique et parallèlement l'archéologie programmée demeure dynamique, venant enrichir et compléter les recherches préventives en abordant des thématiques peu ou prou abordées par ces dernières ou en enrichissant les méthodologies d'étude, sinon en favorisant davantage de concertation entre chercheurs. On soulignera aussi le fait que la façade littorale a attiré de nombreuses implantations humaines et qu'elle est aujourd'hui l'objet de plusieurs projets d'aménagement. On constatera ainsi que le nombre d'opérations réalisées en 2011 est en augmentation (programmées et préventives).

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Depuis 2007, on remarque une forte érosion du nombre de dossiers d'aménagements reçus à la Direction régionale des affaires culturelles et le chiffre a même été divisé par deux depuis 2006 (1011 dossiers pour 527 en 2011). Si on excepte la mise à 2 x 2 voies de la section Flers-Argentan, les grands projets routiers sont aujourd'hui soit achevés soit reportés à des jours meilleurs. Le nombre de créations de zones d'activités commerciales a fortement chuté tout comme celui des installations classées. On constate par ailleurs que le nombre de projets d'aménagements de plus de 3 ha a aussi chuté, étant divisé par deux, et a été remplacé par des projets d'une surface moyenne de 2 ha. Le Grenelle II de l'environnement qui vise à limiter un étalement inconsidéré de la construction aux dépens de bonnes terres (et donc économe en ressources foncières) et d'un aménagement maîtrisé du territoire n'explique pas tout. Certains projets naguère d'une surface de 10 à 15 ha sont aujourd'hui divisés en plusieurs dossiers se succédant dans le temps, chacun couvrant de petites surfaces souvent situées sous le seuil de saisine. Le développement de zonages archéologiques et le suivi

concerté des aménagements avec les services de l'urbanisme permettent vaillent que vaillent de contrôler cette évolution et de se saisir de dossiers qui pouvaient ne plus nous être adressés, bien que susceptibles de concerner des aires archéologiques. Cette évolution explique le nombre en forte progression des arrêtés de diagnostics, qui peuvent au total concerner un même projet mais subdivisé en plusieurs demandes d'autorisations, voire par exemple un parc éolien donnant lieu à autant de permis de construire qu'il y a d'éoliennes. Si le taux de prescription atteint en 2011 12,7 % (au lieu de 4 à 5 % il y a quelques années), la surface prescrite est elle demeurée quasi équivalente, soit environ 320 à 340 ha par an, les diagnostics étant positifs à plus de 75 %. L'INRAP comme le service archéologie du Conseil général du Calvados ont su répondre à l'augmentation du nombre de diagnostics, souvent réalisés dans des délais très brefs (2-4 mois après signature de l'arrêté). Ces diagnostics ont permis de recenser et de mettre au jour de nouveaux sites quand ils n'ont pas complété les données acquises sur d'autres parcelles limitrophes. Ont été ainsi reconnues les occupations préhistoriques, protohistoriques ou antiques de Verson (un village du Néolithique ancien et une nécropole du premier Fer), Biéville-Beuville (enclos du second Fer), Bourguébus, Authie, Goustranville (habitat antique inédit), le quartier urbain antique de Genestel à Portbail, le site protohistorique de la Victoire à Valognes ou encore les importants habitats de Nonant-le-Pin et de Sarceaux comme l'association probable d'un habitat et de sa nécropole carolingienne à Argentan. 20 % des diagnostics réalisés ont donné lieu à 12 prescriptions de fouilles et on notera que celles réalisées en 2011 (13) attestent une activité supérieure aux années antérieures. Ces fouilles ont été réalisées par l'INRAP en premier, ainsi que par le service archéologie du Conseil général du Calvados, et les opérateurs privés Oxford Archéologie et Eveha. Parmi celles-ci se distingue tout particulièrement l'opération de Bretteville-l'Orgueilleuse qui aura permis l'étude d'occupations quasi continues depuis le VI^e siècle av. J.-C. jusque le IV^e ap. J.-C. soit sur 1000 ans ; la découverte et l'étude des vestiges d'un aérodrome aménagé durant l'été 1944 par les forces alliées constituant un autre intérêt de cette recherche. Les fouilles conduites sur la place du Marché à Caen ont elles constitué l'une des premières interventions d'envergure menées en milieu urbain en Basse-Normandie depuis plus d'une dizaine d'années.

ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

Avec près de 49 projets soutenus, la recherche programmée représente 39 % des actions menées dans le cadre de l'archéologie en région. Sans revenir en détail sur les principaux faits, on insistera sur le rôle tenu par les Unités Mixtes de Recherche des Universités de Caen (UMR 6273 - CRAHAM) et de Rennes (UMR 6566 - CreAAH) qui ont bien voulu prendre en charge la gestion des opérations et accueillir en leur sein des programmes d'étude et des séminaires de travaux. La participation du CNRS, du service archéologie du Conseil général du Calvados et l'aide des associations (Groupe de recherches archéologiques du Cotentin, Archéo 125, Préhistoire en Normandie) ont renforcé ces collaborations. Les recherches soutenues financièrement par les collectivités départementales ont mobilisé un montant de 492 224 € dont 275 299 € part Etat. On insistera sur un point important. Il concerne le rôle tenu par les projets collectifs de recherche qui sont au nombre de 6 et demeurent essentiels. Plusieurs d'entre eux associent de nombreux chercheurs de disciplines différentes mais complémentaires apportant leur contribution aux échanges d'informations et venant enrichir (ou susciter) la multiplicité des approches autour d'un thème fédérateur. Ainsi en est-il pour « Les premiers hommes en Normandie », « Le paléoenvironnement de la Plaine de Caen », « La typo-chronologie de la céramique normande au Moyen Âge », ou « L'antiquité en Basse-Normandie ». La recherche programmée a aussi concerné toutes les périodes et chacun des départements, au sein desquels des opérations ont été mises en exergue : Thaon, La Pommeraye, Caen, Vieux et Basly pour le Calvados, Fontaine-les-Bassets et Goulet pour l'Orne, Colomby, Montaigu-la-Brisette et Urville-Nacqueville pour la Manche. La programmation 2011 a enfin soutenu par ailleurs des travaux d'études et d'analyses devant donner lieu à la préparation de manuscrits monographiques de synthèse (Montaigu-la-Brisette, Brillevast, Etienville, Bayeux entre autres). Parmi les opérations importantes, on signalera tout particulièrement celle conduite depuis plusieurs années sur Fontaine-les-Bassets. Le projet a reposé sur une prospection géophysique extensive non destructrice qui a permis de préciser le plan de la

ville antique disparue et d'orienter des sondages de vérification. On souhaitera dans la mesure du possible qu'une telle démarche prospective puisse être conduite sur d'autres sites urbains, Valognes étant concerné pour 2012 tout comme Bayeux (Place du Château).

VALORISATION ET DIFFUSION DES RECHERCHES

Chaque année le soutien aux politiques de diffusion des connaissances est évoqué, rappelant comme un leitmotiv qu'aucune recherche n'est utile si elle n'est pas publiée et présentée au public. Il en va assurément ici de la crédibilité de la discipline. Au chapitre des publications scientifiques, l'année 2011 aura été exceptionnelle avec de nombreux articles accueillis dans les revues comme *Archéologie médiévale*, *Quaternaire* ou la *Revue Archéologique de l'Ouest*, mais surtout avec la parution de quelque sept ouvrages dont celui consacré au bilan des connaissances sur l'Antiquité, lequel témoigne du dynamisme d'un groupe de chercheurs coordonnés par N. Coulthard. Les études monographiques des sites de Courseulles-sur-Mer, publié dans la collection des D.A.F., et de Cairon, accueilli au sein des Presses Universitaires de Rennes, sont venus rappeler que l'exigence de publication concerne autant l'archéologie programmée que préventive. On saluera aussi l'édition de travaux de synthèses qu'il s'agisse de petits bilans sur les connaissances acquises sur plusieurs périodes (*Les Premiers Hommes en Normandie et Les derniers chasseurs-cueilleurs en Normandie* - éditions Orep) ou des actes des colloques internationaux conduits par le CRAHAM (UCBN/CNRS) et par l'Association Française d'Étude sur les Âges du Fer. Pour terminer, on saluera la tenue d'un colloque consacré aux décors des édifices antiques en Gaule (Service archéologie du Conseil général du Calvados) comme la préparation de l'exposition consacrée aux pêcheries et qui sera inaugurée en 2012 à Granville.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 1 1

PRÉHISTOIRE

La période du Néolithique a été la principale bénéficiaire des recherches sur la préhistoire récente. À Banville, l'éperon fortifié de la Burette (Calvados) a livré le plan d'un édifice rectangulaire (12 m x 7,8 m) aux parois matérialisées par des tranchées-palissades, une porte étant aménagée sur la façade nord-est. Situé à proximité de silos enterrés et de structures de combustion, il est datable du Néolithique Moyen II. À Goulet, le Mont (Orne), la fouille aura apporté des données importantes sur l'habitat néolithique (NMII), tant dans ses formes architecturales que dans la compréhension du phénomène des enceintes. Elle a permis d'achever l'étude d'un édifice de plan circulaire qui renvoie à un petit ensemble de bâtiments plutôt situés sur le Centre de la France ou le Sud du Bassin parisien, et de manière inattendue a partiellement mis au jour un édifice quadrangulaire qui rapproche le site de Goulet de celui de Banville et interroge sur l'association de types d'architectures différentes sur un même site et aux mêmes périodes. Sur le site de Basly, l'éperon de la Campagne a été concerné par l'analyse de la structure du système de barrage à tranchée palissadée du Néolithique Final. Intérieurement, de part et d'autre d'une entrée qu'ils encadrent, ont été mis au jour deux bâtiments qui sont accolés à la palissade et perpendiculaires à celle-ci. Des traces d'incendies et la mise au jour d'armatures de flèches perçantes et tranchantes suggèrent la destruction de l'enceinte à la suite d'un épisode guerrier.

PROTOHISTOIRE

Cette période a été fortement concernée par l'archéologie préventive que ce soit au stade des diagnostics [Biéville-Beuville ou Bourguébus (Calvados) comme Nonant-le-Pin ou Sarceaux (Orne) par exemple] ou des fouilles (Loucelles - Calvados). Plus particulièrement, à Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados), le site du Bas des Prés aura livré six phases d'occupation d'une ferme puissamment défendue par un fossé et pourvue d'un talus et d'un

portique d'entrée. Apparue au début du 2nd âge du Fer, elle est accompagnée à l'origine d'une nécropole qui accueillera une centaine d'individus, le rite privilégiant l'inhumation. À Urville-Nacqueville (Manche), les Dunes, les recherches ont porté sur le secteur funéraire où 35 sépultures ont été mises au jour, le complexe se rangeant ainsi parmi les grandes nécropoles de La Tène finale en Gaule du Nord, dépassant de loin le schéma ordinaire des petits cimetières familiaux que l'on rencontre à la périphérie des établissements ruraux. La découverte d'une zone de bûcher(s), de foyers aménagés et de reliefs de banquets constitue une autre originalité. Elle permet ainsi d'appréhender un large pan du rituel funéraire depuis l'exposition du corps sur le bûcher et la crémation jusqu'au rituel du banquet et de la libation notamment.

ANTIQUITÉ

L'étude des ensembles urbains constitue aujourd'hui une priorité de la programmation des recherches qui ont ainsi révélé le plan du site de Fontaine-les-Bassets (Orne) et précisé son état et la nature des vestiges, comme elles soutiennent sur Bayeux (Calvados) ou Montaigu-la-Brisette (Manche) la réalisation de synthèses monographiques. À Vieux, sur le site du *forum* (Calvados), la fouille s'est poursuivie dans l'édifice de la curie pour en reconnaître la première phase. Il apparaît que la salle de l'*ordo* a pris place au sein d'une galerie formée par la juxtaposition des bâtiments publics à vocation civile. Les vestiges d'un second atelier de marbrier installé dans la salle IV ont été mis au jour, livrant des fosses de récupération d'abrasifs mis en œuvre pour le sciage de plaques de marbre. Enfin au nord du bloc-forum, l'étude de l'activité d'une boucherie d'envergure a été poursuivie. Mise en place dans le dernier tiers du III^e siècle, elle présente à ses débuts une activité de gros (abattage, habillage et fente) et par la suite de demi-gros (désossage et coupe au détail). Durant l'antiquité précoce, la ferme fossoyée laténienne de Bretteville-l'Orgueilleuse est de nouveau modifiée avant d'être transformée au II^e siècle, pour l'aménagement

d'une *villa* dont une partie de la cour de la *pars urbana* et des aménagements de la *pars rustica* a été fouillée. À l'emplacement même de la nécropole protohistorique (hasard ou non?), une nécropole s'installera au début du IV^e siècle ap., les groupes funéraires associant une trentaine de tombes à incinération à deux petits mausolées. À Blainville-sur-Orne, dans la vallée du Dan (Calvados), c'est un petit ensemble à vocation portuaire (I^{er}-IV^e siècles ap.) qui aura bien été mis au jour avec un grand empiérement large de 8 m séparé du chenal antique par un quai et précédé d'un édifice de 45 m² pourvu de deux pièces. S'avançant dans le chenal, deux puissants murs délimitent un espace de 5 m de large qui s'apparente à un bassin d'apponement. Le monnayage renvoie aux mêmes périodes tout en suggérant une phase de grand dynamisme économique au début du IV^e siècle de notre ère.

PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE

La période du haut Moyen Âge a été abordée à Argentan (Orne) où un habitat matérialisé entre autres par des fonds de cabanes se trouve à proximité d'une petite nécropole qui lui est sans aucun doute contemporaine. L'étude du site d'éperon de Basly a lui identifié et mis au jour une partie d'une nécropole carolingienne encadrée par deux chemins se dirigeant vers l'église Saint-Pierre de Thaon (VII^e-XII^e siècles) située en contrebas le long de la Mue. Les recherches sur les grands sites castraux et l'architecture fortifiée constituent une autre des priorités de recherche. Ainsi il faut noter l'intérêt des études menées sur l'enceinte du Mont-Saint-Michel avec la mise au jour de la tour Denis du XV^e siècle. Au château de Caen a débuté un programme pluriannuel visant la fouille d'un édifice de 13,50 m x 24,50 m sensiblement plus petit que le bâtiment de l'Échiquier (seconde moitié du XII^e siècle), pourvu comme ce dernier d'une entrée sur façade. La fouille suggère qu'il a pu comporter deux niveaux dont une salle basse n'occupant que sa moitié sud. À Falaise, l'étude du bâti menée sur les remparts du château a confirmé et consolidé les hypothèses émises précédemment. Un rempart dépourvu de tours de flanquement est érigé fin X^e - début XI^e siècle puis agrandi vers l'ouest à la fin de ce siècle. Au début du XII^e siècle, l'ensemble est dominé par un premier donjon et sans doute doté de ses premières tours dont ne subsiste qu'un témoin au nord-est. Au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, la fortification se renforce considérablement avec un nouvel agrandissement de l'enceinte vers l'ouest, l'érection du petit donjon, de deux châtelets d'entrée ainsi que de grandes tours cylindriques

pleines. À Valognes, un diagnostic conduit sur la place du château a permis de retrouver d'importants éléments du site castral élevé vers le début du XI^e siècle et en grande partie détruit au XVII^e siècle. Outre une partie des remparts en place ou versés dans les fossés, on notera la mise en évidence de bâtiments dont un édifice interprété comme étant la chapelle du château. Un autre ensemble à contreforts plats présente une technique de construction pouvant le rattacher à la période romane, ce que suggère aussi le mobilier céramique. Il pourrait s'agir d'un des édifices résidentiels décrits dans les textes du Moyen Âge, et probablement d'un logis ou de l'*aula* citée aux XI^e et XII^e siècles. À Saint-Arnoult (Calvados), une étude du bâti conduite sur les vestiges de l'ancienne église paroissiale a confirmé l'existence d'un premier édifice antérieur à 1061, formé d'une nef de plan rectangulaire (12 m x 7,60 m) et d'un chœur carré d'environ 4 m de côté. Les fouilles conduites depuis plus d'une décennie sur l'église Saint-Pierre de Thaon ont pris fin en 2011, livrant à terme 437 individus dont 40 nouvelles tombes cette année, lesquelles viennent enrichir l'analyse des gestes et rituels funéraires tout comme les approches paléo-biologiques. On retiendra aussi la mise en évidence de nouvelles maçonneries antiques qui paraissent par leur morphologie nuancer l'hypothèse d'un sanctuaire de type *fanum* pour privilégier un habitat domestique. Sur le site de la place Saint-Sauveur à Caen (Calvados), deux fenêtres de fouille ont permis d'une part l'étude d'une partie du marché (XIII^e-XV^e siècles), auquel on accédait par une voirie marquée de traces d'ornières, et probablement occupée par des étals de facture légère. Seule la seconde phase (XVI^e-XVII^e siècles) du cimetière paroissial de Saint-Sauveur a été étudiée, démontrant un usage quasi exclusif pour l'inhumation d'enfants (100 individus) de 3 ans et moins dont beaucoup portent des traces de lésions osseuses marquées (rachitisme, scorbut...), attestant de conditions sanitaires très défavorables et/ou une certaine forme de résistance face aux crises paléoépidémiologiques et sanitaires répétées.

PÉRIODE CONTEMPORAINE

Le site du Bas des Prés à Bretteville-l'Orgueilleuse aura livré les vestiges d'un aérodrome de secours et une plateforme de stockage des forces alliées aménagés à l'été 1944.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale
des opérations

2 0 1 1

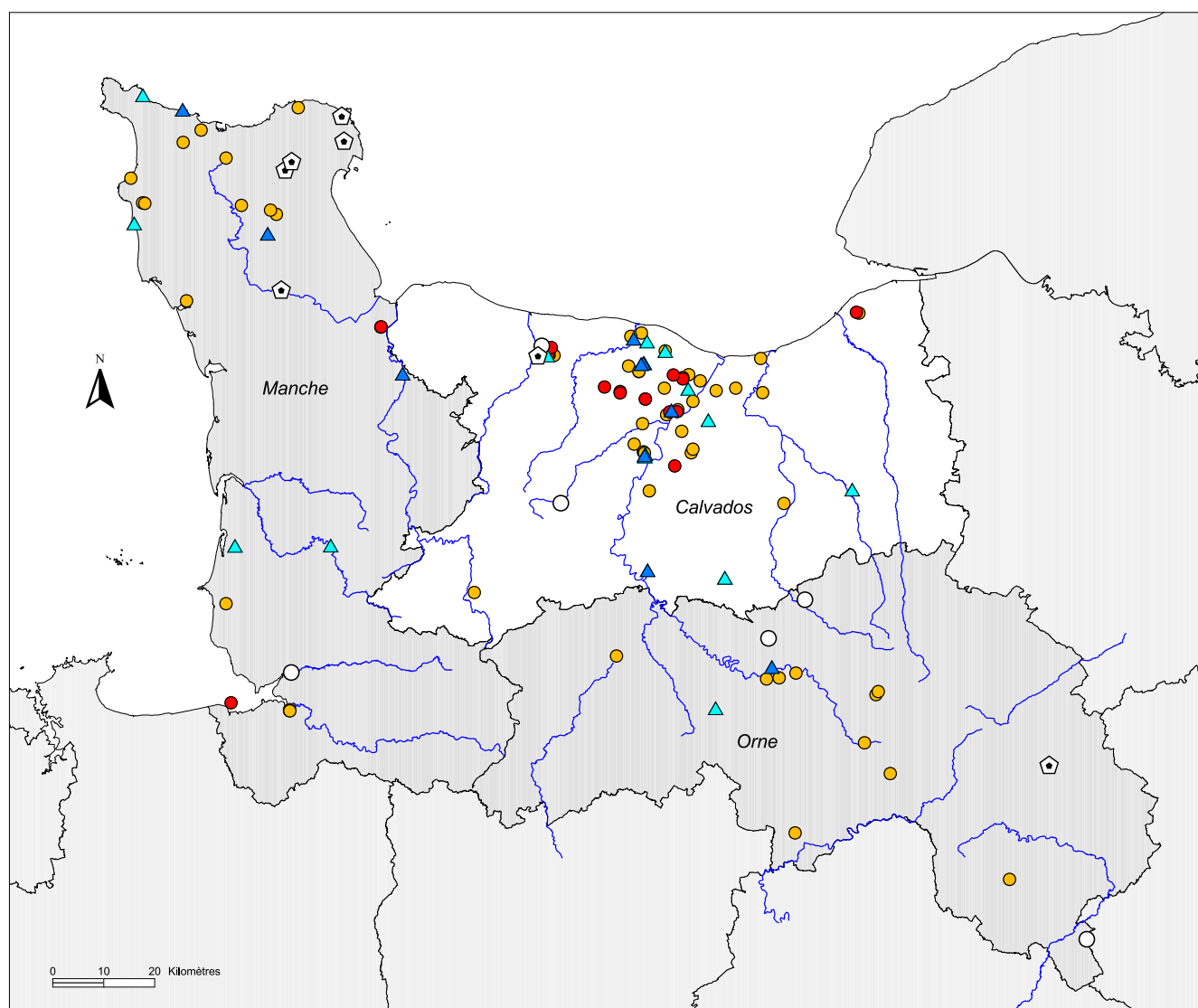
OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	34	19	10	-	63
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	-	-	-	-	-
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	11	2	-	-	13
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	7	3	1	-	11
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	-	-	-	-	-
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	-	-	5	6
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	1	1	1	3
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	1	2	1	5
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	1	4	1	1	7
SONDAGE (SD)	10	4	1	-	15
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	-	-	-
TOTAL	65	34	16	8	123

BASSE-NORMANDIE CALVADOS

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques ne sont pas reportés sur cette carte

- fouilles préventives
- diagnostics
- ▲ fouilles programmées
- ▲ sondages
- prospections thématiques
- ⬜ programmes d'analyses

BASSE-NORMANDIE CALVADOS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations

2 0 1 1

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	3092	2273
2	AUTHIE - Résidence Saint-Louet II	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3046	2220
3	AUTHIE - Résidence Saint-Louet II	LE CLÉZIO Laurence (ENT)	FPREV	3137	-
4	BANVILLE - La Burette	KERDIVEL Gwénolé (SUP)	FP	3097	2316
5	BANVILLE - Rue de la Kaize, les Jardins de Banville 2	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	3133	2250
6	BASLY - La Campagne (parcelle B 677)	FROMONT Nicolas (INR)	FP	3096	2303
7	BASLY - La Campagne (parcelle B 678)	SAN JUAN Guy (MCC)	FP	2849	2301
8	BAVENT - Parcelle AK 6	GHESEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3088	2223
9	BAYEUX - 8 rue Tardif	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	SD	3078	-
10	BAYEUX - 10 rue Franche	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	PAN	3134	2284
11	BAYEUX - 8 et 14 rue Franche <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	PRT	3169	2284
12	BAYEUX - 13 rue de Nesmond	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	3018	2261
13	BAYEUX - Ancien palais épiscopal	CARRÉ Gaël (ENT)	FPREV	2963	▶
14	BAYEUX - Chapelle Saint-Yves de l'ancien palais épiscopal	CARRÉ Gaël (ENT)	FPREV	2964	▶
15	BAYEUX - Place du Québec et 6 rue aux Coqs	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	3019	2260
16	BÉNOUVILLE - Parcelle B 360	GIAZZON David (INR)	DIAG	3172	2279
17	BIÉVILLE-BEUVILLE - 5 rue de Colleville <i>Opération négative : pas de résumé</i>	GHESEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3099	2227
18	BIÉVILLE-BEUVILLE - Ensemble sportif	THIRON Denis (INR)	DIAG	3155	2258
19	BIÉVILLE-BEUVILLE - La Haie du Coq	GERMAIN-VALLÉE Cécile (CG 14)	FPREV	2952	-
20	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Basse vallée du Dan	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	SD	3093	2297
21	BOURGUÉBUS - La Main Delle, phase III	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3061	2252
22	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Le Bas des Prés	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3057	2213

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Le Bas des Prés, lotissement résidence du Parc	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	3062	-
24	CABOURG - Avenue Guillaume le Conquérant et avenue de la Divette	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3107	2242
25	CAEN - 8 rue Vaubenard	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3048	2196
26	CAEN - 93 rue Caponière	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	2678	2207
27	CAEN - 102-104 rue Basse	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3045	2195
28	CAEN - Le Château	GUILLOT Bénédicte (INR)	FP	3082	2253
29	CAEN - Place Saint-Sauveur	GUILLOT Bénédicte (INR)	FPREV	3052	-
30	CAEN - Presqu'île portuaire	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	3066	-
31	CAMBES-EN-PLAINE - RD 79	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	3076	2228
32	COLOMBELLES - Le village de Colombelles, rue Hippolyte Monin	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	DIAG	3054	2215
33	CORMELLES-LE-ROYAL - Les Callouins	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2876	2275
34	COURSEULLES-SUR-MER - Le Meslier	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3067	2221
35	COURSEULLES-SUR-MER - Saint-Ursin (puits) <i>Pas de résumé</i>	HANUSSE Claire (CRAHAM)	SD	3157	-
36	DEMOUVILLE - Le Clos Neuf	BILLARD Cyrille (SRA)	SD	3077	-
37	DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - Domaine de la Baronnie	DELAHAYE François (INR)	DIAG	3071	2268
38	DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - Domaine de la Baronnie, Grand Logis <i>Cf. BSR 2010</i>	CARRÉ Gaël (ENT)	SD	3070	2225
39	FALAISE - Château, cour de la Reine	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	3194	■
40	FALAISE - Le château, front sud <i>Opération 2010-2011</i>	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	2954	2159
41	FALAISE - Etude du rempart du château <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	3074	-
42	FONTENAY-LE-MARMION - La Dîme, RD 235	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	2575	2334
43	GOUSTRANVILLE - Le Plain Lugan	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3153	2274
44	HÉROUVILLETTE - 47 rue de Verdun	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	3053	2200
45	LA POMMERAYE - Château Ganne	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	FP	3081	2309
46	LE FRESNE CAMILLY - Le Clos de l'Avenue	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3068	2246
47	LESSARD ET LE CHÊNE - Le Bois Sauvage	LABBEY Benoît (BÉN)	SD	3201	2312
48	MATHIEU - Le Clos des Châtaigniers	GIAZZON David (INR)	FPREV	3058	-
49	RD 8 - Aménagement entre ETERVILLE et EVRECY	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	2590	■
50	RN 13 - Déviation de LOUCELLES	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3049	-
51	SAINT-ARNOULT - Ancienne église paroissiale <i>Opération 2010-2011</i>	DELAHAYE François (INR)	EB	-	-
52	SAINT-GATIEN-DES-BOIS / TOUQUES - Déviation de la RD 74	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	3003	2232
53	SAINT-GATIEN-DES-BOIS / TOUQUES - Déviation de la RD 74	GIRAUD Pierre (CG 14)	FPREV	3181	-
54	SAINT-LAURENT-DE-CONDEL - Rue Nationale	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3116	2239

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
55	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES - Aménagement de la RD 40	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	3178	2292
56	THAON - Eglise Saint-Pierre	NIEL Cécile (CRAHAM)	FP	3139	2319
57	THAON - Ensemble sportif	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3164	2266
58	THAON - Rue de l'Ormelet <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3160	2266
59	TILLY-LA-CAMPAGNE - Rue de Castine	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3011	2206
60	VERSON - ZAC écoquartier, tranche 2	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3123	2245
61	VIEUX - Le forum	JARDEL Karine (CG 14)	FP	3150	2304
62	VIEUX - Maison à la cour en U	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	SD	3193	-
63	VIEUX - Rue des Gables	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	3109 et 3111	-
64	VIEUX - Rue du Jardin Poulain, rue de la Fontaine et venelle Besnard	LELIÈVRE Jean-Yves (CG 14)	DIAG	3121	-
65	VIEUX - Vallée de la Guigne <i>Cf. résumé PCR Plaine de Caen</i>	GERMAIN-VALLÉE Cécile (CG 14)	SD	3146	2273
66	VIRE - Rue de la Mercerie	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3180	2285

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2012.

**Archéologie du paysage de la Plaine de Caen
du Néolithique à l'époque mérovingienne
Projet Collectif de Recherche**

MULTIPLE

Pour cette troisième année de programme tri-annuel, les travaux conduits en 2011 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Archéologie des paysages de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne », se sont déroulés dans la continuité de ceux menés l'année précédente. Ce programme qui a pour objectif de décrire l'évolution des paysages de la Plaine de Caen sous l'action des sociétés anciennes, se base sur une méthodologie en trois temps : inventaire des données paléoenvironnementales existantes, confrontation de ces données et acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales dans la Plaine de Caen.

Cette année, s'agissant de la phase d'inventaire, un premier volet cartographique de la base de données paléoenvironnementales consultable, pour partie, sur le site WEB du PCR (<https://www.unicaen.fr/ufr/geographie/geoarcheologie-plaine-de-caen>), a été développé avec la création de la couche géomorphologique, topographique et hydrologique. À ce volet s'ajouteront un fonds constitué par le MNT (modèle numérique de terrain) et l'orthophotoplan dans les limites de l'aire étudiée. Pour créer ces couches cartographiques, il a fallu numériser et compiler les données de trois cartes géomorphologiques et de trois cartes des formations superficielles publiées sous la direction de A. Journaux et diffusées par l'Association normande de Géographie de l'Université de Caen à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix. Il s'agit des feuilles de Bayeux-Courseulles (J.-P. Coutard, M. Helluin, J. Pellerin, 1973), des feuilles de Caen (J.-P. Coutard, M. Helluin, J. Pellerin et E. Quinejure, 1971) et des feuilles de Mézidon (J.-P. Coutard, M. Helluin, J. Pellerin, 1969). L'objectif est de réaliser une carte géomorphologique simplifiée par rapport aux versions originales, consultable en webmapping.

Concernant la phase de réflexion, elle n'a pas donné lieu comme pour les années précédentes à un séminaire. Toutefois, les premières valorisations sous forme de publications qui font suite aux réflexions menées les années précédentes, sont parues en 2011. Elles

préfigurent la phase de valorisation finale du programme qui devrait se développer après la clôture des recherches d'une deuxième phase de programme triennal qui débutera en 2012. Ainsi trois articles ont été publiés au cours de l'année : il s'agit de deux articles parus dans le numéro 220 de la revue de géographie *Norois* consacré à la géoarchéologie dans l'Ouest de la France et d'un article faisant état des connaissances sur les paysages de l'âge du Fer en Basse-Normandie paru dans les actes du colloque de l'AFEAF (Caen, 2009).

Quant à la phase d'acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales, elle s'est poursuivie dans la basse vallée du Dan, avec la finalisation de l'analyse palynologique des carottages réalisés en 2009 à proximité d'un aménagement de berge antique et surtout dans la vallée de la Guigne, à proximité immédiate du site de Vieux-la-Romaine.

En effet, à Vieux, la phase analytique du transect réalisé en 2010 a livré cette année ses premiers résultats. Les datations par la méthode du radiocarbone obtenues sur les archives sédimentaires et les résultats des analyses géomorphologiques et polliniques permettent de proposer une première synthèse de l'évolution environnementale de la vallée. Ainsi, 12 étapes chronostratigraphiques ont été identifiées dans son comblement holocène s'échelonnant du Dryas récent (vers 10 000 ans avant notre ère) jusqu'à nos jours. Une mise en valeur datée du début de la période médiévale a pu par ailleurs être attestée dans ce secteur de la vallée. Toutefois à l'issue de cette opération, peu d'informations avaient été recueillies s'agissant du rôle de la vallée dans la ville antique d'*Aregenua*. C'est pour cela qu'un second transect a été ouvert cette année, au pied de la ville antique. Cette tranchée longue d'une trentaine de mètres a permis de mettre au jour un chemin empierré daté de l'Époque Moderne. Sous celui-ci, des niveaux alluviaux antiques ont été observés. Les plus anciens (deuxième moitié du 1^{er} siècle après J.-C.) témoignent d'une activité artisanale tournée vers l'abattage de bovins. Il semble qu'à cette période, la rivière devait se présenter sous la forme d'au moins un chenal relativement étroit, probablement

méandrique. Une zone de marécage s'étendait à l'est de celui-ci tandis qu'à l'ouest, le cours d'eau était atterri, comme l'indiquent les limons de débordement pédogénésés observés. Dans le courant du 2^e siècle après J.-C., le fond de la vallée se transforme. La rivière semble prendre approximativement son cours actuel tandis qu'un fossé orienté nord-sud est creusé servant probablement à évacuer des eaux courantes issues de la ville antique d'après les sédiments qui le comblent. Le fonctionnement de ce fossé perdure jusqu'à son scellement par le chemin moderne. S'agissant du fonctionnement du cours d'eau au début de l'Holocène, le paléochenal qui avait été observé en 2010 n'a été abordé qu'à l'extrémité nord de

la tranchée de cette année. Il s'étend très certainement jusqu'à la limite nord de la parcelle voire sous le Moulin Neuf. Les analyses micro-morphologiques, palynologiques et malacologiques qui seront menées en 2012, à partir des nombreux prélèvements réalisés lors de l'ouverture de cette tranchée et des sondages profonds, ainsi que les datations par radiocarbone qui seront effectuées, permettront de préciser la chronostratigraphie des dépôts et l'évolution des paysages de cette partie de la vallée tout au long de l'Holocène.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ



Fig. 1 - Vue générale de la tranchée réalisée dans le fond de la vallée de la Guigne à VIEUX ; en arrière plan, le Moulin Neuf (cliché P. Mazure, CG 14).

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation sur le territoire de la commune d'Authie (projet Saint-Louet II), au lieu-dit « Saint-Louet », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 81 590 m². Les terrains concernés sont inscrits dans l'espace délimité à l'ouest par un itinéraire de contournement et de distribution de l'espace loti. Au nord et à l'est, l'emprise est matérialisée par l'extension actuelle du bourg d'Authie, ainsi que par la RD 220.

Le diagnostic s'est révélé largement positif avec 297 structures numérotées ce qui, rapporté à chaque hectare sondé à 10 %, représente un nombre de 36 structures. Hormis une série de murs signant une occupation récemment abandonnée mais dont l'origine n'est pas connue, l'essentiel des vestiges consiste en structures fossoyées (99 %), dont la plupart sont des segments de fossés. Le plan masse laisse lire au premier abord des orientations majoritairement organisées selon les points cardinaux et trahit l'existence d'une trame dans laquelle on distingue des lignes plus insistantes que d'autres.

Les structures ponctuelles sont beaucoup plus discrètes, de l'ordre de quelques dizaines. Les fosses se présentent sous la forme de quelques concentrations ou alors seules et disséminées. Elles correspondent majoritairement aux restes de trous de poteau et de fours, et plus rarement de carrières, de crémations ou de chablis.

On note la présence de vestiges sur l'ensemble de l'emprise des travaux. Les structures se trouvant inscrites à l'intérieur se prolongent dans toutes les directions au-delà des limites d'emprise. Cela veut dire que l'interprétation fonctionnelle de certaines d'entre elles, et notamment les fossés, échappe pour partie à l'interprétation. Remarquons d'emblée que deux lotissements ont été bâtis récemment au nord et au nord-est de l'emprise sans qu'aucune introspection mécanique n'ait été prescrite. De la même façon, la déviation construite ces dernières années et qui borde l'emprise à l'ouest, n'a pas pu révéler son lot d'informations. C'est dans ce cadre que les vestiges doivent prendre sens.

L'étude de leur plan montre que nous sommes en présence d'une vaste structuration de l'espace, organisée autour d'axes fossoyés qui se distinguent des autres, non par la taille, le comblement ou le profil, mais par le fait qu'ils sont disposés en faisceau. Il est possible d'interpréter ces axes multiples comme la trace matérielle d'une limite d'enclos (reconnu sur 90 m pour son côté nord et sur 160 m pour son côté ouest ; les limites est et sud déborderaient le cadre de l'opération), sur lequel deux enclos adjacents se grefferaient (au nord et à l'ouest). L'intérieur de ce premier enclos, qui montre l'existence de nombreuses subdivisions de l'espace correspondant à des partitions et/ou des emboîtements, enfermerait d'ores et déjà plus de 5 hectares, ce qui serait assez remarquable dans le corpus régional.

L'analyse en coupe des axes multiples qui en forment le contour a montré qu'il était possible de les envisager non comme des limites d'enclos mais comme la trace d'un cheminement formant un virage à l'endroit où on voyait au premier abord un angle. Dans ce cadre, ce qui était l'intérieur de l'enclos devient un espace parcellisé dans lequel se déroulent quelques activités (fours, incinérations) et les enclos adjacents à l'enclos d'abord identifié deviennent des structures encloses prenant appui sur un chemin qui les distribue.

Les structures fossoyées ponctuelles sont peu nombreuses et peu variées. On rencontre quelques rares trous de poteau qui ne se sont présentés qu'une seule fois sous la forme d'une concentration trahissant un ordre architectural. Pour le reste, il s'agit de deux incinérations, quelques fours très souvent creusés en sape dans les fossés et quelques fosses éparses.

L'introduction de la variable chronologique dans le plan atteste de la présence d'au moins une structure de l'âge du Bronze ancien/moyen laquelle pourrait être associée à une série d'autres fosses et fossés. L'essentiel du mobilier recueilli concerne la période de La Tène moyenne. Un mouchetis de petits lots céramiques renvoie de son côté à la période protohistorique sans plus de précision. Ce mobilier provient essentiellement des fossés formant les axes structurants évoqués ci-dessus et qui dessinent un enclos et/ou un chemin. La période gallo-romaine est également représentée, mais plutôt à l'est de l'emprise, à l'approche de ce qui paraît être un enclos dont le fossé contient des éléments de rejet domestique. Le mobilier couvre toute la période du Haut-Empire jusqu'à sa fin, sous la forme d'un dépôt monétaire de la fin du III^e siècle ap. J.-C., composé de 175 monnaies faites d'un alliage contenant plus ou moins de bronze. Les vestiges identifiés comme gallo-romains pourraient même déborder sur le Bas-Empire et le haut Moyen-Âge si deux cruches à bord à petit bandeau de section carrée se révélaient véritablement tardives.

Quoi qu'il en soit de l'interprétation fonctionnelle des vestiges, plusieurs points sont établis et génèrent des questions qu'une fouille devrait se donner pour objectif de résoudre. Que les axes en faisceau marquent un enclos et/ou un chemin est la première question. L'oblitération de deux des trois fossés d'un des axes structurant l'espace par un empiérement ménageant une surface de circulation atteste du fait qu'à un moment de son histoire, cet axe est un chemin. La question posée est celle du changement (ou non) de l'usage d'une structure ou de la transformation de la forme des structures (de fossé de clôture à fossé bordier de chemin par exemple, de cheminement en terre à cheminement empiérré). Plus largement, ces vestiges posent la question de la mise en place du paysage actuel à travers des infrastructures (encore actives) comme le GR 22bis, qui est inclus dans l'emprise du projet et doit être détruit à terme, ou la RD 220 dont les vestiges gallo-romains semblent ignorer l'existence vers la bordure est de l'emprise.

Le mobilier suggère que cette structuration a une longue vie, commençant au moins à La Tène moyenne et se prolongeant au moins jusqu'au Bas-Empire. En revanche, cette vaste structuration, bien que ses orientations soient grossièrement concordantes avec les orientations actuelles, a été totalement effacée du paysage, fossilisée sous les labours et oubliée, à partir d'une époque qu'il conviendrait de déterminer.

Les aménagements récents réalisés aux abords de l'emprise laissent raisonnablement supposer que les abords du chantier devraient être gagnés par le développement économique et sa traduction en aménagement, à moyen terme. Nous avons là une perspective de programmation de la recherche, de continuité dans les explorations et de résolution différée de problématiques n'apparaissant qu'à des échelles d'observation plus larges.

David FLOTTÉ

MULTIPLE

AUTHIE

Résidence Saint-Louet II - fouille préventive

À l'est de la ville d'Authie, en amont de l'implantation d'un nouveau lotissement « Résidence Saint-Louet II », mis en œuvre par la société Francelot, un diagnostic archéologique mené par David Flotté (INRAP) a eu lieu en février 2011. Afin de compléter, comprendre et sauvegarder les découvertes archéologiques, une opération de fouille préventive a été réalisée par le bureau d'étude ÉVEHA, sous la direction de Laurence Le Clézio, du 19 septembre au 18 novembre 2011. Le projet d'aménagement concerne une surface totale de 7,5 ha. L'opération de fouille s'est concentrée sur deux zones de 4000 m² et 1,2 ha.

En bordure d'un habitat de l'âge du Bronze

Les vestiges découverts révèlent la présence d'une occupation datant de l'âge du Bronze, inédite sur le secteur d'Authie. Cet ensemble pourrait être délimité par un fossé d'enclos. À l'intérieur de cet espace, une quinzaine de trous de poteau isolés ainsi qu'un bâtiment sur poteaux plantés de type « grenier » ont pu être mis en évidence. Quelques fosses, ayant servi à l'extraction d'argile, ont été réutilisées comme fosses de rejets. Dans cette zone, des tronçons de fossés orientés ouest/est et nord/sud pourraient appartenir à cette occupation ou être rattachés au parcellaire voisin attribué à des périodes plus tardives.

Un vaste et dense parcellaire utilisé de La Tène moyenne au haut Moyen Âge

Un parcellaire, créé à la fin de l'âge du Fer, perdure au moins jusqu'au haut Moyen Âge (à partir de 250 ans avant J.-C. jusqu'à 1000 ans après J.-C.). Il s'agit principalement d'un réseau dense de fossés, majoritairement curés, qui vient délimiter l'espace en bordure d'une occupation principale. Des empreintes d'activités plus particulières, datant des

mêmes périodes, ont été conservées à proximité et sur l'ensemble des fenêtres et tranchées ouvertes : chemin empierré, carrière de calcaire, fosses d'extraction d'argile et de rejets domestiques, fours, inhumations et incinérations. Quelques éléments, datant l'occupation, ont été recueillis : fragments de céramiques, métal, verre, terres cuites, ossements d'animaux et coquillages, signes d'une longue occupation humaine et d'activités annexes liées à l'habitat.

Des traces d'activités des époques moderne et contemporaine

Des indices d'activités datant des époques moderne et contemporaine ont également été découverts sur l'ensemble des parcelles étudiées. Ce sont notamment les empreintes matérielles laissées par la Seconde Guerre Mondiale et les combats de 1944. De nombreux fragments de métal très corrodés évoquant des engins de guerre (caisses de munitions, ailettes et fragments d'obus) ont été mis au jour dans les terres arables sur l'ensemble des parcelles ouvertes.

Les premiers résultats obtenus, suite à l'opération de fouille réalisée sur le site de la « Résidence Saint-Louet II », démontrent, dans un secteur où se situe aujourd'hui la ville d'Authie, une occupation dense et quasi continue depuis de nombreux siècles.

Les études en cours sur le mobilier recueilli, l'organisation des vestiges et leurs datations donneront lieu, dans les mois à venir, à un rapport final d'opération et probablement à un article publié dans une revue spécialisée.

Laurence LE CLÉZIO

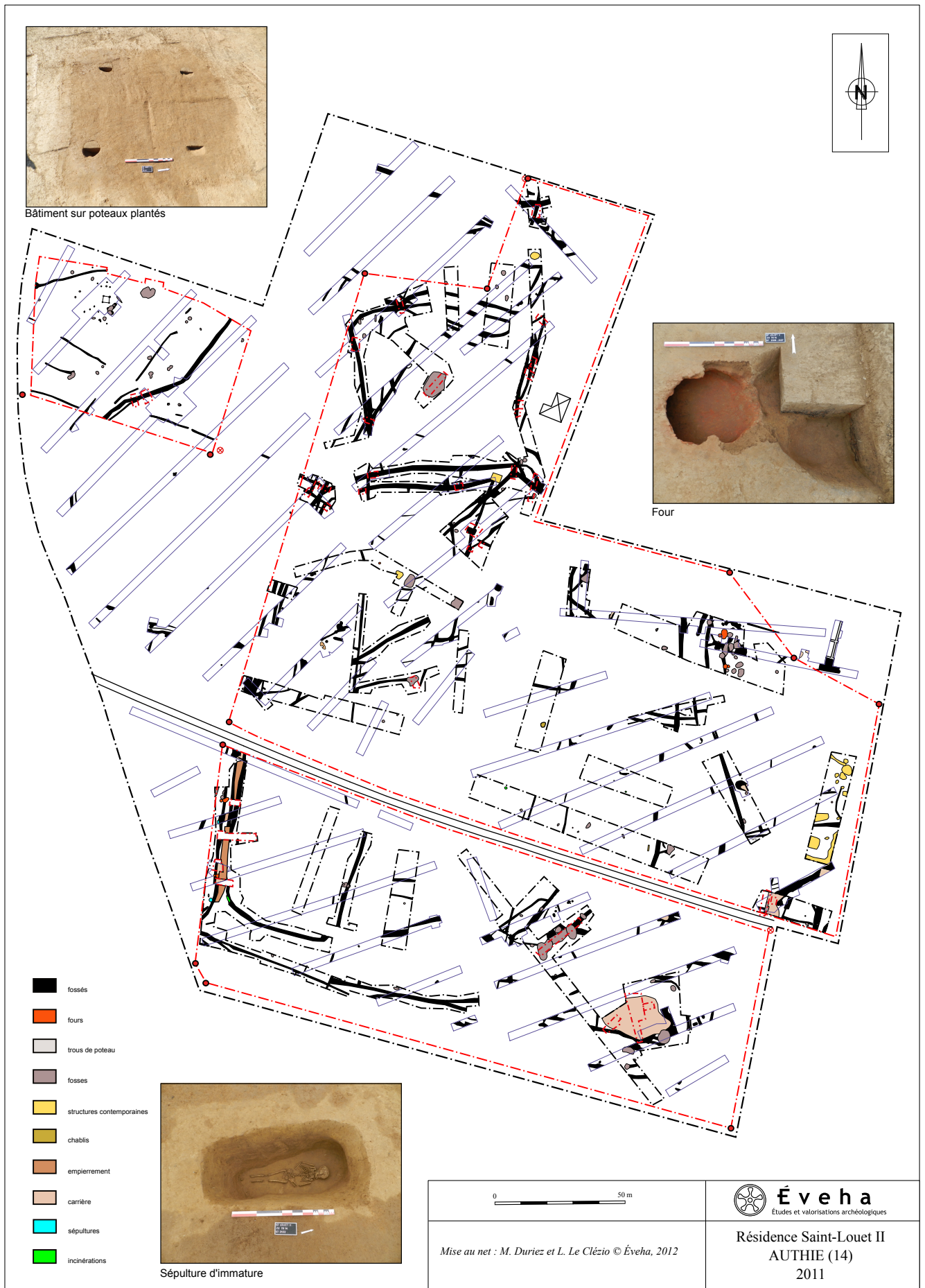


Fig. 2 - AUTHIE, résidence Saint-Louet II. Vue générale de l'opération.

La reprise de la fouille sur le site de la Burette en 2011 avait deux objectifs principaux :

- dater le bâtiment rectangulaire palissadé découvert en 2007 et dont la datation oscillait entre le Néolithique-âge du Bronze et le Second âge du Fer (voir BSR 2007) ;
- caractériser l'occupation du Néolithique moyen *latu sensu* située à l'Est.

Le bâtiment rectangulaire mesure 12 mètres de longueur pour 7,8 mètres de largeur. Une large entrée est aménagée sur la façade nord-est. Il est matérialisé par quatre tranchées de palissade. Celles au nord-ouest et au sud-est mesurent 0,60 m de largeur pour 0,40 m de profondeur environ. Elles ont servi à caler de puissants poteaux, dont les négatifs observés dans les coupes permettent d'envisager des poteaux de 0,20 à 0,30 m de diamètre environ. Les deux autres tranchées de palissade au nord-est et au sud-ouest sont de très faible profondeur (de 0,10 à 0,20 m) et un peu moins larges. Il semble qu'elles aient ancré des palissades légères. À chaque intersection et extrémité des tranchées de palissade, de puissants trous de calage de poteau sont implantés. Il faut noter l'existence sur le pignon sud-ouest d'une fosse double, servant à caler deux puissants poteaux, venant renforcer la palissade légère probablement plus en prise avec les vents dominants. Une fosse implantée sur le pignon septentrional est de fonction indéterminée, comme d'ailleurs sa relation stratigraphique avec le bâtiment. Malgré le grand nombre de structures probablement liées à l'occupation du Second âge du Fer, trois trous de calages de poteau de dimensions comparables situés sur un axe central peuvent être reliés à l'architecture du bâtiment. L'un d'eux semble légèrement désaxé, peut-être pour dégager une entrée aménagée aux dépens de la fosse double. En attendant les résultats radiocarbone, la datation de ce bâtiment s'oriente vers le Néolithique moyen ou récent. En effet, malgré un mobilier largement peu caractéristique, il faut souligner l'existence de deux objets permettant d'orienter la datation : un ciseau en roche verte (alpine ?) dans le trou de calage de poteau central (dépôt de fondation ?) et une parure en défense de suidé perforée en très bon état de conservation découverte dans la fosse double.

Les structures néolithiques du secteur 2 s'avèrent très diverses et riches en mobilier. Des fosses de formes et de dimensions diverses ont été rencontrées. Certaines ont pu servir de silo enterré. Des structures de combustion et des rejets de foyers ont aussi été rencontrés. Là aussi, ils présentent une grande variété typologique. L'une des structures présente une fosse avec des paliers aménagés dans le substrat descendant du nord au sud vers une partie plus profonde dont les bords sont rubéfiés. Il pourrait s'agir là d'un four en sape comme à Hébécrevon ou Condé-sur-Ifs. Un autre exemple est cette fosse au fond complètement brûlé et aux bords abrupts parfois rubéfiés et ayant livré un vase écrasé en place. Des recoupements entre structures ont été mis en évidence et un premier survol du matériel laisse présager une occupation fréquente et régulière au moins tout au long du Néolithique moyen.

De manière générale, le site de La Burette tient largement ses promesses en terme d'état de conservation du mobilier. À nouveau, plusieurs individus de coupes à socle ont été découverts, parfois associés à des boutons au repoussé. La faune est abondante, comme les restes carpologiques. Plusieurs lames de haches en roches exogènes ont été rencontrées, notamment une petite en fibrolite bretonne, l'une des premières de ce type découverte en contexte.

Gwenolé KERDIVEL



Fig. 3 - BANVILLE, la Burette.
Vue aérienne du bâtiment rectangulaire
(photo F. Levalet, Archeokap).

BANVILLE

Rue de la Kaize - Les Jardins de Banville 2

Un permis d'aménager obtenu par l'EURL Lotisseur du Chemin des Vignes pour le projet de construction d'un lotissement, «Les Jardins de Banville 2», sur la commune de Banville sur les parcelles ZB 195, 255 et 259, a donné lieu à un examen par les services de la DRAC.

Les travaux envisagés étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, en raison de leur nature, de leur emprise et de leur localisation à proximité immédiate du site fortifié de «La Burette», dans un environnement très riche, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic sur les parcelles concernées par le projet. Cette opération a été réalisée

par l'Inrap afin de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise du projet représentant une superficie de 18 306 m².

Au terme de ce diagnostic, aucune structure archéologique n'a été relevée. Les seuls éléments anthropiques consistaient en quelques rares artefacts mobiliers charriés par les ruissellements et pris dans le colluvionnement.

Agnès HÉRARD

BASLY

La Campagne (parcelle B 677)

NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

La campagne de fouille 2011 sur l'éperon de la «Campagne» à Basly s'inscrit dans le projet initié en 2010 et visant à mieux connaître une enceinte palissadée du Néolithique récent/final et un enclos à fossé interrompu du Bronze final/premier âge du Fer. En parallèle, une autre opération, sous la direction de G. San Juan, est menée sur les installations du Bronze final, de l'âge du Fer et du Moyen Âge occupant l'extrémité de l'éperon.

L'intervention de 2011 s'est concentrée sur l'exploration des structures néolithiques. L'organisation du système de barrage - tranchée palissadée et fosses mitoyennes - correspond globalement à celle mise en évidence antérieurement. De même, deux bâtiments perpendiculaires à la palissade et s'appuyant contre celle-ci ont été reconnus de part et d'autre d'une entrée précédemment reconnue (n° 1). Des nouveautés sont à signaler, comme la disparition de deux des trois lignes de fosses longeant le tronçon de palissade placé entre cette entrée et le rebord méridional de l'éperon et la mise en évidence dans ce secteur d'une nouvelle entrée (n° 2) qui est large et peu protégée par comparaison avec celles déjà connues. À ce niveau, la palissade, qui est encore en cours de fouille, semble avoir subi plusieurs phases d'aménagements. À son extrémité, son remplissage contenait quelques ossements humains, sans connexion, d'au moins deux individus, un jeune et un adulte.

La fouille de la palissade montre les emplacements, parfois très resserrés, de pièces de bois matérialisées par d'imposantes concentrations charbonneuses. De nombreux prélèvements anthracologiques en vrac et pour une vingtaine de bases de poteaux en bloc permettront

sans doute de préciser les modalités de construction de cet ouvrage défensif. Les fosses associées du côté interne ont été partiellement sondées : les plus grandes, qui peuvent mesurer jusqu'à 1,90 m de profondeur, accueillent jusqu'à quatre poteaux, les plus petites n'en ont qu'un. Un des deux bâtiments encadrant la première entrée a été exploré. Il est matérialisé par 4 paires de fosses, profondes d'environ 1 m, accueillant un seul poteau, qui délimitent un plan légèrement trapézoïdal de 11,75 m de long par 4 à 4,5 m de large. À proximité d'une des fosses se trouve un foyer, peu profond, aménagé avec des blocs calcaires chauffés et peut-être contemporain du bâtiment. Le deuxième bâtiment se développe de manière symétrique de l'autre côté de l'entrée, au nord.

Le mobilier néolithique découvert est peu abondant : rares tessons, ossements, silex taillés parmi lesquels des armatures de flèches perçantes et tranchantes. Une hache polie entière provient du comblement de la tranchée de palissade et un fragment de hache perforée en dolérite de l'un des poteaux du bâtiment fouillé.

La fouille de l'enclos du Bronze final/premier âge du Fer s'est poursuivie avec, notamment, le dégagement d'un ultime segment de fossé directement au contact de l'abrupt méridional de l'éperon. Le mobilier découvert est toujours assez abondant mais n'apporte, de prime abord, pas d'information chronologique nouvelle.

Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT
et Guy SAN JUAN

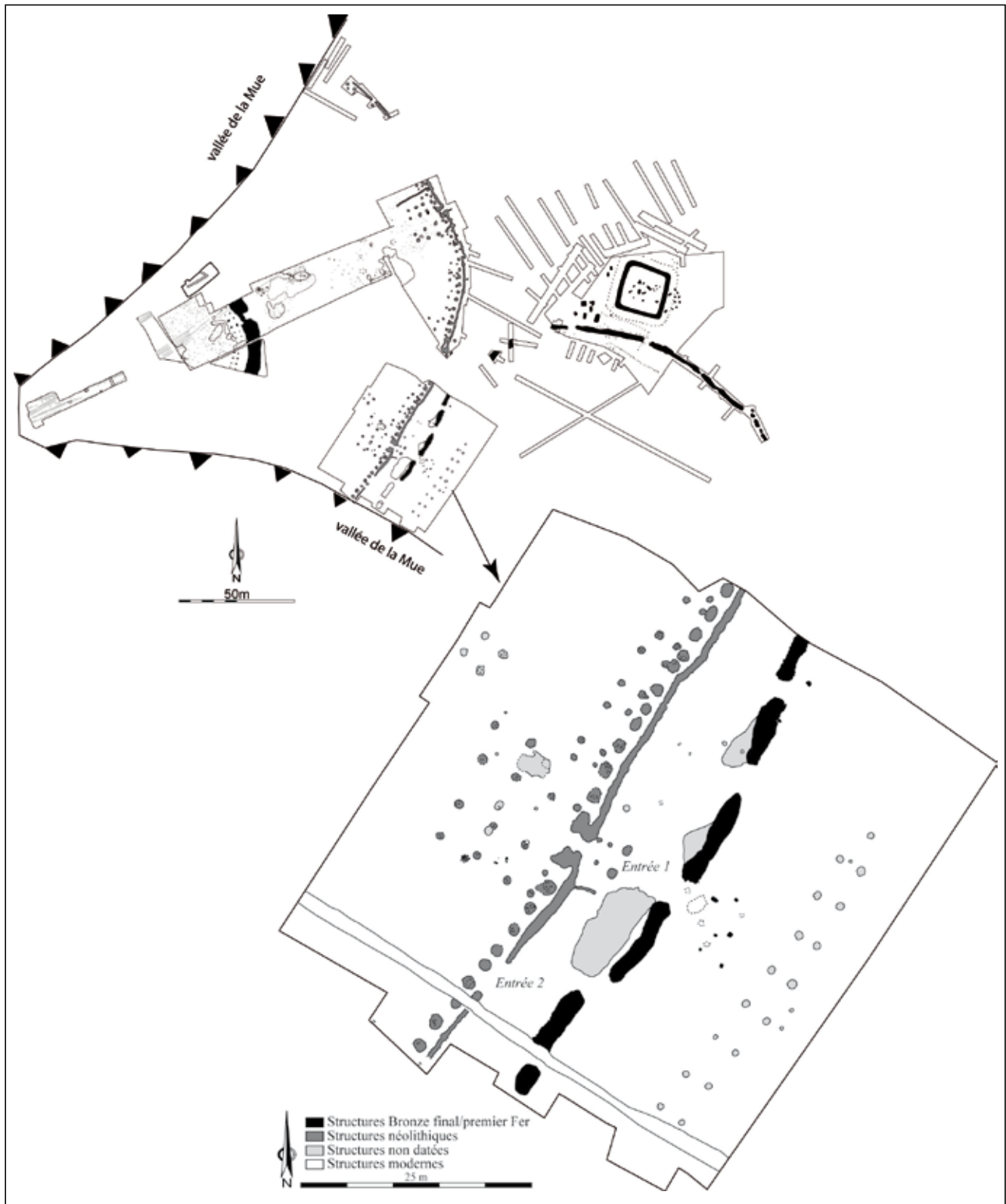


Fig. 4 - BASLY, la Campagne, parcelle B 677. Étude des structures néolithiques palissadées présentes sur l'éperon.

Les recherches programmées sur le site de La Campagne à Basly constituent l'opération la plus étendue en contexte de « site de hauteur » en Basse-Normandie. La terminaison littorale de la Plaine de Caen se distingue des traits géographiques qui prévalent au sud, par une succession de vallées sinueuses et incisées offrant de nombreux promontoires dont la surface excède rarement 2 ou 3 hectares. Ces sites naturels sont tous des lieux ouverts vers le plateau et bénéficient d'un accès facile au fond de vallée grâce au faible dénivelé. Ils offrent néanmoins une position dominante avec une vue panoramique sur l'autre versant. Le promontoire de Basly est divisé en deux zones

séparées par un étranglement. La première correspond à l'extrémité triangulaire du plateau. La seconde, au-delà du resserrement, dessine une bande de terrain de quelques dizaines de mètres de large rejoignant en pente douce le fond de vallée. Cette configuration a favorisé la présence de chemins, mentionnés sur les cadastres anciens, qui témoignent d'itinéraires empruntés régulièrement entre le bourg de Thaon au sud-ouest et le plateau oriental. L'absence d'étude de la seconde zone de l'éperon, en l'occurrence totalement boisée, ne permet pas aujourd'hui de mesurer la place occupée par les enceintes fortifiées du site jusqu'au méandre en contrebas.

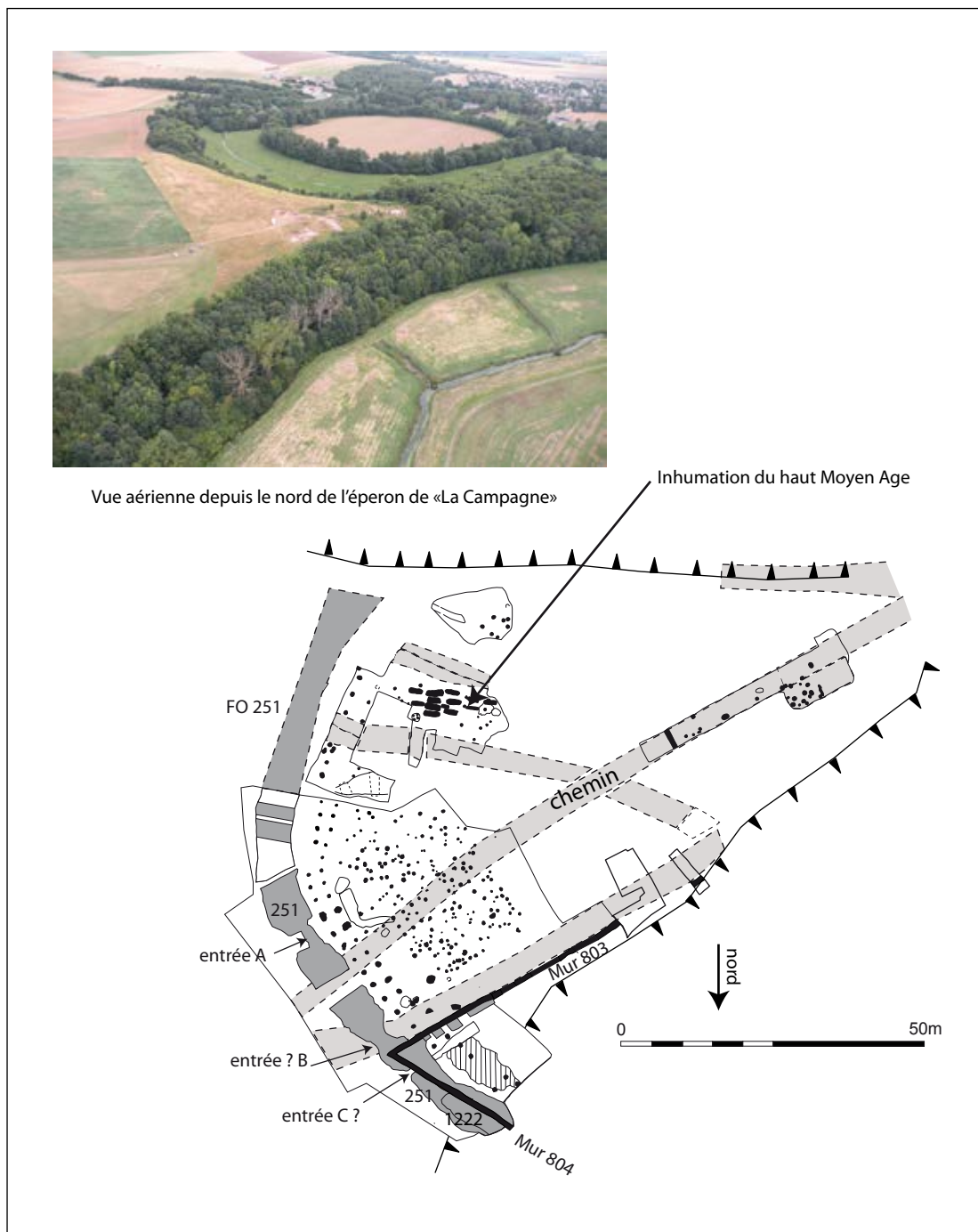


Fig. 5 - BASLY, la Campagne, parcelle B 678.

Les formes d'occupation sur l'éperon : une enceinte fortifiée à la fin de l'âge du Bronze et un cimetière au haut Moyen Âge.

La recherche a décapé et fouillé exhaustivement une surface d'environ un hectare sur la parcelle B 678. Elle rend ainsi plus légitimes les interrogations qui peuvent être avancées sur l'intégration de ce site à des phénomènes socio-économiques dominants au fil des occupations, des abandons ou des fréquentations.

Les objectifs de la fouille dans le cadre d'une fin de pluriannuelle 2009-2011 étaient d'achever en priorité la reconnaissance de l'organisation du barrage transversal protohistorique et de son arrière-plan explorés entre 2001-2003 et 2008-2010, uniquement dans la zone centrale et vers l'abrupt nord. Quelques investigations sur le tracé du mur 803 et le chemin qui le borde complétaient cet objectif sur le flanc nord de l'éperon.

Dans le secteur nord, la fouille confirme que les aménagements du barrage de l'éperon se poursuivent sur le versant très incliné. La limite du rempart matérialisé par deux lignes de trous de poteaux parallèles n'est pas atteinte. Les aires de cimentation calcaire disparaissent nettement sur la pente côté externe mais sont ponctuellement observables vers l'intérieur. Si l'érosion postérieure à la destruction du rempart a pu jouer de façon significative, la reconnaissance des trous de poteaux montre qu'ils furent implantés sur un terrain dont l'inclinaison initiale était déjà marquée. Le démontage des cimentations calcaires n'a pu être mené à terme mais deux sondages appliqués sur la figure en « caisson » la plus lisible n'ont pas révélé la conservation d'un dernier niveau de parement calciné cohérent. Il semble bien qu'il s'agisse plutôt d'une cimentation secondaire, postérieure à un incendie et non pas d'une chaux de combustion volontaire.

À l'est du mur 804, le fossé 251 s'interrompt clairement à quelque trois mètres de l'angle des maçonneries comme cela était suggéré par des sondages en 2008 et 2009. La terminaison du fossé serait matérialisée par un dernier creusement long de 4 m. Au-delà d'une mince crête de

substrat, un nouveau fossé présente un comblement se différenciant nettement de ce qui est reconnu sur le tracé du fossé 251. Ces deux structures n'en dessinent pas une large excavation linéaire au tracé cohérent en travers de l'éperon, bien au-delà de la rupture de pente du plateau sur le versant nord. Le dégagement complet de la bordure externe du fossé 251 semble confirmer l'installation de la fondation du mur 804 dans une tranchée ayant effacé ces interruptions côté interne.

Vers le sud, les lignes de poteaux du rempart ont été identifiées, mais seul l'axe externe est continu. Plusieurs trous de poteaux manquent sur la ligne interne bien qu'aucune perturbation ne puisse vraiment l'expliquer.

La découverte majeure correspond à un ensemble de tombes du haut Moyen Âge dessinant un faisceau orienté est-ouest à proximité du rebord du plateau. Le groupe funéraire est encadré par deux chemins qui étaient eux aussi jusqu'alors inconnus. Cette découverte éclaire de façon assez exceptionnelle la reconnaissance qui avait été faite en 2002 d'un aménagement de dalles calcaires au cours du relevé topographique de l'éperon, dans le quart sud-ouest de l'éperon. Cette découverte et celle d'une inhumation non datée en zone 1-2008 donnent une idée de l'étendue probable d'un cimetière médiéval qui occuperait toute l'étendue sud de l'éperon entre le groupe oriental découvert en 2011 et le témoin de la zone 1-2008, sur au moins une cinquantaine de mètres de longueur.

La dernière contribution qui paraît essentielle est la découverte de nouveaux chemins. Si celui du secteur 10, le plus au sud, peut être associé à un itinéraire mentionné sur le cadastre napoléonien, tous les autres sont inédits et illustrent l'importance des cheminements réguliers entre le fond de vallée et le plateau.

Guy SAN JUAN

MODERNE

CONTEMPORAIN

BAVENT Parcelle AK 6

Le diagnostic a été réalisé dans l'agglomération de la commune de Bavent, avant l'installation d'un lotissement par la société FONCIM. Il porte sur une surface de 27 264 m² dont les deux tiers étaient accessibles à un diagnostic archéologique classique. Le reste de la parcelle, en pente, n'est pas concerné par les travaux d'aménagement et n'a fait l'objet que de quelques sondages. Les résultats archéologiques sont limités. Deux réseaux parcellaires distincts non datés ont été mis en évidence sur une

grande partie de la parcelle. Un ensemble de trous de poteaux témoigne de la présence d'un petit bâtiment. Les seuls éléments mobiliers sont quelques fragments de torchis découverts dans deux trous de poteaux. Enfin, de nombreuses caves à pommiers/poiriers contemporaines témoignent d'un usage de la parcelle comme verger.

Emmanuel GHESQUIÈRE

Le Service archéologie du Conseil général du Calvados a réalisé un sondage archéologique du 21 au 25 février 2011 dans la parcelle AI 75 au n° 8 rue Tardif à Bayeux. L'intervention a eu lieu préalablement à l'aménagement de la parcelle en zone de stationnement par la ville de Bayeux.

Elle a permis d'observer, *extra muros*, les fondations gallo-romaines du rempart entourant la ville, fortification édifiée à partir de la fin du III^e - début du IV^e siècle et qui fut par la suite reprise tout au long de l'époque médiévale.

Le sondage a révélé l'existence de reprises de maçonnerie au niveau du tronçon du rempart observé se traduisant par la construction d'un contrefort qui sera repris à son tour dans un second temps.

À l'exception des fondations en grand appareil de l'édifice et d'une partie de son élévation mêlant moellons calcaires et arases de briques, aucun niveau gallo-romain n'a été observé au sein du sondage. Dans un secteur qui est apparu stratigraphiquement très remanié, vraisemblablement en raison d'un problème de maçonnerie ayant nécessité la construction du contrefort puis sa reprise, la tranchée réalisée au pied du rempart a permis d'observer de nombreux remblais ainsi qu'une partie d'un fossé doublant le mur d'enceinte. D'une largeur observée de 6,25 m environ pour une profondeur estimée à au moins 2,3 m, ce dernier a livré du mobilier céramique attribuable à l'époque moderne (divers fragments de grès du Bessin et du Domfrontais).

Grégory SCHÜTZ et Anthony MALLET



Fig. 6 - BAYEUX, 8 rue Tardif. Vue des fondations du rempart.

Suite à la fouille programmée d'août et de septembre 2010 dans le centre ville de Bayeux (Calvados), au n°10 de la rue Franche, intervention qui avait principalement permis d'appréhender des niveaux allant du I^{er} siècle de n.è. au premier Moyen Âge, l'année 2011 a été consacrée à la réalisation d'études complémentaires. Celles-ci ont concerné plus particulièrement les problématiques correspondant à deux aspects du site : la place dallée du Haut-Empire envisagée comme un aménagement lié au *forum* de la ville antique d'*Augustodurum*, d'une part, et à l'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (fond de cabane, silo, fosses, trous de poteaux et terres noires), d'autre part.

Ainsi, en ce qui concerne la place dallée, le recours à la prospection électrique dans les parcelles limitrophes de l'aire fouillée en 2010 a apporté de nouvelles informations permettant probablement de repérer l'angle nord-ouest de l'aménagement dans le jardin du n°8 de la rue Franche ainsi que la limite sud de la place au n°14. D'autres investigations géophysiques auront lieu en 2012 pour compléter ces premières impressions. De plus, une surveillance archéologique en juin 2011 liée au creusement d'un puisard au 10 rue Franche, dans un secteur non vu en fouille, a quant à elle permis de confirmer la stratigraphie observée en sondages en 2010. L'analyse pétrographique des dalles constituant le revêtement de cette place a, de son côté, confirmé le recours à un seul type de calcaire extrait dans la campagne de Caen. Enfin, le réexamen des caractéristiques du dallage ainsi que la comparaison avec la parure monumentale gallo-romaine connue à Bayeux et habituelle pour les chefs-lieux de cité, invitent à confirmer l'identification de la place dallée du 10 rue Franche à l'*area* ou *platea* du complexe monumental du *forum* de la ville.

Les modalités de l'occupation du site pendant l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge ont quant à elles été précisées. L'étude archéozoologique, en plus de préciser l'évolution de la consommation des espèces animales et de caractériser la présence d'indices liés à des activités de boucherie et au travail de la corne, nous a renseignés sur la répartition spatiale des ossements animaux (en plan, le long de la limite nord de la fouille, et en coupe, à la base de l'accumulation de terres noires). Ces résultats intéressants la caractérisation de la nature de l'occupation au sein de cet ensemble stratigraphique spécifique, marquant en milieu urbain la transition entre la ville antique et médiévale, ont été confirmés par les résultats d'analyses micromorphologiques et physico-chimiques. Celles-ci ont permis de déterminer l'existence au sein des terres noires de dix unités micro-stratigraphiques (U.M.S.) établissant en cela le caractère stratifié de cet ensemble d'apparence homogène. Notons, de plus, que ces dix «sous-ensembles stratigraphiques» répondent tous à des dynamiques de constitution qui leur sont propres et que la base des terres noires semble résulter d'une accumulation

progressive de sédiments très riches en déchets d'activités domestiques et artisanales que l'on peut mettre en relation avec les observations issues de l'étude archéozoologique. Si l'indigence du mobilier datant recueilli au sein des terres noires complique toute tentative de phasage chronologique précis de cet ensemble, la corrélation entre les données archéozoologiques issues de l'examen des lots osseux provenant des structures en creux clairement attribuées à l'Antiquité tardive avec celles issues du lot provenant de la base des terres noires, permet d'attribuer cette dernière à la fin de l'Antiquité.

Les démarches engagées en 2011 complètent donc utilement les connaissances acquises lors de la fouille et confirment l'intérêt du site du 10 rue Franche pour la compréhension de la topographie et de l'évolution de la ville antique de Bayeux.

Grégory SCHÜTZ



Fig. 7 - BAYEUX, 10 rue Franche. Vue des terres noires présentes dans la coupe ouest de la fouille.

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de réaménagement paysager du jardin et des friches situés au n°13 de la rue de Nesmond à Bayeux (maîtrise d'ouvrage : Ville de Bayeux). Le projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement des rives de l'Aure afin de compléter la promenade le long des bords de la rivière. Il consiste en la création d'un espace de circulation pour piétons et d'un jardin paysager (superficie totale : 1596 m²).

Le diagnostic est situé dans un secteur resté pendant longtemps à l'écart de la recherche archéologique, à l'est du cours actuel de l'Aure. Cette zone *extra muros* correspond au *suburbium* oriental de la ville gallo-romaine d'*Augustodurum* et au faubourg médiéval qui lui a succédé. Quelques indices d'occupation antique et médiévale avaient pu être relevés dans cette partie de la ville et notamment en bordure de la rivière.

L'opération a permis de confirmer l'occupation du secteur depuis l'époque gallo-romaine jusqu'aux époques moderne et contemporaine. L'extrémité nord de la zone diagnostiquée est traversée par une voie antique orientée nord-ouest / sud-est probablement utilisée dès l'époque flavienne (69 à 96 de n.è.) jusqu'à la fin du III^e siècle ou courant du IV^e siècle de n.è. À environ 10 m au sud de cet aménagement se trouve la limite nord de l'ancien cimetière des sœurs Augustines Hospitalières, implanté dès le milieu du XVII^e siècle et utilisé jusqu'à sa translation vers le cimetière de l'Est de Bayeux en 1933. Cette communauté religieuse avait la charge des

malades de l'Hôtel-Dieu à partir du milieu du XVII^e jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle. Le monument funéraire commémorant la sépulture de l'abbesse fondatrice du couvent des Augustines, Marie-Madeleine Julienne de la Hunaudière dite de Saint-Augustin, décédée en 1680, se dresse encore aujourd'hui au centre de la zone étudiée. La translation des sépultures n'a affecté les inhumations que sur une profondeur d'environ 90 cm à partir de la surface, si bien que le diagnostic a révélé sous cette côte un étagement de sépultures sur près d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Leur imbrication et le nombre important de recouvrements sont caractéristiques des cimetières paroissiaux et communautaires. Plusieurs modes d'inhumation ont pu être observés : cercueil, fosse avec couverture en bois et linceul. La découverte d'une sépulture féminine associée à des épingles de linceul modernes concorde avec les mentions de l'existence au même emplacement du cimetière des Augustines Hospitalières. Si l'identification d'une sépulture masculine parmi ces inhumations ne contredit pas cette interprétation (chapelain ?), elle peut néanmoins se faire l'écho d'une occupation funéraire antérieure, à savoir le « *Cimetière des pauvres* » lié à l'Hôtel-Dieu et mentionné sur un plan de la première moitié du XVII^e siècle (Archives diocésaines de Bayeux). L'extension de ce dernier vers le sud n'a pas pu être confirmée en raison de l'important remblaiement de la parcelle AL 196 sur au moins 4 m d'épaisseur.

Grégory SCHÜTZ et Charles-Edouard SAUVIN



Fig. 8 - BAYEUX, 13 rue de Nesmond. Jardin des Augustines. Vue du sondage ; au premier plan, le monument funéraire de la mère abbesse.

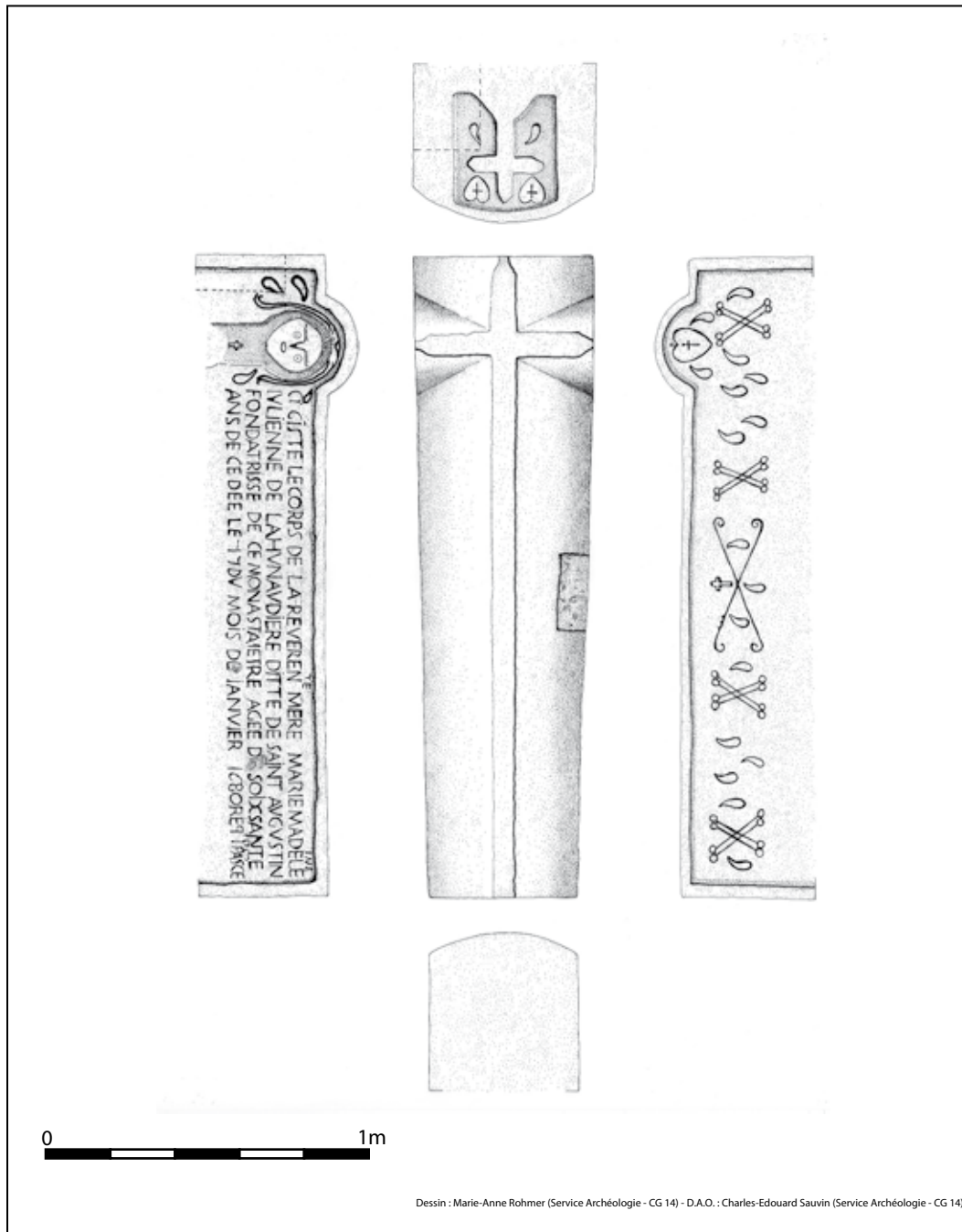


Fig. 9 - BAYEUX, 13 rue de Nesmond. Relevé des parois du tombeau monolithe de la mère abbesse.

GAULE ROMAINE

MODERNE

BAYEUX

Place du Québec et 6 rue aux Coqs

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de réaménagement du quartier compris entre la place du Québec et la rue aux Coqs à Bayeux (Calvados) (maîtrise d'ouvrage : Ville de Bayeux).

Le projet municipal vise à réaménager l'espace public au niveau de la place du Québec, autour de l'ancien palais de justice, au niveau de la rue reliant la rue aux Coqs et l'allée de l'Orangerie et au niveau de la rue aux Coqs

elle-même. Il consiste en la création de zones piétonnes, de parkings et en la reprise des axes de circulation et des espaces de stationnement actuels (superficie totale du projet : 5000 m²). Le diagnostic a porté sur les deux secteurs du projet devant accueillir des terrassements profonds, soit 1200 m², le reste des travaux se limitant à des interventions de faible profondeur (renouvellement du revêtement existant et des réseaux).

Le diagnostic est situé dans un secteur resté pendant longtemps à l'écart de la recherche archéologique, le long de la rive est de la rivière l'Aure. Cette zone *extra muros* correspond au faubourg oriental de la ville gallo-romaine d'*Augustodurum* et de l'agglomération médiévale qui lui a succédé. Quelques indices d'occupation antique et médiévale avaient pu être relevés anciennement dans cette partie de la ville et notamment en bordure de la rivière.

L'opération a permis tout d'abord de confirmer l'occupation du secteur au moins depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à l'époque moderne. Trois sondages profonds ont été réalisés en bordure de rivière (place du Québec) afin d'appréhender la dynamique de constitution et d'occupation du fond de vallée. Ils nous informent sur l'absence de structures archéologiques et sur la présence de formations naturelles (niveaux tourbeux, limons de débordement, dépôts alluviaux...) qui livrent de fréquents indices d'anthropisation (mobilier céramique, faune,

fragments de terre cuite architecturale, enduits peints, charbons, mortier de chaux ou encore bois travaillés). Globalement, ces observations renvoient à un paysage de marais parcouru de chenaux aménagés ou de bras de rivière. Une quatrième tranchée a été ouverte plus à l'est de la rivière, au sommet du coteau (6 rue aux Coqs). Elle a révélé un important remblaiement du secteur vraisemblablement à l'époque moderne, sur une épaisseur d'environ 2 m. Ce phénomène semble lié à l'installation en 1580 d'un ensemble de bâtiments et de jardins correspondant au Collège de Bayeux, établissement d'accueil et d'enseignement, représenté sur plusieurs plans anciens. Ce remblai en recouvre un second d'une épaisseur d'environ 1,2 m qui repose quant à lui sur le terrain naturel et qui a livré un ensemble de tessons antiques (II^e et fin du III^e-IV^e siècle).

Grégory SCHÜTZ et Jan VERON

BÉNOUVILLE

Parcelle B 360

BRONZE - FER
MODERNE

L'opération de diagnostic conduite sur la commune de Bénouville fait suite à un projet d'aménagement présenté par la société EDIFIDES. Ce projet concerne la parcelle B 360, d'une superficie de 123 707 m². L'emprise se situe entre l'actuelle RD 515, axe routier qui relie Caen à Ouistreham, et le bourg de Bénouville.

Les sondages ont révélé des vestiges appartenant à trois grands horizons chronologiques : l'âge du Bronze, l'âge du Fer et l'époque Moderne.

L'âge du Bronze se manifeste sous la forme d'un enclos situé tout au nord de l'emprise. Ce dernier est établi sur une superficie voisine de 10 000 m². Le mobilier issu des décapages et sondages réalisés lors de la reconnaissance de cet établissement couvre une période qui s'inscrit dans le Bronze ancien/moyen. Cet ensemble entretient probablement des liens avec une série de structures situées au sud de l'enclos, structures telles que trous de poteaux, fosses et fossés n'ayant livré lors du diagnostic aucun mobilier.

L'âge du Fer est illustré par un vaste ensemble fossoyé dont les surfaces restent délicates à apprécier. Deux séquences semblent représentées sur le diagnostic avec des vestiges attribués à La Tène ancienne, jusqu'à La Tène moyenne. Ces deux occupations sont connectées par un réseau parcellaire, peut-être un axe viaire. La phase correspondant à La Tène ancienne semble conçue sur la base d'un petit espace défini par un fossé peu important. À contrario les vestiges attribués à La Tène moyenne reposent sur des fondations plus imposantes, le fossé pouvant atteindre 4 m de large sous 1 m de recouvrement. La relation entre ces deux entités demeure vague, à savoir s'il s'agit du glissement d'une occupation pérenne ou si les deux unités n'ont pas la même vocation (artisanat, funéraire, domestique...).

Enfin la période Moderne est principalement illustrée par la présence de fossés de parcellaire et de carrières. Des vestiges mobiliers ont révélé des traces d'occupation qui sont probablement liées à l'activité sur place.

David GIAZZON

BIÉVILLE-BEUVILLE

Ensemble sportif

L'opération de diagnostic archéologique qui s'est déroulée à Biéville-Beuville durant la dernière semaine de septembre 2011 a été menée dans le cadre de l'aménagement d'un complexe sportif par la commune sur une surface de 26 230 m². La prescription d'un diagnostic a été motivée par la présence d'un ensemble d'enclos présumé de l'âge du Fer repéré par Jean Desloges en prospection aérienne à l'emplacement même du projet.

Comme le laissaient supposer les photographies aériennes, les vestiges d'un système d'enclos imbriqués du second âge du Fer occupent bien la partie occidentale de la parcelle diagnostiquée. Si les photographies dessinaient les contours de cet établissement, le diagnostic a permis de mesurer la densité et la richesse des vestiges fossoyés qui le constituent.

Deux principaux enclos semblent se dessiner en superposant les résultats du diagnostic et les photographies aériennes redressées (A et B sur la figure). L'enclos A n'a été abordé que sur un quart de sa surface, l'essentiel de son étendue se situant sur la parcelle voisine non prescrite. Les fossés atteignent une profondeur de 3,2 m sous la surface actuelle. Les quelques fosses

et trous de poteaux repérés à l'intérieur suggèrent la présence d'au moins un bâtiment.

Le second ensemble (B) paraît se déployer à partir du premier et occupe un espace bien délimité au nord et à l'est. Le plan obtenu suggère un ensemble dense fait de partitions internes et d'aménagements successifs. La nature des autres vestiges (fours, fosses, TP) et le mobilier recueilli attestent de la vocation domestique de l'ensemble. Une sépulture a été mise au jour dans le comblement de l'un des fossés.

À cette occupation de La Tène succède une occupation antique matérialisée par la présence d'un bâtiment rectangulaire et d'une aire aménagée.

Un troisième enclos présumé (C) est visible sur les photographies aériennes dans le quart nord-est de la parcelle. Néanmoins, aucune structure pouvant lui correspondre n'a été observée à cet emplacement.

Denis THIRON



Fig. 10 - BIÉVILLE-BEUVILLE, ensemble sportif. Plan des enclos imbriqués de l'âge du Fer (en vert foncé, habitat antique).

Préalablement à la construction d'un lotissement d'une dizaine d'hectares à Biéville-Beuville au lieu-dit « la Haie du Coq », une fouille préventive a été menée de la fin août au début du mois de novembre 2011 par le Service d'archéologie du Conseil général du Calvados.

Deux secteurs de cette vaste parcelle ont été concernés par cette opération archéologique. Le premier, situé à l'est de celle-ci, a porté sur une surface de 1 417 m². Le second, à l'ouest, correspond à une fenêtre de 9 911 m² de superficie. Environ 130 mètres séparent ces deux zones de fouille.

Dans la première fenêtre, l'intervention a permis de mettre au jour deux monuments funéraires circulaires encadrés et/ou recoupés par des fossés parcellaires ainsi que deux structures de combustion. Le plus grand des deux monuments circulaires, au centre de la fenêtre, présente un diamètre extérieur de 11,50 m et est constitué d'un fossé arasé conservé sur une trentaine de centimètres s'interrompant à l'est. Ce cercle est recoupé par un fossé non daté, masquant en partie cette ouverture. Au centre de ce cercle, est située une fosse quadrangulaire dont l'axe est/ouest est aligné sur l'ouverture. Sa morphologie témoigne probablement de la présence d'une fosse sépulcrale sous tumulus. Toutefois aucun ossement n'a été conservé en raison de l'acidité de l'encaissant. Le second cercle mis au jour est plus petit avec un diamètre extérieur de 8,50 m. Il se situe à 9 m environ au nord du premier monument. Il est constitué d'un fossé circulaire présentant un profil en cuvette, d'une profondeur moyenne de 18 cm. Comme pour le premier, le fossé circulaire de ce monument s'interrompt mais cette fois-ci à l'ouest. En revanche, son aire interne semble dépourvue de structure. Quant aux deux structures de combustion découvertes dans cette fenêtre de fouille, il s'agit de fours installés tous deux dans le même fossé qui longe par l'est les monuments circulaires. L'un est en sape et l'autre, le plus remarquable, mesure environ 3 m de longueur et présente une forme en huit avec un alandier maçonné en pierres sèches. Ses caractéristiques rappellent sans aucun doute ceux déjà observés sur des sites bas-normands dont la chronologie s'étale de l'âge du Bronze ancien jusqu'au Bronze moyen. La présence de ce four, qui *a priori* est installé postérieurement aux cercles funéraires, indiquerait que les monuments funéraires pourraient être attribuables au Bronze ancien ou moyen. Ils pourraient ainsi être concomitants de l'habitat de cette période mis au jour à une centaine de mètres à l'est dans la deuxième fenêtre de décapage.

En effet, la deuxième fenêtre de décapage de près d'un hectare a permis la découverte d'un enclos d'habitat dont le plan est malheureusement incomplet, puisqu'il s'étend au-delà des limites de l'emprise. Cet enclos est délimité à l'est par deux fossés puissants (2,50 mètres d'ouverture à hauteur de décapage et des profondeurs atteignant près de 2 mètres), discontinus et plus ou moins curvilignes. Leur interruption à l'est semble correspondre à une ouverture. Tandis qu'au nord de la fenêtre, d'autres

fossés également curvilignes et discontinus, mais de gabarits plus petits, ont été observés conférant à l'enclos une ouverture au nord en forme de goulot de bouteille. D'autres petits fossés ont également été mis au jour dans l'enclos. Ceux-ci, cette fois-ci linéaires et orientés sud-nord/est-ouest, semblent partitionner l'aire centrale de l'enclos. Toutefois leur attribution chronologique n'a pas encore été établie et leur contemporanéité avec l'enclos reste à démontrer.

Dans cette fenêtre, de nombreux faits ont par ailleurs été révélés. Parmi eux, des trous de poteaux très arasés observés à divers endroits de l'enclos, révélant à l'ouest, le plan d'un grenier et à l'est, le plan d'un bâtiment rectangulaire d'une vingtaine de mètres carrés de superficie. Quatre petits fours présentant un plan en huit ont aussi été mis au jour à l'intérieur et au nord-est de l'enclos. Peu de fosses ont par ailleurs livré du matériel. Les deux seules à en livrer de façon significative ne sont pas contemporaines de l'enclos. L'une semble de l'âge du Fer, l'autre du Néolithique moyen II d'après un vase support et plusieurs vases globulaires dont un archéologiquement complet, exhumés de son remplissage.

La fouille complète des fossés de l'enclos a permis de mettre au jour l'essentiel du mobilier céramique, lithique et faunique du site témoignant d'activités tournées vers la production agricole ou domestique. L'étude de ce mobilier ne fait que débiter, néanmoins la céramique indique une occupation s'étalant du Bronze ancien au début du Bronze moyen. Cette attribution chronologique sera, nous l'espérons, précisée grâce à des datations par le radiocarbone. S'agissant de l'environnement du site à l'âge du Bronze, des analyses carpologiques, anthracologiques, micromorphologiques, archéozoologiques et palynologiques seront menées afin de le caractériser dans le courant de l'année 2012.

D'autres structures ont par ailleurs été mises au jour dans cette deuxième fenêtre. Au nord, un ensemble de petits fossés et un plus large mais peu profond, tous orientés est-ouest, ont été observés. Aucun mobilier datant n'a été trouvé dans leur remplissage. Une série de calages en pierres de poteaux a été aussi identifiée durant la fouille. Le mobilier découvert les attribue aux périodes historiques au sens large. Enfin, de grandes fosses et des trous d'hommes de la seconde Guerre Mondiale ont également été repérés.

Cette opération archéologique a permis la fouille d'un enclos d'habitat de l'âge du Bronze d'une surface minimum de 4500 m² au plan encore inédit pour la région avec son entrée en goulot de bouteille et son partitionnement interne. Les vestiges de constructions sur poteaux que l'on suppose contemporains de l'enclos viennent par ailleurs compléter les rares plans de maisons déjà connus en Basse-Normandie pour cette période. Le mobilier découvert apparaît également intéressant et son étude prometteuse pour la connaissance des activités agropastorales et domestiques à l'âge du Bronze. Il faut en effet noter que la fouille de ce site a livré une quantité assez conséquente de restes fauniques. Ces restes, rarement

conservés sur les sites de l'âge du Bronze dans la Plaine de Caen, apporteront sans aucun doute de nouvelles données sur l'élevage de cette période. Enfin, cette fouille a également permis d'étudier l'espace funéraire, ou du moins une partie, qui semble associée à cet habitat. Cette recherche approfondira probablement les connaissances

quant aux relations entre espace funéraire et domestique de cette période.

Cécile GERMAIN-VALLÉE

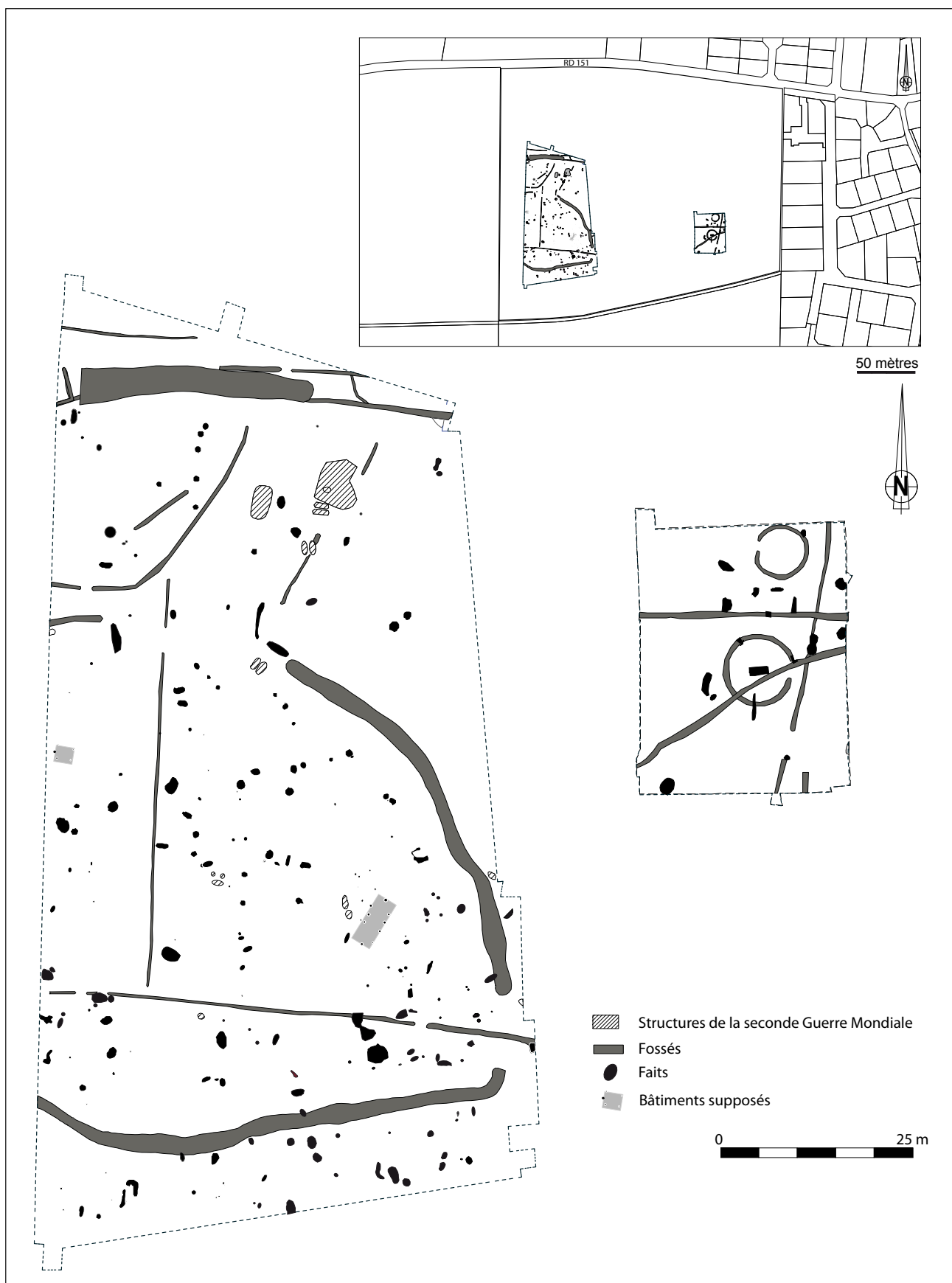


Fig. 11 - BIÉVILLE-BEUVILLE, la Haie du Coq. Plan général des deux fenêtres de fouille.

La campagne de fouille programmée de 2011 est la troisième effectuée sur le site. Les années précédentes (2008, 2009), une longue esplanade empierrée, de 8 m de large, tapissant la berge du Dan antique et limitée par un quai, avait été mise au jour. En arrière de la berge, un petit bâtiment entouré d'une cour avait été édifié. L'occupation était limitée par un long mur est-ouest, parallèle au Dan, isolant ainsi une bande construite d'une quinzaine de mètres de largeur s'étirant le long du cours d'eau sur 80 m au minimum (l'esplanade empierrée se voit très bien en photographie aérienne).

Cette année, l'opération a consisté d'abord à agrandir vers l'ouest la zone de fouille précédemment ouverte en

bordure du cours d'eau, de manière d'une part à obtenir une vision plus large de l'organisation du bâti en haut de pente, d'autre part à essayer de mieux comprendre les structures construites s'étirant depuis le quai dans le cours d'eau antique. L'objectif général de l'intervention sur ce secteur était de mieux caractériser les activités économiques du site et leur lien avec le Dan. En haut de pente, l'édifice découvert en 2009 a été fouillé dans sa totalité. Il s'agit d'un bâtiment de 2 pièces, de 45 m², entièrement construit sur solins. Élevé à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle, il est contemporain d'une phase de restauration de la calade, et recouvre les vestiges d'une petite construction et de 4 foyers, remontant au I^{er} siècle. Le bâtiment de 2 pièces ouvre à l'est et à

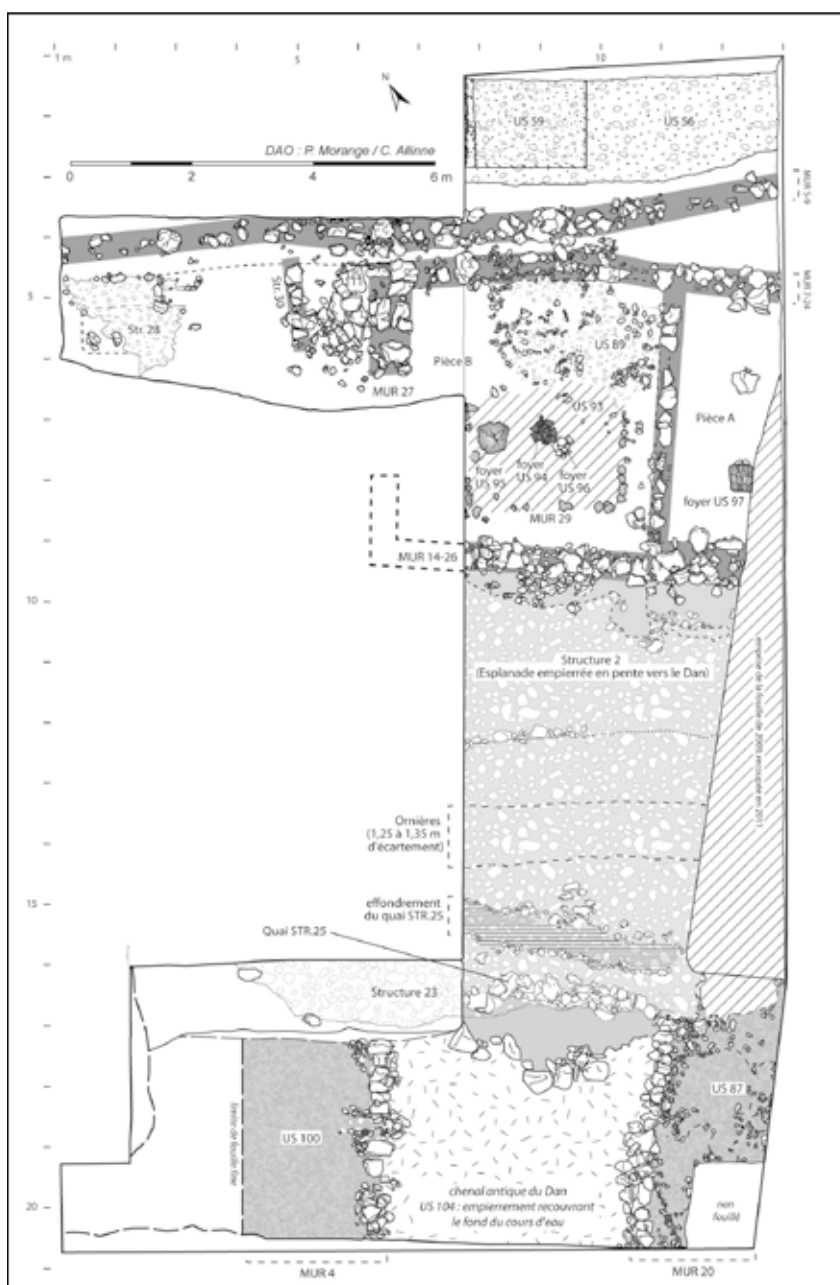


Fig. 12 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, basse vallée du Dan.
 Plan général des vestiges mis au jour le long du Dan.

l'ouest sur deux espaces extérieurs (cours) au sol de terre battue. Une entrée semble s'être trouvée au sud, permettant l'accès à la berge. Au nord, l'occupation est toujours limitée par le long mur-terrasse, suivi sur 20 m de long. Dans le chenal antique, 2 puissants murs, parallèles entre eux et perpendiculaires au quai, ont été dégagés. Larges d'au moins 2 m, ils ont été fouillés sur 4 m de long mais se poursuivent sous la limite de fouille sud, vers le lit actuel du Dan. Ils limitent un espace en eau de 5 m de large, évoquant un bassin d'appontement. Dans le fond de ce secteur, un vaste empièchement de blocs disjoints tapissait le fond du chenal. D'après ces observations, la profondeur d'eau en avant du quai ne devait pas excéder 80 cm au III^e siècle. Sur l'ensemble de cette zone de fouille en bordure du Dan, le mobilier archéologique s'est distingué par son abondance et son originalité. Trois blocs calcaires ovales et trapézoïdaux, percés d'un trou à leur sommet, ont notamment été mis au jour. Il pourrait s'agir d'ancres, par comparaison avec des découvertes déjà effectuées. Celles-ci auraient pu servir à immobiliser des barques légères dans un cours d'eau peu actif, comme c'était le cas du Dan antique, ou encore être utilisées pour maintenir des casiers de pêche. Quatre lests de filets de pêche (ou de chasse) en plomb ont par ailleurs été découverts dans le comblement du cours d'eau et en surface de l'aire empièchée. L'ensemble de ces données dessine le contour d'un site à vocation portuaire, même s'il ne s'agit que d'un débarcadère modeste. Corroborant l'hypothèse d'une place d'échange, 78 monnaies ont été mises au jour dans ce secteur, principalement dans le comblement du cours d'eau, dans les épaisses couches de circulation accumulées sur l'aire empièchée, après la fin de son entretien régulier, et dans les niveaux composant les sols successifs de la cour encadrant le bâtiment. L'étude préliminaire effectuée par P.-M. Guihard (CRAHAM, service de numismatique) a montré que ce lot important était composé pour l'essentiel de pièces très usées, de valeur médiocre à l'unité, témoignant de transactions de faibles montants (achats de la vie quotidienne) mais effectuées à un rythme très soutenu. Une partie des monnaies aurait pu être frappée localement, comme en témoigne un lourd cône en fer de 19 cm de long découvert dans le fond du chenal dans des contextes de la fin du III^e siècle et évoquant un coin monétaire. Originalité supplémentaire,

la période de plus grand dynamisme du site, telle qu'elle est documentée par la numismatique, est la 1^{ère} moitié du IV^e siècle. Les études à venir du mobilier archéologique, notamment métallique et céramique, sont dans ce sens très attendues pour préciser la vocation et la fourchette d'occupation du site.

Deux sondages à la pelle mécanique ont par ailleurs été pratiqués en 2011 sur le flanc du versant, à l'emplacement d'anomalies révélées en prospection géophysique. Absolument vierges de tout vestige archéologique, ils ont essentiellement montré les limites de l'interprétation des cartes de résistivité électrique et magnétique. Un sondage de 75 m² a enfin été ouvert contre la tranchée effectuée en diagnostic par l'INRAP en 2005. L'objectif était de poursuivre la fouille des structures interprétées comme des unités d'habitation, afin de vérifier l'hypothèse d'un habitat groupé. À cette fin, le sondage a été implanté de manière à recouper ce qui avait été compris comme deux fonds de cabanes. La fouille a en fait révélé une vaste aire de circulation composée de plusieurs niveaux de sols en terre battue très damés, dont les nids-de-poules avaient été comblés par des recharges caillouteuses de formes et de profondeurs variées. Deux fosses parementées, l'une arrondie, l'autre rectangulaire, constituaient les seules structures construites de la zone de fouille. Ces résultats remettent clairement en question l'interprétation de cette partie du site comme une zone d'habitations sur poteaux. Ce secteur est aussi remarquable par le très faible enfouissement des couches archéologiques (15 cm environ sous le niveau du sol actuel), leur état d'arasement et le mélange très net observé dans les couches superficielles avec du matériel contemporain (vaisselle de table des XIX^e et XX^e siècles, cartouches et douilles de la 2nde Guerre Mondiale). Les assemblages de mobilier céramique et monétaire antique renvoient à la même fourchette chronologique que dans le fond de vallée : latente ou sporadique dans la 2^e moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., l'occupation se densifie à partir du tournant du III^e siècle et ne décline qu'à partir de la 2^e moitié du IV^e siècle.

Cécile ALLINNE

FER

GAULE ROMAINE

BOURGUÉBUS

La Main Delle - phase III

Cette troisième opération de diagnostic conduite sur le site de « La Main Delle » pour une extension du lotissement actuel, a permis d'enregistrer un prolongement du site sur environ 1,3 ha vers le sud et d'identifier, enfin, le côté sud de l'imposant habitat de la fin de l'âge du Fer (La Tène moyenne / finale).

L'identification de ce côté de l'enceinte passe par la découverte d'une cour inédite (cour 17) de 7 000 m² adossée au « fortin » (enclos 7). Son fossé avec celui du « fortin », des ouvrages d'une profondeur respective de 2,50 m et 4,50 m sous la surface, forment en effet de ce côté la clôture méridionale de la résidence.

Bien que la cour 17 ait été établie à une cinquantaine de mètres des cours principales (cours 1 à 5), les aménagements découverts dans son emprise, plusieurs fosses de stockage, des fours encaissés, des trous de poteau, révèlent la vocation domestique vraisemblable de cet espace. On dénombre en outre de très nombreux rejets de restes de faune consommée dans son fossé de ceinture. Un peu donc comme pour d'autres résidences aristocratiques de l'Ouest, l'habitat de « La Main Delle » comporterait, à l'intérieur d'une enceinte pour l'instant reconnue sur 4 ha, plusieurs espaces clos à vocation domestique et, probablement, artisanale ou technique (stockage par exemple).

Le reste des sondages a permis de découvrir à une quarantaine de mètres à l'ouest de la cour 17, les fondations d'une habitation sur poteaux plantés de La Tène ancienne, à raccorder donc au groupe d'enclos 8, 9, 10, 11 étudié au nord-ouest en 2009. On ne repère néanmoins aucune marque de statut élevé au niveau de ces installations susceptibles de préfigurer l'importance de l'habitat qui se développera à cet endroit à partir de La Tène moyenne ou finale.

Plusieurs sections de fossés de faible gabarit découverts autour de ces installations attestent, comme par exemple à l'ifs « Object'ifs Sud », de l'existence d'un parcellaire agricole environnant. Celui de Bourguébus est encore mal daté. L'un de ces fossés pourtant, central à l'emprise, a pu, au début de La Tène finale (Dressel 1), avoir la double fonction de parcellaire et de limite, physique ou foncière, à la grande enceinte.

Un peu plus à l'ouest, deux ensembles répartis sur quelque

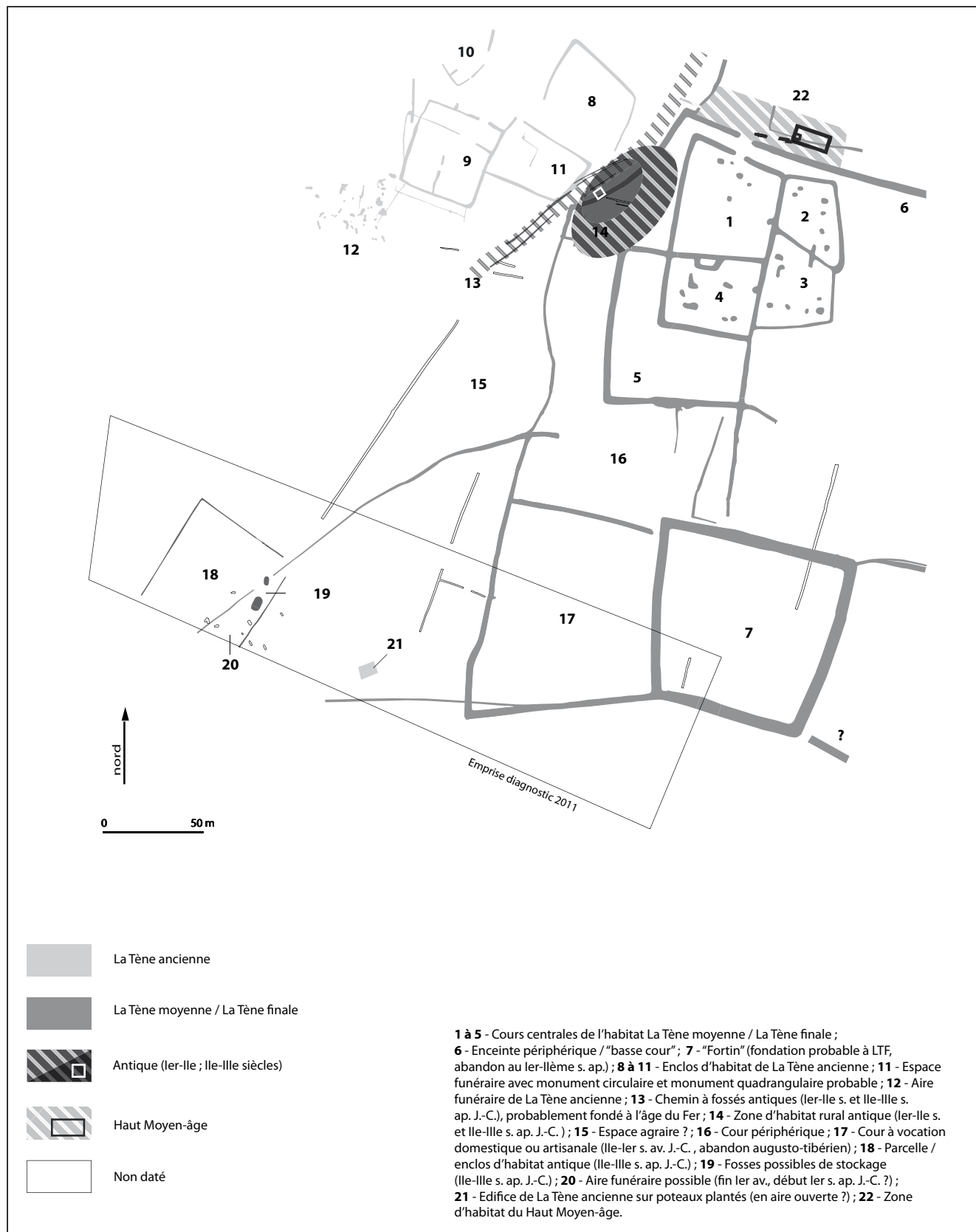


Fig. 13 - BOURGUÉBUS, la Main Delle, phase III. Plan synthétique des occupations successives du gisement.

3 500 m² ont été découverts superposés l'un à l'autre. Le premier correspond à un groupe funéraire vraisemblable provisoirement attribué à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et au début du I^{er} siècle ap. (20). Il se compose, dans l'espace des tranchées, d'une petite dizaine de fosses oblongues pouvant s'apparenter à des sépultures. Toutefois, une seule de ces fosses, la plus profonde, comportait un ossement conservé, la diaphyse d'un fémur droit probablement, et une autre un peu de mobilier détritique remanié.

L'ensemble, dont on peut penser que l'utilisation fut brève, est recoupé en son milieu par l'extrémité nord d'une grande parcelle des II^e-III^e siècles ap. J.-C. (18) sur laquelle se repèrent au moins deux fosses (19) dotées d'abondants rejets détritiques. Son format, 50 m de large pour plus de 60 m de long dans l'emprise, comme le faible gabarit de

ses fossés, la rapprochent des grandes parcelles d'habitat de lfs « Object'ifs Sud - ens. 7 » ou encore de lfs « Le Hoguet ».

Sur un plan plus large, le repérage sur photos satellites d'enclos et de chemins autour du site de « La Main Delle », certes non encore datés, suggère là aussi une existence de l'ensemble en réseau ; réseau dont on peut espérer découvrir un jour l'origine mais aussi mesurer l'étendue comme l'interaction, vraisemblable, avec les groupes d'habitats contemporains situés à quelques kilomètres de là, le long de la vallée de l'Orne.

Ivan JAHIER

BRONZE

GAULE ROMAINE

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Le Bas des Prés

Le projet de construction d'un centre commercial a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur les 1,5 ha de l'aménagement. Les terrains se trouvent sur le territoire de la commune de Bretteville-l'Orgueilleuse, à la sortie nord-est du bourg, à l'angle de la RD 83 et du chemin du Bas des Prés, sur les parcelles ZA 12 et 54.

Le diagnostic s'est révélé positif avec 43 structures identifiées sur l'ensemble de l'emprise. Les vestiges sont essentiellement des fossés au comblement brun-gris homogène et au profil en cuvette. Le reste consiste en un mur et quelques petites fosses, dont un foyer isolé.

L'identification de deux séries de fossés parallèles entre eux, espacés de 55 m et orientés nord-ouest/sud-est permet d'approcher les vestiges de façon ordonnée. Parmi le faisceau sud se distingue un mur qui, à l'instar des fossés, court du nord-ouest au sud-est sans former de retour. Le faisceau nord, un axe constitué d'un à trois fossés selon les sections décapées, est situé à 55 mètres du faisceau sud. Ces deux lignes parallèles définissent un vaste espace qui a livré les vestiges d'une fosse de l'âge du Bronze ancien, d'un chablis mais aussi d'un

fossé traçant un angle quasiment droit, symptomatique d'une forme enclose. Un fragment de céramique à pâte claire, évoquant la période gallo-romaine, provient de son comblement.

Au sud de l'axe méridional, jusqu'à la limite méridionale de l'emprise, et perpendiculairement à lui, on observe trois partitions de l'espace, se présentant sous la forme de deux fossés parallèles dans deux cas ou sous la forme d'un mur et d'un fossé parallèles dans le troisième cas.

Bien que nous ne disposions de presque aucun élément céramique pour appuyer chronologiquement cette interprétation, il nous semble que ces vestiges ne peuvent prendre de sens qu'en relation avec le site de la villa gallo-romaine adjacente, au sud de l'emprise, et/ou avec l'habitat du second âge du Fer qui la précède. Les linéaires rencontrés lors du diagnostic (notamment le mur) sont orientés comme ceux de la villa. Il est très probable qu'ils soient les vestiges de la clôture d'espaces définis par cette unité d'habitat et de production agricole.

David FLOTTÉ

MULTIPLE

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Le Bas des Prés - Lotissement Résidence du Parc

Dans le cadre du développement résidentiel de la commune de Bretteville-l'Orgueilleuse, un nouveau projet d'aménagement a été envisagé sur les parcelles jouxtant les derniers lotissements au nord du bourg, entre la rive gauche du Chironne et la route départementale en direction du Fresne-Camilly. Ce projet a conduit à la prescription d'une opération de diagnostic, ceci en

raison de la présence d'une villa romaine repérée par prospection aérienne et mécanique sur la parcelle située au nord. Ce diagnostic a non seulement permis de déterminer l'ampleur de cet établissement et de préciser sa chronologie, mais il a également mis en évidence un complexe fossoyé de la période laténienne. L'ensemble de ces vestiges a été soumis à une fouille préventive sur



Fig. 14 - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, le Bas des Prés.
Les deux petits mausolées gallo-romains (cliché C.-C. Vauterin, INRAP).

une superficie de quatre hectares et demi. La phase de post-fouille étant actuellement en cours, le bilan présenté ici est donc provisoire.

Les résultats de la fouille sont largement à la hauteur des espérances. Mille ans d'occupation, insérés *grosso modo* entre le VI^e siècle avant et le IV^e siècle après J.-C., ont ainsi pu être étudiés. Toute la richesse du site réside indéniablement dans sa longévité et dans la complexité de son évolution. Ainsi, pour la seule période de l'âge du Fer, nous décelons au moins six phases successives, matérialisées chacune par la réfection ou la création d'un nouvel enclos. La première installation concerne une ferme entourée d'un puissant fossé auquel il faut imaginer un talus bordier et un portique d'entrée. Les vestiges d'habitat se résument à quelques caves pour le stockage des denrées et à des trous de poteau témoignant de constructions en bois. Tout au long du second âge du Fer, cet habitat a connu d'importants réaménagements, entraînant de légers déplacements du cœur de l'habitat vers le nord-est. D'innombrables structures excavées accompagnent ces installations successives, dont de nombreuses caves de stockage, des traces de bâtiments en bois et des petits fours domestiques. Dès la première phase d'occupation, une nécropole est installée à

l'extérieur de l'habitat, au sein d'une parcelle faisant office d'accès. Cette nécropole, dense d'une centaine de défunts, est essentiellement fréquentée lors des premières phases d'occupation et nous montre des coutumes funéraires principalement orientées vers l'inhumation, plus marginalement l'incinération.

À l'aube de l'Antiquité, sans interruption avec la période précédente, l'habitat connaît sa septième modification sous la forme d'une nouvelle enceinte fossoyée. Cet établissement évolue ensuite, probablement à partir du II^e siècle de notre ère, vers une *villa* et son domaine agricole et funéraire. De ce domaine a été fouillée sa partie méridionale, incluant une partie de la vaste cour de la *pars urbana* et une partie des aménagements de la *pars rustica*, à l'est de la cour. De nombreux vestiges excavés témoignent des diverses activités (puits, fours domestiques, four à chaux, caves...), tandis qu'un abondant panel de mobiliers issus de ces structures nous dévoile indirectement le raffinement des lieux et de la vie des habitants (décor d'enduits peints, céramique d'importation...). Quant au secteur au sud du domaine, la destination funéraire de ce lieu au début de l'occupation gauloise semble rester ancrée dans la mémoire, puisque l'endroit y accueille, au cours du IV^e siècle de notre ère,



Fig. 15 - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, le Bas des Prés.
Alondier de four à chaux (cliché J. Villaregut, INRAP).



Fig. 16 - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, le Bas des Prés.
Sépulture de La Tène ancienne, accompagnée d'une jatte à bord à festons (cliché K. Chanson, INRAP).

des petits groupes funéraires rassemblant une trentaine de tombes à incinération et à inhumation autour de deux petits mausolées.

Au moment du déclin de beaucoup d'établissements antiques régionaux lors des troubles de la fin du III^e siècle de notre ère, le domaine de Bretteville-l'Orgueilleuse fait partie des rares sites qui perdurent jusqu'aux dernières décennies du IV^e siècle de notre ère. Cette dernière phase d'occupation, dont la conception demeure encore quelque peu floue à cet instant de l'étude, est illustrée par un bâtiment sur poteaux et quelques inhumations.

De façon totalement inattendue, le site nous a également dévoilé une part d'histoire bien plus récente mais déjà enfouie dans l'oubli. En effet, la fouille a permis de recenser de nombreux vestiges datant de la seconde Guerre Mondiale et de les identifier comme des installations en rapport avec un aérodrome de secours et une plateforme de stockage des forces alliées lors du Débarquement.

Chris-Cécile VAUTERIN

CABOURG

CONTEMPORAIN

Avenue Guillaume le Conquérant et avenue de la Divette

Un diagnostic archéologique sur une emprise de près de sept hectares en milieu rural a été réalisé « avenue Guillaume le Conquérant et avenue de la Divette » à Cabourg, suite à la volonté de la mairie de construire un lotissement. Il a livré huit fossés parcellaires et un fossé de drainage. Ces aménagements, au regard du mobilier piégé dans leur comblement, appartiennent à la période contemporaine. Deux de ces derniers sont comblés des remblais du Grand Hôtel de Cabourg, incendié durant la libération de la commune à la fin

de la seconde Guerre Mondiale. Une excavation renfermant le même type de mobilier a également été observée. Les autres anomalies constatées au sol sont des chablis appartenant aux parcelles implantées dans les années 1970, ainsi que deux ornières formées par le passage des chevaux d'un haras localisé à proximité des parcelles diagnostiquées.

Elise SEHIER

CAEN

8 rue Vaubenard

MOYEN ÂGE

MODERNE

En février 2010, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP au n°8 rue Vaubenard à Caen, suite à un projet immobilier.

Il se situe à l'est de l'Abbaye aux Dames créée au XII^e siècle et au cœur d'anciennes carrières souterraines de pierre. En effet, les parcelles concernées comprennent une bonne partie de la carrière dite de Vaubenard. L'état actuel est délabré, voire dangereux, et la prescription scientifique a exclu de ce fait la zone des carrières du diagnostic, réduisant la surface à 1800 m².

L'opération archéologique a permis de mettre en évidence une faible occupation à l'époque médiévale, le terrain pouvant être assimilé à un espace libre.

Il faut noter la présence d'un fossé et d'une fosse non datés mais antérieurs à la fin du Moyen Âge, témoins de la

première occupation sur le site.

Ensuite se met en place un muret ayant le rôle de soutènement pour l'aménagement d'une terrasse au nord-ouest et qui permettait de dégager un niveau de circulation directement aménagé sur le terrain naturel.

Malgré la présence de carrières au sud et à l'est, nous n'avons relevé aucun effondrement ou vestige lié à l'exploitation ou à l'extraction de la pierre de Caen, si ce ne sont les fragments de plaquettes calcaires présents dans un remblai, témoin de l'occupation aux XIV^e et XV^e siècles. Ces quelques aménagements sont enfin recouverts au XVI^e siècle par de la terre de jardin.

Bénédicte GUILLOT

CAEN

93 rue Caponière

MOYEN ÂGE

MODERNE

En mars 2011, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP au n°93, rue Caponière à Caen, suite à un projet immobilier. Ce dernier est situé en partie dans l'hôpital psychiatrique du Bon Sauveur, installé au début du XIX^e siècle dans l'ancienne maison conventuelle des Capucins, dont la fondation remonte au XVI^e siècle.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence diverses occupations dans cette partie de la ville.

Tout d'abord la présence de deux fosses ayant livré du mobilier néolithique ou protohistorique complète les anciennes observations réalisées aux alentours du terrain, sans pour autant pouvoir caractériser une occupation précise du secteur, ni la dater précisément.

Il faut ensuite noter l'absence de mobilier remontant à la période gallo-romaine, alors que des fragments de cette époque étaient signalés à l'est lors de la fouille dans la cour de la DRAC en 1996 et également lors de sondages dans le quartier en 1979.

ville médiévale de Caen, voire même antérieures à son développement au XI^e siècle, comme le montre le mobilier des IX^e-X^e siècles retrouvé dans une fosse. Des fossés et fosses du XI^e siècle s'apparentent à une occupation liée au drainage et à la mise en culture du sol, même s'ils ne semblent pas présenter une organisation structurée.

Il faut également signaler la présence de plusieurs fossés, probablement toujours liés à un système de drainage du sol, remontant aux XIV^e-XV^e siècles, signe d'une occupation pérenne de ce secteur de la ville.

Enfin, la création du couvent des Jacobins n'a pas laissé de signes particuliers dans la parcelle, si on excepte un épandage de vaisselle probablement afin de niveler le sol. Le plan de F. Bignon réalisé en 1672 montre alors un grand terrain planté au sud du couvent et du cloître, dont fait partie la parcelle étudiée.

Bénédicte GUILLOT

L'un des apports importants du diagnostic est la mise au jour de structures datées des tous premiers temps de la

En février 2010, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP au 102-104 rue Basse à Caen suite à un projet immobilier.

Il a permis d'observer la stratigraphie aux abords du canal de Caen à la mer, canal construit au XIX^e siècle dans ce qui était alors des marécages appartenant à l'Abbaye aux Dames.

Une succession de limons argileux gris clair et bleutés ainsi que des passages de tourbes ont été mis en évidence. Il n'a été collecté aucun mobilier ou matériaux périssables comme du bois.

Au nord et à l'est, des calcaires ont été jetés dans les limons argileux. Il est probable que ces aménagements soient des tentatives pour faciliter le drainage du terrain et également gagner des terres sur les marécages. Malheureusement, lorsque les calcaires étaient trop compacts, ceci a eu comme conséquence de faire remonter le niveau d'eau de

près de 1 m. En revanche, lorsqu'il ne s'agissait que de gros blocs épars, l'eau est restée à un niveau plus bas.

L'origine de ces calcaires est facile à déterminer puisque l'on se situe immédiatement au sud d'un des plus importants secteurs de carrières en pierre de Caen. Un front de carrières à ciel ouvert existe au nord de la rue Basse où il existait une ancienne entrée par bouche de cave.

Il semble donc logique que les calcaires observés soient des déchets des carrières voisines, associés à des pierres qui avaient commencé à être préparées sur place ou provenant de démolition. Il n'a pas été possible de dater ces aménagements, aucun mobilier datant n'ayant été recueilli dans les différents niveaux.

Bénédicte GUILLOT

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Une opération d'archéologie préventive a eu lieu en 2005 à l'emplacement des actuelles «salles du rempart». Une fouille programmée a été lancée durant l'été 2011 afin d'étudier un grand bâtiment mis en évidence en 2005 et se développant au sud des limites de fouille.

Les données de cet été, associées aux résultats de 2005 et d'un diagnostic de 2010, permettent de restituer un édifice de 12,70 m par 23,70 m (mesures internes), avec des maçonneries larges de 0,80 m à 0,95 m.

La présence des emplacements pour les solives d'un plancher dans le pignon ouest permet de restituer un édifice à deux niveaux. L'entrée principale de l'étage bas se situe au centre du pignon est. Une entrée secondaire, large de 0,85 m, est sur le mur gouttereau sud, au niveau de l'angle avec le pignon ouest. L'accès à l'étage se faisait au moins par la façade sud où une porte a été mise en évidence à 4,30 m de l'angle ouest.

Le linteau de la porte secondaire à l'étage bas se trouve au niveau des solives. On peut donc présumer que la hauteur de la pièce dans la partie occidentale de l'édifice est identique à celle de la porte, dans les deux mètres environ. L'altitude des solives donne un niveau de sol aux environs de 24,40 m alors que le seuil de l'entrée principale est à 25,60 m, soit 1,20 m plus haut - espace insuffisant pour se tenir debout. Il semble donc que cet édifice présente

deux hauteurs de sols différents dans son étage bas, ce qui pourrait impliquer un cloisonnement de l'espace en plusieurs pièces.

Les réorganisations de l'espace dans ce secteur du château sont marquées par la reprise du mur gouttereau nord et la récupération d'une grande partie de la façade sud et du pignon est.

Le maintien d'une portion du mur gouttereau nord s'explique par la construction d'une maison durant la seconde moitié du XIV^e siècle (maison fouillée en 2005) qui utilise ce mur comme limite sud.

La reprise de l'enceinte et la mise en place d'un contre-mur au sud pourraient expliquer pourquoi toutes les maçonneries de l'édifice n'ont pas été démontées. Le pignon ouest et la portion du mur gouttereau sud participeraient alors directement au renforcement de la défense du château. Les traces de taille brettelée sur le parement du contre-mur permettent de dater ce dernier au plus tôt de la fin du XIII^e siècle.

La fouille a également mis en évidence des occupations des périodes moderne et contemporaine liées à la caserne Lefèbre. Un plot du bâtiment des douches et de grandes dalles calcaires avec de nombreux graffitis témoignent de la vie de caserne pour les soldats logés au château.

La seconde Guerre Mondiale est présente sur le terrain par un cratère formé par l'explosion d'une bombe ou d'un obus



Fig. 17 - CAEN, le Château.

Mur pignon ouest du grand édifice avec les emplacements pour les solives du plancher de l'étage (cliché B. Guillot).



Fig. 18 - CAEN, le Château.

Cratère dû à une bombe tombée en 1944 dans le contre-mur renforçant la fortification (cliché B. Labbey).



Fig. 19 - CAEN, le Château. Mobilier retrouvé dans le cratère de bombe (cliché G. Blanchet).

dans le contre-mur de la fortification. Son comblement a livré, outre des vestiges de l'engin, plus de 120 douilles de 88 de DCA, des balles de fusils allemands de 7.92, et quelques grenades (dont une d'origine française juste désamorcée). Parmi le mobilier recueilli se trouvaient également de nombreux fragments de boîtes de conserve provenant de rations militaires et surtout des bouteilles intactes de bières et de vin «made in England» ou «made in Scotland». La rapidité du comblement est certifiée par la présence d'un squelette d'équidé qui avait encore ses fers.

Enfin, du mobilier appartenant aux troupes allemandes était également présent dans le cratère. Une semelle cloutée représente l'uniforme, un étui de pelle, l'équipement

du soldat, et un dessous de montre à gousset, la vie quotidienne. Cet objet est exceptionnel car l'intérieur a été gravé par son propriétaire :

«Russland
1941-1943
Gfr Baldo
Frankreich
1943»

L'extérieur de la boîte est décoré avec des motifs à répertoires géométriques caractéristiques de l'Art Déco et un emplacement est dédié aux initiales «JB».

Bénédicte GUILLOT

MOYEN ÂGE

MODERNE

CAEN Place Saint-Sauveur

La fouille s'est effectuée préalablement au projet de réaménagement du quartier Saint-Sauveur par la ville de Caen. Divisée en trois phases, de part et d'autre de la statue de Louis XIV et devant l'église Saint-Sauveur, elle a été l'occasion d'étudier les occupations de la place du Marché entre le XIII^e et le XV^e siècle, ainsi qu'une partie du cimetière de l'ancienne église Saint-Sauveur. Le travail de post-fouille vient de commencer, il s'agit donc de résultats provisoires en attendant les diverses études et notamment l'étude anthropologique.

Au XIII^e siècle, une grande campagne de travaux est effectuée sur la totalité de la place, qui est aplanie entre la place Fontette à l'ouest et l'église Saint-Sauveur à l'est, détruisant les occupations antérieures. De petits galets en silex et en calcaire sont soigneusement enfoncés dans le limon donnant au sol un aspect de mosaïque. Le lieu s'envasant peu à peu, il est nécessaire de surélever les passages piétons et d'installer de nouvelles chaussées. Au moins cinq aménagements de places successives, entre le XIII^e et le XV^e siècle, ont été étudiés. Les principaux vestiges témoignant de l'existence d'un marché sur la

place à cette époque sont des ornières formées par le passage des chariots. Elles permettent de préciser le sens de circulation des véhicules : le principal axe allait d'est en ouest jusqu'au croisement avec les rues aux Fromages au sud et Pémagnie au nord. L'absence de restes de structures maçonnées invite à penser que les étals du marché étaient de facture légère, sans doute en bois, et facilement transportables.

Lors de la fouille ont été mis au jour de nombreux ossements animaux et des fragments de céramique provenant surtout de pichets à vin glaçurés, décorés d'écaillés, de bandes verticales ou de fleurs. Une tête, recouverte de glaçure verte et représentant probablement un moine avec sa tonsure, a également été exhumée. La bouche ne sourit que d'un côté si bien qu'en fonction du profil que l'on regarde, il affiche ou non un air joyeux. Cette pièce devait faire partie d'un pot plus important, peut-être un aquamanile, vase à eau en forme d'animal ou de personnage. Une vingtaine de billes en terre cuite vernissées en vert a également été retrouvée, signe que ce jeu était ici pratiqué au moins depuis le Moyen Âge. Enfin, les animaux (cheval, âne, mule, etc.) qui traversaient la place ont perdu de nombreux fers qui se sont enfoncés dans le sol et ont pu être prélevés.

Un cimetière s'implante sur la place à la période moderne. Le parvis de l'église, d'une superficie de 300 m², est alors séparé du reste de la place par un mur en demi-cercle. Dans cet espace sépulcral se trouvait également

un calvaire ; un second calvaire étant situé à l'extérieur, probablement aux abords de la voirie reliant la rue aux Fromages au sud et la rue Pémagnie au nord.

L'espace fouillé comporte deux phases d'inhumations. La plus ancienne, constituée d'adultes, a été mise en évidence lors du diagnostic de 2010 et n'était pas comprise dans la prescription de fouille archéologique de 2011.

La seconde, datée des XVI^e-XVII^e siècles, est quasi-exclusivement constituée d'enfants dont la plupart avaient moins de trois ans à leur décès. Ils sont enterrés sur le dos, enveloppés dans des linceuls et couchés dans un cercueil en bois. On a retrouvé des fragments de tissus, des épingles en bronze, utilisées pour fixer les linceuls, ainsi que des clous en fer et des restes de bois témoignant de la forme rectangulaire ou trapézoïdale des cercueils. Les résultats préliminaires de l'étude anthropologique de la centaine de sépultures fouillées indiquent que plus d'un tiers des jeunes défunts présentent des lésions osseuses marquées (rachitisme, scorbut probable,...), indiquant des conditions sanitaires très défavorables et/ou une certaine forme de résistance face aux crises paléoépidémiologiques et sanitaires répétées. Ceci pose la question de l'origine sociale des inhumés et d'éventuels soins dont ils auraient pu bénéficier.

Bénédictte GUILLOT et Aminte THOMANN



Fig. 20 - CAEN, place Saint-Sauveur. Tête en céramique représentant probablement un moine (cliché B. Guillot).



Fig. 21 - CAEN, place Saint-Sauveur. Cimetière en cours de fouille avec au premier plan des sépultures d'enfants ; au centre, la base d'un calvaire et en arrière-plan, le porche de l'église Saint-Sauveur (cliché A. Thomann).

MULTIPLE

CAEN

Presqu'île portuaire

L'opération occupe la basse vallée de l'Orne. Elle concerne l'aménagement du nouveau palais de justice de Caen. Les conditions de sédimentation de la vallée ont entraîné la prescription directe d'une fouille sous la forme d'un unique carottage dans les 11 mètres de sédiments accumulés. L'étude consistera à diviser la colonne en segments qui feront l'objet d'une étude palynologique et de datations

¹⁴C. L'ensemble a pour but de préciser l'évolution de la végétation et du climat durant l'Holocène dans la vallée de l'Orne.

Emmanuel GHESQUIÈRE

INDÉTERMINÉ

CAMBES-EN-PLAINE

RD 79

Le permis d'aménager obtenu par la société European Homes France pour le projet de construction d'un lotissement et d'une zone d'activités sur la commune de Cambes-en-Plaine, RD 79, a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique par les services de la DRAC.

Les tranchées ont été implantées de manière aléatoire, de façon à couvrir toute la surface et ouvrir entre 5 et 10 % de la surface totale. Sept tranchées ont ainsi été exécutées, réparties sur l'emprise, totalisant une ouverture de 2460 m² soit 8,35 % de la surface totale.

Au terme de ce diagnostic, plusieurs types de structures ont été décelés. La grande majorité d'entre elles consiste en fossés de parcellaire dont la datation n'est pas certifiée. À noter une fosse à l'est et un important colluvionnement au sud-est. Des fosses quadrangulaires ont également été relevées dans la tranchée la plus au nord. Une hache polie fusiforme a aussi été collectée hors contexte et à la semelle du labour.

Agnès HÉRARD

MOYEN ÂGE

CONTEMPORAIN

COLOMBELLES

Le village de Colombelles, rue Hippolyte Monin

Les deux parcelles concernées par la prescription de diagnostic sont situées dans le vieux village de Colombelles, à l'est de l'église. Si l'emprise totale de la surface est de 1443 m², seule la parcelle contigüe à l'église a pu être diagnostiquée, l'autre étant une allée d'accès bordée de murs. Celle-ci constitue le seul vestige du chemin des Venelles reliant le bourg au hameau du bac. Le secteur nord de la parcelle diagnostiquée a révélé la

présence de fossés parcellaires et des restes d'un four probablement culinaire, l'ensemble datant du Bas Moyen-Âge. Les autres vestiges, concentrés sur la partie sud, renvoient à l'époque contemporaine et notamment à la seconde Guerre Mondiale.

Hélène DUPONT, Chris-Cécile VAUTERIN

CONTEMPORAIN

CORMELLES-LE-ROYAL

Les Callouins

Le permis d'aménager obtenu par la société FRANCELOT pour le projet de construction d'un lotissement, sur la commune de Cormelles-le-Royal, au lieu-dit «Les Callouins», sur les parcelles AM 15, 16, 17, 18, 20 et 21 pp, a donné lieu à un diagnostic archéologique sur une surface de 93 408 m².

Les seules traces anciennes relevées consistent en quelques fossés parcellaires sans doute récents, un chemin probablement du XVIII^e siècle, et des vestiges de la seconde Guerre Mondiale.

Agnès HÉRARD

Le Meslier

Le projet de construction d'un parc d'activités commerciales a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur les 19 784 m² de l'aménagement. Les terrains se trouvent sur le territoire de la commune de Courseulles-sur-Mer, à l'entrée sud du bourg, le long et à l'est de la route de Caen (RD 79). Le lieu est baptisé « Le Meslier » et l'emprise du projet couvre tout ou partie des parcelles ZC 387, 389, 391, 395, 398, 401.

Le diagnostic s'est révélé positif avec 36 structures identifiées sur l'ensemble de l'emprise. Les vestiges sont, pour beaucoup, des fossés (27 structures) et pour le reste des fosses. Celles-ci sont préférentiellement situées en bordure d'emprise, côté route. Il s'agit de deux grandes fosses de limon brun mêlé de quelques cailloux calcaires, et de quelques décimètres de profondeur. Elles n'ont livré aucun mobilier. Les quelques autres fosses sont décimétriques et ne présentent pas de caractères morphologiques propres à en trahir la fonction première.

Les fossés présentent des largeurs comprises entre 30 et 170 cm au niveau du décapage, pour les valeurs extrêmes, avec la fréquence la plus grande pour des creusements de 50 à 100 cm de largeur. Leur comblement en cuvette consiste en un limon brun-gris plus ou moins mêlé de cailloux calcaires. Les fossés montrent globalement des orientations divergentes entre elles et généralement nettement déviantes par rapport à la trame parcellaire

actuelle. Les fossés, bien que légèrement disposés en éventail, montrent des axes grossièrement orientés nord-est/sud-ouest. Rien de bien sûr ne peut être dit de la relation chronologique qu'ils entretiennent entre eux (contemporanéité ou multiples phases d'aménagement). On observe seulement une interruption entre deux fossés qui semblent subdiviser l'espace défini par deux axes parallèles et prendre appui sur eux.

Finalement une seule chose est établie : le caractère fossile des fossés mis au jour et leur discordance par rapport aux orientations parcellaires actuellement actives, attestent de leur antériorité globale par rapport à ces dernières.

Le lieu a donc connu au moins deux grandes phases d'aménagement de l'espace sous forme de limites parcellaires fossoyées. Nous vivons encore dans les cadres de la deuxième.

Deux éléments céramiques proviennent de deux segments de fossés : il s'agit de céramiques vernissées de datation moderne ou contemporaine. Mais leur faible nombre ne donne pas à ces deux fossiles directeurs la qualité de jalons chronologiques fiables. Les dates de mise en place de ces aménagements du territoire ne sont pas connaissables à partir des seules données du diagnostic.

David FLOTTÉ

DÉMOUVILLE

NÉOLITHIQUE

Le Clos Neuf

La fouille préventive menée à Démouville par Oxford Archéologie (sous la responsabilité de Maud Le Saint-Allain) avait initialement porté sur une surface d'environ 6000 m². Elle avait principalement livré les vestiges d'une nécropole de l'âge du Bronze et d'un important habitat ouvert du Néolithique moyen.

En bordure de la zone décapée, avait également été fouillée une grande fosse de plus de 5 m de long (associée à une fosse plus petite dans le même axe) et qui pouvait correspondre à un alignement de fosses latérales d'une maison danubienne.

Les éléments mobiliers découverts n'ont pu être identifiés qu'après la fin de la fouille, lors de leur traitement. Ils sont peu nombreux mais remarquablement intéressants : de l'industrie lithique, un gros bloc d'hématite abrasé et au minimum deux vases décorés (en cours d'étude).

Le premier récipient est attesté par un lot de tessons appartenant à la céramique de type Limbourg, pour la première fois attestée dans l'Ouest de la France (quelques tessons portant une bande de lignes larges margée de coups d'ongle). Le deuxième vase combine bande horizontale incisée en échelle sous le bord, décor de bande en chevron incisé et motif secondaire vertical au peigne à trois dents.

Cette association permet d'envisager que Démouville constitue la plus ancienne occupation néolithique attestée à ce jour : celle-ci pouvant être datée au plus tard du Rubané final, voire même du Rubané récent du Bassin parisien (pour rappel, Colombelles est daté d'un Rubané final proche du VSG).

Lors de l'opération préventive, une extension de la fenêtre de fouille a été réalisée, mais celle-ci s'est avérée insuffisante pour véritablement caractériser l'ampleur du site (fosse isolée ou rattachée à un ensemble, présence de plusieurs unités d'habitations).

Compte tenu de l'enjeu scientifique important, nous avons réalisé une journée de sondages mécaniques complémentaires autour de ces deux fosses grâce à la compréhension de l'aménageur. Malgré le décapage de plusieurs centaines de m², aucune nouvelle fosse ni aucun trou de poteau n'ont pu être identifiés.

Même si cette opération montre toute la difficulté de mettre en évidence des structures d'habitat du Néolithique ancien dans ce type de contexte limoneux, les fosses semblent appartenir à une unité d'habitation isolée.

Deux datations ¹⁴C réalisées sur chacune des deux fosses sont très semblables : datation sur charbon de bois de la grande fosse : [5214 - 4947] avant J.-C. cal. (information M. Le Saint-Allain) ; datation sur macroreste végétal carbonisé (noisette ou noyau) de la petite fosse [5207-4947] avant J.-C. cal. L'intérêt du site est multiple : notamment, vieillissement considérable de la colonisation agricole dans l'ouest du Bassin parisien, présence attestée de céramiques dites « non rubanées en contexte rubané » susceptibles d'être des productions de populations autochtones en voie d'acculturation, confirmation d'une intégration précoce de l'hématite dans les réseaux d'échanges des pionniers rubanés.

Cyrille BILLARD et Maud LE SAINT-ALLAIN

MULTIPLE

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

Domaine de la Baronnie

L'opération de diagnostic réalisée sur l'emprise de la Baronnie épiscopale de Douvres-la-Délivrande a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges s'échelonnant de la période carolingienne à la période moderne. Des traces lacunaires d'occupations appartenant aux périodes pré- et protohistoriques, ainsi que gallo-romaines, ont été identifiées.

Les principales découvertes concernent la mise au jour d'un système d'au moins deux enclos jointifs avec des traces d'habitat matérialisées par un ensemble de trous de poteau, et liés à deux réseaux fossoyés orthonormés. La céramique recueillie permet de dater leur occupation du haut Moyen Âge de façon générale, voire, plus particulièrement, des VIII^e - IX^e siècles.



Fig. 22 - DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, la Baronnie. Vestiges de l'angle nord-est de la chapelle épiscopale.

Plusieurs bâtiments pouvant être rattachés à l'occupation de la Baronnie ont été identifiés, principalement au sud des deux logis encore existants. Ces bâtiments, dont plusieurs semblent s'aligner de part et d'autre d'un cheminement à l'entrée du site, et qui sont construits au moins partiellement en pierres, sont, pour la plupart, assez mal conservés. Cependant, la mise en évidence pour plusieurs d'entre eux de niveaux de sol et d'aménagements excavés offre quelques éléments susceptibles de préciser leur chronologie et leur affectation.

L'intérêt principal de ces découvertes est la mise en évidence d'occupations antérieures à l'installation de la Baronnie épiscopale au cours des XI^e - XII^e siècles, dans un secteur situé à proximité de l'église paroissiale Saint-Rémy. La fondation de la Baronnie a donc été réalisée à

l'emplacement d'une précédente occupation, mais rien ne permet, pour l'instant, de savoir si cette fondation s'est effectuée dans la continuité ou après un abandon plus ou moins long de l'occupation carolingienne.

Enfin, la réalisation d'un sondage a permis de préciser le plan de la chapelle épiscopale Saint-Symphorien avec la mise au jour de l'extrémité du mur gouttereau nord et des contreforts d'angle. Les décapages ont permis en outre de retrouver, à l'extérieur de l'édifice, quelques niveaux appartenant vraisemblablement au chantier de construction.

François DELAHAYE

FALAISE

Château - front sud

MOYEN ÂGE

Entre les mois d'août 2010 et de mars 2011, l'enceinte castrale du château de Falaise a fait de nouveau l'objet d'un important chantier de restauration sur le front sud. Ces travaux font partie d'un vaste programme de valorisation du site castral destiné à en augmenter la fréquentation touristique et qui comprend en outre la refonte complète de l'offre scénographique aujourd'hui obsolète. Le point primordial de cette tranche de travaux était de restaurer l'ensemble des maçonneries formant l'enceinte à savoir la totalité des courtines et des tours de flanquement du front sud, côté extérieur. L'objectif était de sécuriser et mettre en valeur des maçonneries fortement détériorées par l'érosion, la pollution et la poussée de végétaux déchaussant les parements. L'autre volet important était de modifier le cheminement intérieur le long de l'enceinte du front sud, entre la porte Saint-Nicolas et la porte des Champs. Les plans fournis par le maître d'œuvre impliquaient un décaissement d'une largeur de 5 m sur 0,30 m à environ 1,50 m de profondeur de la porte Saint-Nicolas jusqu'à la grande terrasse, au niveau de la porte des Champs, soit environ 160 m de longueur. Il s'agit ici de redonner à cette zone de l'enceinte son caractère clos et faire apparaître les élévations des maçonneries des courtines du front sud masquées par de nombreuses couches de remblais modernes et contemporains. Le champ d'intervention a cependant été élargi en fonction des modifications apportées au projet ou de demandes spécifiques émanant du maître d'ouvrage. Par exemple, le dernier niveau de la tour L a été dégagé afin d'offrir un nouvel espace scénographique au public. Au revers de la tour K, les vestiges de deux fours ont été mis au jour, ce qui a entraîné également la modification du projet.

Les résultats de cette opération archéologique combinés à ceux du front est ont permis de proposer 6 grandes phases de construction de l'origine du château jusqu'à nos jours.

PHASE 1 : fin X^e - 2^e moitié XI^e siècle

Phase 1a : fin X^e - début XI^e siècle

L'étude des remparts d'origine sur le front sud confirme certains des aspects observés sur le front est : une mise en œuvre similaire ainsi que l'absence de tours flanquantes, qui vient asseoir l'hypothèse d'une enceinte rectiligne à défense passive, essentiellement sommitale. Ces similitudes avec celle du front est (datée par le radiocarbone) et sa position clairement antérieure à toutes les autres maçonneries nous autorisent à reprendre la fourchette chronologique entre la fin du X^e siècle et le début du XI^e siècle. Concernant la hauteur par endroits du rempart primitif du front sud, on peut encore l'observer sur environ 9 m d'élévation. La présente étude augmente les données sur le tracé de cette enceinte. Une information essentielle réside dans la présence sur le front sud de son probable angle sud-ouest. Le rempart primitif formait donc un retour vers le nord juste avant la porte des Champs (construite postérieurement), excluant l'éperon où se dresserait un siècle plus tard la tour résidence d'Henri 1^{er} Beauclerc. Il n'est d'ailleurs pas abusif d'envisager la présence d'une tour primitive sur cet escarpement naturel (des murs antérieurs aux donjons ont été découverts lors de la restauration de ces derniers en 1995), formant ainsi une hiérarchisation horizontale et verticale entre le symbole du pouvoir et l'habitat en contrebas.

Phase 1b : 2^e moitié XI^e siècle

La chronologie relative permet de situer l'extension de la muraille primitive par rapport aux autres campagnes de travaux. Si les différents contacts montrent une immédiate postériorité à la première enceinte, elle est en revanche antérieure à d'autres constructions pouvant être datées autour de 1200, comme la porte des Champs et la tour K qui se plaquent dessus. Une datation par le radiocarbone nous donne une fourchette comprise entre 1031 et 1180.

Cette extension fit reculer l'ancien front ouest d'environ 20 m et étend ainsi la surface close. Il paraît donc raisonnable de proposer une chronologie correspondant globalement à la deuxième moitié du XI^e siècle. Ces réfections interviendraient donc avant le début des travaux du grand donjon. Ces travaux d'affermissement de l'enceinte trouvent un écho dans les sources : Guillaume de Jumièges (vers 1070) et Robert Wace (1100 - fin du XII^e siècle) rapportent en effet que Guillaume le Bâtard (1035-1087) fit renforcer *Falissae castellum* suite au siège qu'il mena contre Toutain Goz, vicomte d'Hiémois, en 1043. Cette période est, de plus, marquée par l'édification au même moment de la grande enceinte distendue et non flanquée du château de Caen.

PHASE 2 : début XII^e - fin XII^e siècle

Le XII^e siècle est décisif dans l'histoire architecturale du château. Les travaux entrepris pendant cette période modifieront durablement la physionomie du site, et constitueront la base défensive et résidentielle des modifications ultérieures.

Phase 2a : début XII^e siècle

La première campagne concerne essentiellement l'éperon rocheux où est érigée l'imposante tour résidence, la limite nord du plateau clôturée par un rempart, et la construction de la chapelle castrale au centre de la basse-cour (détruite en 1944). Cette phase consistant à monumentaliser les pôles structurants du *castrum* se déroule vraisemblablement dans le deuxième quart du XII^e siècle. Le front sud ne comporte aucun vestige de cette première campagne.

Phase 2b : fin XII^e siècle

La seconde campagne, poursuivant le renforcement du circuit défensif, y est par contre représentée sur le front sud par l'édification de la porte des Champs et de la tour K. La similitude de la mise en œuvre et des volumes entre la tour K et celle de la porte des Champs est un premier argument de leur contemporanéité. L'absence de glacis et de fenêtres de tir est, à notre sens, particulièrement caractéristique. Sur le front est, la porte Saint-Nicolas, comportant le même arc à double rouleau chanfreiné, ainsi que les tours B et D présentent les mêmes traits formels et défensifs. Cette campagne reste cependant la phase majeure du renforcement du circuit défensif de l'ensemble du château : la construction du petit donjon et du châtelet d'entrée sur la haute-cour, la mise en place de flanquement par des tours circulaires aveugles, enfin le renforcement des portes participent d'un véritable programme visant au gommage maximum des points faibles de la topographie. L'absence de défense active autant dans les portes que dans le flanquement constitue, selon nous, un marqueur de non appartenance au courant philippin. Une datation par le radiocarbone donne pour la base de la tour K un intervalle de confiance situé entre 1036 et 1211. Les datations au ¹⁴C sur le front est nous fournissent des indices supplémentaires de chronologie : les trois prélèvements de la porte Saint-Nicolas nous donnent des pics de probabilité entre 1156 et 1207 ; la tour B et la courtine BC, entre 1020 et 1162 ; enfin la tour D, entre 1161 et 1265. Il nous semble donc cohérent de placer ce vaste programme militaire sous la houlette de l'autorité des Plantagenêt, maîtres de la place-forte depuis 1138.

PHASE 3 : XIII^e siècle

Les efforts des Plantagenêt n'auront cependant pas suffi à repousser les armées de Philippe Auguste qui se rendent maîtres de Falaise en 1204.

Phase 3a : début du XIII^e siècle

Sur l'ensemble du château, cette première campagne de travaux regroupe les interventions jugées vraisemblablement prioritaires : la tour Talbot, le flanquement avancé sur le front nord (tours et redent), amélioration du fossé et de l'accès à la ville (maçonnerie des versants du fossé, avant-cour pourvue d'un second châtelet). Sur le front sud, la protection du flanc sud-est fait visiblement partie de ces priorités par l'édification de deux tours à archères, les tours L et M.

Phase 3b : vers le milieu du XIII^e siècle

Cette phase correspond à une seconde campagne de travaux liée à la conquête du château par le roi de France, et correspondant sur le front est à l'érection de la tour C et sur le front sud à la fermeture du secteur sud-ouest du plateau rocheux, laissé jusqu'ici probablement intact de toute fortification. Cette fermeture comprenant deux flanquements supplémentaires (la tour de la Reine et la tour Ravenel sur le front ouest) fut implantée sur le contour du relief ; partant de l'angle sud-ouest de l'enceinte de la fin du XI^e siècle et se terminant au pied du petit donjon, elle enserrait la haute-cour et créait ainsi une nouvelle zone de basse-cour nommée la « cour de la Reine ». Les travaux de terrassement permirent de mettre en évidence un ensemble culinaire médiéval bâti contre le mur de gorge de la tour K. Cet ensemble est constitué de deux fours partiellement conservés, insérés dans un bloc rectangulaire de maçonnerie disposé sur un axe nord-sud. Nous savons que ces fours ont été bâtis contre l'enceinte datée de la seconde moitié du XI^e siècle qui nous donne un *terminus ante quem*. En attendant des investigations archéologiques plus approfondies, une datation large au XIII^e siècle nous paraît raisonnable, même si la présence du fourneau pourrait cependant suggérer une installation au XIV^e siècle. Cette batterie de fours indique que nous ne sommes pas en présence ici d'un fournil indépendant mais plutôt d'un bâtiment de cuisines. Quant à leur abandon, l'étude montre qu'ils étaient déjà désaffectés lors de l'édification d'un bâtiment daté du bas Moyen Âge. La datation de la fortification du secteur sud-ouest du château se base uniquement sur des données formelles et conceptuelles, prenant pour point de référence la construction de la tour Talbot. Les tours maîtresses édifiées par Philippe-Auguste sont en effet rarement placées à l'intérieur de l'enceinte. Connaissant la rigueur des principes conceptuels développés par les ingénieurs royaux, il est peu probable que la tour Talbot ait été édifiée simultanément à la construction de l'extension sud-ouest qui l'enserme ; cette dernière a donc dû faire l'objet d'une seconde campagne de travaux. Sur le front est, cette phase correspond à la construction de la tour C, dont la sophistication formelle fait écho à celle de la tour de la Reine mais contraste avec la mise en œuvre moins soignée du redent. Faute de datation absolue, nous proposons donc une datation relative post Philippe-Auguste, entre le deuxième quart et la fin du XIII^e siècle.



Fig. 23 - FALAISE, le Château.
Vue générale du front sud avant restauration.



Fig. 24 - FALAISE, le Château.
Vue générale de la tour L après dégagement.

PHASE 4 : XIV^e siècle

Cette période correspond de nouveau à un temps troublé, celui de la guerre de Cent Ans. Le rétrécissement de cette entrée, associé vraisemblablement à un changement de fonction de la porte des Champs, paraît lié à ce contexte. En effet, la transformation de la porte des Champs en simple poterne exclusivement piétonne faisait de la porte Saint-Nicolas l'unique entrée du château pour les véhicules et chevaux. La fermeture d'un des deux accès à la basse-cour apparaît ici comme symptomatique du retour de tensions politiques et militaires. Sur le front est, cette campagne est matérialisée par la construction d'archères dans la tour D qui, jusqu'à maintenant, n'était pas pourvue de meurtrières et d'un aménagement sur la communication verticale entre les deux niveaux de tir de la tour E du redent.

PHASE 5 : XV^e siècle

Cette phase correspond au plein de la guerre de Cent Ans : en moins de cinquante ans, Falaise subit deux sièges. Les recherches archéologiques menées depuis 2010 sur le front sud ont apporté une masse appréciable d'informations sur cette période de troubles politiques mais aussi de dynamisme en termes d'aménagement de l'espace quotidien. Comme sur le front est, le XV^e siècle a été divisé en deux périodes correspondant chacune à des faits spécifiques : la première moitié du siècle, la phase 5a, voit entre autres aménagements l'adaptation de la défense à l'artillerie à poudre ; la phase 5b correspond au temps de la canonnière à la française, à la fin du XV^e - début du XVI^e siècle.

Phase 5a : 1^{ère} moitié du XV^e siècle

La partie occidentale du front sud, de la porte des Champs à la tour de la Reine, fut visiblement celle la plus lourdement touchée par les jets d'artillerie. En effet, de vastes réfections peuvent être observées à plusieurs endroits de la courtine IJ ainsi que sur les tours I et J qui l'encadrent. La typologie des premières canonnières mises en place dans la tour de la Reine correspond à un style primitif permettant l'utilisation des premières armes à feu autant que des armes de trait, encore largement utilisées au XIV^e et au XV^e siècle. Il s'agit d'un type de canonnière qui fut rapidement abandonné car il n'offre qu'un angle de tir très restreint et expose trop la bouche du canon aux tirs ennemis. Nous sommes donc ici en présence de la même période d'adaptation à l'artillerie à poudre observée sur le front est, datée du deuxième quart du XV^e siècle. De plus, la transformation d'une de ces fenêtres de tir en canonnière à la française, apparaissant à la fin du XV^e siècle - début du XVI^e siècle, nous donne un *terminus post quem* de cette restructuration militaire. Enfin, plusieurs bâtiments à usage résidentiel et probablement fonctionnel peuvent être identifiés comme appartenant à cette phase ; les relations stratigraphiques, la mise en œuvre ainsi que le matériel archéologique associé sont autant d'indices d'une datation au début du XV^e siècle au plus tard.

Phase 5b : 2^e moitié du XV^e - début XVI^e siècle

La datation de cette phase repose premièrement sur la typologie des canonnières aménagées dans les tours L et I, constituant un critère de datation. Elles appartiennent en effet à un type dit «embrasure à la Française» qui se caractérise par le fait que la partie la plus étroite de l'embrasure (en l'occurrence le trou à canon) n'est plus

au nu du mur extérieur comme dans le cas de l'archère-canonnière, mais à mi-distance de l'épaisseur du mur. Les réparations des parties hautes de l'enceinte attestent de l'étendue des dommages sur le front sud causés par la guerre de Cent Ans. Elles furent probablement effectuées après la prise du château par les Français en 1450 qui signe le début d'une stabilité relative jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Une datation entre la moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle peut donc être proposée pour cette phase. Cette période correspond cependant aux derniers temps de l'occupation active du château en tant qu'entité militaire et politique.

PHASE 6 : fin XVI^e - XX^e siècle

Le siège de 1589 entraîne le désarmement du château et l'arasement de ses murs. Ceci ne marque pourtant pas la fin de l'occupation de l'enceinte qui continue entre autres à être le lieu de résidence du vicomte. Sa désaffectation militaire va pourtant entraîner le basculement de la nature de l'occupation première du site, passant progressivement d'un espace central de la vie publique à un lieu d'agrément de moindre fréquentation.

Phase 6a : fin XVI^e - fin XVII^e siècle

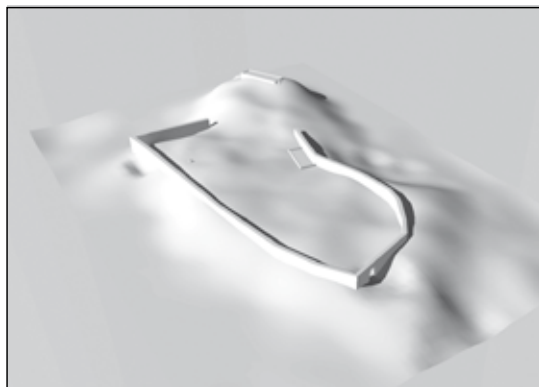
L'époque moderne du château, correspondant à la fin du XVI^e - fin du XVII^e siècle, voit une continuité de l'occupation à la fois résidentielle et, dans une moindre mesure, militaire. Résidentielle, car la restauration du mur de rempart soutenant le grand bâtiment dans la haute-cour montre que cette dernière occupe encore une place majeure dans l'enceinte. Militaire, car l'accès aux tours ainsi que leur état est restauré et préservé ; une surveillance était probablement encore en place à cette époque. Cependant, nous pouvons observer que de grandes transformations affectent la basse-cour, tout au moins le front sud. La mise en place de jardins d'agrément scellant les constructions accolées au rempart acheva leur abandon progressif, attestant du délaissement progressif de l'enceinte en tant qu'espace central des échanges.

Phase 6b : XVIII^e - début du XX^e siècle

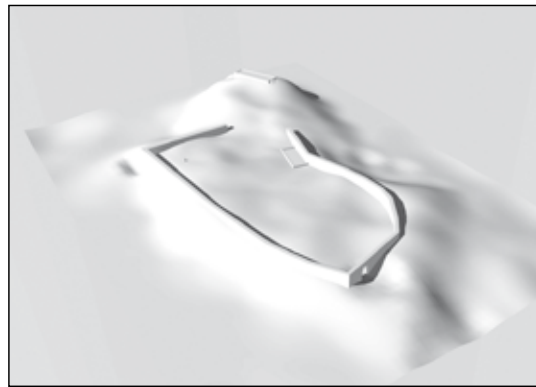
Cette phase voit la désaffectation définitive du statut militaire du château : l'assèchement définitif du grand vivier et des fossés, caractéristique de la fin du XVIII^e siècle, permet l'installation d'habitations dans cette zone. La fermeture d'un des passages à la tour de la Reine est un autre signe de l'abandon du rôle défensif des murs. C'est, enfin, à partir de cette période que les ponctions de pierres de taille démunissent entre autres les fenêtres de tir. Pourtant, l'intérieur de l'enceinte n'est pas déserté pour autant : la mise en place d'un parapet sur les remparts, la réhabilitation du puits en 1798 et la construction du collège en 1803 confirment que le site était encore sollicité et conservait encore un statut symbolique. Sa sauvegarde et sa mise en valeur en tant que concept patrimonial à partir de 1820 constituèrent d'ailleurs le point d'orgue de cette renaissance symbolique. Le rôle culturel du château deviendra ainsi au XX^e siècle l'unique objectif quant à sa réhabilitation.

Phase 6c : 2^e moitié du XX^e siècle

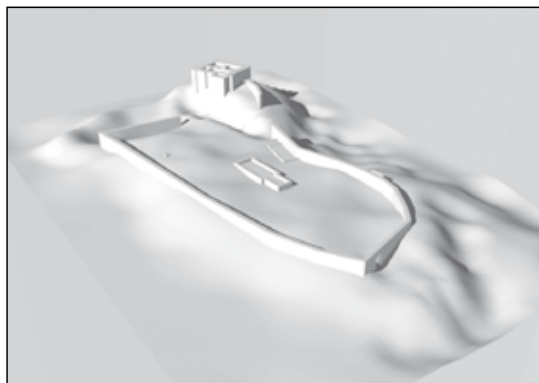
La période contemporaine se distingue par d'importants travaux de réhabilitation du site après-guerre et par l'accumulation de remblais tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du front sud.



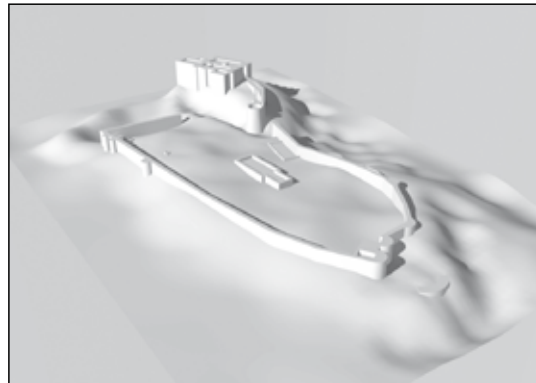
Phase 1a : fin Xe - début XIe siècle



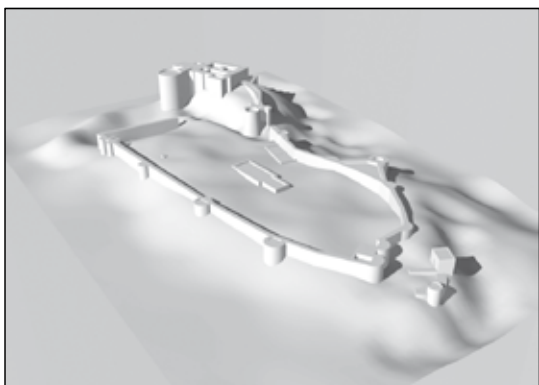
Phase 1b : 2ème moitié XIe siècle



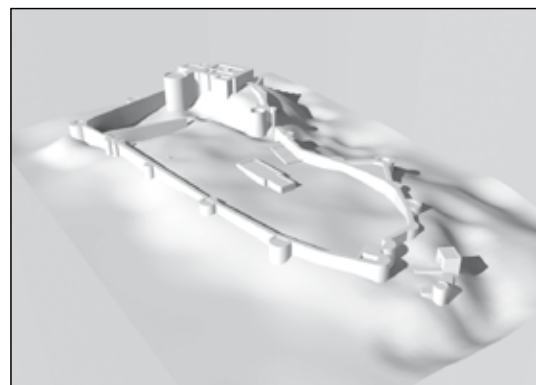
Phase 2a : 1ère moitié XIIe siècle



Phase 2b : fin XIIe siècle



Phase 3a : début XIIIe siècle



Phase 3b : milieu XIIIe siècle

Joseph MASTROLORENZO, 2011.

Fig. 25 - FALAISE, le Château.
Évolution architecturale des éléments visibles du château.

CONCLUSION

L'ensemble des travaux de restaurations menés dans l'enceinte a considérablement précisé le panorama archéologique et historique du site castral. Le front est avit inauguré une première vision d'ensemble, complétée aujourd'hui par l'étude du front sud.

FONTENAY-LE-MARMION

La Dîme, RD 235

La découverte à Fontenay-le-Marmion, « La Dîme, RD235 », d'une occupation néolithique a nécessité la réalisation d'une fouille préalable à l'aménagement par la société Francelot d'un espace résidentiel, déjà presque

entièrement bâti. Le décapage présente la forme d'un rectangle allongé de 125 m sur 50 m, pour une superficie de 1,25 hectare. Trois locus distincts sont présents dans l'emprise. Le premier, le locus I, correspond à une portion

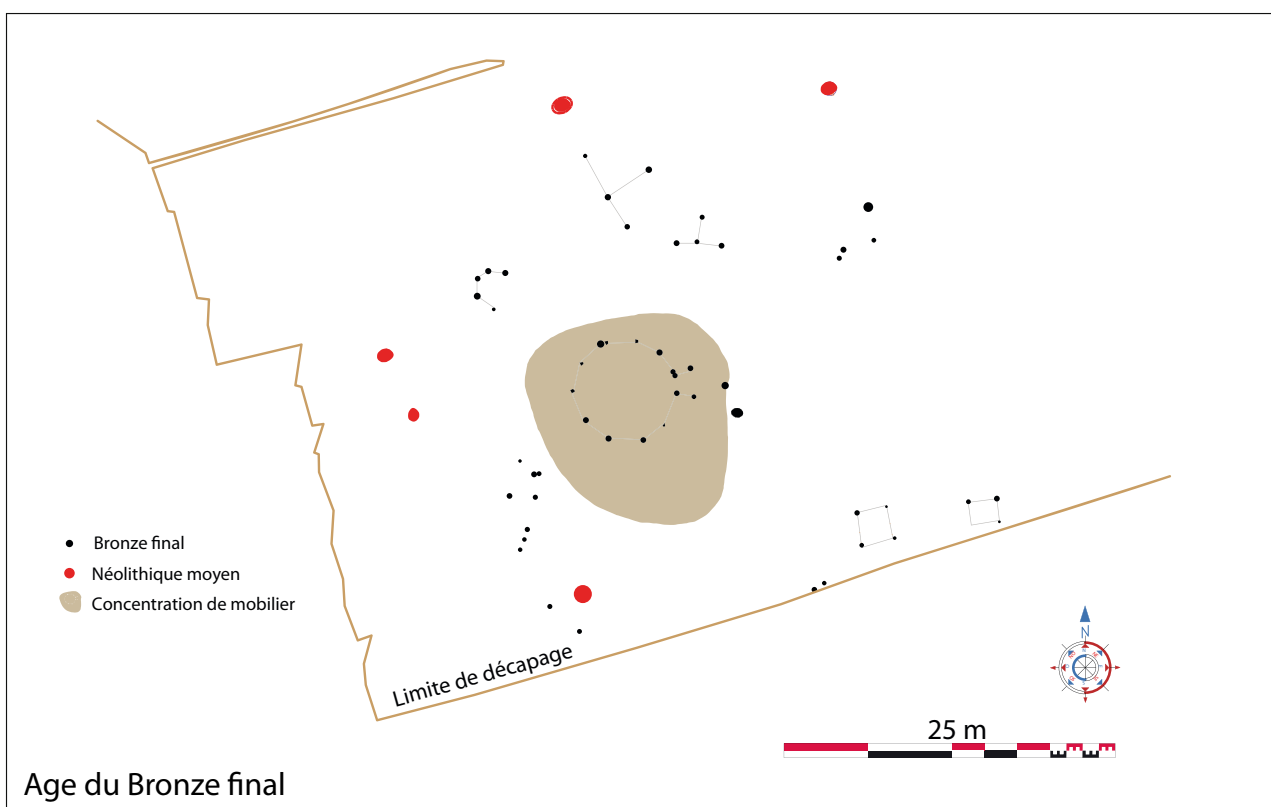
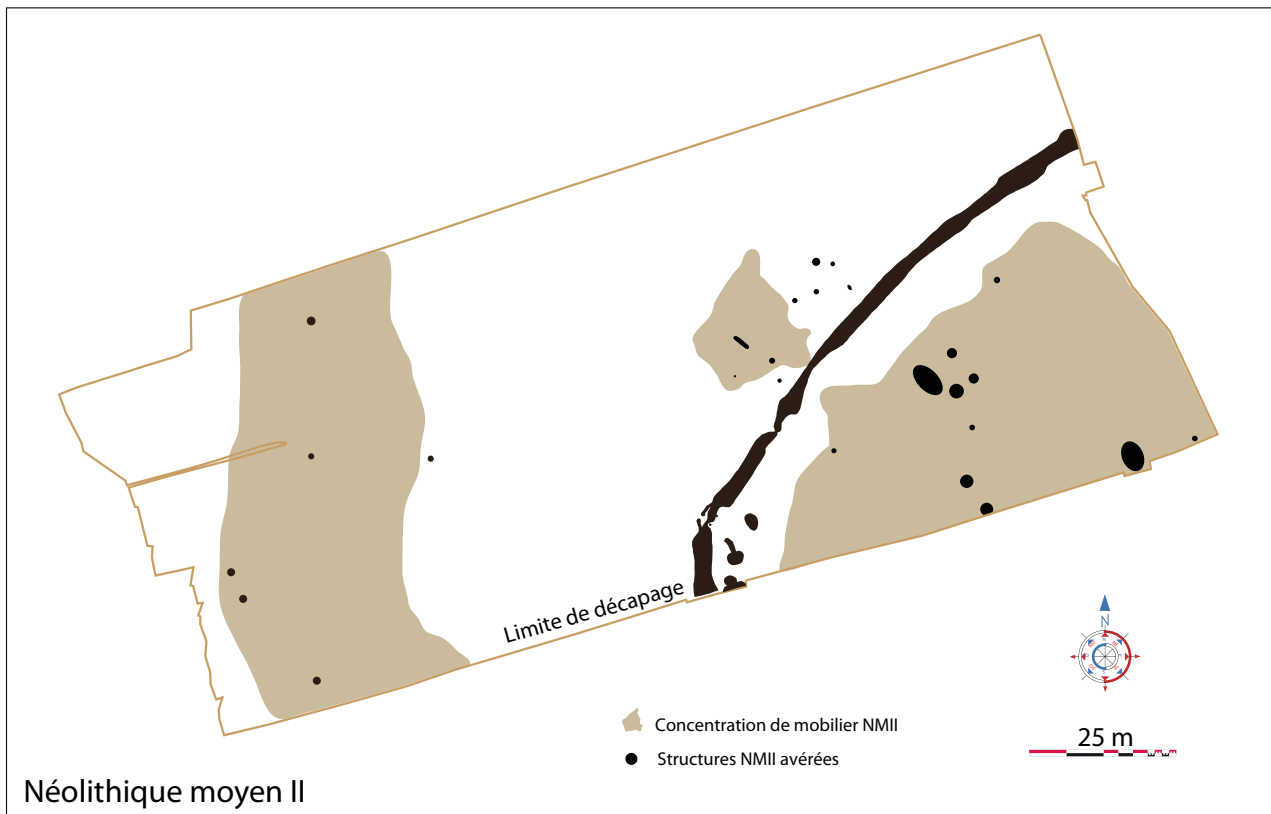


Fig. 26 - FONTENAY-LE-MARMION, la Dîme. Détails des principaux habitats mis au jour (Néolithique et âge du Bronze).

d'une enceinte du Néolithique moyen II, le second locus correspond à un ensemble de bâtiments du Bronze final, le troisième correspond à un chemin moderne/contemporain.

Le site néolithique (locus I), objet de la prescription de fouille, est organisé autour d'un fossé curvilinéaire composé de gélules accrétionnées. Ce fossé est large de 5 à 10 m au niveau du décapage. Son profil est en U très évasé. Il est profond de 1,2 m à 1,5 m sous le sol actuel. Plusieurs dispositifs d'entrée ont pu être observés. Ce fossé semble définir une aire elliptique, dont un cinquième serait empris dans la fenêtre de fouille, que l'on peut qualifier d'enceinte. À l'intérieur de l'enceinte, une concentration de mobilier lithique et céramique est incluse dans les limons, parfois associée à des silos, foyers et grandes fosses. Quelques structures sont également dispersées autour de l'enceinte, formant une couronne de 30 m de largeur riche en mobilier lithique et céramique.

Le mobilier néolithique est particulièrement riche dans quatre structures interprétées comme des silos et dans le fossé et globalement identique sur l'ensemble du site. Le mobilier céramique est dominé par des formes fines à profil en S de type gobelet ou bouteille. Le dégraissant est soit d'origine locale (calcaire), soit d'origine armoricaine (granit). Une dizaine d'éléments de coupes à socle est présente. Ces coupes se partagent entre celles de type armoricain, cylindriques et de grand module, avec un décor poinçonné très marqué et celles quadrangulaires à décor de damier. Le mobilier en silex est représenté en majorité par une production d'éclats. L'outillage est très nettement dominé par les grattoirs et les tranchets, complété par les couteaux à dos sur lame et quelques armatures tranchantes. Les haches polies sont représentées par une vingtaine d'éléments entiers ou fragments, dont quatre seulement en silex. On note la présence plus anecdotique de deux fragments de « bracelets » de schiste perforés et de quelques petits blocs d'hématite usés. L'outillage de polissage et de mouture est représenté par de nombreux éléments de meules ou de molette, tous brisés intentionnellement et des fragments de polissoirs en grès. Le mobilier osseux, présent principalement dans trois structures dont le fossé d'enceinte, éventuellement sous forme de dépôts particuliers, vient confirmer dans la région la nette domination des bovins sur les caprinés et les suidés, tandis que la faune sauvage est anecdotique. Les restes carbonisés de grains attestent la culture de

cinq céréales (amidonnier, engrain, blé tendre ou froment, orge à grains vêtus ou nus), du pois et de l'œillette.

Le site s'apparente aux systèmes d'enceinte Néolithique moyen II que l'on retrouve sur un large croissant allant de l'Allemagne du Nord à la Manche. La trop faible emprise des travaux d'aménagement n'a permis d'observer qu'une petite partie de l'emprise dans le cadre de la fouille. La datation repose sur le mobilier archéologique (coupes à socle, corpus lithique...) et sur une série de datations ¹⁴C qui permettent d'attester l'utilisation de l'enceinte vers 4200 cal BC.

Le locus 2, de l'âge du Bronze final, mis en évidence sur la partie ouest de l'emprise principalement, se compose d'un bâtiment circulaire sur poteaux, de trois structures de type grenier à quatre poteaux et de quelques autres structures sur deux ou quatre poteaux. Les bâtiments sont répartis dans une zone de 40 m sur 30 m, incomplète dans l'emprise. Quelques foyers en cuvette appartiennent également à ce contexte, répartis sur une partie plus importante de l'emprise de la fouille. Le mobilier est très limité et mélangé dans les limons au mobilier néolithique. La céramique est dominée par quelques éléments de grandes formes carénées, avec un fond plat épais et des languettes comme éléments de préhension et quelques fragments de gobelets carénés. Une petite structure, un peu isolée de l'habitat, contenait un récipient ouvert caréné en céramique fine. Le mobilier en bronze est relativement plus fréquent. Il comprend dans et juste autour de la maison ronde un fragment de poignée d'épée en bronze de type Ewart Park, une petite épingle à tête de clou et un rivet (probablement de poignée d'épée). Un rivet de même type que le premier et un petit anneau sont dispersés sur le site. Les datations absolues et le mobilier renvoient au bronze final IIIa/IIIb.

Le locus 3 se compose d'une unique structure qui traverse le site du nord au sud. Par un heureux hasard, il semble qu'elle évite les deux zones riches des locus 1 et 2 situées de part et d'autre. Il s'agit vraisemblablement d'une voie dont l'origine n'est pas vraiment assurée (moderne/contemporaine). Son abandon a eu lieu au cours du siècle dernier.

Emmanuel GHESQUIÈRE

GOUSTRANVILLE

Le Plain Lugan

GAULE ROMAINE
MODERNE

Ce diagnostic s'intègre dans le cadre d'un projet de lotissement d'une trentaine d'habitations privatives sises sur une emprise d'environ 3.5 hectares. La commune de Goustranville, située à 23 km au nord-est de Caen, se trouve au pied de la côte d'Auge, limite entre le Pays d'Auge et la campagne de la Plaine de Caen. Dès l'abord, l'un des intérêts de l'opération résidait dans le contexte

géographique de l'emprise en effet située sur une des basses collines qui parsèment et fractionnent les marais de la vallée de la Dives.

Aucune des 17 tranchées ne s'est révélée totalement négative. Deux périodes chronologiques se distinguent : une zone d'occupation datable du Haut-Empire,

positionnée sur le micro plateau au nord et sur toute la partie est de l'emprise, pente y compris ; et une seconde avec une série de fossés d'époque moderne implantés le long de la limite est de l'emprise. Le site antique de Goustranville présente un réseau de fossés dont l'organisation semble bien structurée. La trame la mieux caractérisée est celle du réseau quadrangulaire sud dont le tronçon directeur semble être un fossé de façade nord. Plusieurs segments perpendiculaires à ce fossé délimitent des espaces internes. Ainsi, nous semblons être au centre d'un réseau qui se poursuit à l'est et à l'ouest de l'emprise, comme semble l'indiquer la présence des deux interruptions (entrées ?) qui rythment la façade, interruptions qui sont également les amorces d'angle de fossés délimitant d'autres parcelles participant à la même trame. Les fosses, trous de poteau, l'horizon brun et la nature des rejets présents notamment dans les fossés indiquent certainement une occupation domestique de la zone, sans qu'il soit possible d'en définir plus avant l'organisation. Cependant, la nature des comblements des fossés ouest fortement détritiques et de nature domestique (céramique et faune), auxquels s'ajoutent également des rejets de démolition (tuiles, pierres calcaires, clous, éléments de briqueterie etc.) indiqueraient la présence toute proche d'un habitat. La découverte d'une mare destinée à l'abreuvement des animaux, de fossés qui parcellisent des zones habitées, de fosses au remplissage fortement détritiques, montre que nous sommes ici en présence d'une portion d'un établissement agricole dont la nature et le statut restent à définir.

Chronologiquement, la totalité des fossés et des structures repérées appartient à différentes phases au sein du Haut-Empire. À l'intérieur du réseau quadrangulaire, deux segments de fossés discordants sont probablement les indices de l'existence de différentes phases de

modification de l'ensemble. Ils semblent en tout cas signer la phase d'abandon la plus précoce observée à ce stade sur l'emprise, entre la fin I^{er} - début II^e siècle de notre ère. Globalement l'étude préliminaire de la céramique montre une occupation du site dès le courant du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle de notre ère avec un point d'orgue tout le long du II^e siècle. Deux monnaies du III^e siècle ont été retrouvées dans le remplissage sommital de la mare et d'un fossé mais l'abandon du site semble, d'après la céramique (à confirmer lors de la fouille), se situer plutôt à la fin du II^e siècle de notre ère.

À ce jour, la vallée de la Dives n'a pas fourni d'indice d'établissement rural datant de cette période. L'état de la recherche portant sur l'Antiquité montre que seules les marges ouest de la vallée ont révélé des occupations du Haut-Empire. Ce sont les sites de la *villa* à Touffréville et l'établissement agricole Laténien et *villa* diagnostiqués à Troarn. Goustranville est à cet égard évocateur : est-on au cœur d'un établissement agricole dont le statut reste à qualifier au regard de son réseau fossoyé organisé et de ses structures : parcelles d'habitat ? Division d'un espace à caractère agro-pastoral ? Enclos fossoyé quadrangulaire ? Est-on au cœur d'un réseau parcellaire fossoyé appartenant à un établissement agricole avec quel statut ? Une ferme gallo-romaine ? Une portion de la *pars rustica* d'une *villa* ? De plus, la situation centrale du site de Goustranville sur une basse colline au sein des marais de la Dives, permet d'associer une agriculture de plateau à un environnement original qui est celui des marais. Le site, au delà de son intérêt morphologique et statutaire, pourrait ainsi être analysé dans le cadre de l'étude pluridisciplinaire d'un environnement original.

Hélène DUPONT, Lénaïg FÉRET

MODERNE

CONTEMPORAIN

HÉROUVILLETTE

47 rue de Verdun

Les seuls vestiges dégagés lors du diagnostic sont datés des périodes moderne et contemporaine. Il s'agit d'un chemin et de fossés parcellaires ainsi que d'une profonde excavation comblée au milieu du XX^e siècle et qui peut

être soit une carrière soit un abri creusé pour se protéger des bombardements de la seconde Guerre Mondiale.

Vincent HINCKER

Le Château Ganne, fortification imposante réduite à l'état de ruine, fait l'objet de fouilles depuis 2004 (voir la chronique des fouilles d'*Archéologie médiévale* 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41). Le site relevait d'une famille éminente, mais peu connue, de la féodalité normande : les La Pommeraye, dont une branche tenait le sud du Cinglais et de très importantes possessions en Angleterre. Elle a laissé son nom au village qui s'étend au pied du château. Ce dernier, passé aux mains d'une branche cadette, a cessé d'être occupé dès le XIII^e siècle. Il en subsiste une fortification de terre composée de trois enceintes successives : basse cour secondaire, basse cour principale, haute cour ; entre les deux dernières se dresse une tour porche monumentale, parfaitement originale dans la typologie des châteaux forts anglo-normands. Une bonne partie de son élévation est conservée ce qui a justifié un étaielement. Dans l'attente de ce dernier, les fouilles se sont concentrées sur la basse cour principale. Divers bâtiments, dont les caractéristiques ont permis de déterminer la fonction, ont été mis au jour : la chapelle et un bâtiment domestique, au nord-ouest, un ensemble résidentiel et défensif ainsi qu'une grande cuisine, tous deux présentant de nombreuses modifications et réaménagements, au sud-ouest.

La campagne de fouilles 2011 a porté sur la partie centrale du secteur sud-ouest et sur la haute cour. Elle a également été consacrée à des prospections radar destinées à mettre en évidence ou à infirmer la présence de vestiges enfouis dans les zones qui n'ont pas été fouillées.

Dans le secteur sud-ouest, il s'agissait de mettre en évidence les relations entre le bâtiment résidentiel découvert en 2005-2007 (grand hall) et les vestiges d'un bâtiment résidentiel primitif dont le mur latéral S était percé d'une série de fentes de jour donnant sur le fossé ; ce bâtiment partiellement démoli pour être transformé en un aménagement défensif a permis, en outre, d'élargir la plateforme de la basse cour. Pour ce faire, deux tourelles surplombant le fossé ont été adossées au mur sud latéral S. Entre elles le rempart de terre a été rehaussé et surmonté d'une courtine maçonnée. Initialement, dans le prolongement de ce bâtiment résidentiel, s'étendait, vers l'ouest, une large cuisine rectangulaire réduite, dans un second temps, à un carré isolé de l'ensemble. Pour préciser la chronologie, il restait à confirmer les relations entre l'espace résidentiel initial dont subsiste le mur à ébrasements et l'espace résidentiel qui lui a succédé dont le plan a été mis en évidence au cours de la première fouille pluriannuelle (2005-2007). Le sondage réalisé entre les deux secteurs a montré le passage d'un mur épais, correspondant au bâtiment résidentiel initial, à un mur plus mince édifié durant la seconde période. La chronologie relative supposée a donc été confirmée.

Après un nettoyage de surface et un relevé, l'état des lieux des structures existant dans la haute cour a été réalisé en vue d'élaborer un programme d'étude sur cette partie de la fortification. Située au sommet du rempart de terre et appuyée contre la tour porche, la courtine périphérique, dont subsiste la base maçonnée, a été observée et

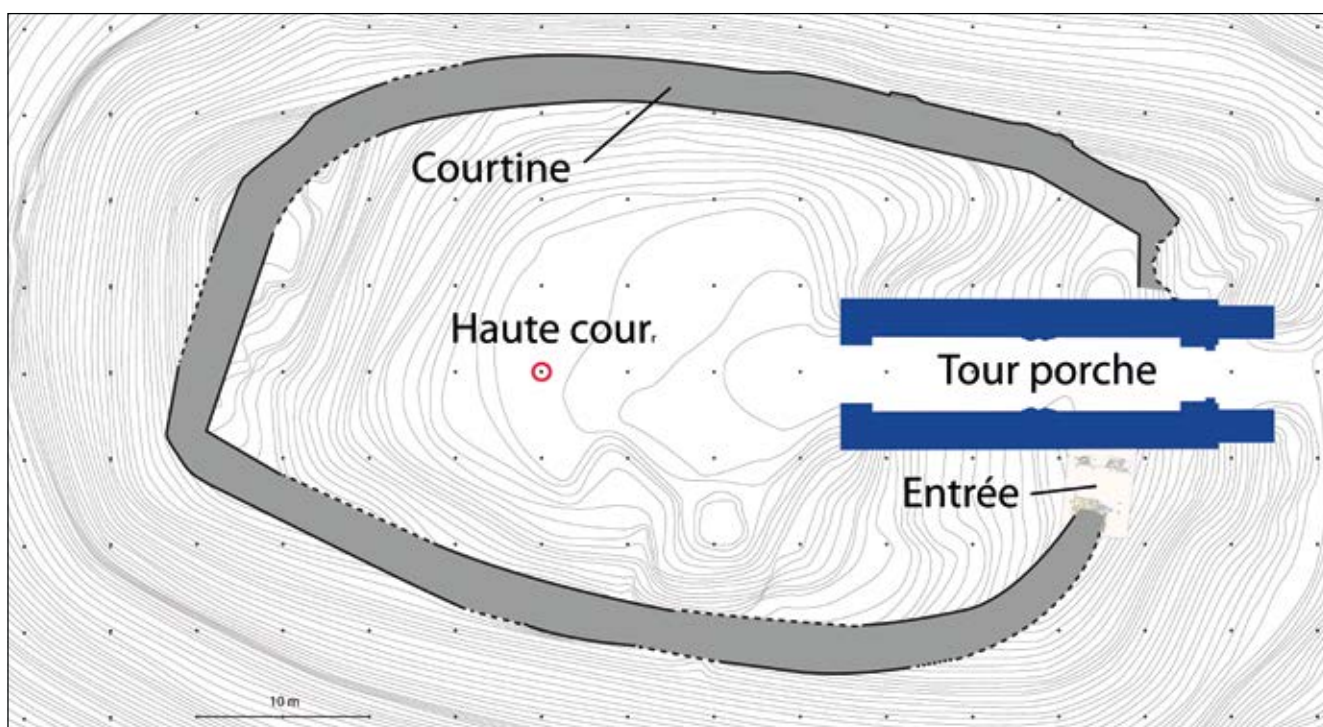


Fig. 27 - LA POMMERAYE, Château Ganne. Plan de la haute cour.

dessinée sur toute sa longueur. Elle présente, à proximité de la tour porche, une curieuse ouverture large d'1,80 m, donnant vers la basse cour, dont la fonction n'a pu être déterminée. L'impossibilité d'observer le contact entre la courtine et la tour porche en raison de l'arrimage du grillage et des bâches de protection qui assurent la sécurité, a interdit de préciser la chronologie relative des deux éléments.

Enfin, une prospection radar a été effectuée dans la cuvette de la haute cour et dans la partie orientale de la basse cour où elle a été complétée par deux sondages. Les images radar sont en cours de traitement, mais ne semblent pas montrer de constructions à l'exception probable d'un mur de soutènement à la base du rempart,

dans la haute cour, et d'un aménagement similaire, mais en bois, dans la basse cour.

L'étude des os animaux recueillis dans la cuisine et dans le comblement de la tour O, où des squelettes complets avaient été découverts, a été réalisée par Aurélia Borvon. Elle est pratiquement achevée. Elle a montré, dans les unités stratigraphiques provenant de la cuisine, la prédominance, exceptionnelle pour un milieu aristocratique, du bœuf, et, dans le comblement de la tour, la présence d'animaux de boucherie et surtout de chiens de taille variée. Il s'agit de chiens de meute, souvent âgés.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

GAULE ROMAINE

MODERNE - CONTEMPORAIN

LE FRESNE-CAMILLY

Le Clos de l'Avenue

Le diagnostic réalisé sur la commune du Fresne-Camilly en préalable à la viabilisation d'un projet de lotissement (Le Clos de l'Avenue) a porté sur une surface de 51 874 m². Au final, ce sont 19 tranchées qui ont été ouvertes à une profondeur moyenne de 80 cm, niveau qui paraissait le plus propice à une bonne lecture des structures. Avec une longueur linéaire qui totalise 1500 m, 8,7 % de la surface prescrite ont pu être décapés et ont permis l'identification de 232 structures.

Les plus anciens vestiges correspondent à deux chemins creux qui paraissent avoir été remblayés durant la période gallo-romaine. Un parcellaire relativement orthogonal pourrait également participer à la structuration du paysage durant cette même période. Une urne cinéraire a été relevée au sommet de l'un des fossés. Quelques rares fosses qui ont également livré un mobilier gallo-romain viennent compléter les données recueillies sur cette séquence.

En dehors de ces vestiges, il convient de signaler la présence de quelques structures d'époque moderne qui sont sans doute à mettre en relation avec la proximité de la propriété dénommée localement « le Petit Château ». C'est sans doute également à cette période que des clôtures sur poteaux plantés sont installées sur la parcelle AC 326.

Enfin et sans doute en raison de la proximité d'un terrain d'aviation anglo-canadien à la fin de la seconde Guerre Mondiale, la mise au jour de quelques vestiges de cette période (et en particulier de fumigènes) a nécessité la venue des Services du Déménagement.

Hubert LEPAUMIER

CONTEMPORAIN

LESSARD ET LE CHÊNE

Le Bois Sauvage

Le présent sondage, réalisé le jeudi 19 novembre 2011, en partenariat avec l'association ANSA 39-45 Basse-Normandie Maine, visait à exhumer l'épave d'un chasseur allemand du modèle Focke-Wulf FW 190 A8. La présence supposée du pilote nécessitait le recours à des services compétents, d'où la présence de M. Tisserand, conservateur du cimetière militaire de La Cambe.

La particularité de ce sondage réside dans le fait qu'aucune opération de ce type n'avait fait, auparavant, l'objet d'une surveillance archéologique. Il s'agissait donc d'une fouille qu'on pourrait qualifier de test.

Cette opération fait suite à une demande de la part de la famille du pilote, Hébert Addicks. Le but de la présente fouille était très clairement d'exhumer le corps, de l'identifier et de lui donner une sépulture reconnue. Celui-ci est porté disparu depuis le mois de juillet 1944. Son avion a été abattu précisément le 28 juillet 1944, alors que le groupe de chasseurs auquel il appartenait tentait de s'opposer à une formation de bombardiers moyens revenant d'un bombardement sur un pont ferroviaire. Pendant longtemps, le site du crash n'a pas été précisément localisé mais les recherches de l'association l'ont permis.



Fig. 28 - LESSARD-ET-LE-CHÊNE, le Bois Sauvage.
Gros plan sur l'extrémité du bloc moteur et de l'hélice après son extraction (cliché B. Labbey).

Concernant les résultats de ce sondage, les découvertes n'ont pas été celles qui étaient attendues. Il était normalement question d'une sépulture mais la fouille a révélé que le corps du pilote n'était plus là. Une grande partie des structures de l'appareil avait également disparu. Seul le bloc moteur, le moyeu d'hélice et les deux mitrailleuses placées dans les ailes de l'appareil ont été mis au jour.

Ce manque de la majeure partie des vestiges de l'appareil peut très certainement s'expliquer par un ferrailage réalisé soit durant la guerre, soit dans l'immédiat après-guerre. Ce passage des ferrailleurs n'était connu de personne et aucun document n'en faisait mention. Seuls

les éléments enfoncés à plus de trois mètres sous terre nous sont parvenus ; le reste, plus accessible, ayant été récupéré. Le corps du pilote a donc très certainement été prélevé à ce moment là. Seule la découverte d'une boucle de harnais de parachute permet d'attester le fait qu'un corps s'est trouvé là. Dès lors, cela suppose qu'il a déjà été enterré mais son identification risque d'être beaucoup plus compliquée car aucun cimetière ne fait mention du nom de Hébert Addicks. Il n'a donc pas été possible de répondre aux attentes de la famille par cette fouille.

Benoît LABBEY

MATHIEU

Le Clos des Châtaigniers

L'opération de fouille a eu lieu en février 2011 suite à un diagnostic réalisé sous la direction de B. Hérard (Inrap, Basse-Normandie). À l'issue du diagnostic conduit sur près de 5 hectares et révélant des vestiges dont les attributions chronologiques couvrent les périodes protohistoriques à nos jours, un décapage sur une superficie de 4200 m² a été prescrit par le Service régional de l'archéologie. Le gisement se situe dans la Plaine nord de Caen, à 5 kilomètres du littoral. Les découvertes portent sur les vestiges d'une demi-enceinte de 50 m de diamètre ouverte au nord. Le décapage a permis de mettre au jour de nombreuses structures dans l'enceinte : trous de poteau et fosses offrant un lot céramique attribuable à l'occupation de la demi-enceinte. D'autres

vestiges, en revanche, appartiennent à des tranches chronologiques soit antérieures (fossé 5, orienté nord-sud : Bronze moyen/final ?), soit postérieures (fossé 2, orienté est-ouest : gallo-romain). La demi-enceinte livre un mobilier relativement abondant composé de restes céramiques, d'amas coquilliers, de restes fauniques et de fragments de moules en terre cuite. Le mobilier est attribuable au Bronze final IIIa. Les amas coquilliers rassemblent de nombreux restes de moules suggérant une consommation plus qu'anecdotique de ces denrées. Le creusement de la demi-enceinte est puissant, il atteint plus de 2 mètres sous l'horizon actuel. À proximité de l'extrémité nord-est, une vaste structure de combustion a été découverte, sa relation stratigraphique avec le fossé

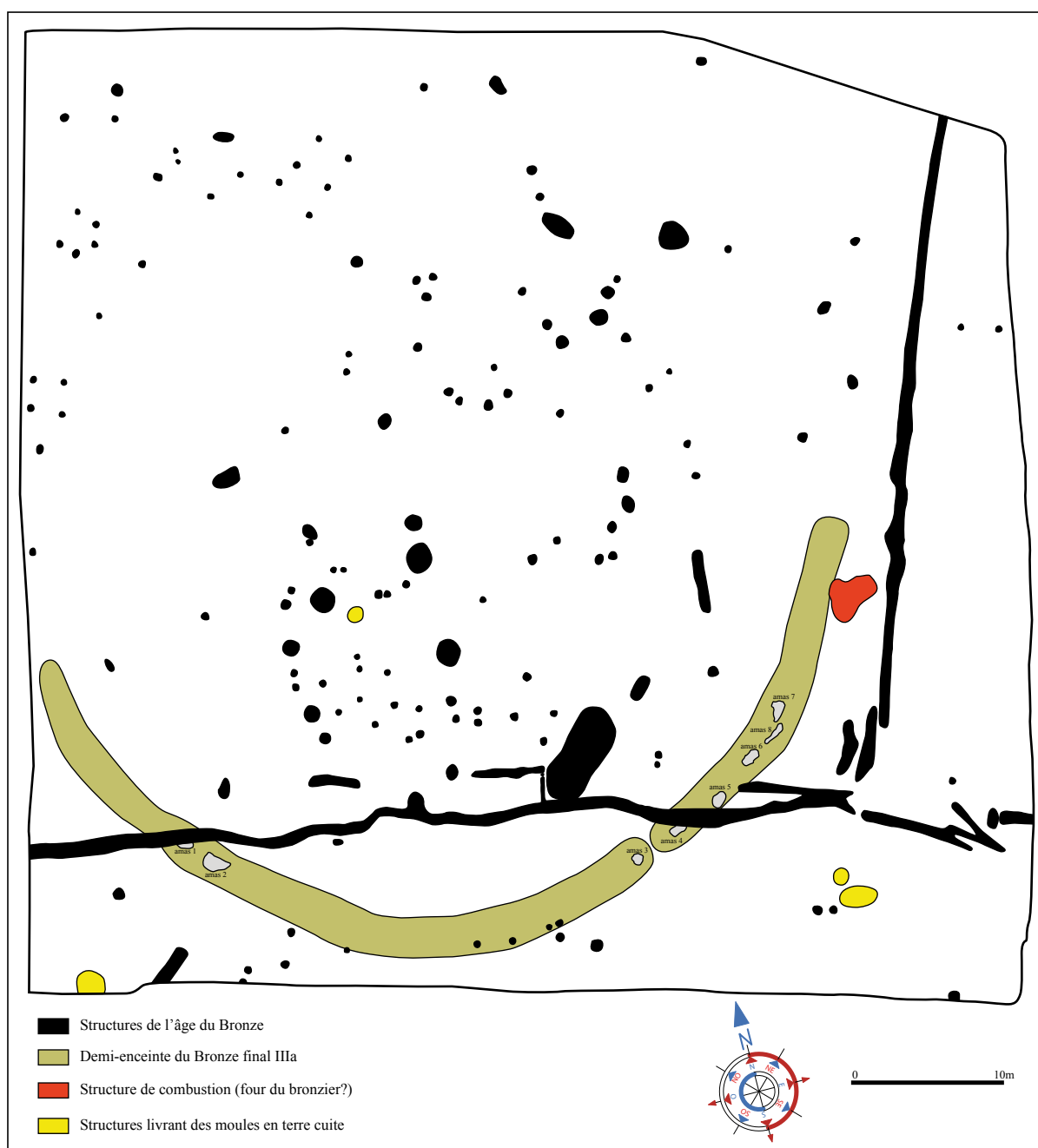


Fig. 29 - MATHIEU, le Clos des Châtaigniers. Relevé des structures de l'âge du Bronze.

permet de les rattacher à la même occupation. La fouille a permis de découvrir à proximité de cette structure des vestiges liés à une activité de métallurgie : parois de four, quelques restes de creusets. Les fragments de moules en terre cuite ont été découverts dans cette même aire mais aussi dans quelques structures voisines du fossé d'enceinte. Leur taux de fragmentation est très élevé et ne permet de restituer que très rarement les objets coulés. La production d'épées, de bouterolles et d'au moins une pièce à douille a néanmoins pu être identifiée. On note également la fabrication d'objets potentiellement décorés avec quelques fragments de moules nervurés d'une ligne médiane et de petites lignes perpendiculaires.

Ce type de structure reste méconnu, l'hypothèse d'une éventuelle structure funéraire étant désormais écartée. La fouille a permis de confirmer l'aspect ouvert de la demi-enceinte même si une probable palissade dressée sur poteaux a été détectée sur le versant ouest. Quelques

plans de bâtiments à 4 et 6 poteaux ont également été identifiés à quelques dizaines de mètres du fossé. Si, en revanche, à proximité de ce dernier de nombreux trous de poteaux ont été découverts, il demeure impossible de restituer un plan cohérent.

Les données rassemblées à l'issue de cette opération sont multiples, elles révèlent une occupation marquée par une activité métallurgique importante au regard de la place occupée par le four de bronzier. Elles rendent également compte des liens entretenus avec le littoral et la ressource qu'il représente pour les populations de la fin de l'âge du Bronze en Normandie, données confirmées ces dernières années avec la croissance des découvertes d'occupations encloses des âges du Bronze dans ce secteur nord de la Plaine de Caen.

David GIAZZON

RN 13 - Déviation de LOUCELLES
Sites 1, 2, 3. Communes de Sainte-Croix-Grand-Tonne
et LOUCELLES

FER
GAULE ROMAINE

Le projet de contournement du village de Loucelles a donné lieu, en 2011, à la prescription d'une fouille portant

sur trois fenêtres positionnées sur le tracé routier entre les communes de Sainte-Croix-Grand-Tonne et Loucelles.



Fig. 30 - RN 13, déviation de LOUCELLES. Puits gallo-romain du site 2 (cliché D. Corde, INRAP).

Le site 1, décapé sur une superficie de 8770 m², correspond à un enclos de La Tène moyenne-finale implanté au sommet du versant ouest de la vallée de la Thue, dont le fond a été étudié lors d'un précédent diagnostic. La fouille a permis de mettre en évidence deux états enclos superposés. Les vestiges recueillis, faune, mobilier céramique et métallique, signent une occupation domestique incluant des restes de récipients à sel, quelques pièces d'armement, et des restes d'équidés dont un enseveli en connexion. Des dates radiocarbones en attente permettront de préciser l'attribution de chacune des phases identifiées.

Les sites 2 et 3 correspondent à des portions d'établissements ruraux gallo-romains, implantés au sommet des deux plateaux encadrant la vallée de la Thue. Le site 2, à l'est (Sainte-Croix-Grand-Tonne), mis au jour sur une surface de 7800 m², présente une structuration parcellaire quadrillée qui semble organisée sur la voirie antique que recouvre la 4-voies Caen-Bayeux, et qui a été pérennisée dans le parcellaire contemporain. Des ensembles de trous de poteaux attestent la présence de bâtiments tandis que des fosses sont dispersées à travers toute l'emprise. Plusieurs caves profondes d'environ 2 m ont également été découvertes. Trois puits à chemise et margelle de pierre ont été mis au jour aux abords de la route actuelle, de même qu'un chapelet de profondes excavations évoquant des carrières reconverties en dépotoirs. On note la présence d'un four à chaux et d'une puissante fosse dont le remplissage a livré un volume notable de scories liées à la présence toute proche d'une structure de réduction. En limite est du décapage, un petit bas-fourneau a également été mis au jour sur le rebord de l'un des fossés parcellaires. La céramique et les monnaies

recueillies sur le site étayent une datation couvrant les I^{er}-IV^e siècles, sans hiatus. Ces données recoupent et complètent les informations relatives aux sites voisins de Bretteville-l'Orgueilleuse, « La Corneille », et de Rots « Cap-Ouest », fouillés dans les années 1990, qui se présentent comme des habitats agglomérés à structure lotie dont la chronologie couvre à minima les II^e-IV^e siècles de notre ère.

Le site 3, décapé sur une aire de 6200 m², correspond quant à lui à une seconde portion d'un ensemble parcellaire concordant et synchrone de celui du site 2 qui dès lors, semble se déployer de part et d'autre de la voie. Un grand bâtiment sur solins environné de fosses dépotoirs a été mis au jour. En l'état des données, sa datation s'inscrit dans la même fourchette que l'occupation du site 2. Quelques témoins disparates attestent l'existence d'un système de fossés antérieur à l'époque gallo-romaine, qui pourrait être attribué à l'âge du Fer voire à l'âge du Bronze, sachant que des vestiges de cette période ont été mis au jour dans le fond de vallée par C. Marcigny.

Au final, ces trois fouilles et les opérations de diagnostic qui les ont précédées permettent de documenter, sur un même transect linéaire, les occupations successives qui se sont déployées depuis la protohistoire ancienne, dans le couloir encaissé de la Thue de même que sur les versants et plateaux qui la dominent. La mise en phase de ces données avec les connaissances antérieures relatives aux établissements ruraux protohistoriques et antiques de ce secteur permettra, à terme, d'en proposer une analyse synthétique.

Vincent CARPENTIER et David GIAZZON

MOYEN ÂGE

MODERNE

SAINT-ARNOULT

Ancienne église paroissiale

L'étude archéologique de l'ancienne église paroissiale de Saint-Arnoult a été menée dans le cadre de la campagne de consolidation et de cristallisation des existants engagée par la commune, propriétaire de l'édifice. Elle a porté principalement sur une analyse de l'ensemble des élévations et sur la réalisation de deux sondages en vue de la mise en œuvre d'un drain.

La première mention de l'existence d'un lieu de culte à Saint-Arnoult est attestée en 1061 dans le cartulaire du prieuré de Sainte-Marie de Longpont (Essonne), établissement dépendant de Cluny. Il concerne la fondation d'un prieuré situé au nord de l'église paroissiale. L'établissement religieux fait construire, derrière le chevet de l'église, une chapelle priorale. Plusieurs modifications sont apportées à l'édifice, notamment au cours des XV^e-XVI^e siècles avec l'adjonction d'une chapelle latérale de plan polygonal et la construction d'un bas-côté au nord de la nef. Après la Révolution, l'église paroissiale est désaffectée et abandonnée. De l'église ne subsistent aujourd'hui que les murs de la nef, du chœur et de la

chapelle latérale. Seuls le clocher et la chapelle priorale ont conservé leur couverture.

L'étude du bâti a permis de mettre en évidence les traces d'un premier édifice de culte antérieur à la construction de la chapelle priorale en 1061. Cet édifice présentait une nef de plan rectangulaire de 12 m de long sur 7,60 m de large, et un chœur carré d'environ 4 m de côté. Ce dernier est construit sur un soubassement important afin de récupérer le dénivelé du terrain. L'accès se faisait par une porte latérale aménagée à l'extrémité occidentale du mur gouttereau sud. L'édification du clocher semble intervenir quelques temps avant 1061 comme en témoignent les traces de toitures de la nef et du chœur primitifs conservées sur son élévation. Pour des raisons de relief, la construction de la chapelle priorale nécessite l'aménagement d'une crypte afin que l'édifice de culte soit au même niveau que l'église paroissiale. Cette construction engendre des modifications du chœur de l'église. Celui-ci est élargi avec la construction du mur nord dans le prolongement du mur gouttereau de la nef. L'ensemble

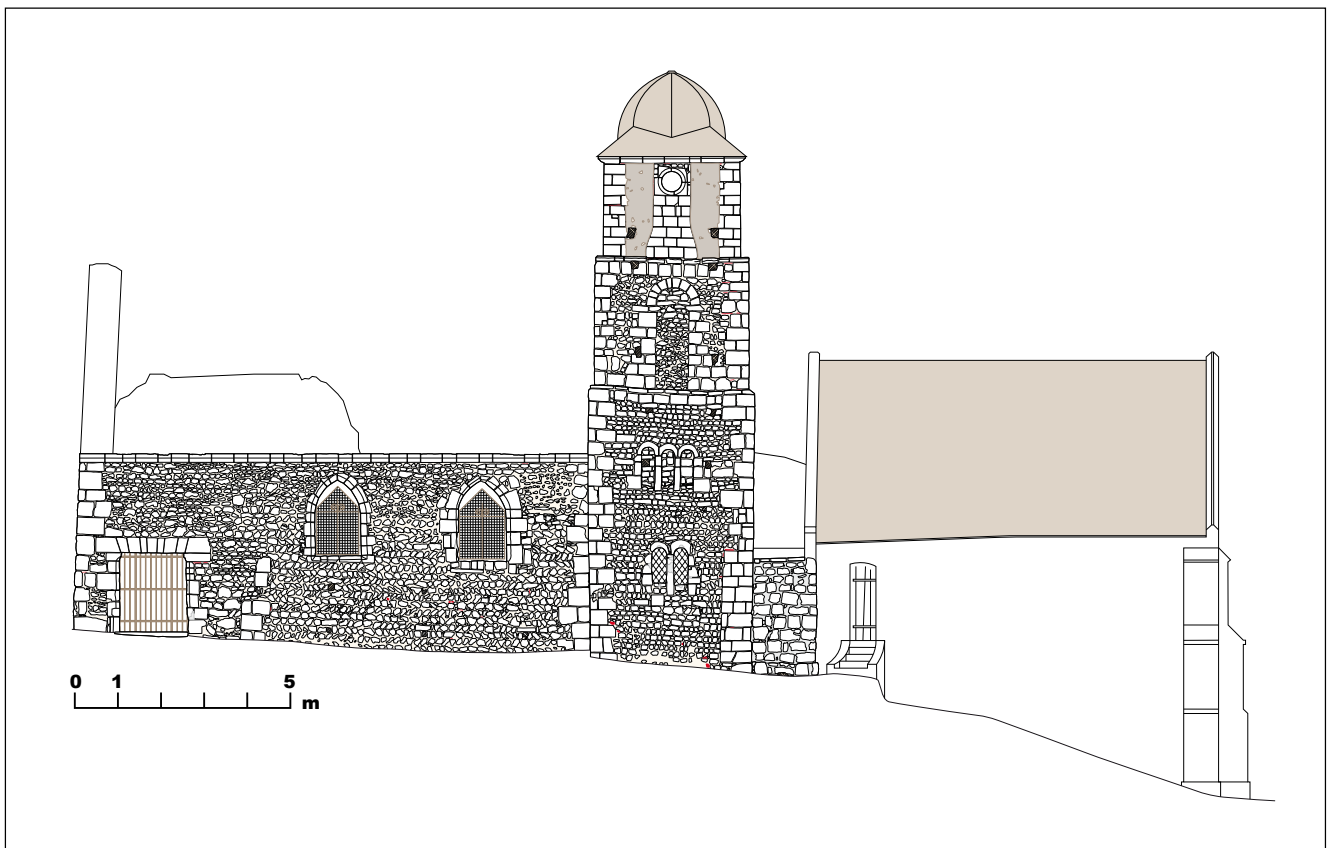


Fig. 31 - SAINT-ARNOULT, ancienne église paroissiale. Relevé de la face sud (dessin : INRAP).

des murs de la nef est rehaussé et de nouvelles ouvertures sont créées pour apporter plus de lumière à l'intérieur de l'édifice. C'est vraisemblablement à cette époque que le portail occidental est aménagé dans le mur pignon.

À la fin du Moyen Âge, une chapelle latérale de plan polygonal est édiflée contre le mur gouttereau nord. Les affaissements du dallage du sol suggèrent l'existence d'un caveau vraisemblablement à vocation familiale noble, cette hypothèse étant renforcée par la mise en œuvre d'un appareil régulier en pierres de Caen rompant avec l'emploi

de la pierre locale du Mont-Canisy. Peu de temps après, un bas-côté doté d'une terrasse sommitale aménagée avec de grandes dalles calcaires complète les modifications apportées au mur nord de la nef. Une arcade reposant sur deux piliers est créée à l'emplacement de l'ancien mur gouttereau pour permettre la circulation entre les deux espaces.

François DELAHAYE

SAINT-GATIEN-DES-BOIS / TOUQUES

Déviatiion de la RD 74 - diagnostic

MULTIPLE

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du service archéologie du Conseil Général du Calvados préalablement à la construction d'une déviation routière de la RD 74 sur les communes de Touques et de Saint-Gatien-des-Bois. L'emprise de l'aire diagnostiquée est d'environ 3,3 hectares soit une longueur d'environ 1,4 km pour une largeur variant de 18 à 36 m. Le nombre de structures mises au jour, dans les trente-trois sondages, est plutôt élevé avec quatre vingt quinze occurrences dont trente huit structures rectilinéaires.

La forte densité de limites parcellaires, dont les plus anciennes remontent au moins au premier âge du Fer,

atteste d'activités agraires sur ces terres «abandonnées» à la forêt probablement depuis l'époque médiévale.

Une occupation qui semble attribuable à l'âge du Bronze ancien a été localisée à l'ouest du tracé. Plusieurs structures en creux dont un probable enclos funéraire ont livré du mobilier lithique et céramique pouvant appartenir à cette période. Cette intervention archéologique sur ce tracé linéaire, situé au centre d'un plateau limoneux, met en évidence des habitats assez diffus de la protohistoire ancienne. D'après les éléments présents dans nos sondages, ce secteur recèlerait un site d'habitat associé à un ou plusieurs monuments funéraires.

Trois chemins à fossés bordiers coupent l'emprise du tracé routier ; l'un d'entre eux est daté de la fin du premier âge du Fer par le mobilier céramique qu'il a livré. Cette dernière voie protohistorique a peut-être une durée d'utilisation assez courte et serait ainsi fossilisée sans que des réaménagements ultérieurs ne perturbent sa facture originale.

Un réseau de fossés et probablement un enclos d'habitat protohistorique ont été découverts dans la partie centrale du projet d'aménagement. La céramique issue de ces contextes pourrait correspondre à des productions de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer ;

cependant l'absence d'élément de forme caractéristique ne permet aucune certitude quant à cette attribution. Cet habitat a peut-être un rapport avec les chemins repérés sur ce tracé. Rappelons que la nature des occupations du premier âge du Fer et d'autant plus de l'âge du Bronze est peu connue dans cette partie de la région.

Sept fours circulaires de charbonnier mis au jour dans plusieurs parcelles témoignent de cet «artisanat» forestier probablement à l'époque médiévale et/ou moderne.

Pierre GIRAUD

BRONZE-FER
GAULE ROMAINE

SAINT-GATIEN-DES-BOIS/TOUQUES

Déviation de la RD 74 - fouille préventive

La fouille archéologique de Saint-Gatien-des-Bois/Touques s'est déroulée du 19 septembre au 18 octobre 2011 dans le Pays d'Auge. Cette opération est préalable à la construction d'une déviation de la RD 74 sur environ 1,5 km. Elle a été menée par une équipe du service archéologie du Conseil Général. Conformément à la prescription archéologique, trois zones distantes d'une centaine de mètres entre elles ont été décapées le long du tracé routier.

Des monuments funéraires de l'âge du Bronze

Trois enclos de deux types différents ont été mis au jour, il s'agit des premiers monuments funéraires de l'âge du Bronze fouillés dans le Pays d'Auge.

Le premier type concerne deux monuments à fossé en « arc de cercle » comprenant une tombe centrale. Le second correspond à un enclos, probablement circulaire d'environ 9 m de diamètre. L'excavation de forme oblongue repérée partiellement dans l'aire interne de ce cercle peut également être interprétée comme une grande fosse sépulcrale.

Le rare mobilier découvert dans ces contextes, dont une pointe de flèche, pourrait être attribuable au Bronze ancien ; des datations par le radiocarbone sont en cours, elles permettront peut-être de préciser la chronologie de ces monuments funéraires. L'absence d'ossements conservés, en raison de la nature du sédiment, complique l'interprétation de ces structures. Il est par exemple probable que des excavations repérées dans les fossés des enclos du premier type aient contenu des inhumations, comme c'est le cas pour des monuments funéraires de la Plaine de Caen.

Une incinération de l'âge du Bronze final ou du début de l'âge du Fer

Une incinération en vase a été mise au jour dans le secteur le plus éloigné des monuments funéraires, à environ 300 m. La poterie a été retrouvée posée sur le flanc, on ne peut cependant pas déterminer si elle a été déposée ainsi ou renversée lors de la construction d'une voie gallo-romaine. L'urne, archéologiquement complète, possède une pâte bioclastique, son bord est probablement orné d'incisions.

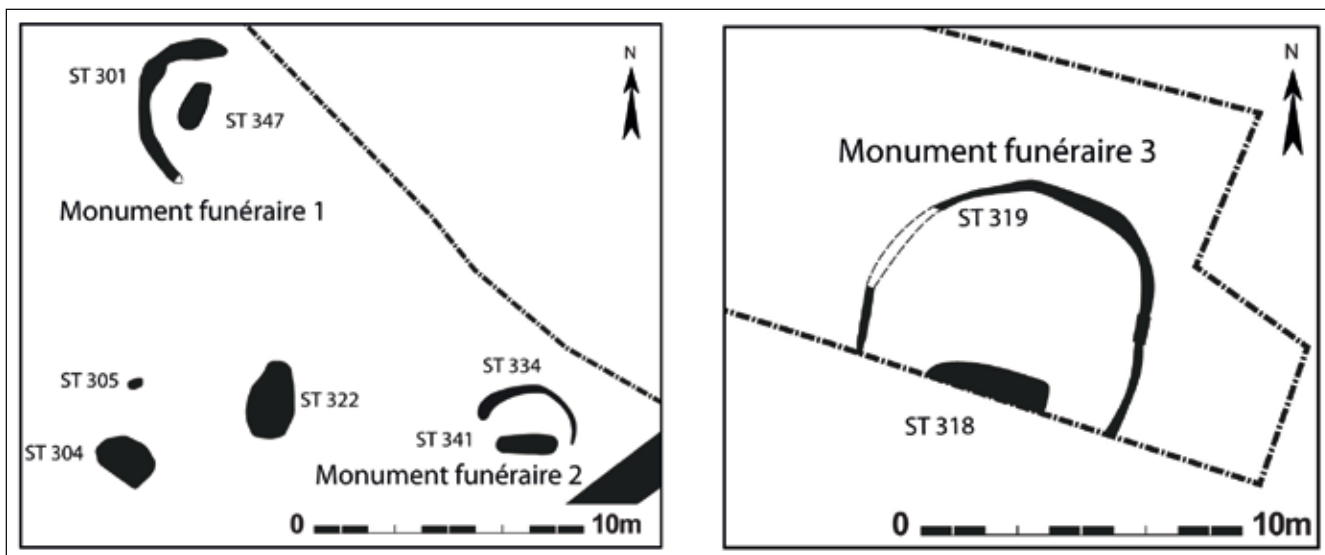


Fig. 32 - TOUQUES, déviation RD 74. Plan des 3 monuments funéraires.

Sa forme rappelle des productions de la transition Bronze Final / Hallstatt C connues sur des sites de la Plaine de Caen. Il s'agit probablement d'une des rares incinérations en vase de cette période identifiée en Basse-Normandie.

Un chemin protohistorique

Si plusieurs chemins protohistoriques ont pu être étudiés dans notre région, rares sont ceux découverts en dehors de la Plaine de Caen. Le chemin découvert sur le site de Touques prend place au sein d'un espace très peu documenté, à savoir le Pays d'Auge. Du mobilier céramique a été mis au jour dans les fossés bordiers. Ces poteries sont attribuables au V^e siècle avant J.-C. Il semble que ce chemin a été fréquenté sur une période restreinte. Il fait donc partie de ces rares voies précoces du premier âge du Fer peu perturbées par des réfections successives. Une étude micromorphologique a confirmé la présence d'un niveau de circulation conservé.

Une voie romaine

La portion de voie découverte lors de cette opération

appartient à un réseau routier s'inscrivant dans un contexte plus global qui est celui de la cité des *Lexovii*. Certains axes de ce secteur sont déjà documentés par d'anciennes études archivistiques et toponymiques, parfois vérifiées par l'archéologie. Ainsi, elle pourrait relier l'actuelle ville de Trouville-Deauville à l'axe Lisieux/Blangy-le-Château/Honfleur ou joindre les voies de Lisieux/Pont-l'Évêque/la mer à l'axe Lisieux/Blangy-le-Château/Honfleur. On peut aussi poser l'hypothèse que ce réseau constitue une limite spatiale. Les chemins vicinaux et le parcellaire s'y appuieraient donc afin de structurer l'espace pour les *villae* voisines, dont certaines sont documentées.

Le mobilier découvert dans les fossés bordiers est attribuable à l'époque augusto-tibérienne, voire augusto-claudienne (premier quart du I^{er} siècle de notre ère). Aucun indice ne permet d'établir une utilisation postérieure au Haut-Empire ; un réseau parcellaire de l'Antiquité tardive ou du Moyen Âge coupe d'ailleurs le tracé de cette voie.

François COUPARD

SAINT-LAURENT-DE-CONDEL

Rue Nationale

FER

GAULE ROMAINE

Le projet d'aménagement, par la société Albion Promotion, d'un lotissement d'habitation sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-de-Condé, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains se trouvent au lieu-dit « Le Grand Jardin » et couvrent une superficie de 40 634 m². Ils occupent les parcelles AB 33p, 53, 233p, 234 et ZB 58, 59p, 168p, lesquelles longent la lisière de la forêt de Grimbosq à l'ouest et la bande bâtie distribuée par la rue de Verdun et la rue Nationale au sud et à l'est. La limite nord est matérialisée par une clôture.

Ce diagnostic est la première opération d'archéologie préventive menée sur le territoire de la commune et il apporte, en quelques ouvertures, des informations importantes quant à son potentiel archéologique.

Elle a permis de distinguer deux trames fossoyées successives. La phase la plus récente est celle qui répond à des orientations orthogonales organisées selon les points cardinaux. Parmi ces fossés qui ont le plus souvent livré du mobilier contemporain ou moderne surtout à l'approche de la zone actuellement bâtie, quelques tronçons (les plus à l'ouest) se distinguent par les lots céramiques du Haut-Empire qu'ils contiennent. Ces éléments établissent un *terminus post quem* pour la formation des couches de comblement. Ainsi se dessine une phase d'aménagement fondée depuis au moins le Haut-Empire et qui continue d'être active à travers les orientations des aménagements successifs qui ne doivent pas manquer de s'égrainer jusqu'à nos jours. Mais les sous-phases, couvrant l'ensemble de la période historique, restent invisibles dans le détail avec un taux d'ouverture de 10 %. Des drains en tranchées comblées de blocs de schiste orientés est-ouest/nord-sud sont un exemple de ces sous-phases potentielles.

La seconde phase, attestée en chronologie relative et absolue, est plus ancienne et remonte à La Tène, probablement finale. Il s'agit d'un ensemble de quelques fossés orientés sud-ouest/nord-est, qui parcellisent l'espace et dessinent un enclos de 14 x 22 m lequel contient un four rectangulaire de 300 x 160 cm prolongé par deux tranchées de 90 cm de largeur sur ses deux petits côtés et une fosse rectangulaire. Les quelques fragments de scories provenant du fossé périphérique, les fragments de plaque foyère issus de la fosse rectangulaire et les nombreux charbons et concentration de terre cuite identifiés dans le four proprement dit laissent penser qu'il s'agit d'un secteur où s'est déroulée une activité métallurgique. Ce très intéressant vestige ponctuel, parce qu'il s'agit d'un *unicum* dans le corpus de structures mises au jour, a été conservé afin de préserver son potentiel archéologique dans l'éventualité d'une fouille.

Au final, cette opération, par-delà l'importance ponctuelle de la structuration laténienne, a permis d'établir que les périodes protohistoriques et gallo-romaines sont représentées sur le territoire de la commune, notamment aux abords du bourg actuel. Les vestiges rencontrés résultent d'aménagements paysagers importants et pérennes ainsi que d'une activité artisanale à La Tène qui rendent très probable la présence d'habitats non loin, relevant de l'une ou l'autre phase. La seconde tranche de travaux, prévue à moyen terme en direction du nord, donnera l'opportunité d'affiner la caractérisation des modes d'occupation du secteur, jusqu'au village actuel.

David FLOTTÉ

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Aménagement de la RD 40

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du service archéologie du Conseil Général du Calvados préalablement à la construction d'une rectification de virage de la RD 40 sur la commune de Saint-Pierre-sur-Dives. L'emprise de l'aire diagnostiquée est de 5870 m². Seuls deux fossés de type parcellaire, dont l'attribution chronologique n'a pu être établie, ont été mis au jour dans l'une de nos quatre tranchées de sondage. On remarquera

l'absence d'indice de la proximité de la voie gallo-romaine signalée à cet endroit sur la carte archéologique. Le paléochenal repéré sur les clichés de l'orthophotoplan (CG14) a pu être coupé ; l'étude de son remplissage permet de l'attribuer au Pléistocène.

Pierre GIRAUD

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE - MODERNE

THAON

Eglise Saint-Pierre

Les fouilles menées depuis douze ans à l'intérieur de l'église Saint-Pierre de Thaon se sont achevées en 2011. Depuis plusieurs années, la fouille du site a été entravée par des remontées d'eau intempestives liées à la présence de la nappe phréatique immédiatement sous-jacente à l'église. Depuis 2010, des pompes vide-caves ont été utilisées pour évacuer l'eau en continu et l'efficacité de leur emploi validée. Au cours de cette ultime campagne et malgré la persistance des remontées d'eau, les couches archéologiques les plus basses ont pu être atteintes un peu partout jusqu'au niveau du sédiment naturel.

La fouille et le démontage des dernières sépultures ont également permis d'effectuer des relevés complémentaires des éléments de bâti médiévaux et antiques déjà mis au jour et de préciser les observations stratigraphiques, réalisées jusqu'ici, mais dont la lecture était gênée par la présence des inhumations médiévales.

Une recherche thématique sur les interactions physico-chimiques pouvant exister entre les cadavres et les contextes sédimentaires dans lesquels ces derniers ont été inhumés a été entreprise au cours de la fouille par une équipe de chercheurs anglais (Don Brothwell, Brendan Keely, département d'Archéologie de l'université de York, Helsington, Grande-Bretagne). Cette recherche vise à reconnaître les différences des types de décomposition selon les périodes et les modes d'inhumations pratiqués. Les analyses chimiques menées sur des échantillons prélevés dans les tombes peuvent en effet permettre de déterminer les mécanismes chimiques liés à la décomposition du cadavre, aux traitements thanatopractiques antérieurs à l'ensevelissement et aux pratiques funéraires. Elles peuvent également mettre en évidence des restes de vêtements et de matières périssables parfois associés aux défunts, caractériser des régimes alimentaires, identifier les causes des décès, les maladies (carie, cholestérol) et la consommation de drogues (médicaments, stupéfiants...). Des carottages en divers endroits dans l'église ont également été effectués en collaboration avec des collègues du Conseil général (V.

Hincker et C. Germain-Vallée) pour évaluer la profondeur des niveaux archéologiques subsistants avant d'arriver au niveau du sol naturel (40 à 60 cm entre la première travée et le chœur). Au-dessus du niveau naturel, une couche d'argile très compacte, noire, riche en humus et en matières décomposées, a été repérée en plusieurs endroits sur toute l'emprise interne de l'église actuelle. Le mobilier qu'elle renfermait (céramique et faune essentiellement) invite à rattacher sa mise en place à l'époque romaine (fin II^e-IV^e siècle ?) et évoque un contexte domestique.

À l'issue de la campagne 2011, 437 individus ont été identifiés dans l'église avec de nombreux cas de sépultures réduites ou de défunts bouleversés par de nouvelles inhumations. Une quarantaine de sépultures supplémentaires a été découverte au cours de la campagne 2011 dont certaines présentant des gestes funéraires particuliers. Ainsi, une sépulture d'enfant située dans la première travée, sous la porte monumentale, a été perturbée par l'édification du portail du XI^e siècle. Les constructeurs de l'époque ont détruit la partie occidentale de la tombe, mais ont pris soin de rassembler le crâne et les os des membres supérieurs d'un côté, ceux du bassin et les fémurs de l'autre. Ils les ont ensuite tous placés au-dessus des os des jambes et des pieds encore en place et les ont protégés en réutilisant une des dalles du coffrage. Un autre cas assez peu fréquent a également été mis au jour et concerne une inhumation simultanée d'une femme et d'un enfant enterrés en même temps dans une fosse étroite aménagée associant pierres et bois. Cette sépulture est située dans la deuxième travée, en limite de fouille, sous les fondations sud de l'église XII^e siècle et semblerait même antérieure à l'édifice du XI^e siècle. Quelques individus, le plus souvent retrouvés perturbés et placés en réduction lors de la mise en place des sarcophages, pourraient être antérieurs au VIII^e siècle. Par ailleurs, deux niveaux d'installation de sarcophages ont pu être mis en évidence avec la superposition de deux cuves installées l'une au-dessus de l'autre dans la quatrième travée. La présence de mobilier est excessivement rare dans les tombes de l'église de Thaon. Parmi les objets retrouvés



Fig. 33 - THAON, église Saint-Pierre. Plan général des structures et des sépultures mises au jour (DAO : CRAHAM 2011, à partir des relevés CRAHAM - INRAP 1998 - 2010).

au cours de la fouille et associés aux sépultures, plusieurs pots à encens ont été observés dont un en place. Tous sont datés de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle.

La présence d'éléments de bois très bien préservés s'est encore une fois vérifiée avec la fouille des dernières sépultures de la cinquième travée. Des prélèvements ont été réalisés pour permettre une étude ultérieure du mode de fabrication des cercueils au Moyen Âge.

Pour les tombes antérieures au X^e siècle, la présence d'objets funéraires associés aux squelettes pouvait être attendue. Toutefois, seule la sépulture d'un enfant de trois ans a révélé la présence d'un objet. Il s'agit d'une masse métallique correspondant vraisemblablement à un système de fermeture d'un coffre domestique réutilisé ici à des fins funéraires.

Un autre individu, installé dans un cercueil placé lui-même dans un sarcophage, comprenait une grosse masse ferreuse informe. La nature de cet objet n'est pas identifiée pour le moment. Un dernier élément métallique a été retrouvé engagé dans le mur sud au pied des escaliers d'accès à la nef. D'après sa radiographie, il pourrait s'agir d'une base de chandelier. Tous les objets métalliques recueillis cet été ont été radiographiés chez *Normandie Patrimoine*, ils ont été photographiés et devraient être à terme nettoyés et restaurés. Les seuls autres objets relevés au cours de la campagne 2011 concernent deux monnaies, l'une de la période antique (années 330 - 335 après J.-C.), l'autre est un denier tournoi du XIV^e siècle, postérieur à 1304.

Dans la travée sous clocher, une dernière intervention a permis de compléter et de vérifier les niveaux antiques avant le rebouchage final du site. La fouille de ce secteur a révélé un ensemble de couches stratigraphiques complexe, un mur effondré et un dallage datant probablement de la période antique installé pour aplanir un niveau de circulation. Les restes d'une meule à grain en poudingue installée en remploi dans le dallage ont également été trouvés. Si de nombreux tessons de céramique domestique, commune, ont été recueillis dans les couches antiques, aucun élément statuaire ou votif n'a été découvert. De même, la rareté des monnaies (seulement 2), la présence de céramique usuelle, de la meule en remploi, du « dallage » et de quelques nouvelles structures maçonnées vont probablement nous amener à revoir certaines des hypothèses présentées jusqu'ici, notamment sur la présence d'un *fanum*.

Dans le chœur, une ultime sépulture de bébé a été mise au jour contre le chœur du X^e siècle et les relevés effectués permettent de mieux cerner les niveaux d'installation et de fondation des chœurs des X^e et XI^e siècles avec la mise en évidence d'un chœur trilobé médiéval. Un seul autre exemple de ce type d'architecture est connu en Normandie pour cette période, à Saint-Germain de Querqueville dans la Manche. Par ailleurs, un relevé systématique des mortiers a été effectué dans la nef et le chœur dans la perspective de réaliser une étude des modes de construction des édifices et pour éventuellement aider à restituer leur chronologie. En fin de chantier, une dernière structure a été trouvée dans la première travée de la nef, engagée sous le mur ouest de l'église qu'il est difficile pour le moment d'associer à l'un ou l'autre des édifices identifiés jusqu'à présent. Dans les différents secteurs de la fouille, les restes d'un système racinaire oxydé et matérialisé par des concrétions ferreuses ont été trouvés dans les niveaux antiques. La fouille des niveaux sous-jacents aux sarcophages, notamment celui qui était rattaché à la période antique dans la cinquième travée, a permis la mise en évidence de différents niveaux stratigraphiques antérieurs (notamment un dallage de petites pierres plates installées avant le XI^e siècle, mais postérieur aux niveaux antiques).

Pour les périodes de la fin du Moyen Âge, deux nouveaux moules à cloche ont également été mis au jour (ce qui porte leur nombre à 4 au total dans la nef). Ces moules sont caractéristiques des XIII^e - XIV^e siècles et remettent en question une bonne partie de la stratigraphie des sépultures installées dans les couches supérieures. Celles-ci seraient en conséquence pour la plupart modernes (XVI^e - XVIII^e siècles).

Les travaux de post-fouille ont d'ores et déjà commencé et le temps de l'analyse des observations et des relevés de terrain, des études en laboratoire et des travaux à mener est venu (études du mobilier céramique, des éléments de bois, du métal, des squelettes, etc.) pour tenter de répondre aux interrogations qui demeurent pour comprendre toute l'histoire de ce site.

Cécile de SERÉVILLE-NIEL
avec la collaboration de Cécile ALLINNE

FER

GAULE ROMAINE

THAON

Rue de l'Ormelet / Ensemble sportif

L'enclos de « Bombanville », aussi nommé « enclos 2 », avait déjà fait l'objet d'un sondage archéologique en 1992 dans le cadre d'une campagne de recherches programmées visant à identifier l'organisation d'un réseau d'exploitations du second âge du Fer dans une aire géographique restreinte, en l'occurrence fermée là par le cours de la Chironne et de la Mue.

Les sondages réalisés dans le cadre du projet de lotissement de la « Rue de l'Ormelet » et du projet « Ensemble sportif » prévoyant une extension du stade municipal attenant, ont ainsi permis de reconnaître au nord de l'enclos diverses installations complémentaires du réseau d'exploitations alors identifié dans les années 90 sur le plateau de Thaon. On reconnaît la présence

parmi elles d'une seconde parcelle d'habitat probable de statut certainement modeste, ainsi que quelques sépultures isolées et, probablement, une carrière antique. La découverte de cette nouvelle parcelle d'habitat aux clôtures trop frêles pour être repérées dans les cultures, constitue un élément relativement neuf pour la région. On connaît en effet paradoxalement peu d'unités aussi modestes pour le second âge du Fer en Normandie en dehors, peut-être, de celles en aire ouverte mais mal datées de lfs « Object'ifs sud ». L'apport majeur de cette intervention réside dans l'identification, sur les 1,5 ha que compte le projet, des restes d'un parcellaire fossile ordonné selon les mêmes directions que l'enclos de « Bombanville » : nord-ouest sud-est, sud-ouest nord-est. Il s'agit en effet, à l'exception de deux parcelles de même direction identifiées à l'extrémité est de l'emprise du projet de la « Maison de retraite » (2008) attenant à l'est, d'une direction très différente du parcellaire identifié

antérieurement sur cette zone ; ce dernier se calant sur l'orientation nord-sud de l'enclos de « Eleazar » abordé, à 150 m au nord, en 1993 et 2003. En l'état, la rencontre des deux réseaux et leurs directions très différentes, sans ou très peu de superpositions entre les fossés, suggèrent la rencontre de deux finages respectivement attachés, l'un à l'enclos de « Bombanville », au sud, l'autre, à celui de « Eléazar », au nord.

C'est la première fois en Basse-Normandie que nous sont données les conditions d'une observation directe apte à indiquer ce que pouvait être l'étendue des champs cultivables attachés à une exploitation, l'étendue de « l'Ager » donc, qu'il convient de comprendre comme la subdivision foncière, probable, d'un réseau plus vaste.

Ivan JAHIER

TILLY-LA-CAMPAGNE

Rue de Castine

GAULE ROMAINE
CONTEMPORAIN

Le diagnostic réalisé à Tilly-la-Campagne, rue de Castine, sur les parcelles Y 16p et Y 36p en préalable à la construction d'un lotissement, a livré des résultats modestes sur le plan scientifique. Les vestiges mis en évidence correspondent à des aménagements d'époque contemporaine (anciens bâtiments, chemin et fosses), à un groupe de fosses ayant livré une petite quantité de mobilier gallo-romain ainsi qu'une très probable carrière

de calcaire. La fonction des six fosses d'origine antique n'a pu être déterminée. Elles sont, pour la plupart d'entre elles, situées dans la partie nord-ouest de l'emprise et pourraient indiquer la présence d'un établissement gallo-romain dans la partie nord du bourg.

Benjamin HÉRARD

VERSON

ZAC Ecoquartier, tranche 2

PROTOHISTOIRE
CONTEMPORAIN

La prescription du diagnostic, d'un peu plus de 9 hectares, concerne la tranche 2 du projet de création de l'« Ecoquartier des Mesnils », sur la commune de Verson, située à 7 km au sud-ouest de Caen. Les parcelles concernées sont localisées aux lieux-dits la « Perruque » et la « Grande Acre », le long de la route dite de Bretagne.

Deux zones de découvertes se sont ainsi dessinées à l'issue de l'opération : au nord, ont été mis au jour un ou deux enclos circulaires probablement datables de la Protohistoire, ainsi qu'un tronçon fossile du chemin inter-paroissial allant de Cheux à Verson, sur l'axe antique du « Chemin Haussé ». Un ensemble de fossés orientés est-ouest correspond à des limites parcellaires repérables sur le cadastre napoléonien de 1826 tandis que d'autres segments situés dans la même zone que le (ou les) cercle(s), présentent diverses orientations. Leur organisation n'est d'ailleurs pas décelable à ce stade d'investigation et aucun mobilier archéologique n'a permis de les attribuer à une phase chronologique. Enfin, un verger, qu'on ne retrouve ni sur le plan du cadastre napoléonien ni sur la couverture

photographique IGN de 1947, s'installe en partie dans ce secteur sans doute à l'époque contemporaine.

Rappelons que la tranche 1 du diagnostic située à l'ouest de ces parcelles et séparée par un talweg, a révélé un habitat néolithique et une occupation de l'âge du Fer (un habitat et une nécropole). Ajoutons les mentions d'occupations médiévales à Verson : pour le haut Moyen Âge, l'habitat et la nécropole Saint-Martin au nord, et bien entendu l'église et le village à l'ouest, pour le bas Moyen Âge. Ces deux pôles présentent une implantation comparable aux habitats anciens découverts lors de la tranche 1, c'est-à-dire sur les rebords de versant de talweg ou de vallée. La position dominante qui semble se dégager atteste une préférence d'installation sur des versants protégés des vents dominants et près des cours d'eau, les secteurs de plateau semblent quant à eux plutôt dévolus aux pratiques agricoles.

Hélène DUPONT

VIEUX

Le forum

Dans le prolongement des investigations menées en 2008 et 2009 qui avaient mis au jour le deuxième état d'occupation de la curie, à savoir un vaste bâtiment de 12,55 m x 12,15 m richement décoré, doté de gradins maçonnés et d'un podium, la fouille s'est poursuivie dans l'édifice afin d'en identifier les précédentes occupations. Il apparaît donc que la salle de l'*ordo* prend place au sein d'une galerie formée par la juxtaposition des bâtiments publics à vocation civile. Elle mesure alors 12,55 m x 9,15 m, et si les récupérations et réaménagements n'ont laissé aucun élément en place, les empreintes conservées sur un niveau de mortier altéré suggèrent la mise en place d'un ornement de sol ainsi que de plusieurs aménagements intérieurs qui restent difficiles à identifier.

Parallèlement à la campagne de terrain et au vu du caractère exceptionnel et de l'intérêt scientifique des vestiges liés au décor qui ont été mis au jour entre 2008 et 2010, une étude sur l'ornementation des bâtiments civils du *forum* et les structures artisanales qui lui sont liées a été menée en collaboration avec deux spécialistes, l'un du décor marmoréen (G. Tendron), l'autre de la peinture (J. Boislève). Ces découvertes et le travail collaboratif mis en place avec les spécialistes ont engendré l'organisation d'un colloque les 7 et 8 avril 2011 à Caen. Ce colloque se proposait de poursuivre la dynamique impulsée par le colloque de Toulouse en 2008 en orientant le thème autour du « Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} - IV^e siècle ».

Bien qu'aucun décor marmoréen ne soit demeuré en place, l'étude a révélé le répertoire décoratif pariétal dans la curie qui associe la peinture aux décors d'applique ; appliques moulurées et *opus sectile* d'une part, placages simples d'autre part. La mise en œuvre de marqueteries ainsi que la diversité et la polychromie des matériaux concourent

ainsi au caractère luxueux de l'ornementation du sénat. D'autres salles à vocation administrative, S. I et S. IV, ont également livré des vestiges d'appliques polychromes qui appartiennent à un décor plus simple, utilisant des motifs d'une moins grande finesse et davantage de roches locales et spécifiquement le marbre de Vieux, aux dépens de matériaux importés.

Parallèlement à la précédente découverte d'un atelier de marbrier dans la curie, présentant un état de conservation exceptionnel (BSR 2010), les vestiges d'un second atelier installé dans la salle IV ont été mis au jour. Moins bien conservé ainsi que plus modeste, ce dernier a livré un sédiment compact jaune et des structures en creux. La comparaison avec les prélèvements analysés macroscopiquement dans la curie (étude C. Germain, géomorphologue, CG 14) permet d'attester d'un abrasif mêlé à de la poussière de marbre. Plusieurs fosses peu profondes, circulaires ou pseudo-circulaires, sont comblées par ce sédiment lité, ce qui suggère des fosses de récupération d'abrasif mises en œuvre pour le sciage de plaques de marbre.

Les fouilles ont par ailleurs été poursuivies dans les bâtiments situés au nord du bloc-forum qui avaient précédemment révélé une activité de boucherie d'envergure. Mise en place dans le dernier tiers du III^e siècle, la boucherie présente à ses débuts une activité de gros (abattage, habillage et fente) et par la suite, de demi-gros (désossage et coupe au détail). L'évolution de l'activité s'accompagne d'une réorganisation de l'espace et par ailleurs, le travail de boucherie semble devenir un temps saisonnier, puis à nouveau continu.

Karine JARDEL

VIEUX

Maison à la cour en « U »

Le Conseil général du Calvados a souhaité ouvrir une nouvelle étape dans la valorisation du site archéologique de Vieux-la-Romaine en protégeant et en rendant accessible au public les vestiges de la « Maison à la cour en U ». Cette maison gallo-romaine, située à la périphérie orientale de la capitale des Viducasses, fut fouillée à la fin des années 1990. Le projet de restauration vise à la présentation du dernier état du bâtiment daté du III^e siècle. D'une superficie d'environ 197 m², le plan de la maison comprend, côté rue, un vestibule entouré de cinq pièces, tandis que se développe à l'arrière une cour pavée qui ceinture sur trois côtés une cave ou citerne, aux murs parementés et au sol soigneusement dallé.

À la suite de la construction d'une structure de protection, de l'installation d'une passerelle au-dessus des vestiges et du réaménagement des circulations modernes autour du site entre l'automne 2010 et l'été 2011, la restauration des vestiges a été entamée à partir de septembre de la même année. Cette phase de travaux consiste plus précisément à remonter certains murs, à démonter les sols altérés en béton du dernier état de la maison, à déposer le dallage de la cour et celui du fond de la cave/citerne. Les sols en béton des pièces, par exemple, font appel à différentes techniques de construction qui seront reproduites à l'identique par des stagiaires en formation continue ou en pré-qualification dans le domaine des métiers du bâtiment (réseau des GRETA).



Fig. 34 - VIEUX. Nouvelle présentation des vestiges de la maison à la cour en U (photo Greg Wait).

Cette phase de restauration, qui se poursuivra en 2012, s'accompagne d'une surveillance archéologique et de la réalisation de quelques sondages ponctuels permettant de mieux appréhender les niveaux les plus anciens de la maison. À ce titre, les observations réalisées en 2011 ont permis de préciser la nature des sols précédant l'état final de la maison tandis que la dépose des dalles situées à l'ouest de la cour a révélé plusieurs conduits maçonnés en briques et en tuiles. Le fonctionnement de ces derniers était initialement identifié comme un système permettant

d'évacuer les eaux de ruissellement avant qu'elles ne rejoignent la cave. Le réexamen des éléments en notre possession, au regard de ces nouvelles découvertes, pourrait finalement privilégier l'hypothèse de la présence au centre de la cour d'une structure liée au stockage de l'eau (citerne ? bassin ?) et non d'une cave.

Xavier SAVARY et Grégory SCHÜTZ

VIEUX Rue des Gables

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

Le projet d'implantation de deux constructions individuelles en bordure du hameau médiéval Saint-Martin-de-Vieux, connu pour receler des vestiges de la période mérovingienne, est à l'origine de la conduite d'un diagnostic archéologique. Ce dernier a permis d'observer les prolongements du parcellaire antique immédiatement au nord de la ville d'*Aregenua*. Dans le courant des VI^e-VII^e siècles après J.-C., les parcelles primitives sont subdivisées comme l'atteste l'implantation de nouvelles limites cadastrales. Au IX^e ou au X^e siècle, deux bâtiments à l'architecture de bois et de pierres sont installés contre

l'un de ces nouveaux fossés parcellaires. Ils signalent un type d'établissement reconnu en 1987 et en 2007 au nord du quartier Saint-Martin de Vieux, au lieu-dit « les Gaudines ». Le diagnostic conduit cette année a ainsi permis de repérer la limite occidentale de l'un des deux pôles d'habitat du haut Moyen Âge qui a succédé à la ville antique.

Vincent HINCKER

VIEUX**Rue du Jardin Poulain, rue de la Fontaine
et venelle Besnard**

En 2011, une nouvelle tranche d'effacement des réseaux électriques aériens, dans le centre bourg de Vieux, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Les rues concernées par cette opération, effectuée sous la forme d'une simple surveillance de travaux durant les mois de mai et de juin, sont : la rue du Jardin Poulain, la rue de la Fontaine et la venelle Besnard.

Les tranchées ouvertes à l'occasion de ces travaux s'inscrivent pour la plupart en bordure de chaussée, elles ont une profondeur maximale de 80 cm pour une largeur de 50 cm. Ces tranchées s'accolent, croisent, recoupent, ou s'inscrivent dans diverses autres tranchées de réseaux (assainissement, EDF, France Télécom, adductions d'eau anciennes et récentes) et de ce fait n'ont fait apparaître que relativement peu de niveaux et vestiges archéologiques. Néanmoins, quelques observations ont pu être effectuées en deux endroits sur le tracé de ce nouveau réseau.

Le premier élément observé se situe rue du Jardin Poulain, à l'est du mur de clôture de la pâture du Manoir de la Pallu ; il s'agit d'un mur dont le parement a été observé sur une dizaine de mètres dans la coupe ouest de la tranchée. Ce mur quasi parallèle au mur de clôture actuel est en décalage d'une quarantaine de centimètres par rapport à celui-ci. Son appareil est constitué d'un mélange de moellons mal équarris et de pierres plates, de calcaire ou de marbre de Vieux. Ces pierres semblent liées à la terre. Aucun matériel datant n'a été recueilli.

Ce mur rectiligne propose une orientation en aberration avec la trame urbaine antique ; par ailleurs des similitudes

d'aspect et de construction avec le mur de clôture du Manoir de la Pallu conduisent à le considérer comme un mur d'enceinte antérieur à l'actuel ; ce déplacement ayant pu intervenir à l'occasion d'un élargissement de la rue, à l'époque moderne ou contemporaine.

Une seconde observation a été faite rue de la Fontaine, au pignon du Manoir de la Pallu. À cet endroit, la rue est très étroite, et la densité des réseaux précédemment évoqués fait qu'une seule couche contenant du matériel archéologique a été mise en évidence, un remblai visible sur la hauteur totale de la coupe, soit 80 cm, et sur une largeur de l'ordre du mètre. Ce remblai, très riche en pierres calcaires émoussées prises dans une matrice de terre brune et grasse, comporte de nombreux fragments de terre cuite, mais aucun tesson de céramique. Il a par contre livré deux éléments architecturaux en pierre calcaire de Caen. Le premier est un fragment de base de colonne très altéré (il ne subsiste que très peu de sa surface originelle), le second est un modillon, dont la partie en saillie présente un moulurage très grossier. Bien que ces deux blocs lapidaires paraissent antiques, il faut toutefois rester très prudent quant à la datation du remblai : le bitume de la chaussée est directement appliqué sur la surface damée et compactée de celui-ci ; ce qui suggère plutôt un remblayage récent directement lié à la construction de la voirie contemporaine, au moyen de matériaux antiques.

Jean-Yves LELIÈVRE

VIRE**Rue de la Mercerie**

Les sondages menés sur le projet de lotissement (4 ha) de la rue de la Mercerie, à Vire, ont permis d'identifier dans cette zone surtout connue pour son passé médiéval, les restes d'un habitat principalement occupé au début de la période moderne.

L'ensemble, qui paraît avoir été desservi par un chemin dont ne subsisteraient *a priori* que les fossés bordiers, occupe une aire de l'ordre de 2 000 m² au centre du projet, 5 000 m² en comptant l'amorce du parcellaire environnant et ses installations périphériques (carrière, bâti extérieur...). Il s'organise à partir de trois cours contiguës de l'ordre de 600 m² chacune. Toutes sont délimitées par des fossés et communiquent entre elles. La mieux définie, à l'est (cour 1), serait rectangulaire et, à l'origine, ouverte sur la cour 2 à l'ouest. Une troisième, de contour curviligne, s'appuie sur les deux premières au sud.

Trois premières fondations de bâtiments, dont deux en pierres, ont été découvertes à l'intérieur des cours 1 et 3. Il est permis de penser que d'autres fondations sont conservées dans l'intervalle des tranchées. Dans le cadre des données actuelles cependant, la plus vaste des constructions aurait été établie à l'extérieur de la cour 3, au sud et contre le chemin.

Parmi ces constructions se dénombrent au moins deux habitations d'une superficie supérieure à 40 m² et sur lesquelles était conservé un grand nombre de restes de vaisselle.

Aux côtés de ces constructions en dur figuraient également un appentis vraisemblable à paroi de bois et sol en dalles de schiste, ainsi que d'assez nombreux trous de poteau évoquant la présence, dans l'angle nord-ouest de la cour 2, d'un bâti sur poteaux porteurs.



Fig. 35 - VIRE, rue de la Mercerie. Les premières assises du bâtiment extérieur aux trois cours.

Plusieurs fosses parallélépipédiques, de l'ordre de 6 à 8 m² à l'ouverture pour des profondeurs avoisinant 1 m sous la surface, ont été creusées aux abords de ces constructions. Leur interprétation comme fosses de stockage ou simples «vides sanitaires» sous des constructions légères n'est pas validée.

Si la période moderne nous paraît relativement familière, au travers notamment d'un certain nombre d'édifices encore debout, le monde rural ne nous est plus réellement dévoilé qu'au travers des arts, livres de comptes et

écrits paroissiaux. Fort de cet état, l'habitat de « La Rue de la Mercerie », dont l'occupation principale peut être attribuée aux XV^e-XVI^e siècles, est aussi le premier de la région à fournir un corpus céramique pour ce milieu, totalement inscrit en l'occurrence dans les productions du Domfrontais. Il est donc particulièrement intéressant d'y découvrir plusieurs modèles jusqu'alors inédits en Normandie.

Ivan JAHIER

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 1

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Architecture civile médiévale de l'ancien diocèse d'Avranches	NICOLAS-MÉRY David (COL)	PRT	3113	-
2	BRICQUEVILLE-SUR-MER - Extension de la mairie	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	3156	-
3	BRILLEVAST et TEURTHEVILLE-BOCAGE - Le Douetty et Le Pas du Vivray <i>Pas de résumé (travaux d'analyses)</i>	JEANNE Laurence (BÉN)	PAN	3115	-
4	Caractérisation des ateliers de bronziers protohistoriques	LE CARLIER de VESLUD Cécile (CNRS)	PAN	3161	-
5	COLOMBY - La Perruque	BERNARD Vincent (CNRS)	FP	3104	-
6	COSQUEVILLE - RD 116	THIRON Denis (INR)	DIAG	3167	2302
7	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE - Rue Dubost	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3065	2214
8	ETIENVILLE - La Cour <i>Pas de résumé (travaux d'analyses)</i>	JEANNE Laurence (BÉN)	PAN	3152	-
9	FLOTTEMANVILLE-HAGUE - La Croix Saussey	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	3085	2229
10	HAMBYE - Abbaye Notre-Dame	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	3151	-
11	LE MONT-SAINT-MICHEL - Tour Denis et tour de la Liberté	DELAHAYE François (INR)	FPREV	2914	-
12	LE ROZEL - Le Pou	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3182	-
13	LES PIEUX - ZAC de la Lande et du Siquet - tranche 2	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2814	2251
14	LES PIEUX - ZAC de la Lande et du Siquet - tranche 3	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2815	2251
15	LES PIEUX - ZAC de la Lande et du Siquet - pôle petite enfance	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2819	2251
16	LES VEYS - Rue de l'Eglise, le Haut de Delasse	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3034	2208
17	LES VEYS - Rue de l'Eglise, le Haut de Delasse	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3136	-
18	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	PAN	3138	2283
19	NORD COTENTIN - Prospections diachroniques	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	PRD	3118	2267
20	OMONVILLE-LA-ROGUE - Fort de Led Heu	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	3083	2281
21	PONTAUBAULT - Résidence des Vignes, la Motaisière	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3140	2243
22	PONTAUBAULT - Résidence des Vignes III, la Motaisière <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3141	2243

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	PONTAUBAULT - Résidence des Vignes IV, la Motaisière <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3142	2243
24	PONTAUBAULT - Résidence des Vignes V, la Motaisière <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3162	2243
25	PONTAUBAULT - Résidence des Vignes VI, la Motaisière <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	SEHIER Elise (INR)	DIAG	3163	2243
26	PORTBAIL - Genestel	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3069	2236
27	RD 62 - Aménagement entre SOTTEVAST et VALOGNES	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3021	2269
28	SAINT-FROMOND - Le Porribet	SIMON Cécile (COL)	FP	3089	2254
29	SAINT-PAIR-SUR-MER - La Lande de Pucy	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3132	2235
30	SAINT-PELLERIN et LES VEYS - RN 174 / RN 13 <i>Opération 2010-2011</i>	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	2848	-
31	TOLLEVAST - Construction magasin LEROY MERLIN	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3006	2194
32	TRÉAUVILLE - Port Diélette, Mont-Saint-Gilles	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3079	2210
33	URVILLE-NACQUEVILLE - Les Dunes	LEFORT Anthony (BÉN)	FP	3086	2265
34	VALOGNES - La Victoire	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	2987	2216
35	VALOGNES - Place du Château	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3147	2290

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▷ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▷ figureront dans le BSR 2012.

Architecture civile médiévale de l'ancien diocèse d'AVRANCHES

**La « salle basse à galerie » :
une formule inédite de l'architecture manoriale
dans le sud-ouest de la Normandie**

MOYEN ÂGE

Dans le cadre de recherches doctorales effectuées au sein du Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITERES de l'Université de Tours-CNRS, et portant sur l'architecture civile médiévale de la baie du Mont Saint-Michel, une prospection a été menée afin d'identifier les édifices susceptibles d'intégrer le corpus d'étude. Ainsi en deux années de prospections sur les territoires des anciens diocèses d'Avranches (50) et Dol de Bretagne (35), une centaine de sites a été visitée, donnant lieu à un ensemble de notices plus ou moins détaillées selon l'intérêt architectural et archéologique de chacun d'eux. Jusqu'alors, contrairement au nord du département de la Manche, le Cotentin, ou à la Bretagne voisine, le territoire de l'ancien diocèse d'Avranches n'a jamais bénéficié de véritable campagne de prospection dans le domaine de l'architecture civile ou manoriale.

Bien qu'il soit prématuré de proposer une synthèse de la recherche, un premier bilan peut néanmoins être tiré de l'observation des édifices repérés. Tout d'abord, l'ancien diocèse d'Avranches paraît avoir conservé très peu d'édifices antérieurs à la seconde phase de la guerre de Cent Ans (1418-1450), tandis qu'un foisonnement est réellement perceptible dans l'architecture manoriale à compter du dernier tiers du XV^e siècle puis pendant tout le XVI^e siècle. Parmi les plus anciens manoirs identifiés, une demi-douzaine se distingue par la présence en leur sein de logis caractérisés par leur organisation interne spécifique : répondant à un plan ternaire, ils possèdent une salle de rez-de-chaussée équipée d'une galerie longitudinale formant tribune et desservant des chambres hautes situées à chaque extrémité du bâtiment (bien qu'aucune analyse archéologique n'ait pu démontrer l'existence de tels dispositifs en France, les galeries intérieures sont cependant attestées par les sources écrites bretonnes).

Ces édifices se situent dans un rayon de 30 km autour d'Avranches, dans le sud du département de la Manche, sur les communes de Juilley (canton de Ducey) pour le manoir de la Fardinière, Champcervon (canton de la

Haye-Pesnel) pour le manoir de Lerre, Morigny (canton de Percy) pour le manoir de l'Aumoire et Jullouville (ancienne paroisse de Bouillon, canton de Sartilly & Granville) pour le manoir de Vaumoisson, Tirepied (canton de Brécey) pour le logis Julien et enfin Coulouvray-Boibenâtre (canton de Saint-Pois) pour le manoir de la Guillardière.

**La salle basse plafonnée à galerie,
caractéristiques générales**

Ces logis, de plan barlong, répondent au schéma ternaire très répandu dans le nord-ouest de la France, et notamment dans la province voisine de Bretagne. Au centre du logis, une salle de plain-pied plafonnée constitue le cœur de la maison ; de part et d'autre, deux chambres hautes, dont le sol se situe approximativement à mi-hauteur du volume de la salle, reposent sur des pièces de service. Cette disposition correspond au « regroupement des fonctions au sein d'un volume resserré », qui s'impose au XV^e siècle. Depuis la salle, l'accès aux chambres se fait par une galerie, formant une sorte de tribune et coïncidant avec le sol desdites chambres ; cette galerie permet une circulation longitudinale d'une chambre à l'autre en évitant de redescendre dans la salle elle-même.

La position de la galerie est la même dans tous les cas observés : disposée contre la paroi interne du mur gouttereau postérieur du logis, elle est soutenue par un sommier dont la longueur est nécessairement égale à celle de la salle. Les solives du plancher de la galerie sont supportées, côté gouttereau, par une sablière basse posée sur des corbelets, et par le sommier. L'existence de cette galerie nécessite l'installation de la cheminée de la salle sur l'un des deux murs de refend du bâtiment.

Le sud-ouest de la Normandie semble avoir longtemps conservé certains archaïsmes médiévaux. Il est symptomatique, par exemple, que les édifices à salle basse « double en élévation », qui illustrent le renouveau de l'architecture manoriale en Cotentin vers 1500, soient parfaitement absents du panorama architectural de



Fig. 36 - Logis du manoir de Lerre : vue de la galerie depuis le seuil de la porte d'accès principale à la salle ; à gauche, l'escalier en granite menant à cette galerie.

l'ancien diocèse d'Avranches. Un seul édifice de ce type a été repéré à « La Duretière » sur la commune de Sainte-Pience, canton de La Haye-Pesnel et peut-être un second, non loin de là, au lieu-dit « Le Vieux Manoir » à Rouffigny, canton de Villedieu-les-Poêles.

À l'inverse, des logis à salles basses équipées de galeries devaient nécessairement exister hors du diocèse, en

Bretagne notamment. À l'extrême fin du Moyen Âge, il semble que la société rurale et hautement conservatrice de ce terroir relativement pauvre ait incidemment favorisé la préservation des édifices de ce corpus.

David NICOLAS-MÉRY

INDÉTERMINÉ

BRICQUEVILLE-SUR-MER

Extension de la mairie

La mairie de Bricqueville-sur-Mer a été érigée à la fin du XIX^e siècle sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Vigor. Cet édifice qui relevait du doyenné de Saint-Pair est mentionné en 1332, alors que Jean Paynel en est reconnu le patron en 1332 ainsi que de la chapelle du manoir.

Les sondages réalisés avant extension de l'actuelle mairie ont démontré que le sol a été très souvent perturbé par la

création de réseaux, limitant fortement les observations archéologiques. Seule la tranchée située le plus au nord a permis la mise au jour d'une sépulture contenant un corps en connexion anatomique. Il a été convenu que la zone d'inhumation ainsi reconnue serait préservée sous un espace vert.

Bertrand FAUQ

Le projet commencé il y a deux ans s'attache à déterminer les signatures chimiques des dépôts terrestres d'objets métalliques en prenant comme critères la répétabilité des analyses et leur représentativité. Ainsi plusieurs zones géographiques restreintes sont prises en compte, dont le Cotentin. Il s'agit de réaliser des analyses chimiques élémentaires (éléments d'alliage et éléments en trace) par ICP-AES sur la totalité des objets des dépôts afin de vérifier l'homogénéité de ceux-ci. Pour la même raison, plusieurs dépôts du même horizon chrono-culturel (dit « horizon métallique ») sont pris en compte. Enfin, des dépôts de différents horizons métalliques sont analysés afin de voir si dans une même région il est possible de mettre en évidence un recyclage ou pas.

En 2010, ce sont deux dépôts de haches à douille armoricaine (âge du Fer) et un dépôt de l'horizon de l'épée en pointe en langue de carpe (Bronze final IIIb) qui ont été analysés. En 2011, ce sont deux dépôts de l'horizon des haches à talon, soit du Bronze moyen II, qui ont été

concernés. Les résultats indiquent que les trois horizons montrent en moyenne des signatures différentes les unes par rapport aux autres. Cependant, les signatures chimiques des dépôts de haches à douille tendent parfois à se surimposer à ceux du dépôt de l'horizon de l'épée en pointe en langue de carpe, ce qui pourrait laisser envisager un recyclage possible. Par contre, la différence est parfaitement nette entre le Bronze moyen II et les deux autres horizons, ce qui implique que si les haches à talon ont pu être recyclées, ce n'était plus le cas au Bronze final IIIb. L'impression que l'on pourrait retirer de ces premières analyses serait que le recyclage des métaux d'une époque à l'autre existe, mais ne semble pas être un phénomène majeur face à l'utilisation de métaux neufs. Ceci est logique lorsque l'on considère les quantités impressionnantes « sorties » du « système économique et social » à chaque époque, pour être déposées en terre.

Cécile LE CARLIER de VESLUD

COLOMBY La Perruque

MOYEN ÂGE

Pour la seconde et dernière campagne de fouille programmée au lieu-dit « La Perruque » en juillet 2011, les décapages ont été dirigés de manière à compléter le plan du bâtiment en bois qui abritait un moulin à roue verticale durant le XI^e siècle. Ses fondations reposaient pour partie sur un puissant radier constitué de grosses sablières de chêne assemblées à mi-bois et maintenues par de puissants pieux d'ancrage (rive gauche) et sur un ensemble de pieux (rive droite). Cet aménagement amphibie permettait à la fois d'alléger la charge pesant sur le beffroi du moulin et sa mécanique, et probablement de supporter une passerelle permettant le franchissement du Merderet dans une zone connue pour ses chemins et passages à gué. En effet, lors du diagnostic archéologique réalisé en 2009 et qui avait permis la découverte du site, un dense réseau parcellaire avait été mis en évidence, au sein duquel des fossés antiques, médiévaux et post-médiévaux avaient été révélés. En 2010, un chemin calé sur le cadastre napoléonien avait été exploré ; il était comblé par du matériel céramique allant du XVI^e au XIX^e siècle. Son élargissement et son empiérement en direction du cours du Merderet suggéraient la présence d'un passage à gué. En 2011, un nouveau chemin déconnecté du parcellaire le plus récent a été découvert, bifurquant à angle droit vers le Merderet et recoupé par le bief de l'an mil. Or, son prolongement sur l'autre berge du bief correspond au passage à gué observé en 2010. On peut donc envisager une origine ancienne pour un chemin, antérieur au moulin (origine antique ?), mais entretenu vraisemblablement jusqu'au XIX^e siècle.

De nouveaux fragments de pales à tenons ainsi que des dents d'engrenage (alluchons) complètent un ensemble de pièces mécaniques déjà très riche et collecté depuis la découverte du site en 2009. Ce remarquable corpus, probablement l'un des plus complets en France, permet de reconstituer dans le détail des principes mécaniques bien rodés. Mais c'est sans doute la présence d'un arbre moteur du moulin, réemployé dans un bras de la chaussée en amont des vanes moulantes, qui suscite le plus d'intérêt, compte tenu qu'il s'agit de l'unique pièce de ce type, et de surcroît complète, connue en Europe pour le premier Moyen Âge. Long de 3,50 m et taillé dans une bille de chêne d'environ 40 cm de section, il présente deux tambours taillés dans la masse où une série de mortaises accueillait les rayons de deux roues distantes d'1,5 m : dans la partie la plus érodée du fait de son contact permanent avec l'eau, la roue à aube, composée de 7 rayons, et dans sa partie la mieux conservée, le rouet avec ses 4 rayons se croisant à angle droit. Aux extrémités, les tourillons sur lesquels portait toute la charge du mécanisme en rotation sont également taillés dans la masse et ne présentent aucune trace de renfort métallique, contrairement à ce qu'on imaginait jusqu'à présent. Au centre de l'arbre, des bandes d'usures démontrent que cette pièce, essentielle dans le fonctionnement du moulin, pouvait être également employée comme cabestan pour lever de lourdes charges : sacs de céréales ou de farine, meules ? Il peut également s'agir des traces d'un support intermédiaire de l'axe afin de limiter son fléchissement.

Cette campagne de fouille a été également l'occasion de relever un plan complet des aménagements liés au moulin, dans un espace creusé à l'intérieur même du bief, dégageant ainsi une plateforme d'environ 200 m². Elle se trouvait partagée en deux ensembles d'une surface équivalente par un barrage fait de terre et de bois, comprenant une retenue (ou un vivier) en amont, et en aval, le bâtiment, le coursier palplanché, son bras de décharge et son déversoir. Dans la retenue au pied du barrage, une poutre de 4,40 m de long a été dégagée présentant trois mortaises régulièrement réparties dont une contenait encore fiché à angle droit un batardeau muni de feuillures. Cette structure tombée pratiquement sur place correspondait manifestement aux vannes moulantes qui permettaient de réguler le débit de l'eau dans le coursier.

Environ 70 échantillons de chêne ont été prélevés en vue de compléter le phasage dendrochronologique du site tel qu'il avait été défini à l'issue de la campagne de fouille 2010. Ainsi, l'implantation du moulin est confirmée pour les années 1001/02 et 1003, et son abandon au cours du XII^e siècle. D'autres phases intermédiaires peuvent désormais être pointées vers 1010, 1020 et 1040, signe

que ce type de structure nécessitait un entretien régulier des parties les plus exposées au courant et aux variations d'hygrométrie.

Il s'agit donc d'un site remarquablement bien conservé, et les analyses paléo-environnementales s'accordent pour donner l'image d'un paysage entièrement tourné vers l'élevage et l'agriculture, au sein duquel le moulin de La Perruque tient une place symbolique, aux confins de deux paroisses. De nouveaux diagnostics archéologiques réalisés par l'Inrap sont en cours sur les parcelles en vis-à-vis du moulin du XI^e siècle, sur la commune de Lieusaint et seront l'occasion de compléter notre vision globale de ce site et des aménagements hydrauliques réalisés en aval. À n'en pas douter, ce terrain d'étude privilégié constituera une référence tant du point de vue des données archéologiques déjà acquises que du point de vue des données archéobotaniques, dépassant ainsi largement les limites d'un intérêt strictement régional.

Vincent BERNARD

PROTOHISTOIRE

COSQUEVILLE

R.D. 116

À l'occasion d'un projet de lotissement par la SA HLM du Cotentin, un diagnostic archéologique a été réalisé à Cosqueville, dans le Val de Saire et a porté sur une surface de 28 795 m² au sud du bourg. Motivé par la proximité de mégalithes et de dépôts métalliques de l'âge du Bronze, ce diagnostic a permis la mise au jour de vestiges fossoyés pouvant correspondre aux traces d'un parcellaire du Bronze ancien ou moyen, comme le suggérerait la découverte d'un vase de cette période.

L'ensemble est constitué en plan de deux fossés parallèles sur un axe est/ouest, distants de 3 m et reconnus sur une distance de 55 m, sur lesquels se raccorde, à l'ouest, un petit fossé, tandis que le fossé septentrional se prolonge

encore sur environ 6 m. Deux fosses viennent se greffer sur cette extrémité. Deux trous de poteau se trouvent à proximité immédiate des fossés. Mal conservés sous une couche de colluvionnement, les vestiges ne dépassent pas par endroits les 0,05 m d'épaisseur.

Les traces d'une autre occupation protohistorique fossoyée ont été observées au sud de l'emprise. Également mal conservées, la lecture des vestiges a été rendue difficile par la proximité du substrat granitique.

Denis THIRON

INDÉTERMINÉ

ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

Rue Dubost

Le projet de construction d'un lotissement d'habitation par la SARL Sun City, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur les 22 675 m² de l'aménagement. Les terrains se trouvent sur le territoire de la commune d'Équeurdreville-Hainneville, lequel contribue au développement de la partie ouest de l'agglomération cherbourgeoise depuis plusieurs années. Plus précisément, les parcelles BL 295 et 297 qui nous occupent, sont situées le long et à l'ouest de la rue Dubost, à l'endroit où celle-ci forme un carrefour avec la rue Guerry.

Le diagnostic s'est révélé positif puisque 44 structures ont été identifiées. Hormis une fosse de type trou de poteau, il s'agit exclusivement de fossés, le plus souvent de 50 à 80 cm de largeur. Ils atteignent quelquefois un peu plus du mètre de largeur mais très rarement 1,5 m. Les exemplaires sondés montrent des profils en cuvette, de 10 à 50 cm de profondeur sous le décapage, et uniformément comblés de limon brun-gris. Un tessou d'une céramique d'allure protohistorique (issu de la seule fosse du corpus) et un éclat de silex constituent la totalité du mobilier recueilli.

Le plan montre que les fossés participent, pour une partie d'entre eux, à un faisceau orienté nord-sud, constitué de 5 fossés dans deux tranchées concernées sur 3. Les trois fossés les plus à l'est semblent correspondre à une limite parcellaire, fossile dans l'emprise mais encore active au nord et au sud, sous la forme d'une haie talutée. Deux fossés précèdent ce trio, en direction de l'ouest. Ils sont espacés de 6 m et le plus à l'est des deux est distant de 6 à 9 m de la limite parcellaire susdite.

On retrouve quelques autres éléments de fossés orientés nord-sud, mais sur de petits tronçons. Il faut se tourner vers quelques structurations est-ouest (dans le sens de la pente) pour retrouver des axes nettement définis. C'est le cas de deux doubles fossés. Ceux-ci traversent les deux premiers fossés du faisceau mais s'arrêtent avant la limite parcellaire, avec laquelle ils semblent entretenir une relation fonctionnelle. C'est le cas aussi du fossé isolé (st 40).

Nous sommes en présence de vestiges fossoyés attestant d'une parcellisation de l'espace aujourd'hui fossile, en

travers et dans le sens de la pente, c'est-à-dire dans le sens parcellaire qui a cours aujourd'hui dans le secteur. La pauvreté en mobilier ne permet aucune approche chronologique des creusements. Le fait que certains fossés se trouvent, à leurs deux extrémités, dans le prolongement d'une haie talutée encore bien active, nous amène à penser que nous devons nous trouver en présence de vestiges fonctionnant peut-être encore récemment. Mais quand bien même ce remembrement serait récent, il ne dit rien de la date de creusement de ces fossés qui pourrait être ancienne, d'autant que leur nombre pourrait attester de la pérennité de l'axe malgré quelques déplacements. Laissons également ouverte, en plus de la fonction de délimitation spontanément attribuée aux fossés dits parcellaires, la fonction de cheminement (route, chemin, sentier) que peut trahir la présence d'un fossé simple ou double, pour peu qu'on repère son développement sur une assez grande distance.

David FLOTTÉ

FLOTTEMANVILLE-HAGUE

La Croix Saussey

INDÉTERMINÉ

Le permis d'aménager obtenu par la SARL POSEIDON pour le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Flottemanville-Hague au lieu-dit «La Croix Saussey», sur la parcelle A 1166, a donné lieu à un examen par les services de la DRAC.

Les travaux envisagés étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, en raison de leur nature, de leur emprise et de leur localisation à proximité du bourg actuel, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur une partie des parcelles concernées par le projet.

Conformément à l'arrêté de prescription du 09 février 2011 émis par le Service régional de l'archéologie, pour le Préfet de Calvados, cette opération a été réalisée par l'Inrap afin de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise représentant une superficie de 16 684 m².

Située à environ 12 km à l'ouest de Cherbourg et 5 km de l'agglomération de Équeurdreville-Hainneville, la commune de Flottemanville-Hague est localisée dans La Hague, au nord-ouest du Cotentin. Son altitude se situe aux alentours de 145 m NGF. Cette région, également appelée «La petite Irlande», se caractérise par un paysage bocager de petites parcelles principalement dédiées à l'élevage. La parcelle A 1166, concernée par le projet d'aménagement, accuse une légère pente dans le sens nord/sud. Sous la terre végétale, limitée à une trentaine de centimètres, apparaît un limon brun à orangé légèrement

argileux d'une puissance assez faible allant de 15 à 50 cm. Le substrat sous-jacent est constitué d'argile mêlée de blocs de grès siliceux de tailles variables.

Au regard de la carte du contexte archéologique, on constate que l'occupation humaine du secteur est très peu développée pour les périodes anciennes, du moins dans l'état actuel de nos connaissances sur la région. En effet, seuls trois sites sont signalés sur la commune de Flottemanville-Hague.

Dans la «Lande de Varenoug», au nord-ouest de la commune, de l'industrie lithique néolithique est signalée sous la forme de haches polies découvertes vraisemblablement en prospection pédestre. Dans le bourg, l'église Saint-Pierre est signalée comme appartenant au Bas Moyen Âge et à l'époque moderne. Elle est d'ailleurs visible sur la carte de Cassini. Le cimetière, quant à lui, est présenté comme datant du Haut Moyen Âge.

Lors de ce diagnostic, seuls deux types de structures ont été décelés : une fosse et des fossés de parcellaire groupés par deux, trois, voire quatre. Aucun élément de datation n'a été collecté lors de l'exécution des sondages dans ces structures, ne permettant pas de nous éclairer quant à leur période d'utilisation et de fonctionnement. Au terme de cette intervention, sur la parcelle concernée par l'aménagement de ce lotissement, il apparaît qu'aucun site archéologique n'a été décelé, et ce malgré la proximité du bourg de Flottemanville-Hague.

Agnès HÉRARD

Les sources écrites sur l'abbaye d'Hambye ont en grande partie disparu lors de la destruction de Saint-Lô en 1944. La documentation regroupée par les personnels de l'abbaye repose essentiellement sur les écrits des érudits du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Les «*premières fouilles*» réalisées en 1933 par le chanoine Niobey avaient pour seul but de mettre au jour les tombeaux des «*fondateurs*» de l'abbaye, à savoir Jeanne Painel et Louis d'Estouteville. Depuis quelques années, de nouvelles informations sont venues compléter le corpus des données. Nos connaissances sont ainsi issues d'opérations archéologiques menées en 1988 et 1989 par B. Beck avec la fouille d'une partie du cloître. Plus récemment, des interventions ont concerné les moulins de l'abbaye (B. Fauq 2010) et la façade de l'abbatiale (F. Fichet de Clairfontaine et B. Fauq 2009-2010).

L'intervention archéologique de 2011 a consisté à dégager totalement les fondations de la façade de l'abbatiale et à effectuer une série de sondages dans 3 secteurs distincts.

Le premier secteur (secteur 1) est la zone qui se trouve à l'ouest de la nef et qui correspond au mur occidental de l'abbatiale et son parvis. La fouille de ce mur a permis de comprendre les différentes phases d'élévation de la façade. Le mur occidental avait été repéré grâce aux sondages dirigés en 2008 par F. Fichet de Clairfontaine pour partie complétés par nous en 2009, confirmant la présence de trois travées seulement dans la nef.

Les murs gouttereaux nord et sud de la nef, larges de 0,98 m et érigés principalement en moellons de schiste, sont en majeure partie restés en élévation, ayant subi de nombreuses restaurations dont un jointoiment. Leur examen a démontré que leur construction remployait des pierres taillées provenant d'un édifice antérieur, prouvant s'il en était besoin une reconstruction ou réfection importante de l'abbatiale.

Le dégagement des fondations du mur gouttereau nord a permis d'observer sa tranchée de fondation. Elle a été comblée d'argile ocre très plastique et de blocs de pierres posés à plat. Un contrefort très arasé (large de 0,965 m et long de plus de 1,20 m) et harpé au mur subsistait avec un parement de pierre de taille en granite. Au nord, se trouvait une petite fosse dépotoir qui a livré des éléments de pavés historiés (XIV^e siècle).

Perpendiculairement aux murs gouttereaux de la nef et les reliant, la base du mur de la façade ouest de l'abbatiale a été mise au jour. L'analyse des maçonneries a révélé la présence d'un mur originel mesurant 6 m de long (intérieur du bâtiment), principalement érigé en grès et schiste local liés avec un mortier de chaux sableux de couleur ocre. À l'intérieur de la nef, un ressaut de 0,10 m en moyenne de la fondation a été observé. La façade était contenue par deux contreforts à parement de granite, chacun long de 1,10 m et de 0,43 m de large. Entre ces deux contreforts, en avant du massif occidental, les bases d'un escalier permettant

l'accès à la nef ont été découvertes. Les pierres formant la base de l'emmarchement sont en grès et liées par un mortier blanc sableux. Il est possible que la façade se soit effondrée ou ait subi des mouvements. Cela explique sans doute pourquoi un nouveau contrefort est venu s'appuyer contre celui de l'angle sud, reposant sur une partie de l'emmarchement. Long de 1,15 m et de 0,50 m de large, il a été construit en moellons de grès avec un mortier de chaux sableux et coquillier de couleur blanche.

Deux autres murs sont de facture récente, l'un orienté est-ouest est lié à un petit bâtiment appuyé sur la maison des convers, visible sur les photographies du 1^{er} quart du XX^e siècle.

Des sondages ouverts au-devant de la façade ont apporté quelques informations, ainsi une structure empierrée (aire de travail ?) de plusieurs mètres carrés percée de deux trous de poteau. La tranchée Tr. 10 orientée nord-sud, longue de 25 m, est proche d'une zone rubéfiée mise au jour en 2010. On y observe un massif de pierres et de mortier long de 5 m, séparé d'un cendrier par un alignement de pierres. Cette structure cendreuse a livré des céramiques du XIV^e siècle, dont un grès du Domfrontais (Saint-Georges-de-Rouelley), datable du milieu du XIV^e siècle (identification : Anne Bocquet-Liénard - Craham / UMR 6273- UCBN/CNRS).

Les tranchées Tr. 11 et 12 ont, avec la précédente, permis de localiser une probable structure artisanale liée aux métiers du feu et au chantier de construction, à juger de l'importante couche de cendres mise au jour. Cette structure pourrait être liée à l'agrandissement de l'abbatiale aux XIV^e et XV^e siècles.

Le secteur 2 situé au nord de la «*cuisine*» sur la propriété du Conseil général avait essentiellement pour objectif de repérer l'extrémité ouest du réfectoire. Les sondages ont permis la mise au jour des fondations st. 2001 et st. 2004, antérieures au mur nord du bâtiment actuellement en élévation. Quatre autres structures ont été également mises au jour dont 3 maçonneries ainsi qu'un bois équarri planté dans le sol à l'extrémité de la st. 2005. Le mur st. 2002, orienté nord-sud, a été érigé en moellons de grès grossièrement taillés joints avec un mortier blanc sableux. Large de 1 m, il se prolonge sous le bâtiment de la «*cuisine*», sans que l'on sache pour autant s'il reprend l'intégralité du mur ouest de ce bâtiment. Le pignon nord de l'édifice en élévation a été repris partiellement ou totalement comme l'atteste le mur st. 2003 posé sur st. 2002 et constitué de grès lié par un mortier de chaux ocre très sableux.

Malgré les contraintes imposées, trois sondages ont été réalisés au sud du cloître sur le secteur du réfectoire. Les tranchées tr. 1 et 1bis sont de loin celles qui ont livré le plus de résultats, avec la mise au jour du mur sud du réfectoire associé à un sol couvert de cendres et un puits. La maçonnerie large de 1 m suggère que l'édifice a pu



Fig. 37 - HAMBYE, abbaye Notre-Dame. Pilier de granite servant d'appui à deux départs de voûtes.

être pourvu de plusieurs niveaux. Le puits de 0,70 m de circonférence a pu se placer au sein même du réfectoire, à l'exemple de l'abbaye de Lieu-Restauré dans l'Oise.

Le sondage Tr. 2 long de 6 m a été réalisé sur l'emplacement de 2 voûtes visibles contre le mur sud du bâtiment des convers. La présence de câbles électriques et l'apparition de la nappe phréatique à -0,60 m ont toutefois fortement limité nos investigations. Au contact avec le mur du bâtiment des convers, a été mis au jour un pilier de granite de 0,80 m de largeur servant d'appui à deux départs de voûtes. De part et d'autre du pilier, le passage a été fermé

à l'aide de moellons en grès et de petites plaques de schiste pour les interstices. Avant bouchage ou réduction de l'espace voûté, le bâtiment des convers aurait donc été pourvu d'une salle semi-excavée à l'exemple des salles de l'abbaye du Vœu à Cherbourg ou de Soligny-la-Trappe.

Bertrand FAUQ et Virginie LADURÉE
en collaboration avec Guylaine JOYEUX,
Vanessa FAUVEL, Sébastien MARZIN,
Tiffanie MORELLE, Charly MÉTIVIER

LE MONT-SAINT-MICHEL

Tour Denis / Tour de la Liberté

MOYEN ÂGE
MODERNE

Dans le cadre du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, des travaux de restauration des fortifications ont été engagés afin d'assurer leur sauvegarde après la suppression de la digue-route. Au regard des travaux projetés, tant en fondation que sur les élévations, une opération archéologique a été menée sur les vestiges de l'ancienne Tour Denis et sur l'élévation de la Tour de la Liberté.

La Tour Denis

L'existence d'une courtine entre la Tour de l'Arcade et la Tour de la Liberté est attestée à partir de 1441. En 1479, une nouvelle tour correspondant vraisemblablement à

la Tour Denis est édifée pour améliorer le flanquement. Celle-ci est construite à proximité d'une poterne dont l'origine est sans doute à rechercher dans les premières fortifications du Mont-Saint-Michel au XIV^e siècle. Sur le plan en relief réalisé vers 1690, la Tour Denis apparaît ruinée. Son mauvais état et sa situation sur une portion de rempart déjà bien protégée par les tours de l'Arcade et de la Liberté conduisent l'ingénieur Pierre de Caux à envisager sa suppression. La démolition de la tour est effective en 1732 et la continuité du rempart est alors restituée.

Les vestiges de la tour sont conservés aujourd'hui à environ 1,50 m sous le niveau de la grève actuelle et sont

partiellement engagés sous le glacis construit en 1732. La tour présente un plan semi-circulaire peu saillant, large d'environ 8,60 m. La base de l'ouvrage est constituée d'un appareil mixte de blocs de granite ébauchés aux arêtes émoussées et de moellons de granite. L'élévation du corps de la tour est conservée sur une à deux assises. Elle est composée d'un mur épais de 1,80 m formé d'assises de moellons de granite ébauchés de module moyen délimitant une pièce semi-circulaire d'environ 4,20 m de large. Cette pièce était dotée d'un premier sol en moellons de granite posés à plat. Celui-ci a été rehaussé sur une trentaine de centimètres par la mise en œuvre de grosses dalles de granite. Ce rehaussement est vraisemblablement à mettre en relation avec l'élévation du niveau de la mer attestée depuis la fin du Moyen Âge. Les désordres observés sur les maçonneries de la tour montrent clairement que celle-ci s'est affaissée du côté sud, probablement suite à des affouillements sous la fondation provoqués par les courants marins.

La mise au jour, de part et d'autre de la Tour Denis, de protection en pierres en avant des courtines témoigne de la nécessité de préserver les fortifications de l'action des courants traversiers parfois violents. Ces ouvrages de protection peuvent prendre plusieurs formes. À l'ouest de la tour, la protection était assurée par un alignement de gros blocs de granite mis en œuvre dans la tangué. À l'est, un mur taluté haut de près d'un mètre a été édifié entre la Tour Denis et la Tour de la Liberté. Il repose sur quelques gros blocs de granite, probables vestiges d'une première protection similaire à celle mise au jour à l'ouest.



Fig. 38 - LE MONT-SAINT-MICHEL.

Vue de la tour Denis en cours de fouille (cliché INRAP).

À l'arrière de ce mur de protection et contre l'élévation de la tour, a été mis au jour un escalier constitué d'au moins quatre marches disposé légèrement en biais par rapport à la ligne de fortification. Cet escalier conduisait à un passage aménagé dans un ancien mur sous la courtine actuelle, à quelque 0,55 m en retrait de la base du glacis. Il est possible d'y voir les traces de l'ancienne poterne représentée sur la miniature des Frères Limbourg pour les « Très Riches Heures du duc de Berry ».

La Tour de la Liberté

Connue jusqu'en 1789 sous le nom de Tour Beatrix, la Tour de la Liberté est, par ses dimensions, une des tours les plus importantes des fortifications du Mont-Saint-Michel. Construite au début du XV^e siècle, elle fait l'objet de travaux de consolidation en 1441 suite aux dégâts causés par les troupes anglaises en 1434 qui, à l'aide de canons, y pratiquèrent une brèche pour pénétrer à l'intérieur du Village. En 1479, la reconstruction de la tour est entreprise : le nouvel ouvrage, doté de murs épais, est édifié en avant du rempart afin qu'il soit plus saillant, et est muni de nombreuses canonnières réparties sur trois niveaux.

L'étude archéologique menée sur les élévations lors des travaux de restauration a permis de préciser l'importance des travaux de reconstruction entrepris en 1479 et de repérer les maçonneries attribuables à l'ouvrage du début du XV^e siècle conservées dans la nouvelle construction. Celles-ci sont situées au droit des courtines adjacentes. Deux canonnières situées de part et d'autre de l'ouvrage en partie haute ont été bouchées lors de l'épaississement des courtines adjacentes réalisé en 1479. Deux autres canonnières occupant le rez-de-chaussée de la tour ont été conservées dans la nouvelle tour après adaptation de leur bouche de tir au plan du nouvel ouvrage. Deux sondages réalisés dans le niveau de sol actuel aménagé par Édouard Corroyer lors des travaux de restauration de la fin du XIX^e siècle ont permis de retrouver une partie du dallage de granite de la tour situé à environ 0,70 m de profondeur.

L'examen des dispositifs de défense mis en œuvre notamment au niveau du parapet montre que la Tour de la Liberté préfigure les deux ouvrages bastionnés qui seront édifiés en 1481 (Bastillon de la Tour Boucle) et en 1493 (Bastillon de la Tour Cholet, détruit en 1732).

François DELAHAYE

Le site du Rozel compte parmi les sites majeurs du Paléolithique moyen de France septentrionale. Ce gisement de renommée internationale pour l'exceptionnelle conservation de structures d'occupations (foyers, amas de débitage), du matériel osseux (faune chassée, « charognée » et consommée) et pour l'originalité de ses industries lithiques (production de « micro-éclats », de lames et de lamelles) est gravement menacé par l'érosion littorale.

Situé sur la côte ouest du Cotentin (Manche), le site du Rozel a été mis au jour par l'érosion littorale très active dans le nord de la plage de Surtainville. Le gisement, inscrit dans une formation dunaire (matériau meuble), est adossé à une falaise rocheuse constituée de schistes parcourus de filons de quartz. L'érosion a révélé dans les années 1960 à Yves Roupin du matériel lithique et plusieurs amas osseux qui ont motivé la conduite d'un sondage (1967) puis une fouille (1969) dirigés par Frédéric Scuvée. Les investigations ont révélé que l'érosion a tronqué un complexe de deux niveaux d'occupations de néandertaliens qui conservaient les vestiges d'un habitat comportant des structures de combustion (foyers et vidanges de foyers), du mobilier lithique, et fait exceptionnel dans le Cotentin, un ensemble de restes osseux.

Initialement attribué au Paléolithique supérieur, le site a fait l'objet d'une « relecture » visant à préciser son attribution chronostratigraphique et chronoculturelle (Van Vliet *et al.* 2006).

Plusieurs points ont pu être précisés : la stratigraphie et par conséquent la géochronologie, l'évolution et la nature du site, l'appartenance au grand techno-complexe des industries laminaires de gestion volumétrique de la phase récente du Paléolithique moyen, l'économie des matières premières minérales et animales, le contexte environnemental (charbons de bois, mollusques, grande faune) et la datation des occupations (luminescence stimulée optiquement sur quartz). Le ré-examen des matériels et la révision de la stratigraphie nous ont permis de revisiter le site du Rozel tant au plan chronostratigraphique qu'au plan culturel.

Contrairement aux conclusions livrées dans la monographie publiée par F. Scuvée et J. Verague (1984), qui attribuaient l'occupation de l'abri du Rozel au début du Paléolithique supérieur, il est maintenant établi, sur base stratigraphique et à partir d'un ensemble de datations absolues (OSL) que la position chronostratigraphique de l'industrie se place en début du Dernier Glaciaire (entre 107 ka et au plus tard 87 ka).

Les investigations conduites sur le site et sur les mobiliers lithiques et osseux permettent de conclure que le gisement a été occupé au moins à deux reprises, périodes pendant lesquelles la faune consommée est dominée par l'Aurochs (*Bos primigenius*), puis le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), et enfin le Cheval (*Equus sp.*).

Cependant, ces niveaux seront à très court terme irrémédiablement détruits si aucune mesure conservatoire n'est mise en place. La dynamique littorale fait que cette crique en cours de constitution va s'approfondir aux dépens du massif dunaire.

Les mesures conservatoires susceptibles d'être mises en place consisteraient en la conduite d'une opération de sauvetage programmé qui permettrait d'analyser les sols d'occupations dans la partie est du site, avant leur destruction par la mer et en la mise en réserve de la partie ouest du gisement, moins directement menacée à court terme.

Cependant, cela impliquait de mieux connaître les limites du site, notamment en pied de falaise. Aussi, des sondages visant à préciser, d'une part, le tracé du profil de la falaise de schiste, et à procéder au bilan sanitaire de la partie sommitale de cette falaise d'autre part, ont été pratiqués en août 2011. Ces sondages attestent d'une déstructuration de la roche en bordure de paroi, ce qui nécessitera un nettoyage de la partie sommitale de la falaise lors des travaux de décaissement destinés à approcher les niveaux archéologiques menacés.

Les sondages pratiqués devant la falaise rocheuse ont mis en évidence, sous une couche de plaquettes de schiste issues de la déstructuration des niveaux sommitaux de l'éperon rocheux (environ 1,50 m de colluvions schisteuses grises), la séquence classique observée au niveau de la Grande Dune, à savoir, des dépôts de solifluxion limono-sableux entrecoupés de paléosols humifères, puis à matrice plus limoneuse avec développement d'un sol lessivé à leur sommet. Ceux-ci recouvrent des dépôts de pente à blocs, les heads. Aucun sondage n'a permis d'atteindre les sables dunaires.

Forts de ces informations, une fouille de sauvetage sera programmée en 2012.

Dominique CLIQUET

LES PIEUX

ZAC de la Lande et du Siquet, Pôle Petite Enfance Tranches 2, 3 et 5

Les diagnostics ont porté sur les tranches 2, 3 et 5 du projet de ZAC d'habitat des Pieux, soit sur une surface d'environ 7 ha. La première tranche du projet avait fait l'objet de sondages archéologiques en 2009. Ces derniers avaient mis en évidence des réseaux de fossés correspondant à une ou plusieurs organisations parcellaires.

La présente opération a livré des résultats modestes sur le plan archéologique et a permis de confirmer et d'affiner les données obtenues en 2009.

La plupart des vestiges découverts sont attribuables à la période contemporaine. Il s'agit, pour l'essentiel, de limites de parcelles souvent postérieures au cadastre de 1824.

Les seuls éléments pouvant se rattacher à une période plus ancienne consistent en deux structures protohistoriques isolées (sur les 94 inventoriées). La première correspond à un petit segment de fossé ou fosse de forme allongée et la seconde, à une structure de combustion. Ces découvertes sont éloignées l'une de l'autre d'environ 200 m et situées dans la partie nord de la tranche 3. Le mauvais état de conservation et le manque d'éléments de datation ne permettent pas de les attribuer à une période protohistorique précise.

Benjamin HÉRARD

LES VEYS

Rue de l'Eglise - Le Haut de Delasse - diagnostic

L'emprise du projet de lotissement soumis au diagnostic se situe en retrait de la rue de l'église, à quelques centaines de mètres du centre bourg de la commune des Veys. La quasi-totalité des 180 vestiges découverts dans l'emprise du projet contribue à l'organisation d'une occupation de la fin de l'âge du Fer, associant réseau fossoyé, traces d'activité ou d'habitat et dépôts funéraires. Pour le reste, quelques structures témoignent de fréquentations ou de réorganisations ponctuelles des lieux entre l'Antiquité et l'époque contemporaine.

L'occupation de la fin de l'âge du Fer semble s'organiser sur la base d'enclos d'habitat et/ou d'activité localisés sur la partie sommitale des terrains, vers l'ouest et le nord-ouest de l'emprise. Plus à l'est, les réseaux fossoyés laissent entrevoir une organisation rigoureuse, entretenue dans

la durée et bien documentée sur le plan chronologique, tant par la stratigraphie que par la détention de mobilier céramique. La présence de sépultures éparpillées à la lisière de cet établissement, dont la vocation agraire semble l'hypothèse fonctionnelle la plus vraisemblable, pose la question d'un groupe funéraire de type familial.

Dans le prolongement des observations faites antérieurement sur les opérations archéologiques menées sur le plateau, cette implantation signale à nouveau une mise en valeur de ce territoire au cours du 1^{er} siècle av. J.-C.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON,
Denis THIRON, Laurent VIPARD

LES VEYS

Rue de l'Eglise - Le Haut de Delasse - fouille préventive

L'opération enclenchée en préalable à la viabilisation d'un lotissement n'a porté que sur une surface de 2300 m². Sur cette surface réduite, seule une petite partie d'un enclos plus vaste et qui se développe hors emprise a pu être étudiée. Sur ce qui en a été observé, le fossé présente une largeur au niveau de décapage de 1,3 m pour une profondeur sous ce même niveau de l'ordre de 75 cm. Une interruption large de 6 m environ permet l'accès à l'enclos. En dehors du fossé de délimitation, seuls plusieurs fossés annexes qui semblent dessiner l'amorce d'un parcellaire ont pu être relevés. Le mobilier archéologique se limite à

quelque 118 restes céramiques totalisant 2420 g. Parmi ce faible corpus on note la présence d'un cul d'amphore.

Bien que limités, ces résultats viennent compléter les données collectées à l'occasion de la mise en 2x2 voies de la Route nationale 13 sur laquelle 2 établissements de la fin de l'âge du Fer avaient pu être étudiés sur les communes des Veys et de Saint-Pellerin. Par bien des aspects, ces occupations proposent des similitudes : une faible emprise et un relativement faible ancrage au sol, une durée d'occupation assez brève qui se traduit

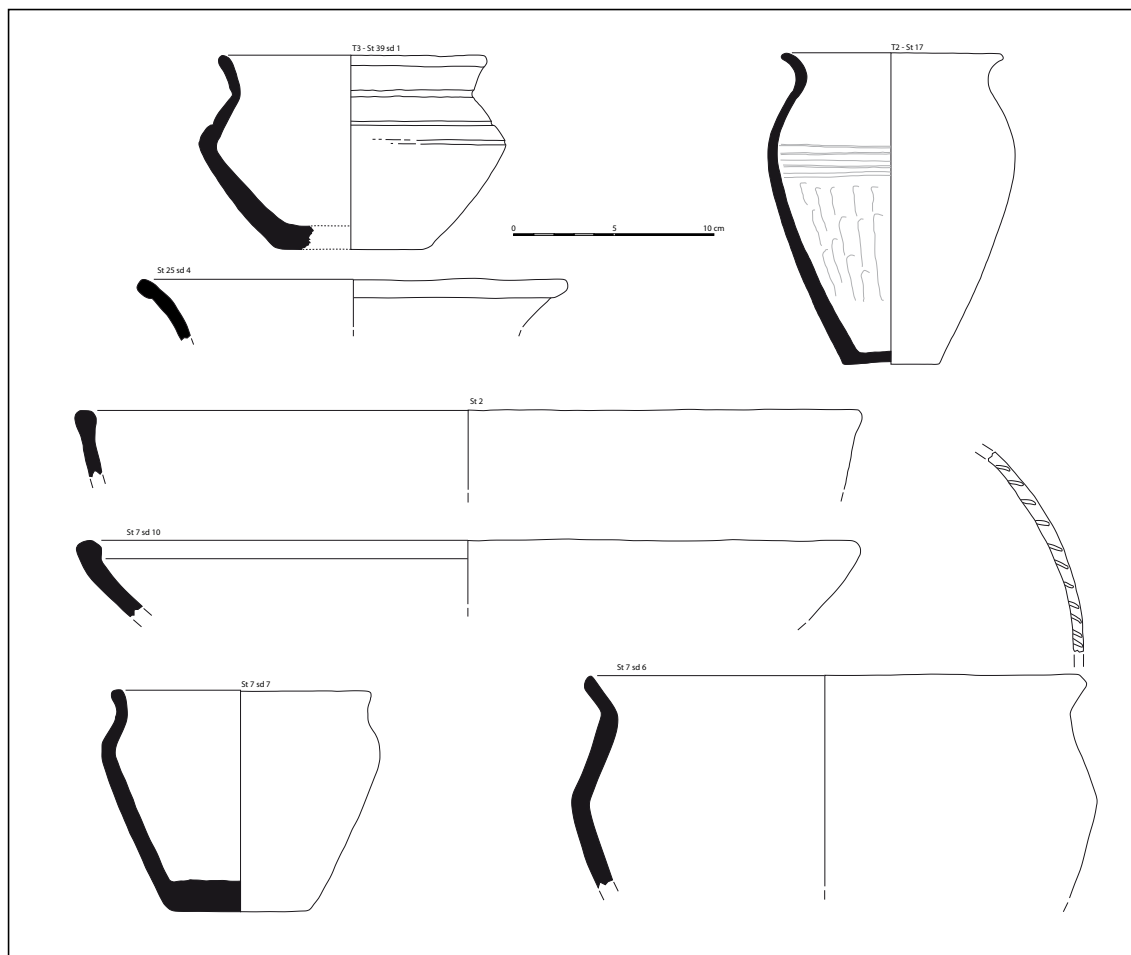


Fig. 39 - LES VEYS, le Haut de Delasse. Choix de mobilier céramique.

par un mobilier peu abondant. Ces tendances sont bien différentes de ce que l'on observe plus à l'est dans le Bessin ou au cœur de la Plaine de Caen où les réseaux de fermes contemporains proposent des structurations plus importantes et des durées d'occupation couvrant le plus souvent plusieurs siècles. La position topographique des sites des Veys et de Saint-Pellerin, implantés sur une butte, sorte d'île au milieu de marais, explique sans doute en grande partie ce mode d'occupation plus léger.

Il apparaît en conséquence qu'en fonction de l'environnement dans lequel ils s'installent, divers modes de fonctionnement des réseaux de fermes du second âge du Fer semblent se dessiner. Ainsi l'étude de ces petits sites enclos de ce secteur des marais de Carentan permet d'entrevoir un mode d'occupation tout à fait spécifique et novateur dans la région.

Hubert LEPAUMIER

MONTAIGU-LA-BRISETTE

Le Hameau Dorey

Après six années de fouille, l'opération conduite à Montaigu-la-Brisette s'est poursuivie cette année par un inventaire exhaustif des mobiliers. Mené au dépôt archéologique départemental de la Manche, il a permis de reprendre l'ensemble des objets exhumés, pour en produire une vue plus complète et plus précise, propre à diriger les études à venir.

Par ailleurs, une étude a été lancée sur les bois gorgés d'eau découverts en 2006. Elle devrait permettre de fournir d'utiles données technologiques et, surtout, chronologiques. D'autres devront être engagées dans les prochaines années pour achever l'analyse de ce site fouillé entre 2005 et 2010.

Ludovic LE GAILLARD

Depuis environ une décennie, ce type d'opération a pour but d'alimenter la carte archéologique d'une part et de fournir des informations complémentaires dans le cadre du PCR «Les premiers Hommes en Normandie» (D. Cliquet), du PCR «Étude du milieu littoral» (C. Billard) et du programme «Presqu'île de la Hague» (C. Marcigny), d'autre part. Sont prises en compte également, des découvertes fortuites qui nous sont signalées par nos informateurs.

Dans le premier cas, G.Laisné nous a fait part de la mise au jour, suite à l'érosion littorale, de plusieurs objets lithiques sur le site de la Vallée dans le havre de Portbail dont une pointe levalloisienne d'excellente facture et un petit biface. Cette série, attribuable au Paléolithique moyen, est forte, à ce jour, de plusieurs centaines d'individus.

Un biface de grand module à la base cassée a été découvert au lieu-dit la Gravette, sur la commune de Jardeheu. «*Ce biface évoque davantage la confection de pièces bifaciales sur éclat du Paléolithique moyen que les outils sur masse centrale de l'Acheuléen (procédé technique)*» (étude de Dominique Cliquet).

Dans le second cas, il s'agit d'un petit vivier observé à Portbail (le Prieuré). On peut estimer sa capacité à environ 5 m³ (5 x 2,15 x 0,50 m). Afin de maintenir un niveau d'eau suffisamment élevé pendant le temps de la basse mer, une réserve d'eau située légèrement plus haut a été aménagée à cet effet. Un petit «canal» creusé dans la roche permettait cette fonction. Un barrage composé de blocs de pierres liés au mortier de chaux permettait de contenir l'eau dans le vivier. Enfin, afin d'effectuer la vidange, une vanne en bois était disposée dans l'angle sud-est. En ce qui concerne la période d'utilisation et la fonction, malgré quelques enquêtes orales, aucune information ne nous est parvenue à ce jour. À titre d'hypothèse, on peut émettre un lien avec le parc à huîtres situé plus au sud qui était utilisé pour le stockage de ces dernières dans le courant de la

seconde moitié du XIX^e siècle.

À Clitourps, ce sont les ruines d'un four à chaux qui ont été observées par Pierre-Yves Jolivet au cours de travaux le long d'un chemin.

C'est au cours de l'étude du bâti de l'église de Couville que Julien Deshayes, animateur du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin, a constaté que la création d'une aire de stationnement en bordure du cimetière avait occasionné des dégâts irréversibles du point de vue archéologique. En effet, lors de notre visite sur les lieux, quelques temps plus tard, nous avons pu constater la présence, dans la coupe, de fragments osseux, de fragments de calcaire coquillé vraisemblablement d'origine des carrières de Sainteny utilisé généralement, dans la région, pour la réalisation de sarcophages à la période mérovingienne et de tessons de céramique peut-être de la période gallo-romaine.

C'est au cours du curage d'un étang que Valentin Giard, propriétaire du manoir du Parc sis sur la commune de Saint-Lô-d'Ourville, a constaté la présence de deux alignements de pieux de chêne, espacés d'une largeur de 2 mètres, sur une longueur d'environ 35 mètres, les pieux étant quant à eux distants de 3 mètres les uns des autres. Des relevés précis ont pu être effectués rapidement avant la remise en eau. Un pieu a été prélevé afin d'en effectuer l'analyse dendrochronologique. Quelques tessons de céramique et plusieurs fers à chevaux ont été recueillis entre les deux alignements. D'après Jean Barros, l'étude menée sur le Château d'Olonde (mention du XII^e siècle), situé à 800 mètres au sud du Manoir du Parc (XIII^e siècle), indique une probable entrée dans l'axe des vestiges que l'on peut supposer être une passerelle.

Gérard VILGRAIN-BAZIN et Gilles LAISNÉ



Fig. 40 - SAINT-LÔ D'OURVILLE. Pieu d'environ 1,60 m de longueur ; il traversait une tourbe d'une épaisseur d'environ 1 m, reposant sur un niveau d'argile grise (cliché G. Laisné).

Fort de Led-Heu

Des sondages effectués en 2009 avaient permis de mettre partiellement au jour des éléments de fortification, notamment au niveau d'un redan, constitué du système talus/fossé, le fossé étant quant à lui du côté extérieur. D'après des documents anciens, il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une fortification érigée vers 1520, sous le règne de François I^{er}. En 2010, une nouvelle campagne de sondages n'a pas permis l'observation des vestiges d'un bâtiment mentionné sur un plan de 1695 (auteur inconnu) sous le toponyme « *ancien fort razé* ». Un nouvel examen des plans anciens a permis de situer plus précisément l'emplacement supposé qui a motivé de nouveaux sondages en 2011. Cette opération a permis d'exhausser une partie de la base du bâtiment précité : bâtiment de 21 toises 3 pieds de longueur (39 m environ) et de 4 toises de largeur (7,20 m), l'ensemble étant divisé en cinq parties égales sans communication entre elles. Il s'agit d'une construction soignée faite de blocs de pierres, d'origine locale, maçonnés à l'argile, chaque « cellule » mesurant 7,74 m x 7,20 m. Elles sont disposées « en escalier » les unes par rapport aux autres en fonction de la légère dénivelée du terrain. Dans l'une des pièces dégagées partiellement, il a été observé la partie inférieure d'une cheminée avec encore des traces de cendres. La

disposition de cette construction évoque un casernement qui pourrait remonter à la moitié du XVI^e siècle et achevé en 1552. Enfin une mention fait état d'un fort abandonné en 1562 ce qui pourrait correspondre à cet établissement. Le cas d'un lieu d'isolement sanitaire (maladrerie) est aussi avancé. Dans un texte de l'abbé Demons (1764-1837), il est fait état de la mise à l'isolement, dans ce bâtiment, de personnes atteintes de la peste lors de l'épidémie qui affecta la région de Cherbourg en 1626. Un autre argument de l'abbé Demons est la présence d'une fontaine située un peu plus au nord : « *la Fontaine de la Maladrerie* ». Effectivement, des recherches pédestres ont permis de repérer non pas une mais deux fontaines situées à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre.

Malgré les enquêtes orales conduites auprès de l'habitant, ce toponyme est de moins en moins utilisé sans que l'on soit en mesure de l'attribuer à l'une ou à l'autre. Il est donc vraisemblable que le fort de Led-Heu a été utilisé à une fonction militaire dans un premier temps et à une fonction d'isolement sanitaire dans un second temps.

Gérard VILGRAIN-BAZIN et Sébastien HOULLIER



Fig. 41 - OMONVILLE-LA-ROGUE, fort de Led-Heu.
Âtre de la cheminée du casernement (cliché Gérard Vilgrain-Bazin).

PONTAUBAULT

Résidence des Vignes - La Motaisière

Un diagnostic archéologique sur une emprise de 27 374 m² a été réalisé au lieu-dit « La Motaisière » à Pontaubault (50), suite à la volonté de la mairie de construire un lotissement. L'opération s'inscrit en milieu rural, dans un contexte archéologique local encore peu documenté. Au terme du diagnostic, une superficie de 3301,65 m² a été sondée au moyen de 26 tranchées et ouvertures, ce qui représente 12% de la surface du projet. 247 structures ont été mises en évidence, creusées dans un substrat composé de schiste ou de limon argileux. Si la densité des vestiges ne fait aucun doute, la problématique majeure du site est la faible quantité de mobiliers découverts, notamment la céramique.

La période protohistorique est représentée par un enclos vraisemblablement du second âge du Fer associé à un réseau parcellaire. Seul un angle de cet enclos a été mis en évidence dans l'emprise, les autres se localisant sur les surfaces non prescrites par le diagnostic. L'orientation des fossés majeurs le constituant ainsi que la découverte de cet angle, nous permettent d'envisager que l'enclos adopte un plan quadrangulaire au sein duquel fosses, trous de poteau et petits fossés se déploient. Toutefois, aucune découverte ne permet de les mettre en relation avec l'enclos. Au sud et au nord-est de l'enclos, un réseau fossoyé relativement dense s'étend. Au nord-est, ce réseau se caractérise par la présence de grands fossés sur lesquels viennent se greffer de plus petits divisant l'espace. Le sondage de plusieurs d'entre eux

a confirmé qu'une partie du réseau est contemporaine de l'enclos. Par ailleurs, ces sondages ont permis de déterminer l'existence d'un minimum de deux phases d'occupation pour la période, caractérisées entre autres par la reprise et le réaménagement de fossés. Au sud, le réseau parcellaire le plus ancien apparaît arasé. Il est marqué là aussi par la pauvreté des vestiges mobiliers. L'aspect des comblements et leurs caractéristiques permettent d'attester qu'une partie du réseau appartient bien à la période protohistorique. Par ailleurs, les fossés sont recoupés par d'autres livrant du mobilier de facture gallo-romaine.

La période gallo-romaine est quant à elle représentée par des fosses et fossés au sud et nord-est du secteur diagnostiqué. Dans la mesure où un grand nombre de structures sur le site n'a pas fourni d'éléments datants, leur attribution à cette phase chronologique n'est pas à exclure. Le contexte archéologique de la commune mentionne d'ailleurs plusieurs occupations gallo-romaines aux alentours.

La même remarque s'applique à une éventuelle trame d'origine médiévale et moderne puisque deux fossés localisés au nord du site sont attribués à ces périodes.

Elise SEHIER

PORTBAIL

Genestel

Le diagnostic concerne des terrains situés sur l'un des plateaux orientaux, le « Plateau Saint-Marc » dominant le havre de Portbail, sur l'ancienne paroisse de Gouey, quasiment au contact de l'angle sud du carrefour de la route départementale 426 et du chemin rural 46. La topographie générale présente une inclinaison relativement douce, mais le secteur du Hameau de Saint-Marc est le siège d'une rupture plus accentuée dans l'inclinaison du relief, marquant de fait le passage du plateau à la plaine littorale ou maritime.

Dans un contexte de forte densité d'indices de sites, et mis à part quelques silex taillés erratiques, les indicateurs d'une occupation gallo-romaine bien marquée apparaissent à moins de 0.40 m de la surface du sol actuel. Les principaux types de vestiges caractérisant l'implantation gallo-romaine sont des maçonneries, des structures en creux, et une petite stratigraphie, révélant la préservation de niveaux de destruction, de niveaux d'occupation et d'horizons plus délicats à définir. Le mobilier céramique est relativement abondant et se trouve associé à de l'*instrumentum* métallique, de la faune, de la verrerie et de nombreux artefacts architecturaux (tuiles, dallages...).

À ce stade, l'interprétation fonctionnelle des principaux ensembles de vestiges demeure hypothétique, en particulier concernant les trois pôles architecturaux mis en évidence. Le premier autorise la restitution d'une vaste bâtisse de type *domus*. Le second atteste d'une monumentalité jusque là seulement supputée par Ch. De Gerville au XIX^e siècle. Il met en scène sur une éminence micro-topographique, un plan à galerie avec massif de colonnade qui peut s'apparenter aussi bien à des architectures privées - *villae* ou *domi* - qu'à des monuments publics - thermes, sanctuaires, *fora*, *horrea*, etc. La présence d'une structure de combustion à l'intérieur de la galerie renvoie *in extenso* au péristyle d'un sanctuaire. Le troisième est en revanche trop discret pour une quelconque interprétation. A contrario, le réseau de fossés est bien mieux argumenté et défend l'idée d'une organisation parcellaire active durant la période gallo-romaine et fournissant probablement l'armature du développement des architectures. Stratigraphie et mobilier autorisent une première approche sur l'évolution et la chronologie du site. La stratigraphie, relativement simple sur les points d'observation, suggère une évolution assez linéaire avec peu de séquences de remaniement ou de

réorganisation, ainsi que l'absence de séquence antérieure à la fondation romaine. Sur le plan chronologique, l'essentiel des éléments céramiques situe la plage de fonctionnement la plus évidente entre la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. et le milieu du III^e siècle. Cependant, certains éléments de *terra nigra* suggèrent une implantation plus précoce, peut-être un peu avant le milieu du I^{er} siècle. La fréquentation du site peut avoir perduré jusque vers la fin du III^e siècle et même le IV^e siècle.

L'organisation des édifices en plusieurs pôles distincts, mise en perspective dans le contexte environnant, laisse maintenant peu de doute sur la notion d'agglomération. Mais en l'état, elle est loin d'être satisfaisante puisque les renseignements du diagnostic sont par nature partiels.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON,
Jean-Marc PALLUAU, Laurent VIPARD

RD 62 - Aménagement entre SOTTEVAST et VALOGNES Déviation du hameau de la Croix Jacob à NÉGREVILLE

CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement, mené par le Conseil Général de la Manche, concerne la mise en place d'une déviation sur une longueur de 2 km, du hameau de la Croix Jacob à Négreville. L'actuelle route départementale RD 62 qui traverse ce hameau et relie Sottevast à Négreville et Valognes est surfréquentée par la circulation des poids lourds desservant le site d'une importante laiterie.

Les sondages archéologiques réalisés sur l'emprise de cette future route n'ont pas livré d'éléments significatifs sur le plan archéologique. La quasi-totalité des anomalies ayant pu être datées peut être attribuée à l'époque contemporaine. Il s'agit, pour l'essentiel, d'anciennes limites cadastrales (haies ou fossés) ou de subdivisions de parcelles ainsi que de fosses d'implantation de pommiers.

Benjamin HÉRARD

SAINT-FROMOND Le Porribet

CONTEMPORAIN

Plusieurs sources archivistiques attestent de l'existence de bâtiments sur le site du Porribet, mais aucune ne nous permet de connaître leur localisation, leur nature et leur fonction. Lors des campagnes de fouilles successives, différents types de structures ont été mis au jour. Cette année, deux secteurs ont été ouverts (595 m² environ pour le secteur Est et 950 m² environ pour le secteur Ouest). Dans la partie orientale du site, un bâtiment a été dégagé. Il semble qu'il ne soit pas directement lié à la production des terres cuites, mais plutôt à une fonction domestique ou administrative. Le mobilier recueilli, essentiellement composé d'éléments du vaisselier domestique, est cohérent avec cette interprétation.

fouillée les années précédentes, ainsi qu'un ensemble formé de sols de briques. Des niveaux de circulation ont également pu être identifiés, et plus particulièrement un chemin. Ce cheminement semble diviser une partie de l'espace industriel et desservir les étapes du procès de fabrication.

Depuis 2007, les données archéologiques nous permettent d'appréhender une organisation spatiale des activités, et de proposer un schéma de circulation au sein de la briqueterie. Les différents bâtiments retrouvés sur le site du Porribet montrent la diversité des installations existantes sur les sites briquetiers.

Dans la partie occidentale du site, il a été possible de compléter le plan d'une des cuves de stockage de l'argile

Cécile SIMON

SAINT-PAIR-SUR-MER La Lande de Pucy

MODERNE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic de Saint-Pair-sur-Mer « La Lande de Pucy » a révélé pour l'essentiel quelques traces d'organisations parcellaires, de voiries et d'habitats d'époques moderne et contemporaine, dont la trame est reconnaissable sur le cadastre de 1825.

Laurent PAEZ-REZENDE, Dominique CORDE,
Gaël LÉON, Laurent VIPARD

La fouille de Saint-Pellerin et Les Vays vient clore le dernier chapitre des interventions d'archéologie préventive qui ont accompagné toutes les phases de construction de la R.N.174 depuis 1996. Sur la section « Porte Verte - R.N.13 », la fouille archéologique a concerné les communes de Saint-Pellerin et Les Vays où de l'habitat et de la voirie ont été mis en évidence lors du diagnostic. L'emprise décapée approche les 5 ha, soit 800 m linéaires de tracé autoroutier.

Le début du premier âge du Fer

Les premières traces de fréquentation sont attribuables au début du premier âge du Fer. Ces éléments sont circonscrits sur le versant nord, en limite nord-orientale du décapage. L'essentiel des vestiges a été répertorié et fouillé dans le cadre des sondages, mettant en évidence un « petit groupement de structures ponctuelles » (Flotté 2009), principalement des trous de poteau, disposées à proximité d'un four, à chambre de combustion circulaire. Ils ont été complétés par une fosse ou un silo et un épandage de mobilier. À noter également, antérieurement aux vestiges du second âge du Fer, deux enclos curvilignes, ainsi que la distribution massive des écostructures sur l'intégralité de l'emprise décapée.

De La Tène moyenne au milieu du Haut-Empire

La définition de ce cadre chronologique est établie à partir des études céramiques. L'étude de la céramique laténienne met en évidence la présence de plusieurs éléments de vases dont la typologie renvoie à des productions de la Tène C, soit aux III^e-II^e siècles av. J.-C.

La physionomie d'origine, aux III^e-II^e siècles av. J.-C., met en scène deux pôles d'implantation et de structuration. Dans la zone sud de l'emprise, un noyau d'habitat avec un enclos polygonal, compartimenté, et, sur ses marges orientales, deux petits enclos rectangulaires. Des groupes de poteaux signalent l'emplacement de plusieurs architectures à ossature de bois, sans permettre une restitution d'édifice. Dans la zone nord, un four, deux foyers, un enclos irrégulier et quelques fossés, signalent un deuxième pôle d'habitat. La délimitation des surfaces adjacentes à l'enclos principal, alliée à la morphologie des petits enclos rectangulaires, éventuellement destinés au regroupement et au confinement de bétail, orientent vers la prédominance des activités agro-pastorales. Il faut toutefois signaler la présence de probables fragments d'un auget à sel et d'artefacts métallurgiques découverts en quantité importante témoignant du travail du fer et du bronze.

Vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., dans la zone sud, l'enclos d'habitat est retouché, avec des nouvelles partitions internes. Les petits enclos rectangulaires sont effacés et laissent la place à deux petits bâtiments, sur 6 ou 7 poteaux. Mais la nouveauté la plus marquante est la mise en service d'un vaste enclos rectangulaire, dont l'ampleur est au moins égale, sinon supérieure, à l'enclos d'habitat principal. À l'intérieur, un puits, des partitions et trois petits bâtiments, et un ensemble de poteaux,

évoquant l'emplacement d'une vaste bâtisse, constituent les équipements d'un lieu de vie aussi dynamique que son voisin. Ces deux enceintes fonctionnent de manière contemporaine. Sur la zone nord, la principale nouveauté réside dans la mise en place d'un faisceau d'une dizaine de fossés sur un même axe, comportant trois séquences de fonctionnement : la fondation et deux temps d'entretien par la réalisation de nouveaux linéaires dans le même sillage. Le développement du faisceau est probablement accompagné par un petit découpage parcellaire sur le début du versant, encadrant un espace quasiment nu de 65 m de large. En accompagnement de cette expansion, les activités mises en évidence pour la phase de démarrage se perpétuent.

Entre le début du I^{er} siècle apr. J.-C. et le courant du II^e siècle, s'ouvre une phase de restructuration de l'habitat et la mise en place progressive d'un axe de circulation. Dans un premier temps, on assiste à un repli de l'habitat, au moins dans l'expression de ses marqueurs les plus évidents, comme les fossés, et à la mise en place de la voirie, ou du moins de sa réserve foncière. Au sud, l'enclos d'origine bénéficie d'un dernier réaménagement qui se manifeste par l'entretien de ses fossés périmétriques à l'ouest et le recréusement de la façade orientale. À l'intérieur, les partitions sont recomposées. Au nord, le faisceau de fossés connaît une dernière étape d'aménagement qui consiste en la mise en place d'un linéaire léger, reprenant en partie le même axe du faisceau. Le parcellaire préexistant perdure et forme une emprise étroite dont la superposition avec l'emprise de la future voie romaine interroge sur la prise en compte de ce projet routier dans le remaniement foncier. On peut même suggérer que les travaux de construction ont débuté, puisque le premier état de la carrière serait en activité.

La séquence suivante voit précisément le fonctionnement de cette voirie, combinant une chaussée en galets et deux fossés bordiers aux multiples traces d'entretien. Il s'agirait d'un tronçon de l'axe Valognes-Vieux. La mise en place effective n'est pas datée avec précision. Mais les arguments d'une fixation durant l'Antiquité, et particulièrement le début du Haut-Empire, sont fournis, d'une part, par les fragments de *tegulae*, insérés à son revêtement, ou découverts dans le premier état de son bordier nord, et, d'autre part, par la récurrence des découvertes de sites, ou indices, de sites gallo-romains qui jalonnent son parcours sur cette section. À un autre niveau, ce phasage peut être mis en perspective avec le contexte historique et surtout avec la dynamique générale du développement des réseaux routiers antiques dans le secteur, bien documentée par les interventions récentes effectuées à Canchy, sur la voie Bayeux-Valognes, et à Étienville, sur la voie Valognes-Coutances.

Au fonctionnement de la voie sont conjugués des linéaires à vocation parcellaire. Sans parler de réseau, ce maillage assez extensif pose la question de la fonction structurante de la voie, dès l'Antiquité.

De la fin du Haut-Empire à l'époque contemporaine

Enfin, la fermeture de l'établissement intervient avant le début du III^e siècle. L'abandon définitif n'est pas très précisément fixé sur les plans chronologiques et structurels. Le mobilier céramique antique révèle une raréfaction des dépôts mobiliers dans le courant du II^e siècle. Le site semble déserté par l'habitat pour laisser la place à une recomposition du terroir qui conduira à l'état du paysage, tel que nous le connaissons. Manifestement, le sud de la voie antique a été un secteur particulièrement prisé dans le « libre cours » aux découpages des terres. On y distingue deux organisations. L'une est en cohérence avec le principal vecteur du paysage que représente la voie, et semble se développer sur une grande surface, en y intégrant des parcours de desserte interne ; l'autre est beaucoup plus libre dans ses orientations et ne semble pas dégager, ou engendrer, de grandes masses parcellaires durables. C'est probablement durant cette

longue période que naîtra le cheminement sud, à l'origine de l'actuelle R.D.544.

Dans le courant de l'époque moderne ou contemporaine, la voie antique a été remplacée par l'actuel chemin rural n°1. Cette transition sanctionne la désuétude de cette voirie, jusqu'à son déclassement ultime en voie agricole, alors qu'elle fut, en quelque sorte, une voie interdépartementale. Malgré cette régression, la construction du paysage continue d'obéir à l'orientation qu'elle a fixée. En témoignent tous les linéaires recensés qui se développent, avec une certaine souplesse, sur cette base.

Laurent PAEZ-REZENDE, Dominique CORDE,
Richard DELAGE, Hélène DELNEF, Gaël LÉON,
Laurent VIPARD, Nolwenn ZAOUR

TOLLEVAST

Construction magasin Leroy Merlin

GAULE ROMAINE

MODERNE

L'emprise du diagnostic a livré à travers une trentaine de tranchées, un nombre conséquent de tronçons de fossés et de niveaux d'empierrement plus ou moins démantelés. La quasi-absence de mobilier associé et de recoupements stratigraphiques clairement établis rend l'analyse et la compréhension des vestiges difficiles dans le seul espace de l'intervention archéologique.

Sont à noter la superposition de deux voiries, l'une présumée antique et renvoyant aux observations de Ch. de Gerville dans la première moitié du XIX^e siècle, l'autre moderne et se calant parfaitement avec les plans

disponibles concernant la route royale de Cherbourg à Paris. En marge, aucune occupation conséquente n'a été mise en évidence et la plupart des vestiges sont à rattacher à un système parcellaire relativement récent. À signaler pour la période antique la présence d'une crémation en urne totalement démantelée par les pratiques agraires, un fossé de parcellaire et une fosse.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON, Denis THIRON,
Laurent VIPARD

TRÉAUVILLE

Port Diélette, Mont-Saint-Gilles

MODERNE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic a été réalisé sur un projet de parking, dans le cadre de la construction de l'EPR de Flamanville. L'emprise est voisine de vestiges médiévaux, notamment église et cimetière, détectés en 1997.

Toutes les ouvertures ont révélé des vestiges de maçonneries témoignant de l'emplacement d'au moins cinq bâtiments associés à des espaces de cour. Ils sont

accompagnés de rares structures en creux (fossés, fosses et trous de poteau). Les mobiliers céramiques collectés dans cet environnement permettent de situer la fourchette d'occupation entre le XVI^e siècle et la fin du XX^e siècle.

Laurent PAEZ-REZENDE, Arnaud CHEBROU,
François DELAHAYE, Laurent VIPARD

URVILLE-NACQUEVILLE

Les Dunes

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche engagé depuis 2009 sur cette énigmatique occupation littorale de la Hague connue depuis la fin du XIX^e siècle. Si plusieurs hypothèses ont pu être proposées à partir de l'analyse des données anciennes, les sondages réalisés en 2009 ont permis de préciser plusieurs points quant à la nature du site. Les vestiges laténiens, qui avaient alors pu être observés sur plus de 500 m de côte, se distinguaient en deux secteurs distincts de part et d'autre du fort de la Batterie Basse : un funéraire à l'ouest et un artisanal à l'est (BSR 2009).

La précédente campagne (BSR 2010), concentrée prioritairement sur le secteur Est en raison d'une érosion plus rapide à cet endroit de la plage, avait permis de mettre au jour un enclos fossoyé déjà partiellement observé anciennement à la faveur de démaigrissements exceptionnels de l'estran. La fouille avait permis de mettre

au jour les fondations d'un bâtiment circulaire ainsi qu'un assemblage mobilier aussi riche qu'atypique associant amphores italiennes de type Dressel 1A, ébauches de bracelets en lignite en quantités considérables, éléments de briquetages, ossements de baleine, arme de jet en bois, ainsi que deux statères en or s'ajoutant aux trois autres précédemment découverts dans ce secteur.

La campagne de cette année a porté sur le secteur funéraire mis en évidence par les sondages de 2009 à une distance d'environ 300 mètres de la fouille précédente. Elle répondait à plusieurs objectifs, et visait en premier lieu à cerner l'étendue du secteur funéraire. Cela devait nous permettre de déterminer rapidement si nous étions en présence d'une nécropole familiale de dimension modeste ou bien d'un ensemble plus vaste, compatible avec l'hypothèse de l'habitat groupé exprimée depuis le début du projet. L'exploration de la zone ayant été planifiée sur



Fig. 42 - URVILLE-NACQUEVILLE, les Dunes.
Immature inhumé dans un cercueil monoxyle en chêne (cliché A. Lefort).



Fig. 43 - URVILLE-NACQUEVILLE, les Dunes.

Dés à jouer et fragments de pièces de jeux et manches d'ustensiles en os (clichés A. Lefort).

deux ans, il importait dans un premier temps d'évaluer son état de conservation afin de pouvoir établir des priorités dans la fouille des structures. Parallèlement à cette phase terrain, un second volet dédié au paléoenvironnement a été mis en place afin de replacer l'ensemble du site dans son environnement et mesurer son impact sur celui-ci. À cette fin, la réalisation d'un carottage dans le Marais de Bas à Querqueville a mobilisé de nombreux efforts tant humains que financiers (carottage, analyse sédimentologique, palynologique et datations ¹⁴C, L. Lespez, A. Gonnet et A. Ganne). L'étude des prélèvements carpologiques effectués en 2010 a pu quant à elle être amorcée cette année (E. Neveu) de même que l'étude archéozoologique (P. Méniel).

Avec 35 sépultures découvertes durant cette seule campagne, ce complexe se range déjà parmi les grands cimetières de La Tène finale en Gaule du Nord et dépasse de loin le schéma ordinaire des petits cimetières familiaux que l'on rencontre à la périphérie des établissements ruraux qui constellent les campagnes gauloises. En y ajoutant les deux sépultures fouillées en 1969 par R. Caillaud et L. Lagnel, les trois mises au jour en 2009 et les différents ossements humains épars témoignant de tombes détruites, elle dépasse le nombre de 40 qui constitue une estimation basse. On rappellera également que plusieurs d'entre elles, inhumations comme incinérations, peuvent abriter plusieurs individus.

La découverte d'une zone de bûcher(s), de foyers aménagés et de reliefs de banquets (faune + amphores) constitue une autre originalité. Elle offre de surcroît un intérêt tout particulier pour appréhender un large pan des funérailles depuis l'exposition du corps sur le bûcher et la crémation jusqu'aux festivités prolongeant la cérémonie notamment par le banquet et la libation.

Les premières analyses paléoenvironnementales tendent par ailleurs à replacer le site dans un terroir pleinement maîtrisé correspondant à un paysage de marais maritime largement ouvert et marqué par des activités agropastorales alternant prairies, parcelles cultivées (seigle, avoine ?) et chemins. Les premières observations archéozoologiques montrent que l'exploitation du

cheptel se fait dans des conditions assez favorables qui conduisent à la consommation d'une viande de qualité dominée par le boeuf, le porc et le mouton. Au-delà de la qualité des viandes consommées, la prospérité du site déjà aperçue dans le secteur artisanal trouve également une manifestation à travers la présence d'espèces sauvages comme le cerf, le chevreuil et le sanglier qui témoignent d'activités cynégétiques vraisemblablement réservées à une catégorie favorisée. Cette prospérité manifeste rencontrée dans le secteur artisanal contraste en apparence avec la modestie affichée des sépultures qui ne contiennent ni élément architectural, ni viatiques. On rétorquera que, outre les frais engendrés par la cérémonie en elle-même, les nombreux restes fauniques, fragments d'objets en os, verre, fer, cuivre et or mis au jour dans les restes de l'aire crématoire ou encore les nombreux tessons d'amphores vinaires jonchant le sol de la nécropole laissent entrevoir le faste de ces funérailles et ne laissent planer guère de doute sur la prospérité réelle des défunts et leurs liens avec le secteur Est.

Bien que l'exploration du site soit encore limitée, les données déjà disponibles laissent apparaître un type de site encore inédit dans la région. Ce dernier trouve en revanche de nombreuses affinités avec le modèle des agglomérations ouvertes de Gaule du Nord illustré par les sites de Levroux (Indre), Feurs, Roanne (Loire) ou plus proche de nous Bobigny (Seine-Saint-Denis) à savoir :

- une création durant le II^e siècle avant notre ère (La Tène C2-D1) ;
- un abandon généralement durant le I^{er} siècle avant notre ère (La Tène D2) ;
- une implantation au débouché d'une voie de communication ;
- un artisanat de plus en plus spécialisé caractérisé par une standardisation des productions ;
- une répartition spatiale régulée des activités ;
- un développement des échanges à moyenne et longue distances manifesté notamment par la présence d'amphores italiques et l'utilisation de la monnaie.

VALOGNES

La Victoire

L'opération de diagnostic conduite au Hameau de la Victoire a permis de mettre au jour une exploitation agricole datée de La Tène finale, avec une installation possible à la fin de La Tène moyenne, et un abandon probable vers le début du principat d'Auguste. Elle est caractérisée par un enclos quadrangulaire d'une superficie de 3 650 m², auquel est adossé un second enclos, trapézoïdal, d'une superficie de 1 450 m² : le premier semble dédié à la sphère domestique, et enferme bâti sur poteaux plantés et caves, mais le second possède assurément une vocation artisanale, et livre sur son emprise et dans sa ceinture des restes métallurgiques abondants. Ceux-ci attestent d'une activité de forge et de réduction du minerai de fer.

Ces deux enclos, presque totalement contenus dans l'emprise diagnostiquée, sont par ailleurs inscrits dans un parcellaire qui paraît s'étendre largement autour de l'exploitation, mais dont certains fossés semblent fermer

un espace de 4 100 m², adossé au flanc septentrional des enclos et appuyé contre une longue limite structurante. Un second ensemble de fossés parcellaires a été relevé, au nord de l'enclos principal : s'il se montre antérieur à l'enclos annexe, rien n'indique sa relation chronologique à l'enclos principal, et il n'est pas possible en l'état de confirmer sa datation.

Il semble qu'un hiatus chronologique existe entre cette exploitation laténo-augustéenne et le parcellaire antique qui lui succède, daté au plus tôt du I^{er} siècle ap. J.-C., et utilisé encore au II^e siècle. Les nouvelles limites ne refondent cependant pas les divisions antérieures, puisque les deux principaux creusements gallo-romains suivent le fossé septentrional des enclos pour l'un, le fossé oriental pour l'autre.

Ludovic LE GAILLARD



Fig. 44 - VALOGNES, la Victoire. Plan du diagnostic.

VALOGNES

Place du Château

La ville de Valognes ayant un projet de restructuration de la place du Château, le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie a prescrit un diagnostic archéologique sur cette place. Six tranchées ont été réalisées.

Les nombreux pans de maçonneries retrouvés basculés dans les fossés montrent que la démolition a été complète en ce qui concerne l'enceinte du château, au moins sur les trois premiers mètres de profondeur depuis le sol actuel.

L'observation de murs intacts par une caméra enfoncée à l'aide d'une perche entre les blocs, indique néanmoins qu'une portion de la muraille est encore en place. Le comblement des fossés est homogène et remonte au XVII^e siècle, ce qui est corroboré par les textes. Il faut noter que ce comblement est essentiellement composé de gravats, dont de nombreuses plaquettes calcaires qui pourraient provenir des carrières de pierres environnantes. En revanche, il ne semble pas y avoir eu d'apport même ponctuel de débris issus des habitats proches du château. Enfin il faut noter une nouvelle fois la présence de *tegulae* dans des remblais sur le territoire même de Valognes.

Au centre de la place, une tranchée a livré une succession de vestiges avec, d'ouest en est, un chemin, un espace encaissé de plus d'1,50 m par rapport à ce chemin, puis un bâtiment avec cave voûtée. En comparant avec un plan de la forteresse du XVII^e siècle, il est tentant de localiser cette tranchée immédiatement au nord d'une tour ronde. L'interprétation des vestiges serait alors d'abord le chemin de ronde, puis un espace en contrebas, qui est mentionné comme jardins bas sur certains plans, et enfin un édifice présent au nord-ouest du château. Il semblerait que ce bâtiment puisse être interprété comme étant la chapelle du château détruite seulement au milieu du XVIII^e siècle. Les nombreux fragments de verre à vitre retrouvés le long du mur ouest à l'extérieur pourraient provenir des vitraux de cette chapelle.

Dans la tranchée nord, deux creusements du terrain naturel donnent une largeur de 30 m, ce qui ne peut correspondre au seul fossé. De plus, cela ne fonctionne pas avec la présence des jardins bas longeant l'enceinte puisque le terrain naturel apparaît très haut à l'extrémité orientale de la tranchée. Enfin, il faut tenir compte de la proximité avec la tranchée précédente (environ 15 m) et

on note un axe de creusement semblable entre les deux limites est du terrain naturel. Cette tranchée cumulerait alors le fossé et les jardins bas, la muraille étant détruite sur plus de 2,50 m de profondeur, ce qui expliquerait que l'on n'en ait trouvé aucune trace.

Les maçonneries mises au jour dans la tranchée sud-est sont plus difficilement comparables aux données des plans anciens. Selon sa localisation, le seul bâtiment possible serait un grand édifice longeant l'enceinte (plus de 25 m de long par 6 m de large). Mais aucune mesure n'est comparable, même avec l'hypothèse d'une division interne de l'espace.

Outre deux fondations, l'apport principal de cette tranchée est la mise en évidence de deux murs gouttereaux. L'orientation de ce bâtiment à contreforts plats ne correspond à aucun corps de logis représenté sur les plans d'époque moderne. Sa technique de construction et le mobilier recueilli dans les niveaux conservés donnent une datation de la période romane, si on tient compte de son plan, avec une fin d'occupation comme cuisine et une démolition au XIV^e siècle. Dans ce cas, on serait en présence d'un des édifices résidentiels décrits dans les textes du Moyen Âge, et probablement de la *aula* citée aux XI^e et XII^e siècles.

On peut restituer un édifice large de plus de 10 m (mesure interne de 7,50 m) ; sa longueur reste inconnue. Si on compare avec des constructions castrales du même type et de la même période, l'édifice pourrait avoisiner les 25 m de long, avec une pièce semi-enterrée d'au moins 0,80 m dans son dernier état, le sol extérieur n'étant pas conservé.

Bénédicte GUILLOT



Fig. 45 - VALOGNES, place du Château.

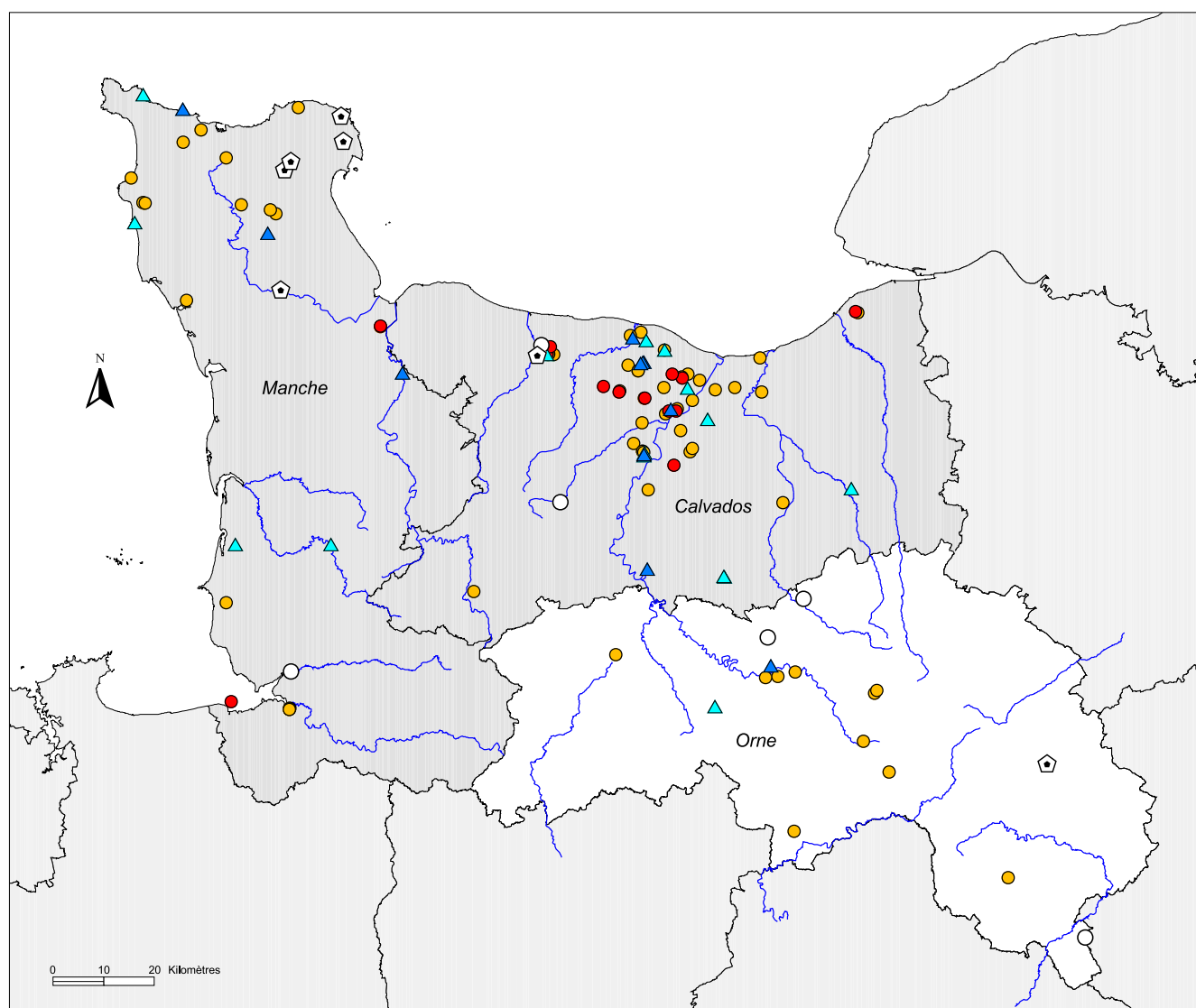
Vue depuis l'intérieur du mur gouttereau oriental de l'édifice médiéval (cliché B. Guillot, INRAP).

BASSE-NORMANDIE ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations

2 0 1 1



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques ne sont pas reportés sur cette carte

- fouilles préventives
- diagnostics
- ▲ fouilles programmées
- ▲ sondages
- prospections thématiques
- 🏠 programmes d'analyses

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 1

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	ARGENTAN - Lotissement les Portes d'Argentan	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3022	2204
2	ESSAY - Le Petit Hameau	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	1498	2222
3	FONTAINE-LES-BASSETS - Le Peyré	QUÉVILLON Sophie (SRA)	PRT	3087	2311
4	GOULET - Le Mont	BILLARD Cyrille (SRA)	FP	3084	2310
5	Massif forestier Perche - Trappe	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	3117	2241
6	MORTAGNE-AU-PERCHE - Le Fort Toussaint <i>Opération 2010-2011</i>	MORAND Fabrice (BÉN)	PRT	2920	2160
7	NONANT-LE-PIN - Le Plessis	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	2574	2234
8	NONANT-LE-PIN - Le Plessis, plateforme environnementale, voirie d'accès <i>Cf. résumé opération ci-dessus</i>	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3122	2234
9	Occupations rurales antiques de la Plaine d'ARGENTAN	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	3112	2263
10	PACÉ - RN 12, déviation de SAINT-DENIS-SUR-SARTHON	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	1466	2256
11	RÂNES - Le Bois du Parc	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3158	-
12	RD 924 - Mise à 2 x 2 voies entre FLERS et LANDIGOU , 1 ^{ère} tranche	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2857	2230
13	RD 924 - Mise à 2 x 2 voies entre ARGENTAN et FLERS - Section SEVRAI - FONTENAI-SUR-ORNE	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3060	2259
14	SARCEAUX - Plateforme logistique AGRIAL	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3110	2264
15	SÉES - Lotissement du Grand Séminaire	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3039	2203
16	SÉRIGNY - L'Echauffour	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3186	2255
17	TOUROUVRE - Le trésor double de Tourouvre, bijoux et monnaies de Domitien à Victorin	GUIHARD Pierre-Marie (CRAHAM)	PAN	3114	-

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2012.

ARGENTAN
Lotissement Les Portes d'Argentan

MOYEN ÂGE

Une opération archéologique en milieu rural a été réalisée sur l'emprise de sept hectares et demi d'un futur lotissement. Elle a livré deux ensembles, le premier domestique, le second funéraire. Les couches géologiques montrent une succession de limons légers mêlés de sable de désagrégation du calcaire, sur une hauteur de 0,7 m.

Le substrat est constitué par un calcaire très désagrégé avec quelques rares remontées de calcaire en plaquettes saines. Les structures en creux sont systématiquement remplies par un limon brun noir anthropisé, avec de nombreux blocs calcaires rubéfiés. Elles sont très lisibles en surface de décapage.

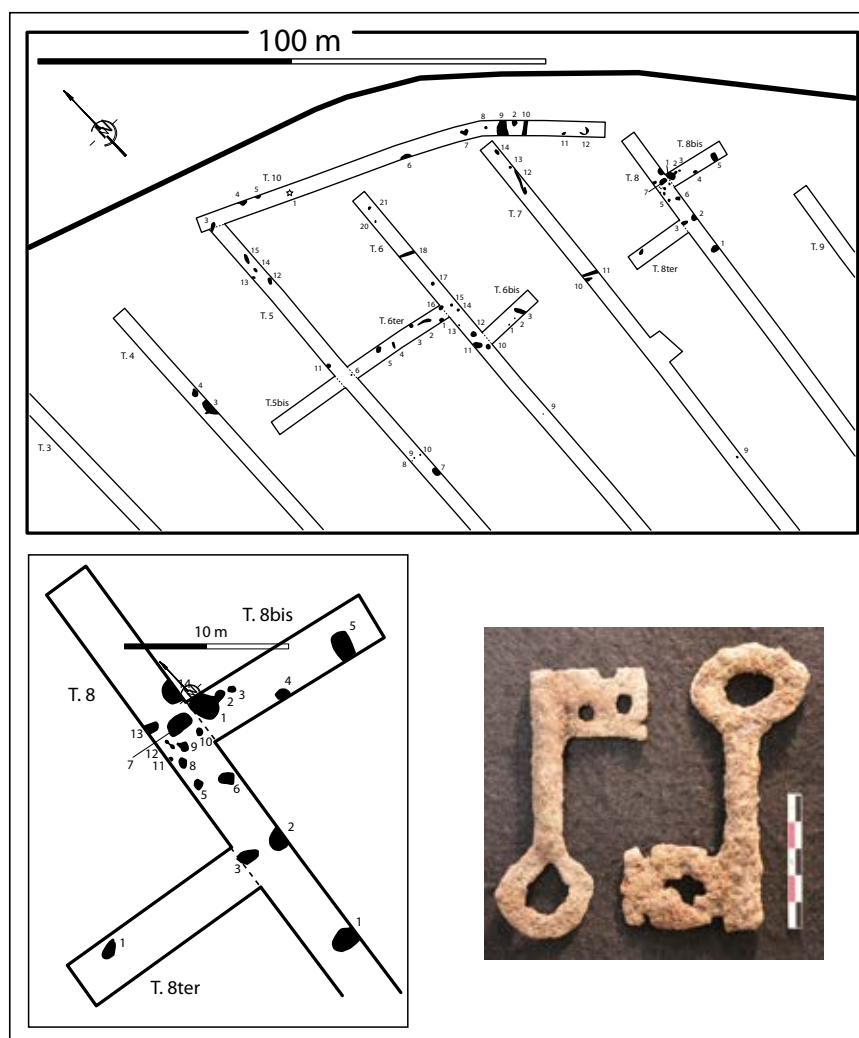


Fig. 46 - ARGENTAN, lotissement Les Portes d'Argentan. Habitat médiéval. En bas à droite, clés de coffre.

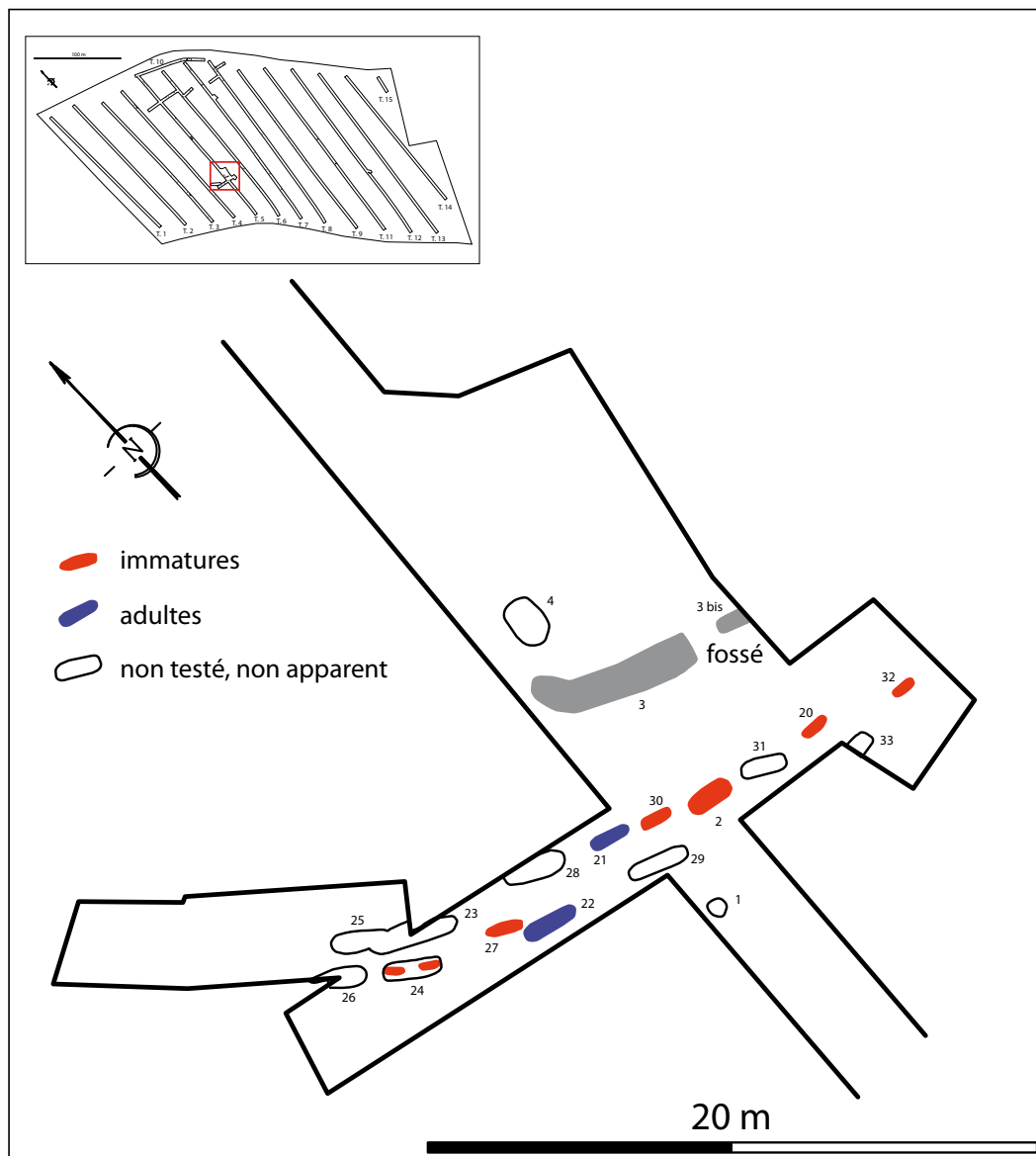


Fig. 47 - ARGENTAN, lotissement Les Portes d'Argentan. Nécropole médiévale.

Le premier ensemble identifié sur une surface d'un demi-hectare contient un nombre important de structures de divers modules, parmi lesquelles trois possibles fonds de cabane au moins ont été identifiés, deux autres étant plus douteux. Plusieurs structures circulaires sont probablement des trous de poteau. La fonction des autres plus grandes n'est pas évidente. Enfin, quelques structures ovoïdes ou en croissant sont probablement liées à des traces d'arrachage d'arbre avec brûlis des souches. Les sondages dans deux fonds de cabane ont à chaque fois livré un mobilier céramique attribuable à la période carolingienne ainsi qu'une clé de coffre en fer. La céramique est assez grenue en surface et de couleur grise. Un des fonds de cabane a livré un bord en bandeau avec un décor à la molette bien caractéristique du IX^e-X^e siècle. Quelques ossements de faune sont présents, très bien conservés.

À 130 m au sud de l'occupation domestique, l'espace funéraire se développe dans une bande de 20 m sur 5 m. Il contient 16 structures identifiées comme des sépultures, simples ou multiples, disposées en deux rangées parallèles à un fossé. Certaines sépultures affleurent au niveau du décapage, à 0,7 m sous la surface du sol, d'autres s'enfoncent de 0,4 m au moins sous le décapage. Les tombes sont toutes creusées dans le calcaire décomposé.

La fouille d'une sépulture allongée a livré deux individus immatures à chacune des extrémités de la fosse. Par ailleurs, cinq autres fosses sépulcrales présentaient soit des ossements d'immatures en surface, soit un module très réduit. Le nombre d'individus en bas âge semble donc prévaloir sur la nécropole. Les prélèvements effectués sur des ossements dans deux sépultures partiellement perturbées par le décapage (st. 2 et 20) se réfèrent à un enfant de 7 ± 2 ans et 3 ± 1 an. Tous les ossements observés présentent un très bon état de conservation. Le mobilier est presque absent. Une des sépultures d'adulte testée a livré une petite boucle de ceinture en fer non datable. Deux tombes ont livré en surface du décapage un os long de grand mammifère. La période médiévale est privilégiée et l'aire pourrait être liée à l'habitat carolingien tout proche (site 1).

Pour terminer, on notera qu'un trou de bombe de la seconde Guerre Mondiale a livré dans son remplissage des éléments de décoration d'édifices funéraires (vitrail, couronnes mortuaires,...), résultant probablement de la destruction partielle du cimetière paroissial, à 400 mètres à l'ouest.

Une opération archéologique sur une emprise de près de huit hectares en milieu rural a été réalisée suite à la volonté de la Société des carrières de Boitron (SCI de l'ONYX) d'étendre sa zone d'extraction. Elle a livré trois grandes fosses témoignant de l'exploitation du calcaire à la période gallo-romaine ainsi qu'aux XVII^e - XIX^e siècles. La première a très probablement un lien avec l'occupation gallo-romaine connue à 500 mètres au nord-est de l'emprise archéologique, les autres avec l'élévation du château de Beaufossé au XIX^e siècle, qui se localise à 400 mètres à l'est de l'emprise.

Quelques rares vestiges mobiliers mis au jour çà et là, à mesure de la réalisation des tranchées de diagnostic, indiquent une fréquentation des parcelles au Mésolithique et à l'âge du Bronze. Toutefois, ces témoins ont été découverts sans liaison directe avec des aménagements anthropiques.

Trois fossés, dont l'attribution chronologique n'a pu être déterminée, ont également été observés. L'orientation de ces derniers diffère de la segmentation parcellaire actuelle. Leur présence évoque donc une division plus ancienne de cet espace rural.

Emmanuel GHESQUIÈRE

Aujourd'hui petite commune rurale de l'Orne, à 15 kilomètres au sud-est de Falaise, Fontaine-les-Bassets était, à l'époque antique, une agglomération étendue sur près de 30 hectares sur le passage du Chemin Haussé. Mentionné pour la première fois en 1788 par T. Bailleul, le site n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques et ce malgré les nombreux vestiges qui semblent être restés visibles jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce n'est qu'en 1989, grâce aux photographies aériennes de G. Guillemot, puis celles de J. Desloges depuis 1996, que la physionomie de l'agglomération antique est vraiment connue.

Le programme de recherche mis en œuvre sur le site antique de Fontaine-les-Bassets depuis 2009 a permis d'acquérir, par le biais de trois différentes méthodes de prospection (aérienne, pédestre et électrique), un corpus de données sur la quasi-totalité de l'étendue du site ainsi que sur ses environs immédiats.

Après deux années de prospections pédestre et électrique, l'objectif des sondages réalisés en 2011 était d'obtenir des premiers éléments concernant l'état de conservation des vestiges mais aussi leur chronologie. Les résultats significatifs des prospections aérienne et électrique laissent présumer une bonne conservation de même que des constructions, *a priori*, maçonnées, tout du moins dans la partie centrale de l'agglomération.

Le choix d'implanter deux fenêtres de sondages s'est justifié par le souhait d'explorer deux secteurs particuliers pour lesquels les méthodes de prospection avaient livré de bons résultats. Une première fenêtre de 84 m² (secteur 1) a été ouverte dans le secteur central où l'hypothèse de l'existence d'un ensemble cultuel pouvait être émise. La seconde, de 100 m² (secteur 2), a été ouverte plus à l'est, à l'emplacement d'une forme semi-circulaire visible sur l'image électrique ainsi que sur certaines photographies aériennes. Ce secteur, plus énigmatique, pouvait s'apparenter à un petit édifice de spectacle

mais dans un secteur à très faible relief. Après un rapide décapage mécanique, les vestiges sont apparus dès 25 à 30 centimètres sous le sol actuel.

Secteur 1 :

D'une superficie de 84 m², cette fenêtre devait permettre d'observer à la fois l'intérieur mais également l'extérieur d'un espace identifié, par sa morphologie, à un sanctuaire. Deux zones ont pu être différenciées lors de la fouille : un espace empierré extérieur pouvant être assimilé à une aire de circulation et un espace intérieur divisé en deux parties par un mur nord-est/sud-ouest qui semble pouvoir être associé à la structure rectangulaire entourant les trois « temples » visibles sur l'image de la prospection électrique. Trois imposants blocs de pierre calcaire taillés ont été mis au jour dans l'alignement formé par les murs M3 et M4. Ils présentent un relativement bon état de conservation malgré une surface très friable. Le bloc B1, le mieux conservé, comporte une encoche sommitale, absente du bloc B2 dont le sommet était très arasé et très friable. Une encoche latérale plus large est également présente sur chacune des largeurs des blocs. Ces 2 encoches se faisant face dans un même alignement, il est possible d'évoquer une fonction commune comme celle de support au bâti d'une porte dont l'entraxe serait alors de 2,50 m.

Plusieurs murs maçonnés utilisant un appareil régulier fait de petits moellons carrés en pierre calcaire liés au mortier ont été mis au jour dans le secteur 1. Seul un lambeau de sol en béton de tuileau en place a pu être observé dans le sondage 2, directement à l'ouest du mur M3 et à une profondeur de 40 cm sous le sol actuel. Les niveaux de destruction observés dans les sondages 1 et 2 ont livré une grande quantité de matériaux de construction (*tegulae*, *imbrices*, tuiles de faîtage, briques, clous de charpente...) mais aussi de nombreux éléments de peinture murale, en particulier

dans le sondage 2 (espace intérieur du sanctuaire).

Secteur 2 :

Dans le secteur 2, un espace empierré a été observé sur une surface d'environ 25 m² en limite ouest de la tranchée. Il est composé, directement sous la terre végétale à 30 cm de profondeur, d'une fine couche de cailloutis calcaire de très petit module reposant sur un niveau de plaquette calcaire, vraisemblablement le substrat aménagé en espace de circulation. Une large construction maçonnée est rapidement apparue au centre du secteur 2 à environ 20 cm sous le sol actuel.

Trois types de structures ont été identifiés :

- à l'ouest, un mur en petits moellons calcaires, parementé sur deux faces (M1), observé jusqu'à sa base, soit sur une hauteur d'un mètre. Trois niveaux d'assises ont pu être distingués au-dessus des fondations ;
- au centre, un large empierrément de blocs calcaires ;
- à l'est, une maçonnerie non parementée mais liée au mortier (M2).

Un dernier élément énigmatique a nécessité l'extension de la zone de sondage (sondage 3) vers l'est lors de la découverte d'un alignement de blocs de grès à partir du mur M2 observé sur une longueur d'environ 8 mètres. La fonction de cet alignement reste à l'heure actuelle

impossible à déterminer. Il est toutefois certain qu'il ne s'agit pas d'un aménagement naturel du terrain, puisque ce sont des blocs de grès, parfois de taille importante (0,50 m de long pour le plus imposant), qui ont été disposés de manière à former un alignement perpendiculaire à M2. L'opération menée en 2011 a permis d'observer 184 m² de l'agglomération antique, faible superficie au regard de la ville entière identifiée grâce aux prospections. Ces sondages très ponctuels, implantés dans deux secteurs présumés bien conservés, ont permis de constater le peu de recouvrement végétal présent dans cette parcelle (moins de 30 cm de terre labourable). Les sondages profonds réalisés dans chacun des secteurs ont mis au jour les premiers niveaux d'occupation, datés du I^{er} siècle ap. J.-C. (fragments d'amphores de Tarraconaise dans le secteur 1 et céramiques précoces de Lezoux dans le secteur 2), à plus de 1,30 m dans le secteur 1 et 1,10 m dans le secteur 2. Les niveaux de destruction, directement présents sous la semelle de labour, sont datés de l'extrême fin du II^e siècle et du III^e siècle. La fin de l'occupation, attestée dans le secteur 1 par la présence d'épandage de nombreux matériaux de construction ainsi que par la découverte d'une monnaie à l'effigie de Claude II le Gothique (postérieure à 270), est avérée au plus tard à la fin du III^e siècle ap. J.-C.

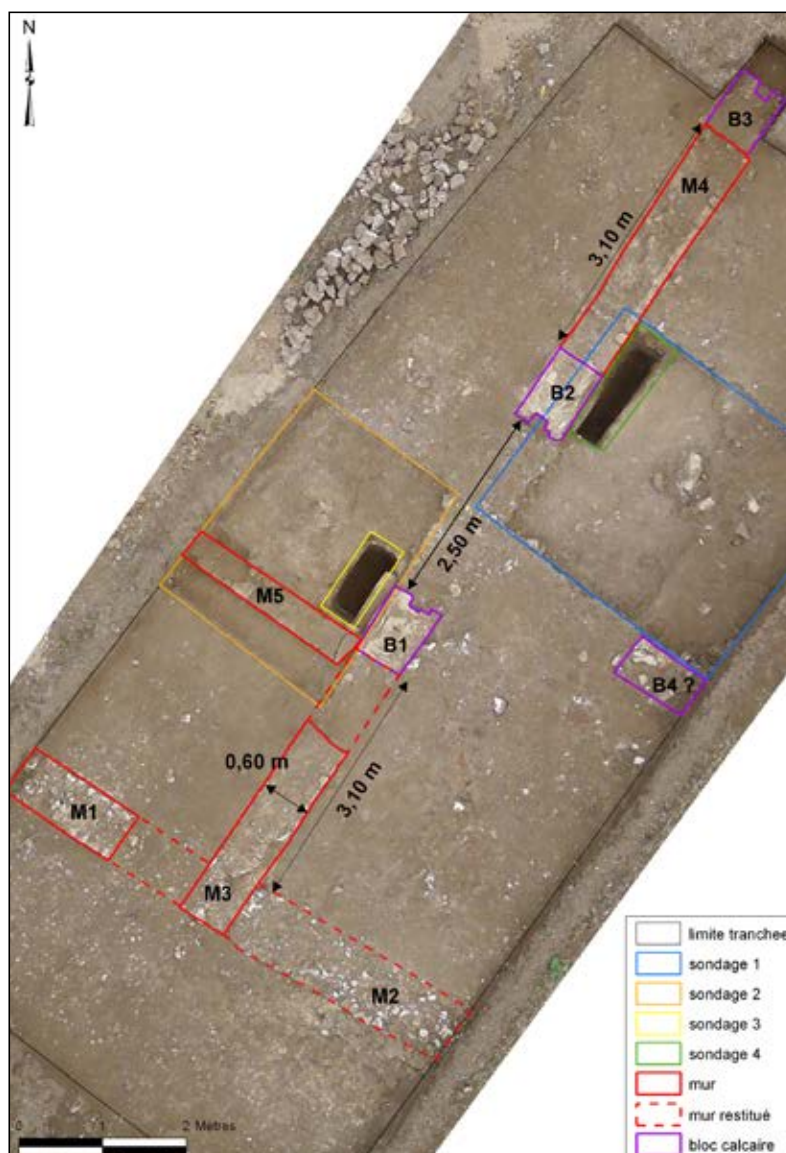


Fig. 48 - FONTAINE-LES-BASSETS, le Peyré.

Plan des structures mises au jour dans le secteur 1 (fond : photographie par cerf-volant, F. Levalet).

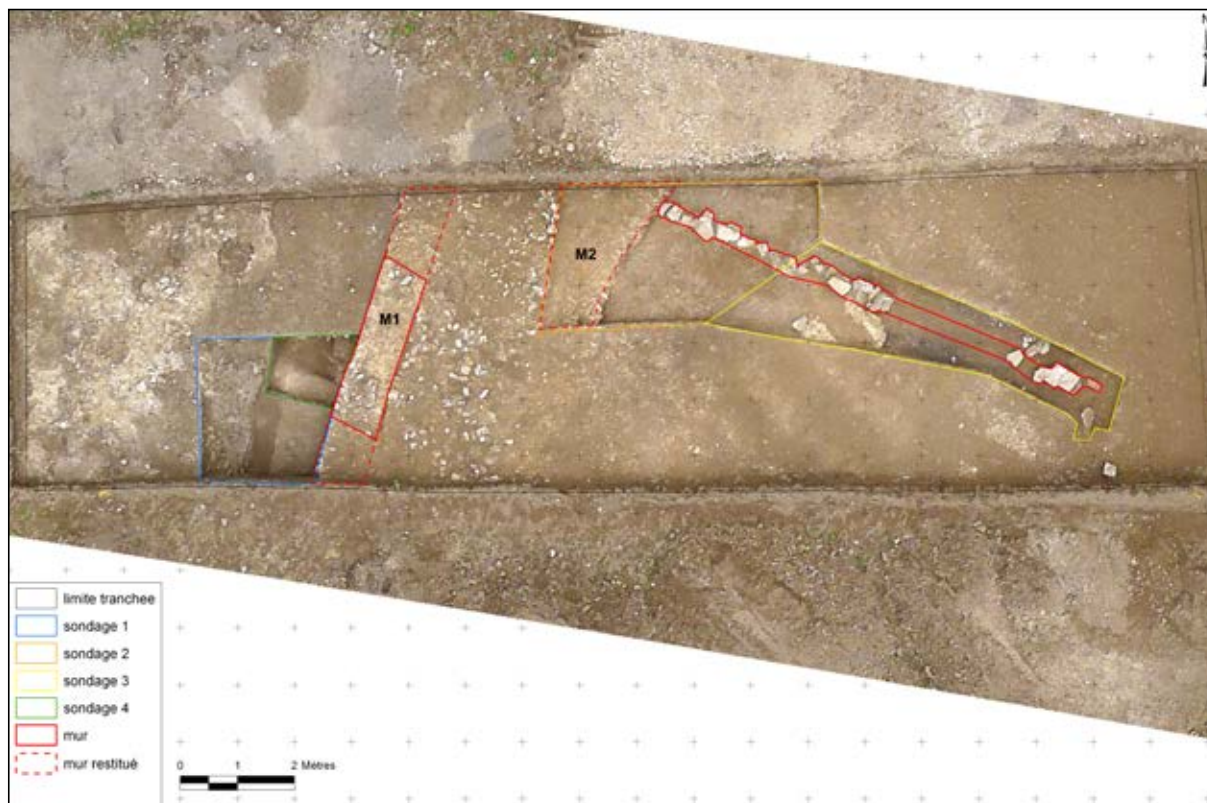


Fig. 49 - FONTAINE-LES-BASSETS, le Peyré.

Plan des structures mises au jour dans le secteur 2 (fond : photographie par cerf-volant, F. Levalet).

Plus proches des hypothèses émises à partir des données de prospection, les résultats obtenus par la fouille dans le secteur 1 permettent de confirmer la présence d'un espace ceinturé par un mur maçonné dont l'accès se faisait par au moins deux entrées, matérialisées par de gros blocs de pierre calcaire. Les résultats obtenus dans le secteur 2 n'ont pas permis l'identification de la forme semi-circulaire observée sur l'image de la prospection électrique. Le choix d'un secteur qui présentait une zone fortement résistante devait permettre la mise au jour de maçonneries en vue de l'identification de l'édifice. Toutefois, la zone fortement résistante s'est révélée vide de construction maçonnée et quasi uniquement constituée d'une épaisse couche sablonneuse de petits modules calcaires sous laquelle est apparu un alignement de blocs de grès taillés mais non maçonnés. L'identification des maçonneries reste, quant à elle, difficile et son attribution à un édifice de spectacle, hypothèse avancée à partir des données de prospection, ne peut être validée.

Les éléments obtenus lors de cette première campagne de sondages ont conforté l'intérêt du programme

de prospection électrique engagé depuis 2009 sur l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets et validé la méthode d'intervention. L'image électrique géoréférencée peut donc servir de document de référence pour l'implantation de tranchées de sondages ou d'aires de fouille précises. La prochaine étape envisagée reste avant tout la poursuite de la prospection électrique de manière à disposer des données sur l'ensemble de l'agglomération antique. La prospection, par le biais de cette méthode, d'une superficie de 8 hectares, est donc prévue pour l'année 2012. Elle aura pour objectif de couvrir le dernier quart nord-est de la parcelle restant à explorer, la partie sud-est étant d'emblée éliminée en raison du peu d'éléments résistants déjà observés au sud de l'agglomération. Cette dernière étape devrait permettre de disposer des données complètes concernant la trame viaire de l'agglomération mais également l'édifice semi-circulaire dont seule une moitié était visible sur les données obtenues en 2010.

Sophie QUÉVILLON

GOULET

Le Mont

L'enceinte de Goulet a été fouillée en 2007 dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A88 entre Caen et Sées. En parallèle de la fouille, une prospection géophysique a permis de détecter un ensemble de deux grands bâtiments circulaires du Néolithique moyen II que l'on peut qualifier de bâtiments type Auneau.

Les objectifs des deux premières années de la fouille programmée du site de Goulet ont été réajustés à la fin de la campagne 2010. Il s'agissait en premier lieu d'achever la fouille du bâtiment sud dont seule la moitié avait pu être étudiée. Parallèlement à ces fouilles, notre but était de poursuivre la reconnaissance de l'environnement large des 2 bâtiments circulaires à l'intérieur de l'enceinte. Ce programme a été terminé et ouvre des perspectives intéressantes pour les années futures. Le décapage mécanique d'une grande surface a en effet livré plusieurs

fosses de type silo ainsi qu'une partie d'un bâtiment quadrangulaire néolithique. La priorité étant d'achever la fouille du bâtiment circulaire, seules deux fenêtres de sondage manuel ont été engagées sur le bâtiment quadrangulaire lors des derniers jours de fouille.

Le nouveau bâtiment quadrangulaire

La découverte d'un nouveau bâtiment est des plus inattendues. La partie décapée du bâtiment semble implantée dans une tranchée continue marquée à plusieurs endroits, et notamment dans son angle, par des excroissances. La tranchée mesure en largeur au minimum 75 cm, au maximum 1,20 m. Malgré une certaine abondance, le mobilier n'autorise pas une datation précise du bâtiment, mais les types de céramique permettent de le rattacher sans trop d'incertitude à un contexte du Néolithique moyen.

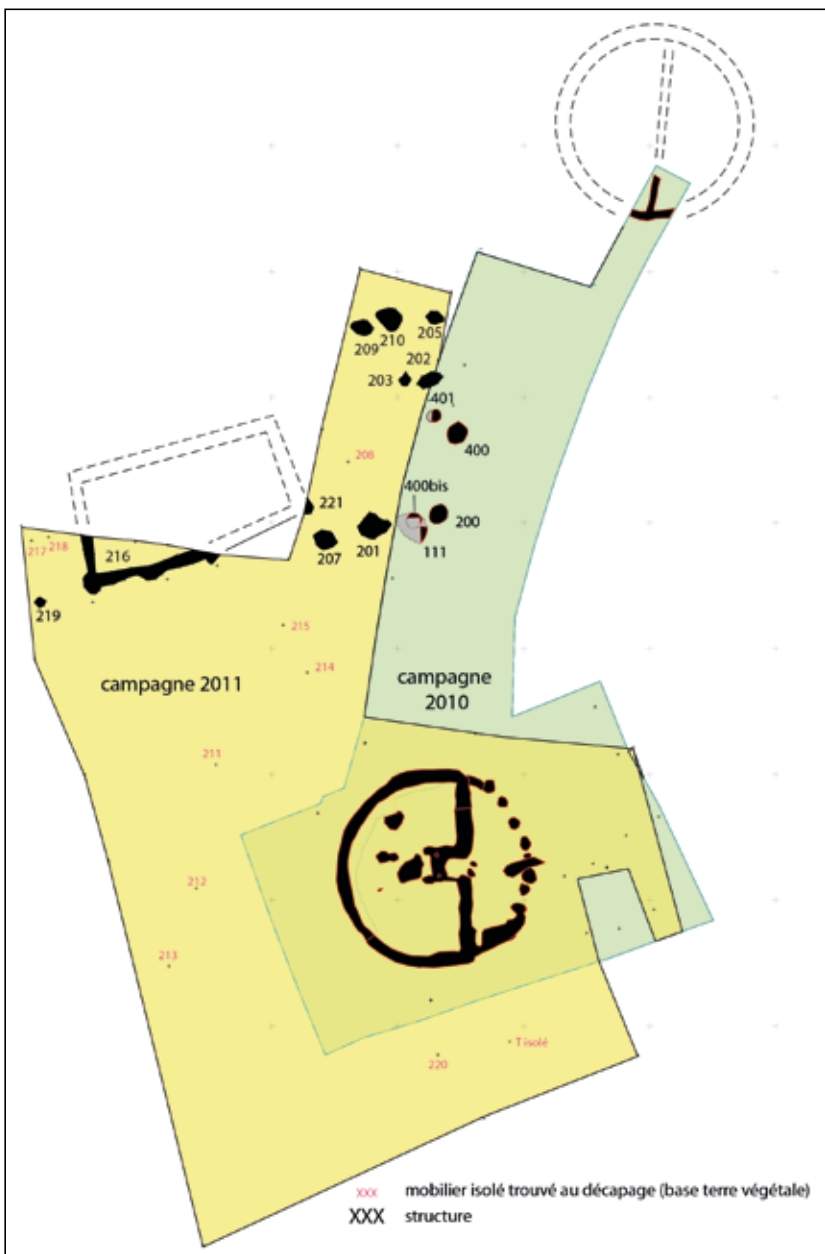


Fig. 50 - GOULET, le Mont. Plan d'ensemble de la zone de fouille 2010-2011.



Fig. 51 - GOULET, le Mont. Vue d'ensemble du bâtiment circulaire en fin de fouille.

Le bâtiment circulaire

La fouille du bâtiment circulaire a été achevée en 2011. Des ruptures dans le comblement du fossé signalent probablement des zones de passage. Celles-ci seraient matérialisées par des structures en bois dont la combustion aurait permis le piégeage de grandes quantités de terre cuite. L'absence de charbons de bois à ces emplacements pourrait s'expliquer par une combustion plus poussée dans ces passages mieux ventilés.

Les coupes du fossé de refend ont un profil plus standardisé que celui du fossé circulaire. Le fond de la tranchée est toujours plat, tandis que ses deux bords sont souvent proches de la verticale. D'une manière générale, le fossé de refend ne livre que très peu d'éléments de terre cuite. Les contrastes sédimentaires sont mieux lisibles dans le fossé de refend que dans le fossé circulaire. Les zones charbonneuses y matérialisent l'emplacement d'éléments en bois entre lesquels il n'y a jamais de réelle rupture et qui forment une cloison continue. À titre d'hypothèse, on pourrait l'expliquer par son rôle unique de structure porteuse de la charpente.

La bordure sud-est du bâtiment

En 2010, cette zone n'avait fait l'objet que d'un nettoyage, la recherche des trous de poteau se heurtant à des difficultés de lecture. Ces difficultés venaient pour partie de la présence d'une grande poche limoneuse que nous avons pensé pouvoir être d'origine naturelle et qui était en réalité un creusement antérieur à l'édification de la maison.

Premières données anthracologiques

La fouille du site de Goulet s'est accompagnée d'analyses géochimiques et surtout anthracologiques. Les premiers résultats de l'analyse anthracologique montrent que malgré cette monotonie taxonomique, une foule d'informations peut être tirée des charbons de bois.

Avec la présence du pin, du noisetier et des Pomoïdées, et les données de croissance et de calibre des chênes, les ensembles boisés proches du site au moment de son occupation sont à peu près appréhendés. La faible richesse taxonomique du cortège correspond probablement à la végétation ligneuse proche du site : une chênaie, en partie relativement fermée de type bois ou forêt, pauvre du point de vue taxonomique (chêne essentiellement, noisetier et Pomoïdées en sous-bois), et en partie plus ouverte, peut-être simplement en lisière de cette chênaie ou en formation boisée peu dense au sein de laquelle le noisetier, les Pomoïdées et le pin ont pu s'épanouir.

Les bois utilisés pour la construction du bâtiment sont essentiellement du chêne. Ils sont plutôt jeunes : moins de 40 ans, quelques-uns ont entre 40 et 70 ans, voire 100 ans. Deux types de débitage sont attestés : sur dosse, le plus fréquent, et sur maille. Les éléments en bois sont pour l'essentiel des planches. Les autres taxons ont pu être associés aux constructions, accessoirement, à moins qu'ils ne se soient particulièrement dégradés : le noisetier observé dans le fossé du bâtiment circulaire (st. 3), le pin de petit calibre dans la fosse centrale de ce même bâtiment (st. 7), et les Pomoïdées dans le fossé de l'enceinte.

Le mobilier céramique

Le mobilier céramique de la maison circulaire est peu abondant en proportion du volume de sédiment fouillé. Il représente néanmoins un corpus homogène et très caractéristique du Chasséen avec notamment plusieurs éléments de coupe à socle, de petits récipients carénés et une grande écuelle décorée de losanges quadrillés.

Bilan

La fouille de Goulet apporte donc des données importantes sur l'habitat néolithique, tant dans ses formes architecturales que dans la compréhension du phénomène des enceintes. Si la céramique offre des comparaisons avec le sud et l'ouest, la forme de la maison circulaire renvoie à un petit ensemble de bâtiments plutôt situés sur le Centre de la France ou le Sud du Bassin parisien.

La découverte d'un nouveau bâtiment de plan quadrangulaire soulève de nouvelles questions quant aux relations chronologiques ou fonctionnelles entre les différents bâtiments. Si les traces d'incendie sont flagrantes sur les deux bâtiments circulaires (la quasi-totalité du mobilier lithique est affectée par le feu), il n'en va pas de même sur le bâtiment quadrangulaire où ces traces sont présentes mais plus discrètement. Par leur mobilier, les deux types de bâtiments semblent renvoyer en première approche à la sphère domestique. Un programme de datations ¹⁴C devra être mis en place en concertation avec l'étude anthracologique afin d'affiner les comparaisons entre bâtiments.

Cet ensemble de bâtiments pose également la question de l'origine de ce type d'architecture. Le site de comparaison le plus proche est celui de Banville (Calvados), qui a livré le plan d'un bâtiment quadrangulaire de 12 m sur 7 environ (Kerdivel *et al.* 2010). La dernière campagne de 2011 a permis à G. Kerdivel de reconsidérer la datation de ce bâtiment, initialement attribué au Premier âge du Fer. Un ensemble de datations ¹⁴C viendront mieux asseoir la nouvelle proposition chronologique qui associe le bâtiment à l'ensemble des fosses du Néolithique moyen qui ont livré un ensemble conséquent de vases support. Dans l'esprit, on a affaire à un type de construction similaire implantée dans une tranchée continue présentant des excroissances aux angles et des trous de poteaux internes.

L'habitat du Néolithique Moyen II reste en grande partie à découvrir et le corpus est encore limité, notamment pour le Chasséen. Les bâtiments quadrangulaires de Goulet et Banville renvoient à une forme particulière de l'habitat chasséen profondément ancrée au sol et identifiée récemment dans la sphère méridionale. La proximité des deux formes de bâtiments à Goulet montre des choix architecturaux tranchés et probablement sous influence extérieure.

Cyrille BILLARD, Axelle GANNE,
Fanny JUDE, Nancy MARCOUX

L'année 2011 a été très prolifique en ce qui concerne la prospection en milieu forestier, la recherche faisant ici suite aux prospections de la forêt de Bellême (2006-2007) et de la forêt de Réno-Valdieu (2009-2010).

Le massif forestier du Perche et de la Trappe est une forêt domaniale publique couvrant une surface avoisinant les 3230 hectares. Contrairement aux forêts de Bellême et de Réno-Valdieu, elle se présente sur un plateau de 4 km d'ouest en est et de 3 km du nord au sud. Ce couvert forestier est particulièrement ancien, étant signalé dès le milieu du Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles ap.) et devenant une forêt royale à l'époque Moderne. Actuellement, le massif recoupe le territoire des communes de Soligny-la-Trappe, Bresolles, Randonnai, La Ventrouze, Tourouvre, Bubertré, Lignerolles et La Poterie-au-Perche.

La présence d'un important couvert forestier dans ce secteur a permis une très bonne conservation des structures archéologiques. Pour l'année 2011, sur plus de 1000 ha prospectés, 1809 traces anthropiques ont été relevées et en premier lieu l'enclos fossoyé de l'Hermitage relevant de l'abbaye de la Trappe, ainsi que la grande enceinte des « Grandes-Ventes » et le camp « carolingien » Saint-Gilles, situé à proximité d'un tumulus. Plus de 104 sites à ferriers, vestiges d'activité de réduction du minerai de fer, ont été localisés livrant en majorité des scories

plaques à cordon, du même type que celles rencontrées en forêt de Bellême et de Réno-Valdieu. La datation couvre une large fourchette de la Protohistoire au Moyen Âge.

Un grand nombre de fosses d'extraction de minerai a été recensé également. Elles se présentent sous une même forme que celles rencontrées en forêt de Bellême ou de Réno-Valdieu, c'est-à-dire sous la forme de fosses bordées de talus, longues de 4 m à 6 m ou 8 m, profondes de 30 cm à 1 m 50, la hauteur des talus formés des stériles oscille de 30 cm à 1 m 50. Sur beaucoup de parcelles, on note une grande proximité entre zones d'extraction et aires de réduction du fer.

Peu de vestiges d'édifices ont été recensés (deux certains) et un habitat de sabotier doit être signalé au sud de la forêt du Perche. On notera enfin la présence de chemins cavés ou creux (23 occurrences) ainsi que de 27 carrières de datation très incertaine. D'un diamètre variant de 10 à 20 m pour une profondeur moyenne de 3 à 7 m, ces excavations peuvent être liées au prélèvement de matériaux par les ouvriers qui aménageaient les parcs ou jardins des châteaux ou de nouveaux chemins. C'est ce que suggèrent les textes de la période moderne.

Fabrice MORAND



Fig. 52 - Massif forestier Perche - Trappe.
Camp Saint-Gilles sur la commune de TOUROUVRE.

Dans la ville de Mortagne-au-Perche, le premier Fort Toussaint aurait remplacé, probablement au début du XII^e siècle, le château Saint-Malo, ancienne motte castrale, élevée vers la fin du X^e siècle.

Au cours du XIII^e siècle, une nouvelle fortification sera construite sur un nouvel emplacement, au sommet de la colline. Elle connaîtra de nombreux travaux au fil des siècles, principalement un agrandissement en 1368, l'installation de bouches à feux sur les anciennes tours au milieu du XV^e, jusqu'à sa destruction à la fin du XVI^e siècle. Il est difficile d'en connaître le tracé avec précision, mais son empreinte peut apparaître en négatif, si l'on se réfère aux constructions (toujours en élévation) qui s'appuyaient contre son enceinte et aux bâtiments qui se sont implantés à l'intérieur au cours du XVII^e siècle.

Il apparaît également que la ville ne possédait pas d'autres structures défensives importantes au XVI^e siècle ; cette absence de protection pourrait expliquer la prise de la cité

une vingtaine de fois en quatre ans pendant les guerres de religion.

Une quinzaine de vestiges de ce fort est encore en élévation sans oublier les mentions dans les archives anciennes. Il s'agit de quatre tours de l'enceinte, munies de bouches à feu, sauf celle dite de la Poudrière. Trois de ces tours présentent des archères rebouchées et la Porte Saint-Denis, du XIII^e siècle, a été équipée au XV^e siècle d'une bouche à feu. Les courtines restent difficiles à localiser ; seule une section au nord révèle un mur d'environ 8 m de hauteur, sans créneaux mais pourvu d'un parapet et d'une épaisseur de plus de 1 m 50. Une autre section de la courtine est intégrée dans les murs de la maison du Doyen de Toussaint. Elle est bien conservée et on observe de grandes dalles de pierre pouvant correspondre au sommet de l'édifice, pourquoi pas la base d'un crénelage ?

Fabrice MORAND

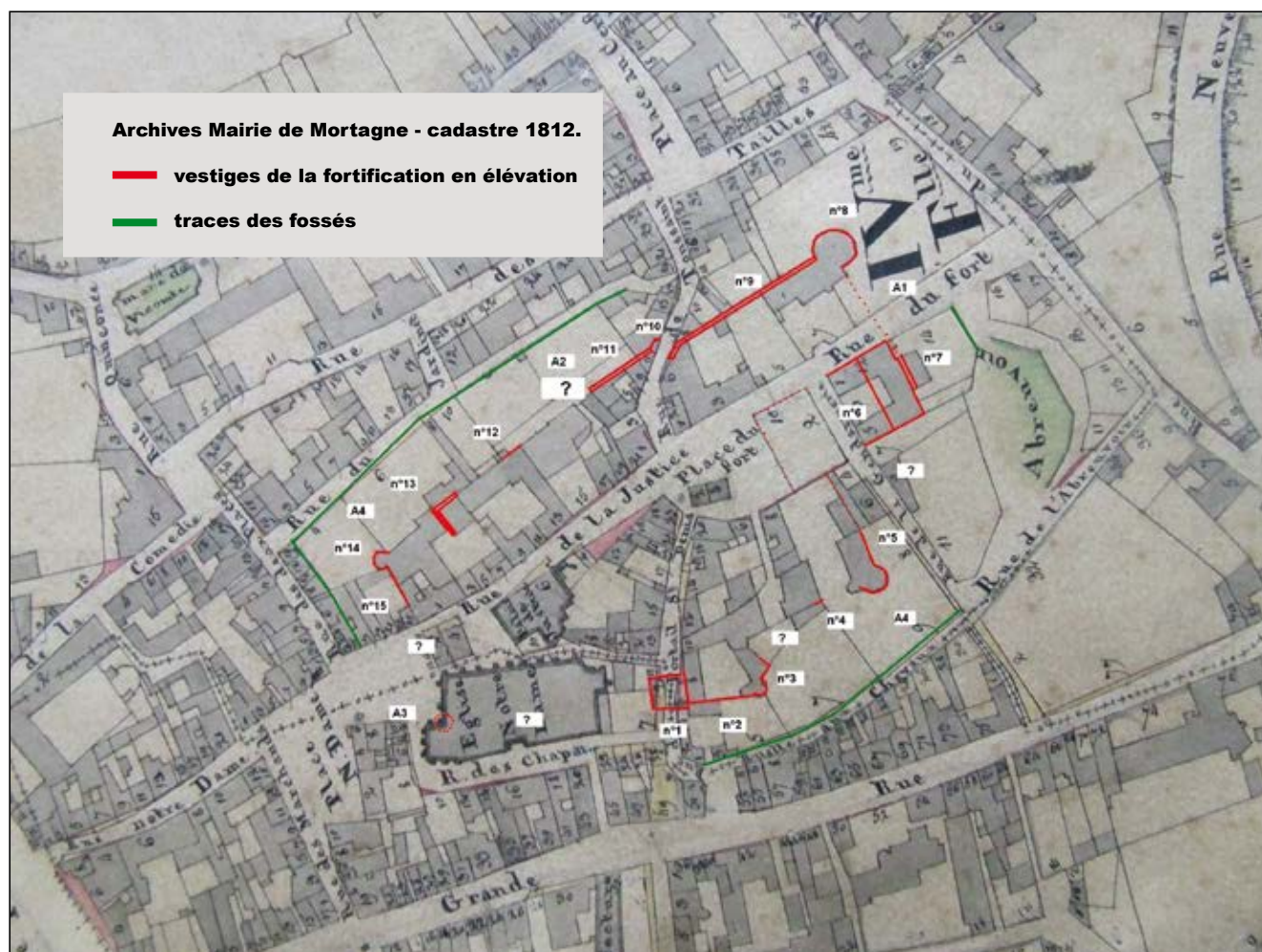


Fig. 53 - MORTAGNE-AU-PERCHE. Cadastre 1812.

Le projet d'aménagement, par Guy Dauphin Environnement, d'une plateforme environnementale sur le territoire de la commune de Nonant-le-Pin, au lieu-dit « Le Plessis », a donné lieu à l'émission de deux prescriptions de diagnostics archéologiques. La première (arrêté de prescription n° 16-2007-49, opération 2574) concerne une emprise de 236 688 m² occupant les parcelles AO 1, 2 et 4 du cadastre actuel. La seconde (arrêté de prescription n° 16-2011-89, opération 3122) concerne 10 750 m² sur lesquels sont inscrites deux versions possibles d'une voirie visant à relier la plateforme au réseau routier (parcelles AO 1 et 28). Les terrains mobilisés par ce projet (plateforme et voirie) se trouvent à 1 km environ au sud-ouest du bourg de Nonant-le-Pin. Ils sont inscrits dans l'enclave formée par la voie ferrée reliant L'Aigle à Surdon à l'ouest et par la RN 138 à l'est. Dans cette enclave, ils occupent les parcelles se trouvant à l'ouest et traversent celles situées au nord de la tête d'exploitation du Plessis.

L'opération s'est avérée positive. Sur les 23 ha d'emprise, deux occupations distinctes ont été repérées. D'une part une occupation de la seconde Guerre Mondiale utilise les points hauts sous la forme des restes discrets d'un camp de prisonniers de la fin du conflit. Ces vestiges ont été découverts sur deux emprises linéaires de 10 m de largeur chacune. Une tranchée axiale ayant été réalisée presque continûment, le taux d'ouverture est de 30 %. De nombreuses fosses carrées et rectangulaires de 1 à 3 m de côtés ont été mises au jour. Elles sont peu profondes (une quinzaine de centimètres sous le décapage), ont un profil rectangulaire, sont comblées de limon brun et de cailloux calcaires et contiennent des boîtes de conserves, des morceaux de verre et quelques poteaux en ciment. Quelques fossés parcelaires présentant le même comblement que les fosses accompagnent ces vestiges.

L'occupation la plus étendue et la plus ancienne se trouve de part et d'autre d'un ruisseau aujourd'hui canalisé sous la forme d'un fossé occupant les points bas de l'emprise. Ce ruisseau draine les versants et s'écoule en direction de l'ouest, vers la Dieuge. Les vestiges, exclusivement fossoyés, se présentent sous la forme de fossés, de dimensions généralement modestes (entre 50 et 110 cm), traçant de longs axes soit perpendiculaires soit parallèles à l'axe du vallon. Les axes perpendiculaires au vallon paraissent avoir une fonction de drainage induite par l'humidité ambiante. Ces axes forment généralement une trame assez lâche qui se densifie nettement en limite nord de l'emprise de la plateforme sur une emprise de 3000 m². Cet espace est ceinturé par les fossés les plus puissants (de 120 à 260 cm) du corpus et montre une subdivision de son espace interne par un maillage de fossés secondaires. La limite d'emprise ainsi que l'échantillonnage à 10 % n'ont pas permis d'identifier de façon certaine une forme enclose dans cet ensemble. Quoi qu'il en soit, les structures incluses dans cet espace montrent des comblements généralement très anthropisés, avec beaucoup de charbons, de terre cuite, de restes de faune, de céramiques et de gros fragments de clayonnage cuit au feu.

En dehors de cet espace sur-fossoyé, le quadrillage de fossés est nettement plus distendu et les comblements moins anthropisés. Dans cette aire de plusieurs hectares (3 ou 4) qui ne présente qu'un échelon de maillage, de surcroît de taille modeste, on distingue, ici et là, 3 bâtiments sur tranchée périphérique et généralement des poteaux internes ainsi qu'un bâtiment sur poteaux. Les bâtiments sur tranchée sont de forme sub-circulaire, carrée à angles arrondis ou trapèze et délimitent des superficies comprises entre 30 et 60 m². À l'instar du secteur très fossoyé, on rencontre du mobilier céramique et des éléments de faune dans le comblement des tranchées, un mobilier qui incite à interpréter ces édifices comme des habitats.

Ces bâtiments sont le plus souvent associés à de petits fossés qui parcellisent l'espace alentour sans devoir former de structures encloses. L'estimation du nombre total de bâtiments est assez aléatoire. Si on suppose une dissémination régulière, alors les 4 bâtiments avérés pourraient être une quarantaine au total. En dehors de ces quatre bâtiments, 6 autres points de découverte pourraient correspondre à des traces de bâtiments sur tranchée ou sur poteaux. Parmi ces 6 hypothèses, 2 se trouvent à l'intérieur du secteur très fossoyé (potentiellement enclos) et apparemment dédié à une occupation domestique. Finalement, en dehors de toute considération chronologique, ces archives peuvent correspondre à une agglomération de bâtiments en aire ouverte ou légèrement tramée avec peut-être une partie d'habitat enclos.

Le mobilier archéologique recueilli sur l'ensemble du site est chronologiquement assez compact puisque les éléments céramiques, à travers des décors de chevrons incisés, de cannelure labiale interne, de vase balustre à fond surhaussé et de jattes tronconiques, renvoient aux périodes de La Tène ancienne et moyenne. Deux fragments de bracelet en lignite renvoient au même horizon. Cette attribution chronologique globale est encore un peu plus renforcée à travers les ressemblances entre les bâtiments sur tranchée de Nonant-le-Pin et ceux recensés dans le corpus régional des bâtiments de l'âge du Fer.

Le site de Nonant-le-Pin présente l'avantage par rapport aux sites de ce corpus d'être abordé dans le cadre d'un aménagement occupant une grande superficie alors que les sites comparables n'ont été abordés que dans le cadre d'emprises linéaires limitant considérablement (au moins dans le sens de la largeur de la voirie) les emprises décapées, lesquelles n'excèdent jamais un hectare voire 8000 m². Dans le cas de Nonant-le-Pin, le gisement est repéré sur quatre hectares environ. Il peut offrir l'occasion d'aborder la question de la clôture de l'habitat, de son insertion dans un maillage peu hiérarchisé ou de son installation en aire ouverte. Autant de questions qui restent en suspens dans la plupart des autres fouilles menées jusque là dans la région.

L'intérêt du gisement ne tient cependant pas uniquement dans sa valeur typologique. L'occupation du Plessis confirme le potentiel archéologique du secteur de Nonant-le-Pin pour l'époque de l'âge du Fer, si on la met en relation avec la nécropole des « Carrières », découverte en 1866, à l'occasion de la construction de la ligne de chemin de fer. Celle-ci est estimée à plus de cinquante tombes qui ont livré des torques, des anneaux de chevilles et de poignets, en bronze, en fer, en bois et un en lignite. Une fibule de la période de La Tène 1a-1b y aurait été découverte. Au milieu des sépultures aurait été rencontré le squelette d'un cheval, inhumé apparemment à la même époque. Les restes d'un harnachement de cuir ainsi que des brodequins et les fragments d'un casque y auraient été observés. Il pourrait s'agir des restes d'une tombe à char saccagée.

Toutes les périodes, depuis le Néolithique, sont représentées par au moins une occurrence sur la carte archéologique communale, ce qui pourrait trahir une continuité de l'occupation humaine en cet endroit. Cette image fait écho aux trouvailles faites alentour, lors des travaux de l'A28 nord, qui concernent l'âge du Bronze (Chailloué, Les Ruisseaux I), l'âge du Fer (Neuville-près-Sées, Les Ruisseaux II) et le haut Moyen-âge (Saint-Germain-de-Clairefeuille, Les Clairnaux).

David FLOTTÉ

GAULE ROMAINE

Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan

L'opération de prospection 2011 s'est intéressée au territoire de quatre nouvelles communes situées au nord-ouest de la plaine d'Argentan (Moulins-sur-Orne, Occagnes, Sentilly, Sévigny).

La répartition des gisements dans cet espace a confirmé les données acquises les années précédentes dans la moitié sud de la plaine.

Quantitativement, le bilan 2011 s'établit à 19 sites et indices inédits répartis ainsi par commune :

- Moulins-sur-Orne : 5
- Occagnes : 7
- Sentilly : 4
- Sévigny : 2
- Vrigny : 1

Trois occupations ont retenu l'attention par leur importance. Il s'agit d'abord du gisement du « Pont des Vaux » situé sur Sévigny. La base de photos verticales de l'IGN (Géoportail) y restitue le plan ramassé rectangulaire de la partie résidentielle d'une *villa*. Cette *pars urbana* - dont la surface est estimée à 1230 m² - comporte une galerie de façade avec tours ou pavillons d'angles et une seconde galerie à l'arrière. Dans l'environnement immédiat, la prospection au sol a livré des concentrations de matériaux qui suggèrent la présence de dépendances.

Sur la commune d'Occagnes, les investigations de surface ont permis de localiser une occupation qui a livré - outre les artefacts habituels (moellons, tuiles, céramiques...) - quelques monnaies datées du II^e siècle avant notre ère au IV^e siècle après J.-C. Une prospection magnétique a permis de mettre au jour du numéraire sacrifié caractéristique des dépôts en milieu culturel.



Fig. 54 - OCCAGNES, monnaie sacrifiée par écrasement de la tranche (denier républicain de P. Clodius, 49 av. J.-C.).



Fig. 55 - VRIGNY, enclos pentagonal à deux entrées.

Enfin, un survol de l'ensemble du territoire a fourni quelques linéaments d'un site complexe localisé sur Vrigny : un premier enclos fossoyé pentagonal à deux entrées est complété par un second de forme rectangulaire. Les investigations au sol ont livré entre ces deux occurrences une petite concentration de *tegulae* associée à du mobilier protohistorique (céramique et monnaie). Ces entités font sans doute partie intégrante du site de Vrigny, « Belle Eau », identifié sur le tracé de l'A 88 par l'INRAP. Datée du Hallstatt, l'occupation s'est apparemment pérennisée jusqu'à l'époque gallo-romaine.

L'opération de prospection initiée dans la Plaine d'Argentan à partir de 2008 a couvert les deux tiers de la plaine d'Argentan-Mortrée soit 16 communes. Les investigations ont permis d'abonder significativement la Carte Archéologique de la zone ciblée avec l'enregistrement de 76 sites et indices inédits qui s'ajoutent aux 26 gisements déjà intégrés dans la base Patriarche soit un total de 102 entités pour la période gallo-romaine.

Guy LECLERC

PACÉ

INDÉTERMINÉ

RN 12 - Déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon

Le projet d'aménagement de la RN 12 par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique (arrêté n°16-2011-088). L'opération dont nous rendons compte ici concerne la tranche 1 des travaux archéologiques tels qu'ils sont définis dans ledit arrêté.

Les terrains concernés couvrent une superficie de 39 504 m². Ils se trouvent sur la commune de Pacé, de part et d'autre de la RN 12, au carrefour qu'elle forme avec la D112 et la route de Chauvigny, au lieu-dit « La Gouvrie ». Ces terrains sont divisés en cinq morceaux séparés par des voiries et disposés autour du carrefour, et en une emprise isolée, vers l'est, dessinant le contour d'un futur bassin.

Les vestiges rencontrés sont peu nombreux et peu denses. Il s'agit de quelques linéaments de fossés, orientés selon les points cardinaux, de 30 à 70 cm de largeur, comblés de limon brun gris. Ils ont des profils en cuvette de 30 à 40 cm de profondeur. Aucun mobilier ne provient de leur comblement. Le champ de leur interprétation est donc limité. Pour autant ils ne doivent pas être négligés puisqu'ils sont la manifestation d'un potentiel archéologique que la modestie des emprises n'a pas permis de caractériser mais que d'autres explorations, plus amples ou plus chanceuses, pourraient révéler.

David FLOTTÉ

La commune de Rânes se situe dans le département de l'Orne au sud-ouest d'Argentan. Cette dernière est connue depuis plusieurs décennies pour avoir livré du matériel lithique du Paléolithique. Le site qui s'inscrit dans un ensemble plus vaste d'ateliers de production et de consommation d'outils bifaciaux se localise sur un plateau étroit, relativement plan, non disséqué dans la zone concernée, à 235 - 249 mètres d'altitude.

Le gisement de Rânes, mentionné par G. Verron (1969), a été mis en évidence à la faveur de travaux agricoles dans une légère dépression humide correspondant à un haut de vallée au fond plat, vers 230 m de hauteur, entourée de versants de faible pente, entre le Bois du Parc et le Bois de Rânes. Cinq sondages ont été pratiqués entre 1968 et 1970.

Les trois premiers ont été ouverts en septembre 1968 par R. Caillaud et E. Lagnel et attestent d'un bilan sédimentaire peu épais comportant un niveau tourbeux sus-jacent à une argile sableuse qui recouvre un cailloutis et un sable argileux.

Le matériel lithique se rencontrait principalement dans le cailloutis. L'étude effectuée sur la série collectée, tant en surface qu'en sondage par G. Verron (1969), attestait la présence d'un débitage Levallois et d'éclats de taille de bifaces. «L'outillage» comptait principalement des bifaces, secondairement des racloirs et des éclats denticulés.

Cette série avait été attribuée, sur la base de l'analyse technique et typologique, soit à un Acheuléen supérieur de faciès Levallois, soit à un Moustérien de tradition acheuléenne de faciès Levallois.

En fait, ces deux campagnes de sondages témoignaient de colluvionnements qui ont remobilisé le mobilier archéologique. Ce dernier se trouve de ce fait fréquemment incorporé dans le cailloutis, à l'interface entre le sable argileux du sommet de séquence et l'argile plus ou moins sableuse de la base de la séquence.

Dans le but de mieux appréhender le contexte des industries lithiques, six sondages ont été ouverts à la minipelle, en juin 2011, en bordure du Bois de Rânes. Comme pour les sondages précédents, le bilan sédimentaire est faible, et la nappe d'eau remonte très rapidement dans les sondages. Sur les six sondages ouverts, seule l'ouverture n° 4 nous a permis d'atteindre le substrat granitique à 60 cm de profondeur. Dans les autres fosses, profondes de 100 à 150 cm, la circulation de l'eau de nappe ne nous a pas permis d'atteindre le substrat.

La séquence la plus complète a pu être observée dans le sondage 1 et comporte un limon brun correspondant au sol de surface, sus-jacent à un limon argileux bariolé (orangé et gris) à structure à tendance massive continue, incorporant un peu de sable, surmontant une argile limono-sableuse panachée à structure compacte. Cet horizon a livré trois pièces lithiques dispersées dans toute son épaisseur.

Dessous on rencontre une alternance de passées de sable fin et de sables grossiers à matrice orangée, présentant une structure massive à compacte, puis un sable gris à structure compacte massive et enfin un sable limono-argileux gris noir.

En fonction de la topographie, nous retrouvons globalement la même séquence avec cependant des hiatus, comme dans le sondage 4 où le limon argileux bariolé sommital et l'argile limono-sableuse font défaut. Le « cailloutis » constitué de sables et de galets se trouve directement sous le sol de surface.

La stratigraphie correspond donc à des colluvionnements sus-jacents au substrat, le granite arénisé, qui de ce fait, a participé à l'alimentation des colluvions (sables et galets de grès, de quartz et dans une moindre mesure de silex). Ce cailloutis est souvent surmonté d'un limon argileux, plus ou moins sableux, fortement affecté par des phénomènes d'hydromorphie inhérents à la situation topographique et à la structure du site : cuvette de haut de fond de vallée.

Contrairement aux observations effectuées antérieurement, le matériel lithique a été trouvé dans toute la partie sommitale de la séquence : limon argileux bariolé, argile limono-sableuse et surtout dans les sables et cailloutis.

Tous les sondages ont livré des artefacts. Si le silex s'avère prépondérant, notons la présence d'un galet de grès et de pièces en quartz. Le mobilier en silex arbore une patine brune due aux oxydes de fer et présente des aspects et des états de surface variables.

Les artefacts mis au jour dans les six sondages affectent majoritairement de grands modules, à la différence des pièces qui ont été collectées sur le versant, plus au nord. Cependant, les concepts de façonnages présentent de grandes similitudes avec ceux mis en œuvre sur le site de la Bruyère à Saint-Brice-sous-Rânes. En effet, on retrouve dans le mobilier collecté en sondages : des bifaces façonnés sur éclat, des bifaces partiels (dont l'axe morphologique est souvent déjeté, voire à la perpendiculaire de l'axe de débitage de la « matrice-support »), des racloirs bifaciaux et des pièces dont le statut a changé.

Par exemple, un outil bifacial a été réutilisé en nucléus. Le principal point de divergence réside dans la présence d'une production Levallois bien exprimée sur le site des Parcs, alors que cette dernière est anecdotique sur l'atelier des Bruyères.

Enfin, comme pour les ensembles collectés en 1968 et en 1970, le contexte chronostratigraphique n'autorise aucune attribution chronologique fine. Le matériel apparaît donc colluvié sur un versant de faible pente et peut de ce fait appartenir à des niveaux d'occupations démantelés dont la datation pourrait s'échelonner de la fin du Saalien à la fin du Paléolithique moyen, soit entre 180-150 ka et 40 ka.

RD 924
Mise à 2 x 2 voies entre FLERS et LANDIGOU
1^{ère} tranche

BRONZE
 CONTEMPORAIN

La mise en 2 x 2 voies de la RD 924, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de l'Orne, pôle aménagement environnement, service grands travaux routiers, doit être réalisée entre Flers et Argentan en trois tranches, la première concernant le tronçon Flers-Landigou. Le dossier a donné lieu à un examen par les services de la DRAC.

Conformément à l'arrêté de prescription du 8 juillet 2009 émis par le Service régional de l'archéologie, pour le Préfet du Calvados, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap afin de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise représentant une superficie totale de 362 581 m² pour la première tranche. Un arrêté modificatif a été émis à la date du 25 novembre 2010 supprimant une partie de la prescription sur l'échangeur et réduisant ainsi la zone à diagnostiquer à 347 581 m². À noter la présence, avant et pendant le diagnostic, de certaines entreprises travaillant sur les modifications de réseaux, gênant ainsi nos investigations.

Cette première tranche de travaux traverse les communes de Flers, La-Selle-la-Forge et Landigou. Le paysage dans ce secteur est formé de petites et moyennes parcelles la plupart du temps ceintes de haies, les cultures alternant avec les pâturages. Les parcelles concernées oscillent à des altitudes comprises entre 240 et 266 m NGF.

Dans tout le secteur de Flers, peu de sites sont actuellement recensés au sein de la Cellule Carte Archéologique du

Service régional de l'archéologie. Ce secteur est connu pour son potentiel mégalithique. On notera la présence d'un menhir signalé sur la carte IGN, sur la limite la plus septentrionale de la commune de Landigou. Il est toutefois peu probable que cette pierre, bien présente dans le pâturage, soit réellement un menhir. En revanche, un peu plus loin, d'autres mégalithes, bien réels cette fois, sont signalés. C'est le cas sur la commune de Cramessnil où un bel exemplaire est visible. On notera un menhir christianisé sur la commune de La Carneille.

Le secteur se caractérise également par différents manoirs, églises ou encore moulins de la période moderne ou médiévale. On notera par exemple un château près de Ronfeugerai au nord ou encore diverses constructions à La Carneille.

Au terme de cette intervention, sur les parcelles concernées par les aménagements, il apparaît une forte présence de structures attribuées aux XIX^e et XX^e siècles. Ces structures se caractérisent par de nombreux fossés de parcellaire, quelques anciens chemins et une petite aire artisanale en lien direct avec une ferme.

Un four de l'âge du Bronze a également été localisé. Bien façonné, il n'a livré que peu de mobilier et se trouvait en position totalement isolée.

Agnès HÉRARD

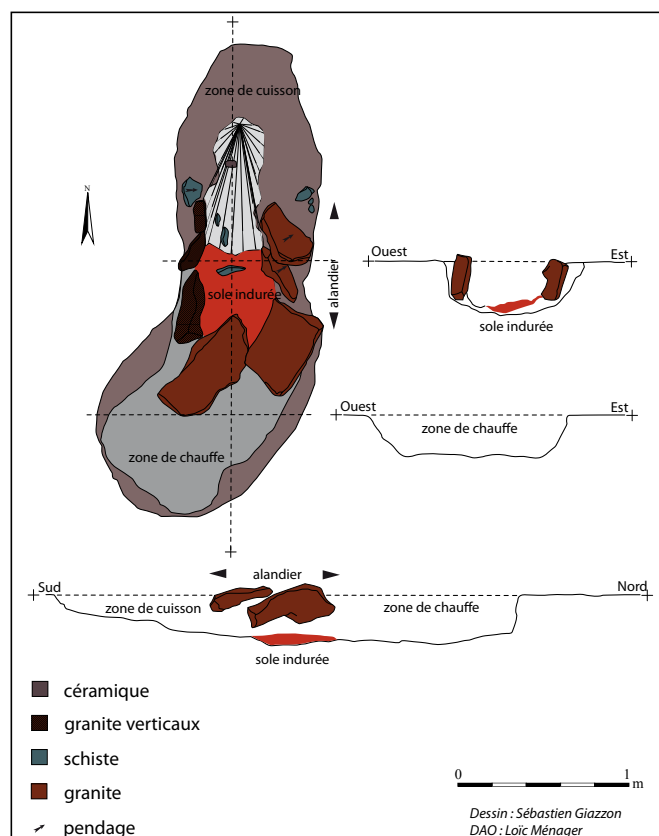


Fig. 56 - RD 924, FLERS-LANDIGOU. Relevé four de l'âge du Bronze.

Une opération archéologique sur une emprise de cinquante-six hectares en milieu rural a été réalisée suite à la volonté du Conseil Général de l'Orne d'aménager une nouvelle quatre voies entre Argentan et Flers. L'opération concerne ici la section entre Fontenai-sur-Orne (échangeur de l'A88) et Sevrai (route de Rânes et un peu au-delà), soit 56 hectares. Elle a livré neuf locus distincts, s'étalant du Néolithique ancien à la période moderne/contemporaine.

La période néolithique est représentée sous la forme d'une grande fosse (Sevrai « Croix au Clair ») dont la datation repose sur un faisceau d'indices concordants plutôt que des certitudes. L'hypothèse d'une occupation domestique du Néolithique ancien, éventuellement sous la forme d'une fosse latérale de maison, a été avancée.

L'âge du Bronze ancien est représenté par deux sites. Le premier (Sevrai « Haute Rivière ») regroupe huit locus rassemblés sur environ trois hectares d'emprise. Chaque locus mesure sensiblement 40 m de diamètre. Il comprend un épandage de mobilier lithique et pour cinq locus une association avec des structures en creux (grandes fosses, trous de poteau, fosses, structures de combustion, chablis). Le mobilier assez abondant regroupe céramique (grande urne à cordon lisse et cordon arciforme) et surtout mobilier lithique (grattoirs/racloirs très nettement dominants parmi l'outillage). Le second site (Ecouché « Vallée de l'Udon 2 »), installé en bordure de l'Udon, ne se compose que de quelques fosses et d'un modeste épandage de silex taillés. Le mobilier céramique comprend deux gobelets à languette dans deux fosses. Malgré le peu de vestiges mis au jour, il est possible de proposer l'hypothèse d'un petit locus de l'âge du Bronze ancien installé à dessein en bordure de l'Udon, peut-être dans le cadre d'une occupation passagère ou d'activité spécialisée.

La période romaine est elle aussi représentée par plusieurs occurrences. La première (Fontenai-sur-Orne « Val de Bézion ») correspond à plusieurs fossés d'un probable enclos, partiellement inclus dans l'emprise. À l'intérieur de l'enclos, des fosses, fossés et structures bâties témoignent d'un aménagement. Le mobilier céramique mis au jour dans le principal fossé est daté du I^{er}-II^e siècle de notre ère. Le second site (Sevrai « Vigneral ») présente une série de fossés dessinant un enclos ou un parcellaire partiellement inclus dans l'emprise. Le mobilier issu d'un des fossés, principalement de la tuile, correspond à la période romaine, sans exclure le début du Haut Moyen Âge. La dernière occurrence consiste en une très vaste dépression à Ecouché « Croix Blanche », parcelle AE2, interprétée comme une vaste et profonde carrière de calcaire. En l'absence de mobilier, la datation gallo-romaine est proposée à titre d'hypothèse.

Le Haut Moyen Âge est représenté par un seul site (Ecouché « Vallée de l'Udon 2 »). Il est construit à partir de quatre fossés répartis dans un rectangle de 50 m sur 30. Il est situé sur le bord de l'Udon, à proximité d'un gué actuel sur la rivière. Le mobilier se limite à un bord d'une forme haute attribuée au VII^e siècle de notre ère.

La période médiévale est représentée par un enclos puissant (Ecouché « Méheudin »), autour duquel est installée une occupation parcellaire et lotie. Le mobilier renvoie au Moyen Âge classique (clef en fer), avec éventuellement des éléments plus anciens à l'extérieur de l'enclos (Haut Moyen Âge ?). Sa position le long de la basse vallée de la Cance est notable, avec des aménagements et des éléments en bois découverts dans l'emprise lors du diagnostic.

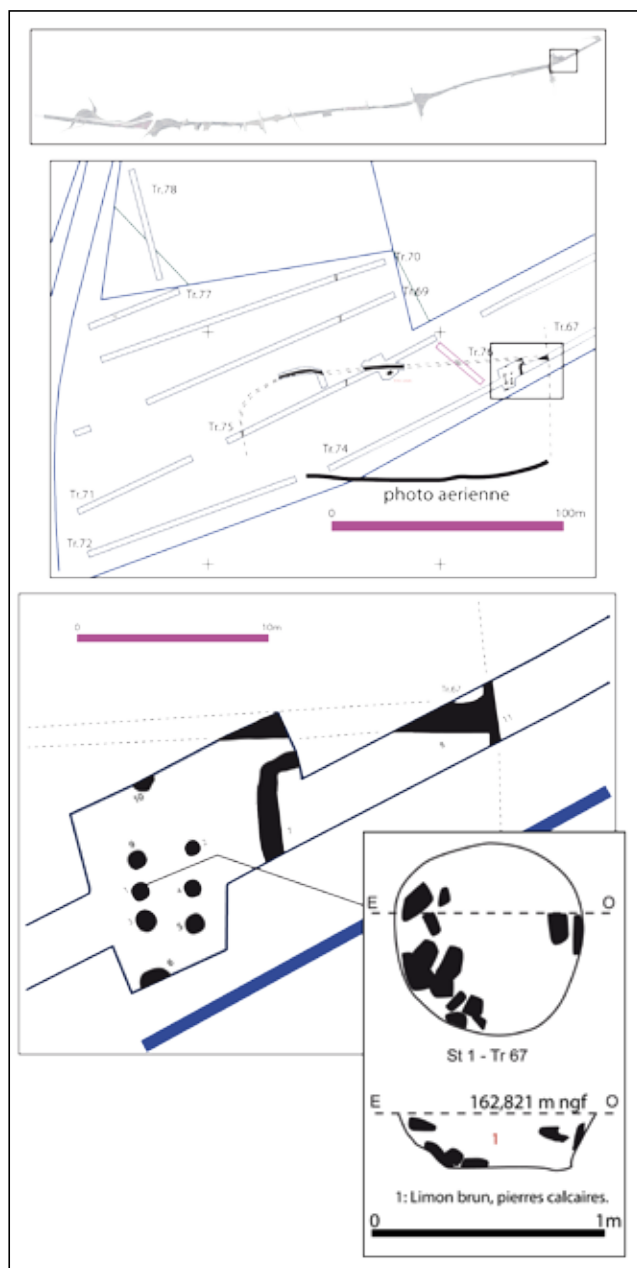


Fig. 57 - FONTENAI-SUR-ORNE, Val de Bézion.
Enclos fossoyé I^{er} - II^e siècle.

La période moderne est identifiée dans les sondages limités réalisés dans la vallée de l'Udon, le long d'un bief médiéval (Sevrai « Bief de l'Udon »). Elle est représentée dans un sondage par un assemblage cohérent de petits pieux plantés ou couchés et dans un sondage voisin par de gros éléments maçonnés. L'ensemble constitue probablement les restes d'un moulin installé le long du bief. La découverte d'une tuile plate épaisse évoque la fin de la période moderne.

Enfin, une concentration d'une trentaine de carrières individuelles de calcaire de trois mètres de diamètre a été mise en évidence à Fontenai-sur-Orne « Le Grand Jolet ». Elles ont exploité modestement des petites plaquettes aptes à la construction. Aucune datation n'est privilégiée (Néolithique ? période moderne ?...).

Emmanuel GHESQUIÈRE

SARCEAUX

Plateforme logistique AGRIAL

FER

GAULE ROMAINE

Le projet d'aménagement d'une plateforme logistique par la société Agrial sur la commune de Sarceaux, parcelles ZN 2 et ZM 12, a donné lieu à l'émission de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 16-2011-056. Les terrains concernés couvrent une superficie de 15 ha. Ils se trouvent à l'ouest du bourg, le long et à l'ouest de la RD 2 et à l'est de l'A88, vers le lieu-dit de la Patte d'Oie, au pied du château d'eau.

Le maillage des tranchées nous a permis de mettre en évidence un gisement dont les traces visibles sont presque toutes inscrites dans un rectangle de 400 mètres par 175 mètres, soit une superficie de 7 ha. Il s'agit d'un ensemble de structures fossoyées dessinant le plan de plusieurs enclos accolés et imbriqués. Dans cet ensemble, trois enclos paraissent relever de la période de La Tène finale, voire de La Tène moyenne pour certains éléments. Il s'agit de deux enclos curvilignes de respectivement 400 à 500 m² et 2000 m² (E2, E3), qui contiennent de nettes concentrations de fosses dans lesquelles se lisent des plans de bâtiments impliquant de quelques à plusieurs dizaines de trous de poteau. La présence de céramique et de faune dans les fossés de ces deux enclos plaide en faveur d'une interprétation en enclos d'habitat. Ces deux enclos (E2 et E3) sont imbriqués dans un plus grand enclos (E5), aux contours curvilignes également, d'une superficie estimée à un peu moins de deux hectares. Ce dernier a livré un peu de mobilier de La Tène finale dans son fossé occidental, vers les deux enclos précédents. Une seule concentration de structures ponctuelles se trouve dans son emprise.

La moitié orientale du gisement se présente sous la forme de fossés rectilignes qui ont livré du mobilier exclusivement gallo-romain précoce. Ils dessinent des enclos dans lesquels se trouvent quelques concentrations de structures ponctuelles. Le plus grand de ces «enclos» (E6) laisse planer un doute quant à sa limite occidentale, si elle existe. Du fait de cette incertitude, la superficie de l'enclos est comprise entre 1,7 et 3,6 ha. Il présente 3 ou 4 partitions internes dans une desquelles une concentration de structures ponctuelles a été identifiée. Il s'agit de la trace probable d'un bâtiment sur poteau et tranchée de pignon associé à des fosses dont les comblements ont livré du mobilier comparable à celui provenant des fossés rectilignes ainsi que quelques tuiles.

Ce vaste espace ceinturé d'un fossé modeste, contient un enclos presque carré de 3900 m² de superficie, à l'intérieur duquel se trouvent un four et quelques trous de poteau. Il a livré du mobilier céramique de la même période ainsi que des fragments de tuiles, comme précédemment. Un dernier enclos rectiligne est probablement accolé au côté oriental du grand enclos rectiligne (E6). Il s'agit d'une forme rectangulaire dont il conviendrait de définir le plan complet, de 6000 m² environ.

Trois longs fossés sinueux participent puis s'échappent de la structuration en enclos (F1, F2, F3). Il pourrait s'agir des traces de trois cheminements sur lesquels les enclos E6, E5 et E4 seraient accolés.

Il s'agit donc d'un site d'habitat enclos qui offre l'avantage d'être inscrit en totalité dans l'emprise, de receler un corpus mobilier assez fourni, caractérisé, et un phasage en deux étapes qui renvoie à la fin de l'âge du Fer et au début de la période gallo-romaine. Ce n'est probablement pas un site à caractère exceptionnel pour le secteur mais aucun site de ce type n'a encore été fouillé. Ainsi, le diagnostic mené sur le tracé de l'autoroute A88 en 2004 (Ghesquière, 2005, 2006) a permis de mettre au jour quelques sites de l'âge du Fer ou de la période gallo-romaine. À Sarceaux, c'est le cas des sites 27 et 28, respectivement un réseau de fossés présumés gallo-romains parcellisant l'espace et un petit habitat du Haut-Empire fait de fossés, de fosses, d'un puits, et potentiellement d'un four et d'un bâtiment. Ces deux gisements n'ont pas fait l'objet d'une prescription de fouille tout comme les sites 13, 14 (Le Val de Bézion) et 15 (La Patte d'Oie) de Fontenai-sur-Orne. Les sites 13 et 14 (« Le Val de Bézion ») sont deux petits gisements situés sur une même pente. Le premier, un angle d'enclos, occupe la position dominante, à 170 m ngf. Le second, en bas de pente à 160 m ngf, occupe un paléo-vallon de comblement ancien. Il se résume à quelques structures rassemblées à proximité d'un fossé. Entre les deux locus un petit dépôt céramique a été identifié. Une datation du Haut-Empire est proposée pour ces deux sites. Le site 15, un habitat ouvert de La Tène ancienne, a fait l'objet d'une fouille dirigée par Hubert Lepaumier (Lepaumier, 2007).

La seconde opération ayant abouti à des découvertes concernant l'âge du Fer est le diagnostic de la ZAC Actival à Fontenai-sur-Orne (Hérard, 2007). Au Grand Bézion (site 12), un gisement de La Tène finale se présentant sous

la forme d'un habitat enclos associé à un bâtiment sur poteaux et d'autres trous de poteaux a été mis au jour mais n'a pas fait l'objet d'une prescription de fouille. Ce site avait été pour partie mis au jour en 2004, lors du diagnostic de l'A88 (Ghesquière, 2005) mais n'avait pas occasionné de prescription de fouille. A contrario, une nécropole du premier âge du Fer (site 17), d'une trentaine de sépultures ainsi qu'un habitat de la même période (site 18), ont donné lieu à des prescriptions de fouilles qui n'ont pas encore été réalisées.

En dehors de ces deux communes, le diagnostic de l'A88 (Ghesquière, 2006) a révélé la présence d'un enclos à vocation domestique à Fleuré au lieu-dit « Le Champ Menais », un modeste enclos dont le mobilier, assez rare, est daté de La Tène finale. Cet enclos n'a pas été exploré plus avant, tout comme le site de Ronai « Le Fresne », un autre enclos domestique, pour moitié dans l'emprise des travaux et dont les fossés ont été intégralement décapés et fouillés lors du diagnostic.

Cette revue des opérations explique pourquoi en dehors du lot récolté à Fleuré lors du diagnostic de l'A88, l'étude du mobilier céramique ne trouve de point de comparaison chrono-typologique que sur le site Expansia de Falaise (Besnard-Vauterin C.-C. (dir), 2008). Le site de Sarceaux offre un site d'habitat complètement inscrit dans l'emprise pour ce qui concerne son aspect enclos. Ses abords immédiats ont été explorés à hauteur de 10 %, ce qui est peut-être insuffisant au regard du risque de présence de nécropoles en dehors mais non loin de l'habitat. Par ailleurs, la périphérie de cet habitat fera l'objet d'autres

explorations étant donné les projets d'aménagements prévus à court ou moyen terme dans le secteur. Enfin, ce site recèle un corpus mobilier assez conséquent, varié et chrono-typologiquement prometteur.

Malgré la petitesse actuelle du corpus d'habitats enclos de La Tène moyenne et finale dans l'Orne et l'éloignement géographique des sites comparables, on reste frappé par la présence des pâtes à inclusions de quartz et mica au détriment des pâtes bioclastiques, totalement absentes du corpus du site de Sarceaux et du site de Falaise Expansia. L'utilisation d'argile à bioclastes est prépondérante au sein des assemblages reconnus sur la Plaine de Caen. Ici, très loin de ce constat alors que nous nous trouvons sur le substrat calcaire, la présence exclusive de quartz et de micas dans les pâtes ne semble pouvoir trouver d'explication que par l'incorporation de ces éléments dans des argiles calcaires locales, ou par une importation généralisée de céramiques ou d'argile depuis le domaine armoricain. Il faut bien noter ici que les massifs granitiques les plus proches, celui d'Athis-de-l'Orne et plus encore celui de Putanges-Pont-Ecrepin, ne sont éloignés du site que par une dizaine de kilomètres. En toile de fond, ces corpus céramiques pourraient soulever une question territoriale qui expliquerait tout ou partie du particularisme de ce faciès céramique. Pourrait-ce être le signe de l'appartenance de ces sites au territoire des Esuviens ? Serait-ce un outil propre à en définir la frontière ?

David FLOTTÉ

OPÉRATION NÉGATIVE

SÉES Lotissement du Grand Séminaire

Le diagnostic réalisé sur les parcelles AO 53 et XB 6 en préalable à l'extension du lotissement du Grand Séminaire s'est avéré négatif. Les tranchées de sondages ont exploré l'emprise de la zone prescrite à hauteur de plus de 10 % et seule une fosse de nature indéterminée et exempte d'éléments de datation a été détectée. Au vu de ces

résultats, le risque que les travaux projetés affectent des vestiges archéologiques majeurs se voit particulièrement réduit.

Benjamin HÉRARD

OPÉRATION NÉGATIVE

SÉRIGNY L'Echauffour

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation par la commune de Sérigny, en périphérie de l'agglomération de Bellême, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains, d'une superficie de 3 hectares, se trouvent à l'est du bourg de Sérigny, vers Saint-Laurent, au lieu-dit *L'Echauffour*.

calcaire ou un horizon marneux. Par endroits un horizon de limon brun de 10 à 30 cm d'épaisseur s'intercale entre ces deux couches.

Le diagnostic s'est révélé négatif dans le sens où aucun vestige n'a été mis en évidence lors des terrassements.

Les terrains sont en configuration de versant. Sous une terre végétale de 30 cm apparaît le plus souvent la roche

David FLOTTÉ

Lors d'une opération de fouille conduite à Tourovre en 2010, au lieu-dit « Bellegarde », par G. Leclerc et son équipe, a été mis au jour un trésor mixte de quatre cent sept monnaies et de deux bijoux de l'époque romaine. L'ensemble de la découverte a été déposé pour étude au service de numismatique du Centre Michel de Boüard-CRAHAM (université de Caen Basse-Normandie). L'opération a bénéficié du soutien financier de la DRAC de Basse-Normandie (Service régional de l'archéologie).

Contenu dans deux bouteilles en verre estampillées, le trésor de Tourovre constitue un bon exemple d'enfouissement à cachette multiple. Certes moins répandue que les contenants en terre cuite, l'utilisation de réceptacles en verre est connue par quelques découvertes. Parmi celles-ci, on peut citer l'ensemble monétaire du III^e siècle ap. J.-C. mis au jour à Avezé (Sarthe), qui était contenu dans une bouteille en « verre verdâtre ».

À Tourovre, les deux tiers des monnaies ont été frappés entre 238 et 270. Le tiers restant se caractérise par des émissions antérieures à Gordien III, qui remontent pour les plus anciennes aux Flaviens. La ventilation par période permet de constater la prédominance des antoniniens de Gallien et de Postume (260-269). Tout en révélant un

plan de thésaurisation complexe, l'examen de la structure du numéraire permet également de constater la rapidité de pénétration du numéraire italien en Gaule durant les premières années de l'empire gaulois (260-274). Ce phénomène invite particulièrement à privilégier une cause militaire, en lien avec les guerres successives qui opposèrent entre 266 et 267 Gallien, au centre de l'empire, et Postume, en Occident. En l'absence d'ateliers gaulois frappant pour Gallien, le transfert de monnaies aurait servi non seulement à verser la solde aux militaires, mais aussi à empêcher l'extension du pouvoir de l'usurpateur. Les deux bouteilles se terminent avec la même émission trévière de Victorin. Elles s'inscrivent donc dans le cadre d'un groupe d'enfouissements à *terminus post quem* 270 qui englobe le Nord-Ouest de la Gaule et une partie des côtes britanniques.

Les raisons de l'enfouissement restent obscures. Toutefois, la fréquence des trésors abandonnés sous Victorin dans la région suggère une période de troubles, induite ou non par de successives incursions de Germains.

Pierre-Marie GUIHARD



Fig. 58 - TOUROUVRE.

Dessin des deux bouteilles en verre ayant contenu le trésor monétaire (dessin M. Pourrier, mpdessinetillustration.over-blog.com) et l'une des monnaies, frappée au nom de Postume (260-269).

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations

2 0 1 1

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	AUNAY-SUR-ODON (14) et MÂLE (61) - Études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes	VINCENT Jean-Baptiste (BÉN)	PRT	3095	-
2	Cantons de FALAISE nord et sud (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)	HAMONOU Yves (BÉN)	PRD	3119	2262
3	L'Antiquité en Basse-Normandie	COULTHARD Nicola (CG 14)	PCR	3098	2287
4	L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	3101	-
5	L'origine des hématites oolithiques exploitées durant la préhistoire récente	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	3090	-
6	Les lames de haches taillées et polies néolithiques en roches tenaces de Basse-Normandie	LE MAUX Nicolas (BÉN)	PAN	3094	-
7	Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	3091	2280
8	Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand	BOCQUET-LIÉNARD Anne (SUP)	PCR	3080	2277

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▷ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▷ figureront dans le BSR 2012.

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

AUNAY-SUR-ODON (14) et MÂLE (61) Études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes

MOYEN ÂGE

MODERNE-CONTEMPORAIN

Dans le cadre d'un doctorat sur les abbayes cisterciennes normandes réalisé à l'Université de Rouen, plusieurs monastères ont fait l'objet d'études poussées afin de comprendre leur implantation, leur impact sur le paysage ainsi que leur architecture. Durant l'année 2011, les abbayes d'Aunay (Aunay-sur-Odon, 14) et des Clairets (Mâle, 61) ont révélé des informations importantes concernant entre autres des systèmes complexes hydrographiques et hydrauliques. Le financement nécessaire afin de gérer une équipe de 7 bénévoles pendant 8 jours pour ce type de campagne a été assuré par le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie, avec le concours des départements du Calvados et de l'Orne.

AUNAY-SUR-ODON (Calvados).

Abbaye Notre-Dame d'Aunay

À l'ouest du village d'Aunay-sur-Odon distant d'environ un kilomètre, l'abbaye Notre-Dame d'Aunay est implantée dans une large vallée où serpente la rivière de l'Odon. D'obédience savigniacienne, la fondation s'effectue en 1131 par une charte d'Henri Ier Beauclerc confirmant les biens donnés par Jourdain de Say, seigneur d'Aunay. Le mur d'enceinte, long de 1,4 km, délimite l'abbaye d'une superficie de 6,6 ha, avec une emprise au sol des bâtiments conventuels de 6 000 m². Le relief général du site est assez plat avec une implantation en fond de vallée semi ouverte coïncée au pied d'un versant nord abrupt, et la rivière de l'Odon. Les rares vestiges de l'époque médiévale et qui concernent pour l'essentiel l'abbatiale, se caractérisent par un pilier du transept nord, un début de collatéral et le pignon du transept sud jointif avec l'aile des moines. La superposition des données hydrauliques et architecturales, essentiellement modernes, nous permet de restituer une image de l'abbaye au Moyen Âge. Sous les édifices, et plus généralement sur le site, le réseau hydraulique est complexe à cause d'un enchevêtrement de canalisations à partir de la période médiévale jusqu'à nos jours. C'est le cas notamment des phases industrielles qui ont utilisé les anciennes structures tout en installant de nouveaux systèmes. En effet, l'Odon en amont de l'abbaye se divise artificiellement en deux bras

avec d'une part son lit naturel très encaissé, facilitant une implantation aux abords, puis d'autre part, un bras forcé canalisé, servant de collecteur afin de récupérer les eaux usées des canalisations secondaires. Leurs explorations ont permis de mettre en évidence une chronologie relative où certaines, tronquées, passent au travers des autres, oblitérant les réseaux plus anciens.

Le choix d'étendre le relevé à l'extérieur du mur de clôture était important afin de déterminer des anomalies topographiques qui, une fois mises en contexte dans l'ensemble monastique ainsi que dans le relief naturel, ont révélé un vaste réseau hydrographique constitué de plusieurs successions d'étangs dits en chapelet. La destruction récente de ces digues a activé le processus de relevé afin de garder une trace de manière préventive. Les 40 ha maillés ont donc révélé la présence dans un premier temps de trois étangs successifs séparés par deux digues en amont de l'abbaye, alimentés en continu par l'Odon ; puis dans un second temps, de deux étangs dans un vallon perpendiculaire au talweg principal, où les digues ont elles aussi été arasées récemment. Les positions précises de ces digues sont aujourd'hui les témoins nécessaires à la localisation des étangs.

L'abbaye d'Aunay-sur-Odon a été maltraitée par le temps, mais révèle encore aujourd'hui des données sur l'implantation monastique. La difficulté réside essentiellement dans la faculté de pouvoir attribuer une datation ou au moins une période d'utilisation des différents aménagements hydrauliques, hydrographiques et fossoyés.

MÂLE (Orne).

Abbaye des Clairets

À 6 km au sud-ouest de la ville de Nogent-le-Rotrou, au fond d'un vallon étroit, l'abbaye féminine des Clairets est installée le long de la rive gauche de la Jambette, servant de frontière administrative entre le département de l'Orne et celui de l'Eure-et-Loir, et coupant la propriété en deux. Fondée entre 1202 et 1204, sa construction est impulsée

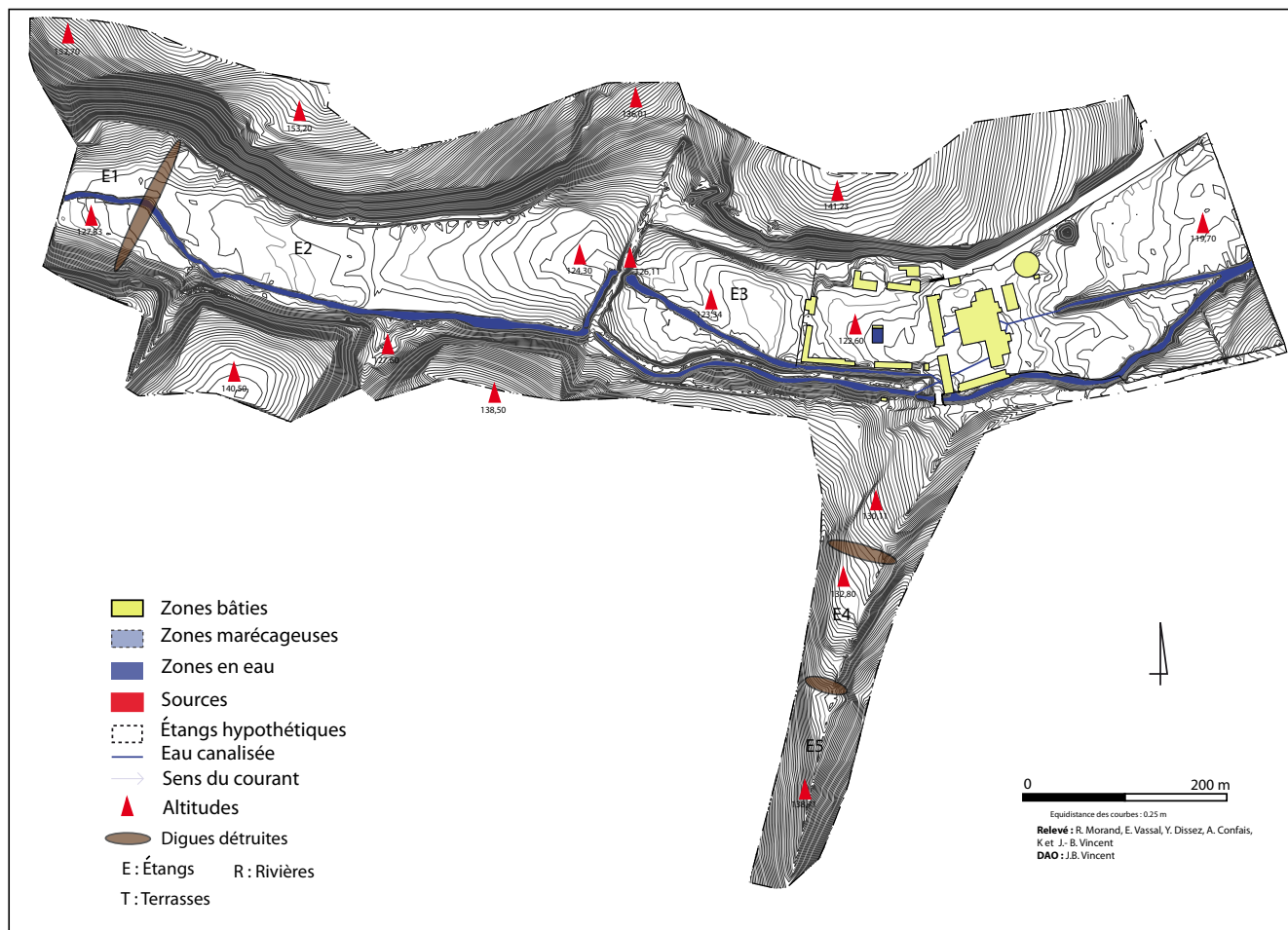


Fig. 59 - Relevé topographique de l'abbaye Notre-Dame d'Aunay.

par le comte du Perche. La consécration de l'abbatiale est réalisée à partir de 1218, date à laquelle Guillaume Rotrou, comte du Perche et évêque de Châlons-sur-Marne, décore l'église tout en confortant son temporel.

L'aspect originel de l'abbaye a beaucoup évolué au travers des siècles avec une destruction totale des bâtiments conventuels après la Révolution française. De plus, le site a été fortement aménagé au XIX^e siècle, transformant le lieu en un vaste parc botanique, avec la création d'une motte centrale, maintenue par un mur révélant des arcs formerets retombant sur des culots, qui serait le vestige d'un bâtiment indéterminé du carré claustral. Néanmoins la topographie et les sources placent les bâtiments conventuels sur une plateforme surplombant la jambette sur sa rive gauche de seulement quelques mètres. Il est toutefois très difficile de restituer un plan médiéval certain du monastère. Au sud des bâtiments conventuels, l'entrée principale actuelle était certainement l'endroit où se trouvait la porterie médiévale. Un bâtiment ancien en continuité avec le mur de clôture conserve quelques vestiges architectoniques pouvant correspondre à une grange, hypothèse possible du fait de leur fréquente présence près de la porterie. La localisation

de ces deux pôles inhérents à une abbaye permet de mieux appréhender les terrassements nécessaires à l'implantation des infrastructures monastiques.

L'abbaye des Clairets possède un réseau hydrographique important malgré la perte de son aspect d'origine. La prospection pédestre a permis de repérer des digues se trouvant en amont de l'abbaye mais aussi en aval. L'extension du relevé topographique hors des murs de clôture a donc été envisagée afin de répondre à ces problématiques, mais un couvert forestier dense a mis en difficulté ce projet. On peut donc comptabiliser hors des murs de clôture la création de deux étangs en amont par endiguement de la vallée et de deux autres en aval des bâtiments conventuels.

Ces études se complètent d'autres relevés et fouilles réalisés durant la même année en Haute-Normandie, marquant ainsi la fin de plusieurs années de terrain permettant d'achever une synthèse générale des sites cisterciens normands.

Jean-Baptiste VINCENT

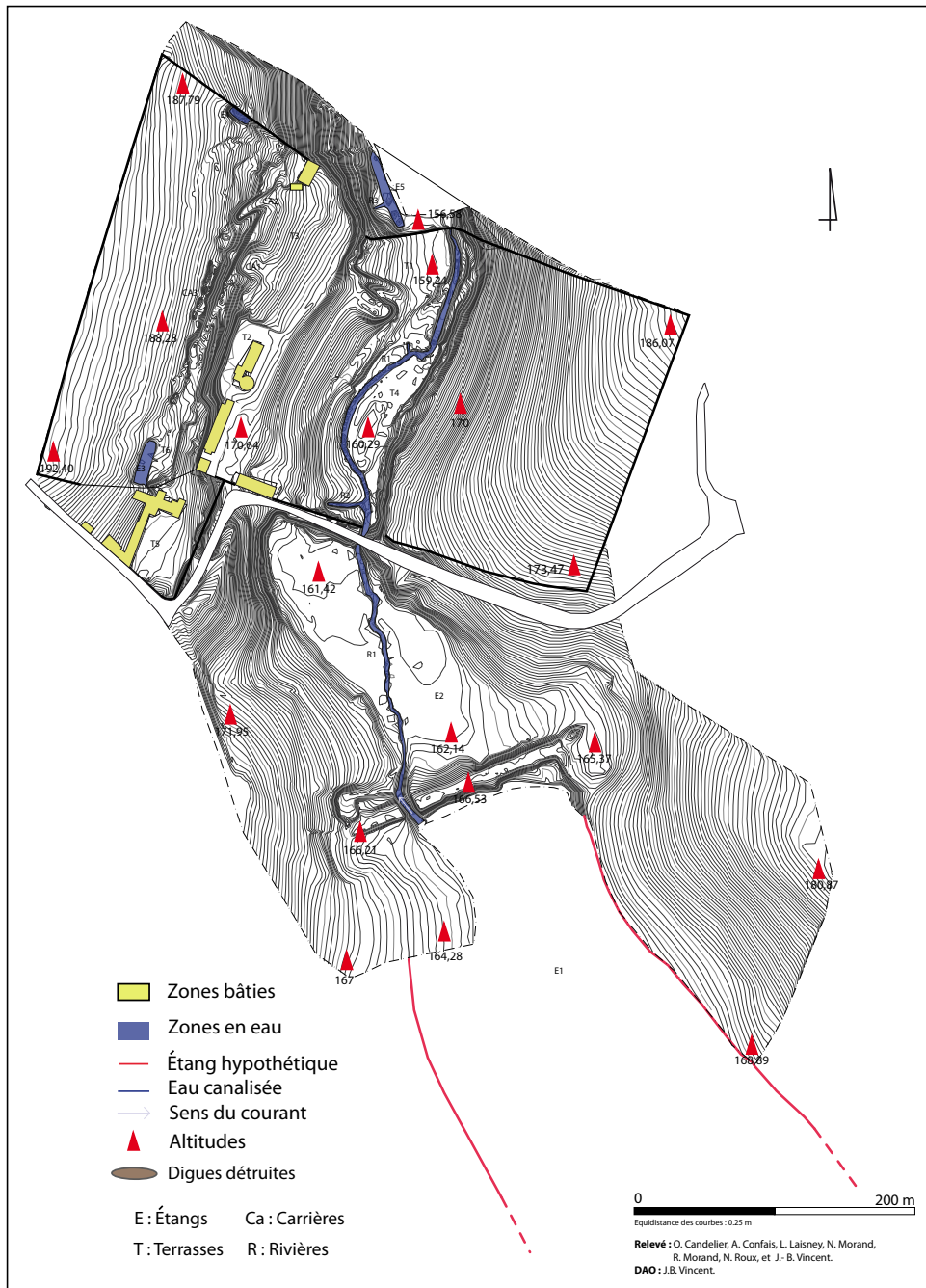


Fig. 60 - Relevé topographique de l'abbaye des Clairets.

Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61) Prospection diachronique

MULTIPLE

Canton de FALAISE

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, la campagne de prospection engagée depuis l'automne 2009 s'est poursuivie cette année. Elle a concerné au cours de l'année 2011 plusieurs parcelles de 7 communes des cantons de Falaise (Bons-Tassilly, Les Loges-Saulces, Martigny-sur-l'Ante, Pierrepont, Pont-d'Ouilly, Tréprel et Villers-Canivet). Si la prospection pédestre s'est avérée infructueuse sur certaines d'entre elles (peu d'indices

révélateurs, champs en herbage et des conditions climatiques pas toujours favorables), elle a cependant permis de confirmer et d'identifier la présence de quelques sites.

Deux nouveaux sites gallo-romains ont été identifiés, l'un datable d'après la céramique sigillée du début du II^e siècle, sur Villers-Canivet au lieu-dit « Le Poirier Canu », l'autre, datable d'après la céramique sigillée de la 2^e moitié du I^{er} - début du II^e siècle, sur Bons-Tassilly au lieu-dit « Les Fourches » où a été également recueillie une hache en

pierre polie du Néolithique. L'étude de photographies aériennes de l'IGN et une prospection au sol ont permis de localiser une découverte ancienne sur Martigny-sur-l'Ante, une enceinte quadrangulaire dans le « Bois de Marcrué » datable probablement de la période romaine d'après le mobilier recueilli au XIX^e siècle.

Canton de PUTANGES-PONT-ECREPIN

La campagne de prospection dans le canton de Putanges-Pont-Ecrepin a été poursuivie cette année. Elle a concerné au cours de l'année 2011 plusieurs parcelles de 9 communes (Bazoches-au-Houlme, La Fresnaye-au-Sauvage, Ménil-Hermei, Ménil-Vin, Putanges-Pont-Ecrepin, Rabodanges, Les Rotours, Saint-Aubert-sur-Orne et Sainte-Croix-sur-Orne) du canton.

Si la prospection pédestre s'est avérée infructueuse sur certaines d'entre elles (peu d'indices révélateurs, champs en herbage et des conditions climatiques pas toujours favorables), elle a cependant permis la découverte de deux enceintes circulaires médiévales. La première qui se situe sur la commune de Putanges-Pont-Ecrepin, à 250 m au nord de l'église du Vieux Putanges dans le bois dénommé « Le Bois aux Loups », se présente sous la forme d'une enceinte, d'environ 20 m de diamètre à l'intérieur, délimitée par un rempart de terre et un fossé en

forme de fer à cheval adossés à la pente. Une interruption du rempart dans sa partie sud pourrait marquer l'entrée de celle-ci. La seconde qui se situe sur Rabodanges, à 300 m au sud du château, au lieu-dit « L'Herbage », se présente sous la forme d'une enceinte d'environ 30 m de diamètre ; seul le rempart de terre subsiste entièrement, la partie sud du fossé ayant été comblée. Ce dernier est encore visible au nord-ouest et au nord-est de l'enceinte.

La prospection a également permis la découverte sur la commune des Rotours, au lieu-dit « Les Minerais », de traces d'une activité métallurgique non datée et de localiser sur celle de Ménil-Vin, au lieu-dit « La Butte à Dieu », une découverte ancienne signalée comme un tumulus (?).

D'autre part, la prospection de différents lieux-dits, dénommés « Le Châtellier », s'est très souvent avérée infructueuse. Ils ne semblent pas dans le canton signaler l'existence d'une quelconque fortification et l'origine de la dénomination de ce microtoponyme doit être plutôt recherchée dans la présence d'un relief remarquable qui a du faire penser aux habitants à la présence de fortifications.

Yves HAMONOU

GAULE ROMAINE

L'Antiquité en Basse-Normandie

L'année 2011, la première du PCR, a été une année transitoire entre une longue période consacrée au bilan des connaissances réalisé par un groupe informel d'antiquisants régionaux composé de professionnels et amateurs, et la nouvelle orientation de la recherche initiée par ce projet. Elle a été parachevée par la publication des travaux antérieurs en novembre 2011, signifiant que cet objectif a encore mobilisé le groupe et réclamé un travail de finalisation alors que les premiers travaux du PCR se mettaient en place.

Le groupe Antiquité, pérennisé et formalisé, a choisi de travailler par atelier thématique. Ils sont au nombre de huit et fonctionnent en toute indépendance suivant des modalités de réunion d'un groupe de travail ou de recherche individuelle. La coordination assure la mise à disposition et la transmission des travaux à tous les participants par l'organisation de plusieurs réunions annuelles qui sont l'occasion d'exposer l'état d'avancement des recherches dans chaque atelier, et d'échanger ou faire circuler les informations sur des aspects transversaux.

Atelier 1 : **Mise à jour et exploitation du fichier annuaire**

Atelier 2 : **Sig et Web : création des outils d'exploitation, d'archivage et d'échange des données**

Atelier 3 : **Limites et organisation des territoires antiques**

Atelier 4 : **L'espace urbain antique**

Atelier 5 : **Sites à vocation agricole, exploitations et autres**

Atelier 6 : **Cultuel et funéraire**

Atelier 7 : **Mobilier : études croisées (I^{er} av. J.-C. - V^e siècle ap. J.-C.)**

Atelier 8 : **Les cours d'eau, utilisations et aménagements**

Le point de départ annoncé, et commun à quasiment tous les ateliers, à savoir la poursuite des dépouillements d'archives, de documents, de la bibliographie, et la constitution des corpus d'études, a été globalement effectué et mené à terme dans 7 ateliers sur 8. Parmi toutes les démarches, il faut signaler le travail de mise à jour du fichier annuaire concernant l'ensemble des sites antiques bas-normands découverts entre 2004 et 2010. L'ensemble des chercheurs dispose ainsi d'un outil de requête efficace et à jour. À ce stade, la plupart des ateliers ont profité de cette première année pour créer de nouveaux outils d'inventaire et d'analyse que le bilan n'avait pas forcément nécessités. Ils sont de trois natures : des fonds cartographiques, fonds cadastraux anciens ou récents, et cartes des limites administratives. Des liaisons de tables avec le fichier annuaire, qui demeure la base principale, sont prévues.

À cela s'ajoute, pour le département de la Manche et dans la continuité d'une prospection-inventaire conduite en 2010, la numérisation et la transcription de l'intégralité des manuscrits communicables de Charles Duhérissier de Gerville, conservés aux archives départementales de la Manche et à la Bibliothèque municipale de Cherbourg, assorties d'un inventaire intégral, par commune et interrogeable, des observations de voies et hypothèses d'itinéraires qui y sont consignées. Il faut également signaler l'important recueil de données sur l'atelier 8 où la compilation, le tri et l'analyse des indices relatifs aux implantations et découvertes dans les espaces géographiques ciblés de la vallée de la Saire et de la basse vallée de l'Orne démontrent tout le potentiel d'une étude spécifique sur la thématique des cours d'eau dans la région.

En liaison avec la cellule Carte archéologique du SRA, cinq extractions thématiques de la base Patriarche, des fiches d'entités archéologiques et/ou de cartographies, alimentent les ateliers concernés : voies, agglomérations ; entités archéologiques de la vallée de la Saire ; entités archéologiques de la basse-vallée de l'Orne ; *fanum*/sanctuaires ; entités archéologiques funéraires.

Enfin, pour les notices, celles utilisées pour le thème culturel réutilisent le modèle élaboré par l'équipe de l'ARC Sanctuaires et Lieux de Cultes dans l'Ouest de la Gaule Romaine ; celles envisagées pour les agglomérations s'inspireront des modèles existants avec le PCR sur les Agglomérations Secondaires ou présidant à la publication des Agglomérations du Centre de la France ; et, pour terminer, celles qui permettront la publication des sites retenus dans le thème funéraire, sont en cours d'élaboration.

Cette année fondatrice du PCR a bien été consacrée à la consolidation et la structuration du Groupe Antiquité Basse-Normandie, qui par ailleurs s'est beaucoup ouvert aux étudiants de l'université de Caen en cours d'année confirmant son rôle de *forum* d'échange et moteur de recherche.

Nicola COULTHARD (CG 14)
et Laurent PAEZ-REZENDE (INRAP)

L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

MULTIPLE

L'année 2011 a été consacrée pour une part à la préparation de la publication du PCR littoral et à l'organisation d'une

exposition sur les pêcheries qui aura lieu en 2012 au musée du Vieux Granville et au musée de Tatihou en 2013.



Fig. 61 - Vestiges de pêcherie à Chausey.



Fig. 62 - Pêcherie de Siouville-Hague (photo par cerf-volant F. Levalet).

Par ailleurs, l'examen approfondi de l'ensemble du littoral bas-normand par la prospection pédestre exhaustive par grand coefficient de marée a été poursuivi dans le cadre du programme établi. L'objectif à terme est d'avoir une vision d'ensemble de ces pêcheries, notamment celles en pierres, à l'échelle d'un département.

Les secteurs prospectés en 2011 sont les îles Chausey (13 pêcheries identifiées sur seulement une partie de l'île), le secteur entre le havre de Lessay et le havre de la Vanlée, le Val de Saire entre Réville et Ravenoville. Les communes au nord de Carteret, jusqu'à Baubigny, ont également été prospectées.

L'ensemble du littoral reconnu représente environ une centaine de km de rivages, sur une largeur de 1 à 3 km. Cette zone a été parcourue uniquement par coefficient supérieur à 110.

Ce travail a été mené en équipe, avec l'aide de Gilles Laisné, Dominique Beneult et Alain Chambellan. François Levalet a apporté sa contribution grâce à la prise de clichés par cerf-volant.

L'année 2012 sera consacrée à la prospection sur des zones potentiellement moins prometteuses, en particulier le Nord-Cotentin et la « baie de Seine » au sens très large (côtes du Calvados et zone au sud du Val-de-Saire).

Cyrille BILLARD

MÉSOLITHIQUE

NÉOLITHIQUE

**L'origine des hématites oolithiques exploitées
durant la préhistoire récente
Projet collectif de recherche**

L'hématite, oxyde de fer ayant un fort pouvoir colorant, a été intensément utilisée durant la Préhistoire récente et notamment à la fin du Mésolithique et au début du Néolithique. Elle se présente sous différentes formes et différents gisements sédimentaires ou métamorphiques. L'hématite oolithique (alias oligiste oolithique) est une roche sédimentaire, parfois fossilifère, caractérisée par des oolithes composées de couches concentriques d'oxydes et/ou d'hydroxydes de fer déposées autour d'un noyau

et reliées par un ciment de nature variable et à teneur en fer variable. Cette hématite oolithique semble avoir été la plus prisée au Néolithique ancien, particulièrement dans la sphère rubanée. Son exploitation ancienne est connue en Belgique, et beaucoup plus récemment mise en évidence en Basse-Normandie pour des contextes du Mésolithique final-Néolithique ancien, à Biéville-Beuville, à Colombelles et à Démouville.

L'hématite oolithique a été exploitée sous différentes formes dans les villages rubanés : blocs abrasés et appliqués sur différents types de supports, concassés en petites fractions ou encore moulus pour en obtenir une poudre. L'abondance de ce matériau sur certains sites montre qu'il occupait une place importante dans les stratégies d'acquisition des matériaux lithiques, en particulier si l'on considère que les affleurements exploitables étaient très circonscrits dans l'espace. Pourtant les seuls gisements d'hématite oolithique connus dans le Bassin parisien sont ceux de Basse-Normandie, principalement dans le Calvados.

Les principaux dépôts d'hématite normande datent de l'Ordovicien : ils sont issus de la remobilisation du fer issu de l'altération des terres émergées voisines sous forme d'oolithes ferrugineuses riches en hématite, chlorite et sidérite. Ces formations ont été largement plissées à la fin de l'ère primaire. Les affleurements sont donc accessibles sur les flancs sud et nord des synclinaux, dont les 3 principaux sont (du nord au sud) le synclinal de May, le synclinal d'Urville, le synclinal de la zone bocaine. Vers l'est et le sud, c'est-à-dire en position distale par rapport à la péninsule, on trouve un minerai moins riche en hématite et principalement composé de sidérite et de chlorite, qui n'a pas de qualité colorante. Les gisements ont une épaisseur importante allant de 3 à 6 m.

L'objectif de ce projet de recherche est donc de mettre en évidence les méthodes et les critères permettant de caractériser l'origine géologique et géographique des blocs d'hématite oolithique. Dans un premier temps, ce travail s'appuiera principalement sur les deux zones géographiques (belges et normandes) fournissant à la fois des gisements d'hématite oolithique exploitables au Néolithique et des sites d'habitat attestant de son exploitation.

À partir d'échantillons archéologiques ou prélevés sur les zones d'affleurement, plusieurs types d'analyses ont été testés en 2011, selon la possibilité de détruire ou non les échantillons : macroscopie, pétro/microscopie, diffractométrie, géochimie, spectroscopie Raman, analyse élémentaire par accélérateur de particules (AGLAE/C2RMF). Ce projet de recherche sera l'occasion d'organiser une table-ronde en Belgique en 2012.

Cyrille BILLARD, Xavier SAVARY, Eric GOEMAERE,
Dominique BOSQUET, Lionel DUPRET,
Mark GOLITKO, Caroline HAMON,
Hélène SALOMON, Gert GOLDENBERG,
avec la collaboration de Ivan JADIN, Kasia WOZNICA,
Guirrec QUERRÉ, Françoise BOSTYN

Les lames de haches taillées et polies néolithiques en roches tenaces de Basse-Normandie Production, circulation, typologie et chronologie

NÉOLITHIQUE

À cheval sur le Bassin parisien sédimentaire et sur le socle ancien cristallin du Massif armoricain, la Basse-Normandie occupe une position géologique contrastée quant aux stratégies d'approvisionnement en matières premières propices à la confection des haches polies néolithiques. Si nous commençons à bien connaître la production minière régionale des haches en silex (Desloges 1986 ; Marcigny 2010), à défaut de la distribution spatiale de ces haches, aucune étude d'envergure ne s'était à proprement intéressée au reste de l'outillage confectionné dans d'autres roches et ce, malgré certaines études ponctuelles à l'échelle locale (Verron 1973 ; Fromont 1998) ou bien suprarégionale (Le Roux 1999).

Cette recherche initiée courant 2010, propose un inventaire systématique de l'outillage taillé et poli utilisé pour l'acquisition et la transformation du bois. Cette étude concerne désormais 1771 outils de pierres, qualifiées de roches tenaces en fonction de leur dureté, ténacité, cohérence et résistance à la rupture (inventaire arrêté à février 2012). Cet échantillonnage est statistiquement représentatif de l'ensemble de l'outillage poli de Basse-Normandie, avec presque une hache par commune, pour une représentation de plus de 15 % de l'ensemble des communes (cf. carte). Le corpus demeure toutefois assez hétérogène sur le territoire concerné. On constate de fortes disparités de concentration de mobilier en fonction des départements (1230 outils dans le Calvados,

417 dans l'Orne et 126 dans la Manche), ou selon la position géographique que l'on occupe : que l'on se situe sur les plaines fertiles favorables aux cultures et donc à l'implantation et la sédentarisation au Néolithique, ou bien, sur le socle ancien moins propice au mode de vie agro-pastoral.

Le premier volet de cette analyse propose une caractérisation minéralogique et pétrographique des matériaux employés. Ainsi 52 matières premières distinctes ont été identifiées, dont plusieurs catégories peuvent être subdivisées en fonction de leurs origines géologiques différentes. Les roches magmatiques (dolérites, andésites, basaltes, diorites, gabbros...) et métamorphiques (métadolérites, cornéennes, schistes divers, fibrolites, pyroxénites sodiques...) occupent une place de choix (au total 653 et 688 outils) ; alors que les roches d'origine sédimentaire (grauwackes, grès et quartzites divers, calcaires...) sont faiblement représentées (129 outils). Un premier constat permet d'avancer que la plupart des haches pourraient être constituées de roches originaires de gisements locaux-régionaux ; alors que d'autres sont fabriquées dans des roches strictement étrangères à la région et ont été acheminées, sur des centaines de kilomètres jusqu'en Basse-Normandie, par le biais des échanges entre communautés.

La seconde étape de cette recherche s'intéresse alors

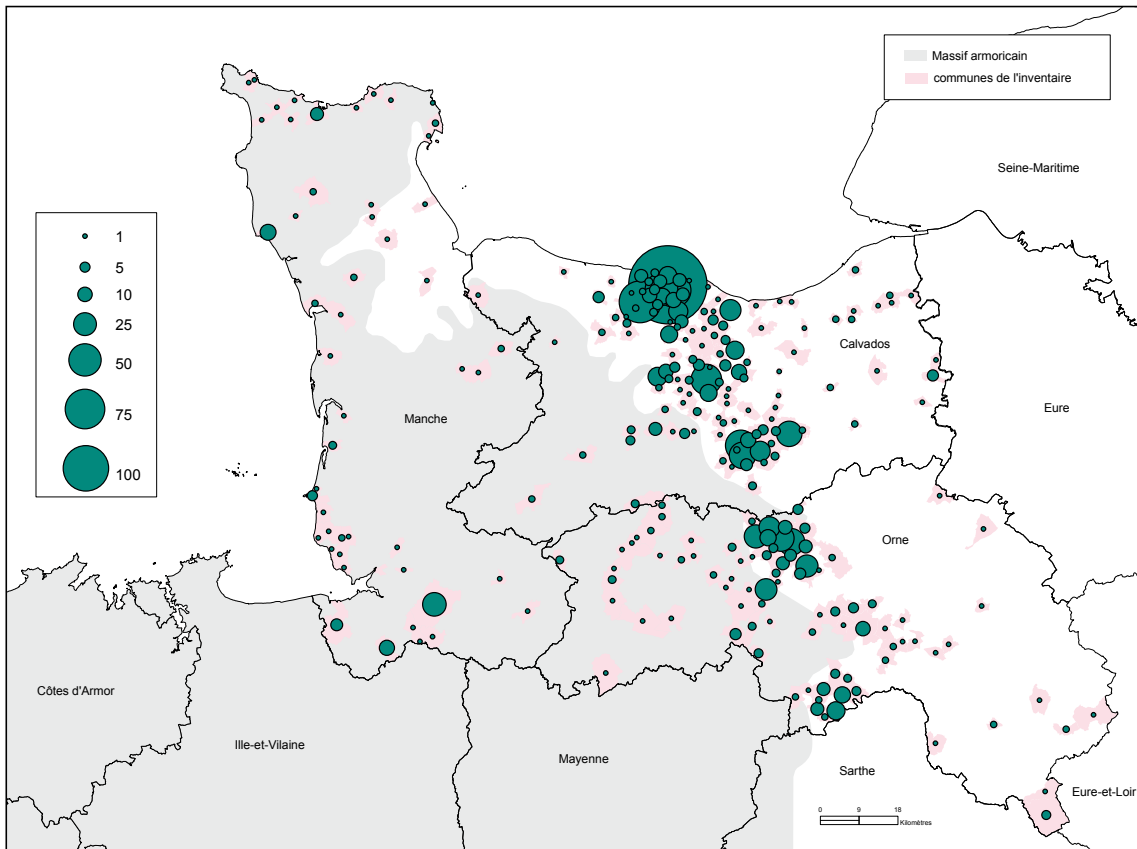


Fig. 63 - Répartition des haches (DAO A. Ropars, N. Le Maux)

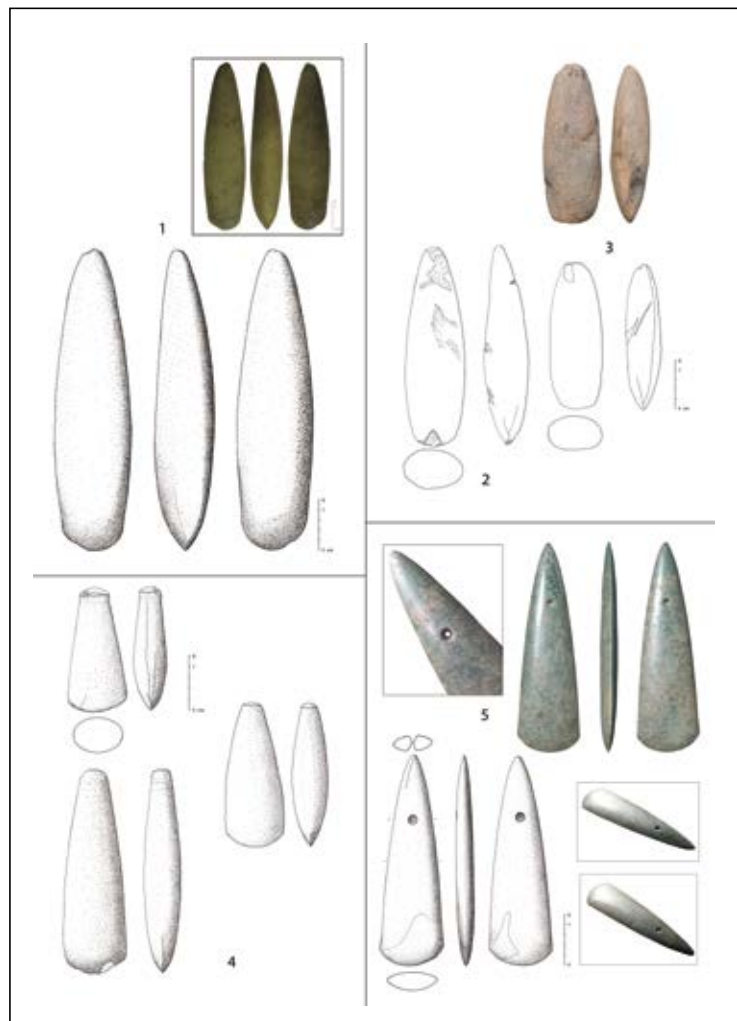


Fig. 64 - Exemples d'éléments typologiques (dessins et photographies N. Le Maux et D. Giazzon)

aux témoins archéologiques caractéristiques des premières phases de la fabrication des haches, à savoir : les ébauches et préformes de haches (au nombre de 78), mais aussi des éclats de façonnage et/ou débitage (102 pièces inventoriées). Cette analyse, couplée avec la caractérisation des matières premières et la recherche de leurs gîtes avoisinants, permet d'aborder la thématique de la production de haches en roches tenaces régionales. Alors qu'une importante production de haches en cornéenne sur le Massif ornaïs d'Athis a tout d'abord été identifiée et caractérisée (Le Maux à paraître, 2012), d'autres productions ont également été reconnues. Il s'agit de haches en dolérites, en grauwackes, en grès et quartzites ainsi qu'en schistes divers, notamment en plaine d'Argentan-Falaise et dans le secteur d'Alençon. Une des finalités de cette analyse est la recherche sur le terrain des carrières d'extraction et des ateliers de fabrication néolithiques, afin de caractériser au mieux les exploitations, le traitement des blocs et les procédés de fabrication.

Parallèlement, notons qu'une production de haches à perforation transversale a été singularisée. Sa reconnaissance a été faite par la concentration atypique de ce type d'outil au sein des assemblages bas-normands (90 pièces finies), complétée par la suite, d'indiscutables ébauches en cours de fabrication - ou - de perforation (19 pièces). Parmi ces haches perforées, on retrouve des haches-marteaux, des bipennes, des modèles naviformes, sub-triangulaires et enfin cordiformes.

Mais qu'en est-il de la typologie des haches polies ? Il s'agit de saisir les liens culturels partagés ou non, entre les populations néolithiques bas-normandes et celles avoisinantes ou même lointaines. Cette analyse permet entre autres, d'évaluer la part d'autonomie des productions régionales, individualisées par la présence de types strictement régionaux (quelquefois spontanés et indépendants), ou bien, de mesurer les influences et assimilations culturelles. Ainsi, trois grands types ont été reconnus. Ils sont largement représentés en Basse-Normandie et ont une certaine parenté. Ils ont même fait l'objet d'une étude préliminaire mais pionnière (Dédouit *et al.* 1994), où ils ont été malencontreusement confondus. Il y a les haches fusiformes à renflements distaux (bourelets prononcés au niveau du tranchant (cf. planche, n° 1), les haches fusiformes vraies (cf. planche, n° 2) et les haches-ciseaux armoricaines (cf. planche, n° 3). Alors que ces deux derniers types semblent communs à l'ensemble de la Péninsule armoricaine et de ses marges assez étendues (conséquence de la diffusion des produits), marquant le

quart nord-ouest de la France, le premier apparaîtrait comme singulier à la Basse-Normandie, fruit d'une vraisemblable réinterprétation régionale et donc, d'une certaine volonté de démarcation culturelle. D'autre part, certains modèles présents en Basse-Normandie, comme les haches à bouton (cf. planche, n° 4) ou encore, les haches de type Tumiac perforé (cf. planche, n° 5) renforcent l'idée de convergence culturelle avec la Bretagne et la Vendée ou plus spécifiquement, avec le Golfe du Morbihan. À ce titre, un bilan des découvertes de haches en jades d'origine alpine en Basse-Normandie vient d'être réalisé (Le Maux à paraître, 2012). Cette étude a permis de faire le point sur les différentes influences culturelles, soit de tradition alpine ou bien morbihannaise, en fonction de la typologie des grands outils en jade. Il en ressort un bilan mitigé, la Basse-Normandie ayant été affectée par ces deux pôles distincts. Dans cette même optique (Bostyn, Gilligny et Le Maux 2012), l'étude de la typologie des haches en silex permettra de préciser les différentes influences et/ou autonomies quant aux productions entre le Centre et le Sud du Bassin parisien d'une part, et ses marges nord-occidentales d'autre part.

Une dernière approche restait indispensable à la compréhension globale des phénomènes évoqués ci-dessus. Il s'agit de reconstituer l'organisation temporelle des différentes productions, de situer et d'interpréter chronologiquement l'emploi des différentes matières premières et enfin, de comprendre l'évolution culturelle des différentes formes typologiques, et par conséquent, des différentes influences extra-régionales. C'est grâce à une fraction infime de notre corpus que nous allons tenter d'y répondre. En effet, seuls 64 ébauches et haches polies et 68 éclats de façonnage de l'inventaire ont été retrouvés en contextes archéologiques plus ou moins finement datés. Parmi ce lot de témoins chronologiques, on constate une sur-représentation des haches pour la période du Néolithique moyen II au sein de la culture du Chasséen Septentrional, au détriment du reste des cultures du Néolithique ancien (cultures du Rubané récent, du Limbourg, de Villeneuve-Saint-Germain), du Néolithique moyen I (d'affinités Cerny et Castelluc) et surtout, à l'instar du Néolithique récent-final où presque aucun témoin n'a été recensé. Cependant, nous pouvons proposer des modèles interprétatifs et chrono-culturels sur la base des données déjà recueillies.

Nicolas LE MAUX
avec la collaboration d'Anne ROPARS

Le projet collectif de recherche « Les Premiers Hommes en Normandie » passe à une seconde décennie d'existence, ce qui offre suffisamment de recul pour permettre de présenter quelques synthèses régionales, voire inter-régionales dans le cadre de colloques et de congrès consacrés aux peuplements des Paléolithiques ancien et moyen : « le Grand-Ouest est-il un finistère ? », « Essai de bilan sur la production des industries laminaires volumétriques du Grand-Ouest au Paléolithique moyen », « Le Paléolithique moyen du Grand-Ouest de la France : cadre chronologique, environnemental et culturel »...

À l'échelon régional (les deux Normandie), le volume consacré aux environnements pléistocènes des occupations paléolithiques de Normandie et des Îles anglo-normandes est en cours d'achèvement et les études de sites des Pléistocènes moyen et supérieur de Normandie et des Îles anglo-normandes se poursuivent. Parallèlement au PCR « Les Premiers Hommes en Normandie », les travaux conduits sur les occupations anciennes de Normandie s'inscrivent dans un nouveau programme avec la mise place d'un ANR « PreAcheuSept » consacré aux modalités d'apparitions de l'Acheuléen en Europe septentrionale, projet animé par M.-H. Moncel. Les travaux effectués sur la vallée de la Seine, principalement sur le fameux site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) depuis 2004 revêtent un intérêt tout particulier pour la thématique de premiers peuplements de l'Europe septentrionale (Grande-Bretagne et France principalement).

En 2011, l'activité de terrain s'est résumée à quelques opérations d'évaluation, profitant de certaines ouvertures de sites pour compléter notre référentiel chronologique fondé sur les méthodes radiométriques (Tourville-la-Rivière, Saint-Pierre-lès-Elbeuf), de sondages sur les sites de Rânes (Orne ; cf. notice) et du Rozel (Manche ; cf. notice), et de prospections sur des espaces géographiques encore non analysés, le secteur de Flers - Briouze.

Le Paléolithique ancien et moyen

Comme nous l'avons déjà souligné les années précédentes, les programmes et les opérations concernant le Paléolithique inférieur et moyen ont connu une forte dynamique ces onze dernières années, en liaison avec le projet collectif de recherche « Les Premiers Hommes en Normandie », comme en témoigne le bilan consacré à la nouvelle programmation (1984-2004) édité en 2010. Ce bilan fait état de la relative indigence de l'archéologie préventive pour l'étude du Paléolithique inférieur et moyen en Basse-Normandie. En effet, seul le sondage pratiqué à proximité de la briqueterie Lagrive à Glos (Calvados), qui avait livré du matériel lithique à plusieurs reprises, a confirmé la présence d'un niveau d'occupation du Paléolithique moyen. Hormis ce site déjà connu, aucun gisement inédit concernant la préhistoire ancienne n'a jusqu'alors été mis au jour, seuls quelques artefacts ont été collectés à la faveur de diagnostics et de fouilles consacrés aux périodes plus récentes.

Les divers travaux conduits dans le cadre du PCR ont permis la révision de la documentation ancienne, la reprise des collections, voire la réouverture de sites anciennement fouillés, ce dans l'optique de proposer un bilan quantitatif et qualitatif des données enregistrées à la carte archéologique du Service régional de l'Archéologie pour le Paléolithique et le Mésolithique.

Enfin et surtout, le bilan consacré à la recherche en Basse-Normandie et plus particulièrement à la Préhistoire ancienne a permis de mettre en exergue les points forts et les faiblesses de la recherche, dont nous reprendrons succinctement certains aspects :

L'analyse du cadre chronostratigraphique

L'établissement du cadre chronostratigraphique des occupations anthropiques, fondé sur les méthodes radiométriques (TL sur silex chauffés, OSL sur quartz et sur feldspath, susceptibilité magnétique, RPE / Uranium-Thorium combinés) se poursuit et s'affine. Les résultats en seront proposés et discutés dans le premier volume consacré au Paléolithique de Normandie.

Aussi, en 2011, plusieurs sites ont fait l'objet de prélèvements dans l'optique d'une datation OSL : sables de Tourville-la-Rivière et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Les gisements des Îles anglo-normandes qui devaient être traités en 2011, ne le seront qu'ultérieurement.

Comme nous l'avons déjà souligné, la plupart des occupations se situent entre les stades isotopiques 7 et 4. Cependant, quelques vestiges rencontrés sporadiquement et de rares témoignages d'occupations attestent d'implantations plus anciennes, tels l'Acheuléen de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, associé aux paléosols Elbeuf III ou aux sables blancs sous-jacents au fameux tuf de Saint-Pierre corrélé avec le stade isotopique 11, les séries anciennes associées au paléosol Elbeuf IV et à la nappe de l'Oison, le Paléolithique ancien des niveaux inférieurs du Long-Buisson à Guichainville, ou le Paléolithique inférieur de Barneville.

Les témoignages d'occupations attribuables à l'Acheuléen qui jalonnent la vallée de la rivière Orne, s'avèrent de plus en plus nombreux, tout comme les vestiges rapportables à la phase ancienne du Paléolithique moyen. Les assemblages lithiques collectés attestent d'une mise en œuvre des roches dures pour la confection de l'outillage lourd. En effet, ces sites, tel celui de Fleury-sur-Orne, livrent un abondant mobilier en grès armoricain et en quartz (bifaces et galets aménagés). Cependant, ces mobiliers se trouvent en position dérivée (en surface dans le labour) et ne permettent aucune attribution chronologique si ce n'est qu'ils trouvent place sur la terrasse saaliennne !

Aussi, les occupations datables, voire « datées », des stades isotopiques 6 et 7 se retrouvent principalement associées aux séquences littorales (Gélétan, Gouberville,

Digulleville...) ou fluviatiles (Tancarville, Tourville-la-Rivière), plus exceptionnellement en milieux karstiques (Le Pucheuil, Ranville, Guichainville)...

L'essentiel des sites s'inscrit dans le dernier cycle glaciaire / interglaciaire. Comme souvent, les occupations rapportables à l'Eemien sont peu nombreuses ; elles sont conservées dans des milieux privilégiés : doline de Grosseoeuvre (Eure), Fermanville - Anse de Quéry (Manche). Les occupations du glaciaire A (stades 5d à b), s'avèrent déjà mieux représentées et comptent la plupart des sites en place du Paléolithique moyen : nombreux sites de Montfarville, Le Rozel (Manche)...

Mais les vestiges les plus nombreux se trouvent incorporés aux formations rapportées au Glaciaire B (stades isotopiques 5a et début 4), cependant, peu de gisements sont en position primaire : Port-Racine (Manche). Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, plus nous allons vers l'ouest, plus les bilans sédimentaires sont minces et plus les érosions ont été actives donc destructrices pour les niveaux anthropiques. En effet, de nombreuses séries lithiques se trouvent associées aux limons bruns feuilletés qui peuvent incorporer des mobiliers datables des stades isotopiques 6 à 5b.

Quant aux témoignages relatifs au Pléni-glaciaire, ils sont beaucoup plus rares, du fait des conditions environnementales. Pour le stade isotopique 4, figure la série supérieure du secteur 1 de Port-Racine à Saint-Germain-des-Vaux (Manche).

À ce jour, seuls les ateliers de production d'outils bifaciaux de Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) sont plus récents. Ils correspondent aux derniers peuplements néandertaliens de Normandie du stade 3.

L'analyse de l'occupation de l'espace, dans les espaces ouverts (Bessin, Plaine de Caen, Espace d'Écouché) et la « frange littorale » (Hague, Val de Saire).

Ces observations permettent une approche paléolithographique des occupations du Paléolithique normand dont la synthèse est en cours d'élaboration. Les éléments structurants du relief cotentinois ont permis la conservation de nombreux sites d'habitat, qui se sont trouvés « fossilisés » par les formations superficielles.

Cependant, comme nous l'avons évoqué précédemment, et notamment dans le bilan 1984-2004, force est de constater que la recherche paléolithique bas normande présente de nombreux points faibles et plus particulièrement ceux inhérents :

** aux problèmes de conservation des restes organiques*

Les sédiments qui intègrent les vestiges archéologiques ne conservent que très rarement des pollens (Port-Racine, La Mondrée), des charbons de bois (Saint-Vaast-la-Hougue, Port-Racine, Le Rozel), et des restes de faune, bien que la littérature ancienne fasse souvent état d'ossements collectés sur le littoral et dans des basses vallées. Cependant, ces amoncellements de vestiges de faunes sont rarement associés à des artefacts.

Dans l'état actuel de la recherche, parmi les faunes associées à des niveaux anthropiques qui nous sont parvenues en Basse-Normandie, figurent les assemblages de Ranville (Calvados, stade 7 de la chronologie isotopique), du Rozel (Manche, stade 5) et trois pièces de faune très altérées du site immergé de la Mondrée (Manche, stade 5).

L'exceptionnel site du Rozel souffre d'une intense érosion qui participe à la destruction irréversible des niveaux d'occupation du Paléolithique moyen qui ont motivé la programmation d'une intervention d'évaluation en 2011 (cf. notice consacrée à ce site).

La Haute-Normandie apparaît bien mieux documentée dans la littérature ancienne. L'essentiel des vestiges de faune provient de carrières (milieux fluviatiles et limons). Cependant, les fouilles récentes se sont avérées avares en restes fauniques à l'exception du site majeur de Tourville-la-Rivière qui correspond à des occupations de berges en contexte tempéré, durant la fin du stade 7, mais surtout le début du stade 6, soit des implantations contemporaines des gisements de Ranville (Calvados) et de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais).

Les quelques restes de faunes issus des fouilles conduites à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, de 2005 à 2007, sont beaucoup moins démonstratifs et porteurs d'informations du fait de leur état de conservation. Enfin, il convient d'évoquer le fragment de défense de mammoth et la dent de cheval exhumés du site d'Épouville (Seine-Maritime).

Cette carence ne permet qu'une analyse partielle des structures d'occupation. Rappelons l'importance des vestiges de faunes pour la connaissance du milieu, des stratégies de subsistance, et la définition de la fonction des sites. Les travaux récemment publiés des gisements du Rozel et de Ranville en sont une parfaite démonstration. C'est pourquoi nous procédons à la révision du mobilier osseux encore étudiable, conservé dans les musées et dans les collections particulières (travail en cours, intégrant la synthèse portant sur les environnements pléistocènes de Normandie).

** à la quasi absence de réseaux ou abris conservés et / ou accessibles*

De par son passé géologique, la Basse-Normandie compte parmi les régions susceptibles de conserver des abris, voire des cavités. Cependant, au moins deux facteurs contrarient cette recherche de pieds d'abrupts et de porches.

Le premier consiste en un fort comblement des fonds de vallées qui masque les éventuels habitats de pied de falaise, comme l'ont démontré les sondages pratiqués par Laurent Juhel dans la vallée des Moulins à Saint-Germain-des-Vaux (Manche).

Le même phénomène s'observe au Rozel (Manche) où le massif dunaire du début du dernier glaciaire intègre les niveaux d'occupation du Paléolithique moyen, et les dépôts hétérogènes de versant (heads) recouvrent ce dernier.

Le second apparaît lié à l'exploitation intensive de la pierre, tant granitique (Iles Chausey), que calcaire. Il serait superflu de mentionner l'exploitation intensive du calcaire jurassique de la Plaine de Caen depuis la période gallo-romaine, et plus particulièrement pendant les périodes ducale et moderne. Les éventuels réseaux ont systématiquement été utilisés par les carriers. Le même phénomène a pu être observé dans le Lieuvin, plus particulièrement dans la vallée de la Paquine (Calvados). Cependant quelques réseaux et abris ont été identifiés dans les grès de la vallée de la Laize (Calvados), dans les calcaires primaires de Montmartin-sur-Mer (Manche) et dans les calcaires de La Meauffe (Manche). Ils feront ultérieurement l'objet d'observations, voire de sondages. En effet, il nous semble raisonnable d'achever les programmes en cours et notamment la publication des résultats avant de développer d'autres axes de recherche.

Une analyse ponctuelle du site submergé de la Mondrée

Le site de la Mondrée à Fermanville a livré, dans les années 1970, par environ 20 m de profondeur, une importante série lithique (environ 2500 artefacts) et une dent d'équidé, associées à un niveau organique, attribuées au Paléolithique moyen. Une carotte prélevée à proximité du site conservait des pollens dont le cortège évoque le stade isotopique 5.

La reprise du site dans le cadre du projet collectif relatif aux premiers peuplements de Normandie a permis, outre l'analyse technologique du mobilier issu des premières fouilles effectuées en 1970 et 1971, la conduite de plongées (2000 à 2002, puis en 2010) visant à retrouver le site, à préciser la morphologie de la falaise de Biéroc au pied de laquelle les hommes préhistoriques se sont installés et surtout, à prélever du sédiment (carottes et prélèvements en « vrac ») dans le but de préciser l'environnement du site (sédimentologie et palynologie ; 2001 et 2002) et de tenter une datation OSL sur sédiment (2010).

Les sondages pratiqués en 2002 ont révélé des niveaux d'occupation en place, dont un amas de débitage et les analyses polliniques effectuées sur un échantillon prélevé sur le site même rapporteraient l'occupation au stade 5a. Si l'industrie lithique, dominée par une production de gros éclats Levallois préférentiels, évoque davantage les assemblages lithiques de la fin du Paléolithique moyen (Pléniglaciaire), une attribution au glaciaire B (fin stade isotopique 5a et début 4) n'est pas impossible ; l'importance des modules des enlèvements étant dictée par la matière première (très gros nodules et dalles de silex).

Si les investigations engagées durant l'été 2010 avaient confirmé l'intérêt du site immergé de la Mondrée à Fermanville, cette campagne avait permis de prélever une carotte de sédiments destinés à la datation (Norbert Mercier ; Bordeaux 3). Trois échantillons ont été isolés : en haut, au milieu et en bas de la carotte. Pour l'échantillon « Haut » provenant du niveau dans lequel de l'industrie lithique a été trouvée, l'âge (69.7 ± 6.0 ka) situe le dépôt à la limite des stades isotopiques 5a et 4, ce qui est compatible avec l'analyse palynologique qui proposait pour ce niveau soit le stade 5a, soit le 5c. Pour les échantillons « Milieu » et « Bas », des âges indiscernables ont été obtenus (96.3 ± 9.5 et 95.4 ± 9.0 ka), situant le dépôt de ces niveaux au cours du stade 5c.

En somme, ces résultats, qui mériteront d'être affinés, montrent que l'occupation du gisement de La Mondrée est globalement contemporaine de celui de Port-Racine (secteurs 1 et 4) situé à la pointe de La Hague, pour lequel six datations par thermoluminescence de silex chauffés ont conduit à un âge moyen de 70.0 ± 6.3 ka. Par contre, l'occupation du gisement de La Mondrée serait sensiblement plus récente que celle du Rozel (ouest Cotentin) où elle se situerait durant les stades 5c-5b.

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

MOYEN ÂGE

Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X^e-XVI^e siècle. Production, diffusion

Ce PCR répond, depuis 2008, au souhait des céramologues de mieux cerner les questions de production et de circulation des céramiques dans l'espace bas-normand. Il consiste à mettre en place une typochronologie qui depuis 2010 concerne toute la Normandie. Les travaux s'appuient sur des outils méthodologiques (bibliographie, inventaire, lexique) mis à jour annuellement et sur des observations macroscopiques des pâtes et des analyses chimiques. Trois périodes chronologiques ont été traitées : le X^e, le XI^e-XII^e siècle et le XV^e siècle. Les travaux réalisés en 2011 se sont concentrés sur l'inventaire des sites et des lots du X^e siècle au XVI^e siècle qui seront susceptibles d'être pris en compte pour la Haute-Normandie. La grille de lecture est la même que celle qui a été élaborée pour la Basse-Normandie et les rubriques identiques ont été complétées (cf. chroniques de 2009). Cent dix huit lots céramiques ont

été enregistrés dont près de 60 pour chaque département haut-normand. Ils sont repérés sur une carte régionale avec un symbolisme par période chronologique et par catégorie de site (production, funéraire et utilisation). À l'invitation des référents régionaux, l'université de Caen Basse-Normandie a accueilli la réunion annuelle du réseau ICERAMM (Information sur la céramique médiévale et moderne, coordonné par P. Husi, UMR 6173 CITERES) les 17 et 18 novembre. Parmi les six communications régionales, quatre ont été exposées par des membres du PCR : A.-M. Flambard Hélicher et A. Painchault sur Château Ganne (14) ; S. Dervin et B. Guillot sur le Château de Caen (14) ; E. Lecler-Huby et D. Jouneau sur Le prieuré Saint-Crespin à Romilly-sur-Andelle (27) ; V. Hincker, X. Savary, A. Bocquet-Liénard et J. Soulat sur les céramiques dites de tradition anglo-saxonne.

Par ailleurs, des données inédites ont été intégrées au répertoire de formes bas-normand pour le XI^e-XII^e siècle et un premier bilan des caractéristiques macroscopiques et chimiques des pâtes correspondantes aux vases du répertoire de cette période a été proposé.

Enfin, le PCR s'est associé au groupe de travail « Inhumation en contexte religieux » coordonné par A. Alduc-Le Bagousse pour organiser le colloque international sur « Les pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle), regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest ». Cette rencontre se tiendra à l'université de Caen Basse-Normandie les 30 et 31 mai 2012. Des correspondants

dans toutes les régions de France coordonneront l'inventaire et la cartographie de cette pratique funéraire qui sera examinée aussi par le prisme des sources écrites, iconographiques, liturgiques et testamentaires. S. Dervin, F. Fichet de Clairfontaine et E. Lecler-Huby, membres du PCR, se chargeront de la coordination pour la Basse et la Haute-Normandie.

Anne BOCQUET-LIÉNARD
avec la collaboration de Stéphanie DERVIN
et Elisabeth LECLER-HUBY

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2 0 1 1

1. GÉNÉRALITÉS ET PUBLICATIONS DIACHRONIQUES

BÉGUIER, I., GERMAIN-VALLÉE, C., HINCKER, V., 2011 - Étude micromorphologique du Chemin Saulnier : apport à l'archéologie des paysages de la Plaine de Caen (Calvados, Basse-Normandie). *Norois*, **220**, 2011. p.121-142.

BERNARD, V., 2011 - Programme d'étalonnage dendrochronologique de la région Basse-Normandie : bilan 2008. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.59-61.

DARTHENAY, J.-J., 2011 - Découvertes archéologiques effectuées récemment en Pays d'Auge par le GRAPPA. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, **72**, 2011. p.33-46.

DUJARDIN, L., 2011 - Roches, Anglais et Normandie, XI^e-XX^e siècles. *In, Les Anglais en Normandie. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010).* Louviers : 2011, p.267-275. (Congrès des S.H.A.N. N°16).

EPAUD, F., 2011 - Les couvertures en schiste ardoisier de Normandie. *In, Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle : Grand Ouest de la France.* Turnhout, Belgium : Brepols Publishers, 2011, p.214-217.

GERMAIN-VALLÉE, C., LESPEZ, L., 2011 - L'apport des recherches géomorphologiques et micromorphologiques récentes à l'archéologie des paysages de la Plaine de Caen (Calvados, Basse-Normandie). *Norois*, **220**, 2011. p.143-178.

HULIN, G., NORMANT, S., ROPARS, A., 2011 - Prospection aérienne des marais bas-normands. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.39-41.

LAÏNÉ, S., 2011 - Les toponymes attestant de la présence d'Anglais en Normandie. *In, Les Anglais en Normandie. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010).* Louviers : 2011, p.115-125. (Congrès des S.H.A.N. n°16).

MANEUVRIER, J., 2011 - Le cheval , toute une histoire. *In, Le cheval et l'homme en Pays d'Auge. Catalogue de l'exposition 2011 du Foyer rural du Billot. Histoire et Traditions Populaires*, **114**, 38^e année, 2011. p.7-17.

MARCIGNY, C. (dir.) , 2011 - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Études et travaux*, vol.5. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, 104 p..

MARCIGNY, C., 2011 - Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Projet collectif de recherche : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent. Trois années de recherche 2008 à 2010. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.22-24.

MARCIGNY, C., 2011 - Changement d'échelle dans l'analyse des sites archéologiques. L'apport de l'archéologie préventive dans l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXVI**, 2011, (2004-2007). p.277-292.

REMY-WATTE, M., 2011 - 1859 et la naissance de l'archéologie préhistorique en Normandie. *In, HUREL A., COYE N. (dir.) - Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire.* 2011, p.213-243. (Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire Naturelle).

SARRESTE, F., 2011 - *La sidérurgie antique dans le Bas Maine.* Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2011, 314 p. (Perspectives Historiques).

VILGRAIN-BAZIN, G., YVON J.-M., 2011 - Les occupations littorales du Nord Cotentin : prospection diachronique. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.41-42.

2. PALÉOLITHIQUE - MÉSOLITHIQUE

CLIQUET, D., 2011 - Le Paléolithique dans la Hague : les premiers peuplements de la presqu'île. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.6-19.

CLIQUET, D., 2011 - *Les Premiers Hommes en Normandie*. OREP Éditions, 2011, 47 p.. (Archéologies Normandes ; 1).

CLIQUET, D., COUTARD, S., CLET-PELLERIN, M., ALLIX J. (†), TESSIER, B., LELONG, F., BALTZER, A., MEAR, Y., POIZOT, E., AUGUSTE, P., ALIX, P., OLIVE, J., GUESNON, J., 2011 - The Middle Palaeolithic Underwater Site of La Mondrée, Normandy, France. In, BENJAMIN, J., BONSALL, C., PICKARD, C., FISCHER, A. (ed.) - *Submerged Prehistory*, Oxbow Books, 2011, p. 111-128.

Ghesquière, E., 2011 - *Les derniers chasseurs-cueilleurs en Normandie*. OREP Éditions, 2011, 47 p. (Archéologies Normandes ; 2).

Ghesquière, E., 2011 - Les rapports entre les deux rives de la Manche au Mésolithique moyen (8000 - 6500 Av. J.C.). In, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.37-45. (Congrès des S.H.A.N. n°16).

3. NÉOLITHIQUE

ACHARD-COROMPT, N., AUXIETTE, G., FROMONT, N., Ghesquière, E., GIAZZON, D., KASPRZYK, M., MARCIGNY, C., RIQUIER, V., 2011 - Les fosses à profil «en V-Y-W» / Schlitzgruben : retour sur une énigme. In, BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD I. (dir.) - *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*. (Actes du 29^e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Asq, 2-3 octobre 2009). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, 2011. p.549-558.

ALONSO, J.-P., 2011 - L'anneau-disque de la Hague est-il un bijou ou un instrument astronomique ?. *Revue de la Manche*, 53, fasc. 212, 2011. p.48-51.

BILLARD, C., 2011 - Les sépultures individuelles campaniformes de Normandie. In, SALANOVA L., TCHEREMISSINOFF Y. (dir.) - *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. 2011, p. 37-45. (Gallia Préhistoire, suppl. XL1e).

Ghesquière, E., GIAZZON, D., MARCIGNY, C., (avec la coll. de BARBIER-PAIN, D., HULIN, G.), 2011 - L'enceinte néolithique moyen de Goulet «Le Mont» (Orne) dans son contexte environnemental. In, BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD I. (dir.) - *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*. (Actes du 29^e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Asq, 2-3

octobre 2009). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, 2011. p.183-205.

Ghesquière, E., MARCIGNY, C., 2011 - *Cairon : vivre et mourir au Néolithique. La Pierre Tourneresse en Calvados*. Presses Universitaires de Rennes, 2011, 197 p. (coll. « Archéologie et Culture »).

Ghesquière, E., MARCIGNY, C., 2011 - Construire le territoire à la fin du V^e millénaire : de grands travaux au service d'une plus grande emprise territoriale au Néolithique moyen bas-normand. *Archéopages Grands Travaux*, 33, 2011. p.6-11.

GIAZZON, S., 2011 - Comment ont été fendus les nodules ovoïdes de silex de la minière de Ri (Orne) ? Une reconstitution expérimentale de la fracture en split sur percuteur dormant à touche linéaire. In, MOURRE V. JARRY M. (dir.) - «*Entre le marteau et l'enclume.*» *La percussion directe au percuteur dur et la diversité de ses modalités d'application*. Actes de la table ronde Toulouse, 15-17 mars 2004. *Paleo*, 2009-2010, Numéro spécial, 2011. p.181-188.

LAPORTE, L., JALLOT, L., SOHN, M., 2011 - Mégalithismes en France. Nouveaux acquis et nouvelles perspectives de recherche. *Gallia Préhistoire*, 53, 2011. p.289-338.

MARCIGNY, C., 2011 - Les Pierres Pouquelées de Vauville. In, LAJOYE P. (dir.) - *Mythes et légendes scandinaves en Normandie*. Éditions OREP, 2011, p.26-27.

MARCIGNY, C., Ghesquière, E., GIAZZON, D., TSOBGOU AHOUPÉ, R., CHARRAUD, F., JUHEL, L., GIAZZON, S., 2011 - The flint mine of Ri «Le Fresne». In, CAPOTE M., CONSUEGRA S., DIAZ-DEL-RIO P., TERRADAS X. (éd.) - *Proceedings of the 2nd International Conference of the UISPP, Commission on Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times* (Madrid 2009). *BAR International Series*, 2260, 2011. p.67-75.

MARIE, É., 2011 - Mythologies et mégalithes. *Le Viquet*, 171, 2011. p.19-20.

MOUTIER, D., 2011 - Prospection de surface. Sites néolithiques des environs de Honfleur. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 72, 2011. p.11-32.

NOËL, J.-Y., 2011 - Les sépultures individuelles de Bernières-sur-Mer (Calvados) : une nécropole du début des Âges des métaux ?. In, SALANOVA L., TCHEREMISSINOFF Y. (dir.) - *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. 2011, p.47-55. (Gallia Préhistoire, suppl. XL1e).

PIOFFET, H., 2011 - Le Néolithique des Fouillages à Guernesey : étude de la céramique du site et relation avec le continent. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 14, 2011. p.48-56.

TSOBGOU AHOUPÉ, R., MARCIGNY, C., 2011 - A new approach for analysing mining production and management combining geomorphological, geological et physical approaches : the cas of Ri / Fresne Neolithic flint mine, France. In, CAPOTE M., CONSUEGRA S., DIAZ-

DEL-RIO P., TERRADAS X. (éd.) - *Proceedings of the 2nd International Conference of the UISPP, Commission on Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times* (Madrid 2009). *BAR International Series*, **2260**, 2011. p.51-66.

VILGRAIN-BAZIN, G., 2011 - Digulleville, Jardeheu - La Gravette : sondages archéologiques. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.43.

4. ÂGE DU BRONZE

BILLARD, C., 2011 - Les sépultures individuelles campaniformes de Normandie. *In*, SALANOVA L., TCHEREMISSINOFF Y. (dir.) - *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. 2011, p. 37-45. (Gallia Préhistoire, suppl. XLle).

CARPENTIER, V., 2011 - Les Vikings en Normandie : archéologie d'un paradoxe identitaire. *Dossiers d'Archéologie*, **344** / mars - avril, 2011. p.72-77.

CORDE, D., GIAZZON, D., GHESQUIÈRE, E., MARCIGNY, C., 2011 - Un «langgräben» du Bronze moyen (?) à Loucé (Orne). *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **9**, 2011. p.47-50.

DELRIEU, F., 2011 - Vauville «La Lande à Carnet» : sondages. *In*, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.26-30.

DELRIEU, F., SAN JUAN, G., (avec la coll. de BILLARD, C., GIRAUD, P., MARCIGNY, C., ROPARS, A.), 2011 - Les éperons barrés et petites enceintes au Bronze final et au Premier Âge du fer en Basse-Normandie. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.51-71. (Annales littéraires, n°883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

GUILLONET, P., 2011 - La construction d'une maison de l'Âge du Bronze. *In*, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.20-25.

LE CARLIER, C., MARCIGNY, C., 2011 - Nouveaux travaux sur les dépôts de l'âge du Bronze dans la Manche. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.28-31.

MARCIGNY, C., 2011 - Les relations transmanche durant l'Âge du Bronze entre 2300 et 800 avant notre ère. *In*, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p. 47-54. (Congrès des S.H.A.N. n°16).

NOËL, J.-Y., 2011 - Les sépultures individuelles de Bernières-sur-Mer (Calvados) : une nécropole du début des Âges des métaux ?. *In*, SALANOVA L., TCHEREMISSINOFF Y. (dir.) - *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. 2011, p.47-55. (Gallia Préhistoire, suppl. XLle).

VAN DEN BOSSCHE, B., MARCIGNY, C., 2011 - The pattern of agricultural activities in the Norman countryside (2500 - 30 BC) as seen through preventive excavations of the south side of Caen. *In*, BLANCQUAERT G. et ali. (dir.) - *Undersanting the Past : a matter of surface-area*. (Acts of the XIIIth Session of the EAA Congress - Zadar 2007). *BAR International Series*, **2194**, 2011. p. 49-71.

5. ÂGE DU FER

AUXIETTE, G., BAUDRY, A., MÉNIEL, P., 2011 - Une histoire de l'élevage dans l'ouest de la Normandie : les sites de Mondeville, Ifs, Fleury, Creully (Calvados) et les autres. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.185-202. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

CHANSON, K., DELALANDE, A., JAHIER, I., LE GOFF, I., LÉON, G., TEXIER, M., ROPARS, A., VAUTERIN, C.-C., (avec la coll. de CHEREL, A.-F., CORDE, D., COUSSIRAT, M., LANGLOIS, J.-Y., LEPAUMIER, H., PLUTON, S.), 2011 - Les pratiques funéraires à l'Âge du Fer en Basse-Normandie : premiers éléments de réflexion. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer*. (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. II, p. 51-84. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

COULTHARD, N., 2011 - L'établissement rural de Touffréville (Calvados) à la Tène finale. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.175-183. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

DEMAREST, M., MANSON, A.-L., MARIE, G., MONNIER, A., POIRIER, A., 2011 - Fleury-sur-Orne (Parc d'activités, parcelle ZL13), contribution à l'analyse spatiale et fonctionnelle d'un établissement rural laténien situé sur la Plaine de Caen (Calvados). *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.167-173. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

- DESLOGES, J., ROPARS, A., 2011** - Regard sur les formes de l'occupation protohistorique dans les plaines du Calvados du point de vue de la prospection aérienne (1986-2010). In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.15-33. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- DRON, J.-L., BAUDRY, A., CLÉMENT-SAULEAU, S., GÂCHE, D., MARCIGNY, C., ZAOUR, N., 2011** - La Bruyère du Hamel à Condé-sur-Iffs : un site de la Tène ancienne dans la Plaine de Caen. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.159-166. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- GIRAUD, P., MARCIGNY, C., LEFORT, A., COUPARD, F., BERNARDEAU, X., (avec la coll. de BESOMBES, P.-A., DELRIEU, F., DUVAL, H., GHESQUIÈRE, E., MALLET, A., MANSON, A.-L., QUÉVILLON, S., RIQUIER, C., SAVARY, X., SIMON, A.), 2011** - Les sites fortifiés de hauteur de la Tène finale en Basse-Normandie. In, BARRAL (P.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE TIEC (A.) (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.73-94. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- GRUEL, K., LECLERC, G., NIETO-PELLETIER, S., (avec la coll. de BARRANDON, J.-N., BLET-LEMARQUAND, M., GRATUZE, B.), 2011** - Les monnaies gauloises de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe, approches typologique, analytique et territoriale. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.247-260. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- JAHIER, I., 2011** - *L'enceinte des premier et second âges du Fer de la Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer, Calvados) : Entre résidence aristocratique et place de collecte monumentale.* Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, 248 p.. (Documents d'archéologie française ; 104).
- JAHIER, I., VAUTERIN, C.-C., (avec la coll. de BESNARD, M.), 2011** - Formes et composantes de l'habitat à l'Âge du fer en Basse-Normandie : architecture, chronologie, organisation, statut - un premier bilan. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.139-158. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- LE CARLIER, C., MARCIGNY, C., 2011** - Nouveaux travaux sur les dépôts de l'âge du Bronze dans la Manche. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.28-31.
- LEFORT, A., 2011** - Circulation des biens, des personnes et des idées sur les côtes bas-normandes à la fin de l'Âge du Fer. In, *Les Anglais en Normandie.* (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.69-74. (Congrès des S.H.A.N. n°16).
- LEFORT, A., MARCIGNY, C., 2011** - Une agglomération portuaire de la Tène finale à Urville-Nacqueville ?. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.20-22.
- LEPAUMIER, H., 2011** - Le cheval : un dieu du panthéon gaulois. In, *Le cheval et l'homme en Pays d'Auge.* Catalogue de l'exposition 2011 du Foyer rural du Billot. *Histoire et Traditions Populaires*, 114, 38e année, 2011. p.19-34.
- LEPAUMIER, H., GIAZZON, D., CHANSON, K., (avec la coll. de FÉRET, L., GUITTON, V., CORDE, D.), 2011** - Orval, «Les Pleines» (Manche) : Habitats enclos et tombe à char en Cotentin. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.315-333. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- LEPAUMIER, H., VAUTERIN, C.-C., LE GOFF, E., VILLAREGUT, J., 2011** - Un réseau de fermes en périphérie caennaise. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.139-158. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).
- LESPEZ, L., GERMAIN, C., 2011** - Les paléoenvironnements de l'Âge du fer en Basse-Normandie : état des connaissances et problèmes posés. In, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I,

p.35-49. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

MANSON, A.-L., SAVARY, X., CHEREL, A.-F., (avec la coll. de BESNARD-VAUTERIN, C.-C., JAHIER, I., GIRAUD, P., LE GOFF, E., LEPAUMIER, H., SAN JUAN, G.), 2011 - Typologie et pétrographie des productions céramiques de la Plaine de Caen aux Premier et Second Âges du fer. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.231-246. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

PAEZ-REZENDE, L., 2011 - Évolution du terroir de Saint-Pellerin et Les Veys depuis la fin du second âge du Fer. *In*, *INRAP : Rapport d'activités 2010.* 2011, p.84.

PERNET, L., MÉNIEL, P., 2011 - Le site cultuel gaulois d'Alençon «Les Grouas» (Orne) (Fouilles Thérèse Mercier 1978 - 1987). *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.261-286. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

VAN DEN BOSSCHE, B., MARCIGNY, C., 2011 - The pattern of agricultural activities in the Norman countryside (2500 - 30 BC) as seen through preventive excavations of the south side of Caen. *In*, BLANCQUAERT G. et ali. (dir.) - *Undersanting the Past : a matter of surface-area.* (Acts of the XIIIth Session of the EAA Congress - Zadar 2007). *BAR International Series*, **2194**, 2011. p. 49-71.

VAUTERIN, C.-C., CHANSON, K., ZAOUR, N., FÉRET, L., LE FORESTIER, S., 2011 - La culture matérielle de l'Âge du fer : un outil de réflexion sur les sites d'habitat de Basse-Normandie. *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.203-229. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

VAUTERIN C.-C., GUILLON M., 2011 - L'ensemble funéraire de la fin du Premier au début du Second Âge du fer de Mondeville «L'Etoile» (Calvados). *In*, BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.) - *L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer.* (Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen 20-24 mai 2009). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. I, p.301-313. (Annales littéraires, n° 883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n°14).

6. GALLO-ROMAIN

BOISLÈVE, J., SCHUTZ, G., 2011 - Les peintures murales romaines de la fouille du 51-53 rue de Bretagne à Bayeux (Calvados, Basse-Normandie). *Aremorica*, **4**, 2011, (2010). p.159-171.

BRUN, J.-P., 2011 - La viticulture en Gaule tempérée. *Gallia*, **68.1**, 2011. p.1-12.

CARPENTIER, V., 2011 - Présentation des apports scientifiques par phase chronologique : L'Antiquité tardive. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.156-163.

CARPENTIER, V., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : les paléoenvironnements régionaux du I^{er} au V^e siècles ap. J.-C. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.40-44.

COMPAGNON, G., 2011 - Le grand masque en tôle de bronze de Bailleul (Orne, Gallo-romain). *In*, COMPAGNON G. (dir.) - *Halte au pillage.* Paris : éditions Errance, 2011, p.116-117.

COULTHARD, N., 2011 - Introduction. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.8-10.

COULTHARD, N., 2011 - Les perspectives : Quoi de neuf depuis 2005 ? *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.164-173.

COULTHARD, N., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : la construction. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.46-57.

COULTHARD, N., JARDEL, K., 2011 - Présentation des apports scientifiques par phase chronologique : le I^{er} siècle après J.-C. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.148-151.

COULTHARD, N., JARDEL, K., 2011 - Présentation des apports scientifiques par phase chronologique : les II^e - III^e siècles après J.-C. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité.* Direction régionale des affaires

culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.152-155.

DEMAREST, M., JARDEL, K., MARIE, E., 2011 - État de la documentation et de l'information : l'accessibilité du mobilier. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.34-39.

DEMAREST, M., JARDEL, K., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : études et analyses. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.82-85.

DEMAREST, M., JARDEL, K., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : l'artisanat : appréciation quantitative. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.76-81.

DESHAYES, J., 2011 - Valognes : une curieuse tête d'homme barbu. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.64.

DESLOGES, J., (avec la coll. de GIGOT, P., AUGER, N.), 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : la prospection aérienne de la plaine de Caen. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.130-141.

DUCLOS, C., JEANNE, L., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - État de la documentation et de l'information : actions de communication et de valorisation. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.24-33.

DUCLOS, C., JEANNE, L., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - État de la documentation et de l'information : bibliographie concernant l'archéologie gallo-romaine en Basse-Normandie. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.16-22.

DUCLOS, C., JEANNE, L., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - Présentation des apports scientifiques par phase chronologique : de la fin de la Tène au début du Haut-Empire. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.142-147.

FICHET DE CLAIRFONTAINE, F., 2011 - Les perspectives : en guise de conclusion. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.174-176.

HERVÉ-MONTEIL, M.-L., LUKAS, D., MONTEIL, M., DIETSCH-SELLAMI, M.-F., (avec la coll. de ARCHER, A., LECLER-HUBY, E., LE MAHO, S., MORTREAU, M.), 2011 - La viticulture dans l'Ouest de la Gaule Lyonnaise : les pressoirs de Parville (Eure) et de Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique). *Gallia*, **68-1**, 2011. p.163-214.

JEANNE, L., DUCLOS, C., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - L'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette. Dernière campagne de sondages : résultats et première synthèse. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.31-36.

JEANNE, L., DUCLOS, C., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : les agglomérations hors chefs-lieux de cités. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.102-111.

LE GAILLARD, L., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : les exploitations agricoles. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.58-75.

LE GAILLARD, L., 2011 - Une fouille au sein de l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette : bilan de la campagne de 2009. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.37-38.

LECLERC, G., PAEZ-REZENDE, L., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : le cultuel. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.112-121.

PAEZ-REZENDE, L., JEANNE, L., DUCLOS, C., (avec la coll. de LELIEVRE, J.-Y., PAILLARD, D., COULTHARD, N., ALDUC-LEBAGOUSSE, A.), 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : le funéraire. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.122-129.

PAUMIER, H., PAUMIER S., 2011 - Découvertes archéologiques faites à Jort en février 2011. *Histoire et Traditions Populaires*, **113**, 2011. p.34-36.

QUÉVILLON, S., DEMAREST, M., 2011 - Présentation générale des données quantitatives. *In*, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction

régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.12-15.

QUÉVILLON, S., SCHUTZ, G., 2011 - Présentation des apports scientifiques par thème : les chefs-lieux des cités. In, COULTHARD N. (dir.) - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984 - 2004 - Vol.II : L'Antiquité*. Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, 2011, p.86-101.

ZECH-MATTERNE, V., BOUBY, L., (avec la coll. de COUBRAY, S., BOULEN, M., LEMAITRE, S.), 2011 - Viticulture et viniculture dans le nord du Bassin Parisien d'après les données archéobotaniques. *Gallia*, **68-1**, 2011. p.257-262.

7. MOYEN ÂGE

BERNARD, V., 2011 - Colomby (Manche). La Perruque. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.351-352.

BERNARD, V., 2011 - Un moulin hydraulique en Normandie, découverte récente. *Dossiers de l'Archéologie*, **344** / mars - avril, 2011. p.54-55.

BILLARD, C., BERNARD, V., 2011 - Basse-Normandie (Manche et Calvados). PCR «L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie». Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.359.

BOCQUET-LIÉNARD, A., DUFOURNIER, D., LOUIS-PHILIPPE, M., DERVIN, S., 2011 - Céramiques des dépotoirs du site de Montoir-Poissonnerie (Caen, Calvados) : puits (XV^e, début XVI^e siècle) et latrines (XIV^e-XVI^e siècle). In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B., (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.245-276. (Tables rondes du CRAHM ; 5).

BOCQUET-LIÉNARD, A., FAJAL B. (dir.), 2011 - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, 334 p.. (Tables Rondes du CRAHM ; 5).

BOCQUET-LIÉNARD, A., FLAMBARD-HÉRICHER, A.-M., 2011 - Basse-Normandie. PCR «Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X^e-XVI^e siècle. Production, diffusion». Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.341.

BOUVIER, A., PINTO, G., GUIBERT, P., NICOLAS-MÉRY, D., , BAYLÉ, M., 2011 - La datation par luminescence appliquée à l'architecture médiévale : la tour nord-est du donjon d'Avranches (Manche, France). *Archéosciences*, **34-2010**, 2011, (2010). p.59-68.

CAHART, P., 2011 - Un passé féodal sauvé de l'oubli : celui du manoir de la Fresnaye. *Cahiers percherons*, **185**, 2011. p.3-35.

CARPENTIER, V., (avec la coll. de VILLAREGUT J.), 2011 - A propos des céramiques de type Saxon Ware de Bourguébus (Calvados) et de la Plaine de Caen : leur signification pour l'histoire d'une immigration anglo-saxonne en Normandie au VI^e siècle. In, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.75-81. (Congrès des S.H.A.N. n°16).

CARPENTIER, V., 2011 - *L'église de Dives-sur-Mer et ses graffiti marins*. Cabourg : Cahiers du Temps, 2011, 189 p.

CARPENTIER, V., 2011 - Saint-Loup-Hors (Calvados). Les Jardins de Saint-Loup. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.215-216.

CARRÉ, G., 2011 - Douvres-la-Délivrande (Calvados). Le petit logis de la Baronnie. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.229-230.

CARRÉ, G., 2011 - Le rempart nord-ouest du château de Caen (XI^e-XVI^e siècles). L'apport récent de l'archéologie du bâti. *Annales de Normandie*, 2009 - 59^e année, **2**, 2011, (2009). p.3-25.

CUCHE, J.-L., 2011 - Influences cisterciennes dans le grand Mortainais médiéval. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **88**, fasc. 427, 2011. p.193-229.

DECAËNS, J., FAJAL, B., BOCQUET-LIÉNARD, A., 2011 - Le CRA[HA]M : 50 ans de recherche sur l'artisanat céramique. In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.3-8. (Tables rondes du CRAHM ; 5).

DELAHAYE, F., 2011 - Le chantier de fouilles archéologiques : les résultats archéologiques de la campagne 2010. *Nouvelles de la vieille église de Thaon*, **11**, mai 2011, p.4-5.

DELAHAYE, F., NIEL, C., 2011 - Thaon (Calvados). Église Saint-Pierre. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.333-334.

DESHAYES, J., 2011 - Vauville, église paroissiale Saint-Martin. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.38-42.

DESHAYES, J., 2011 - Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte : une forteresse anglaise en Normandie ?. In, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la

- Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.155-164. (Congrès des S.H.A.N. n°16).
- DESLOGES, J., 2011** - Le carrelage médiéval de l'église abbatiale. *Le Pays d'Auge*, 61^e année, **3**, 2011. p.15-16.
- DUCOEUR, D., 2011** - Les anciennes possessions de l'abbaye de la Lucerne en Angleterre. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **88**, fasc.428, 2011. p.329-379.
- DUTOUR, F., GUÉRIN, D., 2011** - Le pouvoir civil : mottes et châteaux. *Le Pays d'Auge*, 61^e année, **4**, 2011. p.12-22.
- DUTOUR, F., GUÉRIN, D., 2011** - Les lieux du pouvoir religieux : cathédrale et églises rurales. *Le Pays d'Auge*, 61^e année, **4**, 2011. p.23-35.
- DUTOUR, F., GUÉRIN, D., 2011** - Les lieux du pouvoir religieux : les abbayes. *Le Pays d'Auge*, 61^e année, **4**, 2011. p.36-38.
- EPAUD, F., 2011** - Bayeux. Découverte d'une salle de trait du XIII^e siècle dans les combles de la cathédrale. *Bulletin Monumental*, **169-4**, 2011. p.345-350.
- FAISANT, E., SAINT-JAMES, F., 2011** - Les logis médiévaux de l'Abbaye aux Hommes de Caen. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXIX**, 2011, (2010). p.9-62.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE, F., (avec la coll. de COUANON, P., DESLOGES, J., FAUQ, B., HINCKER, V.), 2011** - La céramique dans les gestes funéraires en Basse-Normandie (XIII^e-XV^e siècle). In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.313-328. (Tables rondes du CRAHM ; 5).
- FLAMBARD-HÉRICHER, A.-M., 2011** - Pommeraye (La) (Calvados). Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.285-288.
- GUILLOT, B., 2011** - Caen (Calvados). Château de Caen. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.268-269.
- GUILLOT, B., THOMANN, A., 2011** - Caen (Calvados). Place Saint-Sauveur. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.187.
- HINCKER, V., 2011** - Colombiers-sur-Seulles (Calvados). La Pierre Tourneresse. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.321-322.
- HINCKER, V., MAYER, A., (avec la coll. de POIRIER, A., BRUNET, V., LEFÈVRE, R., ETIENNE, D., ROHMER, M.-A., COCCOLLO, A.), 2011** - La courte histoire du cimetière mérovingien de Banneville-la-Campagne (Calvados, France). *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.1-48.
- LE ROC'H MORGERE, É., 2011** - Les fortifications de Lisieux au XV^e siècle (1441-1449). *Le Pays d'Auge*, **5** - 61^e année, 2011. p.14-15.
- MARCIGNY, C., BERNARD, V., GIAZZON, D., GUITTON, V., PALLUAU, J.-M., VIPARD, L., 2011** - Un moulin du X^e siècle à Colomby (Manche). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.25-27.
- MASTROLORENZO, J., 2011** - Falaise (Calvados). Château, basse cour, suivi archéologique des terrassements le long de l'enceinte du front sud. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.275-276.
- MORAND, F., 2011** - Mortagne-au-Perche (Orne). Fort Toussaint. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.303-304.
- MOULIN, M.-A., 2011** - Tuileries, tuilliers et tuiles de la région d'Argentan à la fin du Moyen Âge d'après les sources écrites. In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.137-153. (Tables rondes du CRAHM ; 5).
- RIDEL, E., 2011** - Des Vikings venus des Iles Britanniques : un apport culturel original à la «colonisation» scandinave de la Normandie. In, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.105-114. (Congrès des S.H.A.N. n°16).
- RIDEL, E., 2011** - La Hague, un coin du monde Viking ? Aperçu critique sur la question. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.44-47.
- ROUSSELLE, P., 2011** - A propos de deux tiers de sou d'or mérovingiens d'Avranches. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **88**, fasc. 428, 2011. p.283-301.
- SOULAT, J., 2011** - La circulation transmanche des objets de type anglo-saxon et mérovingien (V^e-VII^e siècles). In, *Les Anglais en Normandie*. (Actes du 45^e congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Saint-Sauveur-le-Vicomte, 2010). Louviers : 2011, p.83-95. (Congrès des S.H.A.N. n°16).
- VILGRAIN-BAZIN, G., 2011** - Le four à pain médiéval du hameau Danneville à Saint-Germain-des-Vaux. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.43-44.
- VINCENT, J.-B., 2011** - Normandie (Calvados et Eure). Études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes. Chronique des fouilles médiévales en France en 2010. *Archéologie Médiévale*, **41**, 2011. p.253-257.

8. MODERNE ET CONTEMPORAIN

BERTIN, A., 2011 - Les fontaines sacrées du canton de Beaumont-Hague. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.32-37.

BERTIN, A., 2011 - Les fontaines sacrées du Clos du Cotentin. *Revue de la Manche*, **53**, fasc.214, 2011. p. 2-33.

CAHART, P., 2011 - Un passé féodal sauvé de l'oubli : celui du manoir de la Fresnaye. *Cahiers percherons*, **185**, 2011. p.3-35.

CANU, B., 2011 - Les turquois ou moulins à vent à pivot tournant du Cotentin et du Bessin, contribution à l'étude des moulins. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXVI**, 2011, (2004-2007). p.63-109.

CARPENTIER, V., 2011 - *L'église de Dives-sur-Mer et ses graffiti marins*. Cabourg : Cahiers du Temps, 2011, 189 p.

DAVEY, P., 2011 - Les exportations continentales vers l'île de Man du XV^e au XVII^e siècle. In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.219-227. (Tables rondes du CRAHM ; 5).

HOULLIER, S., 2011 - Le Chantier, histoire du projet de la batterie Tourville au Castel-Vendon. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.82-93.

LEMOINE, S., 2011 - Épave d'un Spitfire en baie de Sallenelles (14). In, *Arc'Antique : Rapport d'activités 2010*. 2011.

LEROUVILLOIS, R., 2011 - Archéologie de la période contemporaine : les vestiges de la seconde guerre mondiale dans la presqu'île de la Hague. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.65-69.

LEROUVILLOIS, R., 2011 - Les vestiges de la seconde Guerre Mondiale dans la presqu'île de la Hague. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.94-97.

MARIE, É., VILGRAIN-BAZIN, G., 2011 - Les viviers à crustacés à la pointe de la Hague. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.98-103.

MARIE, É., VILGRAIN-BAZIN, G., 2011 - Les viviers à crustacés à la Pointe de la Hague. *Le Viquet*, **170**, 2011, (2010). p.15-22.

MOUCHEL-VALLON, P., 2011 - Potiers et défrichements aux XV^e et XVI^e siècles en Normandie occidentale : le cas du Cotentin. In, BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.) - *A propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*. (Table ronde internationale, Université de Caen Basse-Normandie, 7 et 8 décembre 2007). Caen : Publications du CRAHM, 2011, p.123-136. (Tables rondes du CRAHM ; 5).

PAUMIER, H., PAUMIER S., 2011 - L'industrie des forges et la clouterie à Livarot et dans ses environs. *Histoire et Traditions Populaires*, **116**, 2011. p.23-55.

SIMON, C., 2011 - Le chantier de fouille du Porribet (ancienne briqueterie de Saint-Fromond). Fouilles de juillet - août 2008. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.56-59.

VILGRAIN-BAZIN, G., 2011 - Le four à chaux de la Fosse Yvon à Beaumont-Hague. In, MARCIGNY C. (dir.) - *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol. 5, 2011. Beaumont-Hague : Communauté de communes de la Hague, 2011, p.80-81.

VILGRAIN-BAZIN, G., LECAPLAIN, C., 2011 - Le Ham, manoir de Sigosville : sondages. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **14**, 2011. p.63.

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 1 1

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 1

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
REC : Période récente

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CG 14 : Conseil général du Calvados
CNRS : CNRS
COL : Collectivité
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques
et historiques anciennes et médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MCC : Ministère de la Culture et
de la Communication
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FP : Fouille programmée
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 1 1

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Jean DESLOGES <i>Départ le 01/04/2011</i>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers routiers et autoroutiers de l'Orne et A 88. Suivi des projets monuments historiques. Prospection aérienne. <i>Néolithique.</i>
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. Dessin assisté par ordinateur. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Gestion des documents d'urbanisme. Suivi des dossiers de subventions des opérations programmées. Bilan scientifique régional. Régie d'avance remboursement frais déplacements.
Sophie QUÉVILLON <i>Départ le 31/12/2011</i>	Assistante ingénieur	Cartographie informatique, topographie. Gestion des villes. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE